U d'of OTTAWA
39003002835014

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/lechteaudeunotic02vato

GALERIE
DES PORTRAITS,
TABLEAUX ET BUSTES
DU CHATEAU D'EU.

1836.

MAR 6 1973

LE CHATEAU D'EU.

NOTICES HISTORIQUES

PAR

M. J. VATUT,

PREMIER BIBLIOTHÉCAIRE DU ROI.

Tome Dixième.

PARIS.

IMPRIMERIE DE FIX MALTESTE ET Cie,

RUE TRAÎNÉE, 15 7/, PLACE SAINT-EUSTACHE.

836.

BIBLIOTHECA

DC
36
.V3
1836
v.2

NOTICES HISTORIQUES.

Première Partie.

PORTRAITS.

91.

CHARLES IX,

ROI DE FRANCE.

(Peint d'après le portrait qui est au Musée Royal.)

Charles IX, fils de Henri II et de Catherine de Médicis, naquit à Saint-Germain-en-Laye le 27 juin 1550, monta sur le trône le 5 décembre 1560, et fut sacré à Reims le 15 mai 1561, à l'âge de onze ans, par Charles, cardinal de Lorraine.

Le règne de ce malheureux prince ne marque dans notre histoire que comme une époque de sang. Tous les événemens dont il fut le témoin disparaissent devant la Saint-Barthélemy, dont il fut le complice; et l'horreur universelle qu'inspire

cet épouvantable massacre est la seule célébrité qui se soit attachée au nom de Charles IX. On voit près de son trône un concours de personnages illustres et puissans, des esprits supérieurs, des courages héroïques : on admire les Guise, les Condé, les Coligny, les Montmorency; mais on regrette que leur ambition ait fait tourner contre le bien du royaume tant de nobles qualités, qui, sous une meilleure influence, en auraient fait le bonheur et la gloire. Des batailles se livrent; on y déploie la plus rare valeur : mais ces guerres sont des guerres civiles; ces armées sont des partis, et des deux côtés c'est le sang français qui est répandu. Le siége de Rouen coûte la vie à Antoine de Bourbon, celui d'Orléans au duc de Guise; la bataille de Dreux voit périr le maréchal de Saint-André, celle de Saint-Denis le connétable de Montmorency; Condé est tué à Jarnac; à Montcontour, l'amiral de Coligny a la mâchoire fracassée d'un coup de pistolet, et la moitié de son armée est passée au fil de l'épée. Des conférences ont lieu à Poissy, à Pontoise en 1561, à Saint-Germain en 1562, à Amboise en 1563, à Moulins en 1566, sous le désir apparent de mettre fin à la guerre civile; mais ces assemblées et les édits qui en émanent ne ser-

vent qu'à aigrir les esprits; ce sont des haltes où les partis se reposent un moment afin de puiser de nouvelles forces pour recommencer les hostilités; la politique n'est qu'un tissu de perfidies, de trahisons et de crimes; le génie de Catherine de Médicis plane partout. Au milieu de la corruption générale de la ville et de la cour, on aime à rencontrer un sage dont la vertu reste inaltérable, et qui donne à un pays déchiré par les dissensions intestines de salutaires lois; mais on gémit en réfléchissant que ces lois, fruit de la sagesse et de l'équité du chancelier de L'Hôpital, demeuraient impuissantes devant la fureur des factions. Enfin l'on est impatient de savoir comment un jeune roi, entouré de tant de piéges et de dangers, triomphera de l'esprit d'usurpation qui veut abaisser la couronne, et du fanatisme qui, au nom d'un Dieu de clémence, sollicite des assassinats. On regarde, et on voit à l'une des croisées de son palais ce prince, armé d'une carabine, tirer sur ses malheureux sujets fuyant pêle-mêle dans les rues de la capitale (1). On attend la vengeance du ciel, et

« Dieu, déployant sur lui sa vengeance sévère,
» Marque ce roi mourant du sceau de sa colère. »

(1) « Quand il fut jour, dit Brantôme, le roi mit la tête à la fenêtre de

Une horrible maladie le mine à la fleur de son âge; le sang lui sort par les pores et par les cheveux; et il rend le dernier soupir au milieu des plus sombres terreurs et des plus affreux tourmens.

Les jugemens que les historiens ont portés sur Charles IX ne s'accordent pas en tous points : les uns attribuent à un naturel féroce et à la violence des passions ce que d'autres rejettent sur des influences étrangères et sur une malheureuse éducation. Cette nuance d'opinions s'est étendue jusqu'à la Saint-Barthélemy : d'une part, on a représenté le roi comme l'auteur du complot; de l'autre, les mémoires du temps, tels que ceux de Brantôme, de la reine Marguerite, de Cheverni, de Villeroi, de Castelnau et de Tavanes, ainsi que plusieurs historiens, ont prétendu que Charles IX ne se détermina au massacre que par de secrètes instigations, après la blessure de Coligny; que

» sa chambre, et, voyant aucuns dans le faubourg Saint-Germain qui se » remuoient et se sauvoient, il prit une grande arquebuse de chasse qu'il » avoit, et en tiroit tout plein de coups à eux, mais en vain, car l'arque- » buse ne tiroit si loin, et incessamment crioit : Tuez, tuez. »

« Plusieurs personne, dit Voltaire, ont entendu conter à M. le maréchal » de Tessé que dans son enfance il avait vu un vieux gentilhomme âgé de » plus de cent ans, qui avait été fort jeune dans les gardes de Charles IX. » Il interrogea ce vieillard sur la Saint-Barthélemy, et lui demanda s'il » était vrai que le roi eût tiré sur les huguenots ? « C'était moi, monsieur, » répondit le vieillard, qui chargeais son arquebuse. »

tout était prêt avant qu'il en eût connaissance, et que son intention particulière était d'abord de n'y comprendre que les chefs des réformés. Quoi qu'il en soit, c'est une tache de sang que les siècles n'ont fait qu'élargir, et qui couvre jusqu'au sentiment de pitié que l'on accorderait peut-être à un jeune prince corrompu par une cour licencieuse, et assiégé sur le trône par l'esprit de révolte et d'intolérance.

« C'était, dit Thouret, aux états d'Orléans, dont » la session durait encore quand François II mou- » rut, qu'il appartenait de décider du sort du » royaume; mais ils se bornèrent à rester specta- » teurs tranquilles de l'accord qui fut fait entre les » Guises, dont la puissance paraissait s'anéantir, » et les Bourbons, qui allaient gouverner à leur » place. » Ces états avaient demandé qu'à l'exemple de ce qui avait été fait pour saint Louis, l'éducation de Charles IX, alors âgé de dix ans, fût confiée à l'université de Paris, et que des chevaliers et plusieurs hommes de loi fussent également choisis pour la surveiller (1). Cette sage mesure, en arra-

(1) « Les députés de la noblesse n'ont pas la prétention de faire la loi au » roi ni à la famille royale; mais ils savent que le bas âge du roi le laisse » exposé à la séduction, aux surprises, aux importunités de tout ce qui » l'entoure, et que leur devoir est de l'en préserver.

chant le jeune prince à la mollesse des cours, aux dangereux exemples, aux lâches séductions, eût évité bien des maux à la France; mais Catherine de Médicis, qui s'était emparée des rênes du gouvernement, n'était point femme à se dessaisir d'un si puissant moyen d'influence et de domination. Seulement, pour cacher ses projets, elle laissa d'abord près de lui M. de Cipierre, son gouverneur; elle y joignit le prince de la Roche-sur-Yon; elle choisit pour précepteur le célèbre Jacques Amyot, et écrivit elle-même à son fils une lettre où elle lui trace un règlement général de sa conduite : cette lettre, conservée dans les mémoires du prince de Condé, renferme les plus sages exhortations. Mais, tandis qu'elle prenait publiquement ces attentions salutaires, elle détruisait secrètement son propre ouvrage; et bientôt le monarque, séparé des hommes de bien qui auraient pu le former à la science et à la vertu, fut livré à des flatteurs, à des âmes basses, à des hommes vicieux, dont l'exemple et la

» Ils n'élèvent aucune prétention nouvelle : car, pour ne pas remonter à » des temps trop anciens, l'histoire apprend que, lorsque Blanche de Cas- » tille, mère de saint Louis, voulut l'appliquer aux études dans l'univer- » sité de Paris, les états-généraux formèrent un conseil d'administration » composé de savans légistes et de notables chevaliers. »

(*Histoire de France : session des états-généraux d'Orléans*, 1560. Garnier, tome xxix.)

coupable connivence corrompirent son naturel. « Ce fut, dit Brantôme, le maréchal de Retz, Florentin, qui le pervertit du tout, et lui fit oublier » et laisser toute belle nourriture que lui avoit » donnée le brave Cipierre (1). » De bonne heure il annonçait un esprit vif, beaucoup de goût pour la guerre, pour la chasse, et en général pour tous les exercices violens. Ces inclinations devinrent des passions avec l'âge. Il se livrait, par exemple, aux travaux en fer jusqu'à altérer son tempérament, en forgeant lui-même des casques et des cuirasses. Sa taille était avantageuse, et il y avait dans sa personne un mélange de grâces et de majesté. Il avait l'habitude de jurer : ses mœurs étaient peu sévères; ses désordres furent publics; il eut deux enfans de Marie Touchet, fille d'un juge d'Orléans : mais les vertus d'Élisabeth d'Autriche, qu'il épousa, mirent un frein à ces délires d'une jeunesse ardente. Destiné à offrir plus d'un contraste, l'auteur de la Saint-Barthélemy aimait les sciences et les lettres, qui éclairent l'esprit, et cultivait, non sans succès, la poésie et les arts, qui adoucissent

(1) Charles IX s'offensa si vivement de ce que M. de Cipierre lui avait ôté des mains un livre de théologie, qu'il déclara ne le plus vouloir pour gouverneur. (Bayle.)

l'âme. Il s'exprimait avec énergie; il avait la conception aisée; l'aversion qu'il montra toujours pour le roi de Pologne, son frère, depuis Henri III, a fait dire qu'il avait le jugement sûr; c'était plus la connaissance intime qu'il avait du caractère et des vices de Henri que cette espèce d'envie dont les aînés, sur le trône, peuvent rarement se défendre contre les princes cadets, qui, placés naturellement plus près de la nation, sont par cela même à portée d'acquérir une plus grande popularité.

Si l'on considère Charles IX sous le rapport politique, on trouve en lui un esprit entièrement formé à l'école de l'artificieuse Catherine de Médicis : il était dissimulé, aimait à tromper, et s'applaudissait de voir tomber ses ennemis dans les piéges qu'il leur avait tendus. Lorsque Jeanne d'Albret vint en 1572 à la cour, Charles IX, qui méditait la perte de cette princesse, l'accabla de politesses et d'hommages. « Le soir, en se retirant, il dit à la » reine, sa mère, en riant : Et puis, madame, que » vous semble? joué-je pas bien mon rollet? — » Oui, lui répondit-elle, fort bien; mais ce n'est » rien qui ne continue. — Laissez-moi faire seule- » ment, dit le roi, et vous verrez que je les mettrai

» au filet : je suis comme mon fauconnier, je veille » mes oiseaux. »

Il était impatient et facile à s'emporter : un jour, l'amiral de Coligny lui ayant parlé avec quelque fermeté en faveur des protestans : « Il n'y a pas » long-temps, répondit Charles IX, que vous vous » contentiez d'être soufferts par les catholiques; » maintenant vous demandez à être égaux; bien- » tôt vous voudrez être seuls et nous chasser du » royaume. » Et il le quitta brusquement; et, entrant dans la chambre de sa mère, il lui dit en présence du chancelier : « Le duc d'Albe (1) a rai- » son; des têtes si hautes sont dangereuses dans » un état; l'adresse n'y sert plus de rien, il faut en » venir à la force. »

Plus occupé de ses plaisirs que des affaires de son royaume, il n'aimait pas à être distrait dans ses divertissemens. Villeroi lui ayant présenté plusieurs fois des dépêches à signer dans le moment où il allait jouer à la paume : « Signez pour moi, mon » père, lui dit-il. — Eh bien, mon maître, reprit

(1) On lit dans une note des Mémoires de l'Estoile : « Le projet de se » défaire de l'amiral de Coligny et des principaux chefs des huguenots, » conçu et médité au concile de Trente, en 1563, par le cardinal Charles » de Lorraine, fut confirmé dans l'entrevue de Bayonne, en 1565, entre le » roi Charles IX, la reine-mère et le duc d'Albe. »

» Villeroi, puisque vous me le commandez, je si-
» gnerai. » C'est depuis cette époque que les secrétaires d'état ont signé pour le roi.

Il jouait à la paume quand il apprit le coup d'arquebuse tiré en 1572 à l'amiral de Coligny : « N'aurai-je » jamais de repos ? s'écria-t-il en jetant sa raquette » avec fureur ; verrai-je tous les jours troubles » nouveaux ? » Il alla sur-le-champ visiter le blessé, lui parla avec le plus tendre intérêt ; et quarante-huit heures après, dans la nuit du 24 août 1572, la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois donnait le signal de sa mort et du massacre de ses partisans ! et, le lendemain, le farouche monarque se promenait insolemment dans les rues de sa capitale jonchée de cadavres, et courait avec sa mère contempler à Montfaucon le corps mutilé de l'amiral (1) !

(1) Les deux partis composèrent, selon l'usage du temps, des vers sur la mort de l'amiral, les uns en son honneur, les autres pour insulter à sa mémoire.

Voici une épitaphe qui fut très-goûtée à la cour :

« Ci-gist, mais c'est mal entendu,
» Ce mot pour lui est trop honneste ;
» Ici l'amiral est pendu
» Par les pieds à faute de teste. »

Sa tête avait été coupée, présentée à Catherine, et envoyée au pape, à Rome.

On débita aussi un petit écrit intitulé : *Passio domini nostri Gaspardi Coligny, secundùm Bartholomeum.* Enfin, en 1575, François de Chantelouve, gentilhomme *bourdelois*, fit paraître une tragédie de Gaspard Coligny, qui est une sorte d'apologie de la Saint-Barthélemy,

Charles IX ne survécut pas long-temps à ce barbare triomphe :

Le chagrin vint flétrir la fleur de ses beaux jours :
Une langueur mortelle en abrégea le cours.

Atteint d'une violente maladie de flux de sang, ses souffrances étaient horribles : « Je suis cruellement tourmenté, disoit-il sans cesse à Mazille, » son médecin; ne pourrai-je jamais reposer? » Il » ne vouloit voir que sa nourrice, que Sa Majesté » aimoit beaucoup, encore qu'elle fust huguenote. » Ah! ma nourrice, ma mie, lui disoit-il un jour » d'une voix qu'interrompoient ses sanglots, que » de sang et de meurtres! Ah! que j'ai suivi un » méchant conseil! O mon Dieu, pardonne-les-moi » et me fais miséricorde! Je ne sais où je suis, tant

et où Charles IX, Coligny, le conseil du roi, les furies, le peuple, Mercure, débitent pêle-mêle les vers les plus bizarres.

« UN MESSAIGIER.

» . . . . . Lorsque la blonde aurore
» Chassoit les noirs chevaux de la déesse more,
» Et délaissoit le lit de son mari vieillard ;
» Que la cloche auxerroise éclatoit toutes parts,
» Le roi gaignant devant, il envoya grand force,
» Tandis que tout Paris, ès cantons le renforce
» Qui Pilles, l'amiral, Pardaillan et Pinos,
» Et autres envoya sous les stygiens flos;
» Bien que Dieu ait permis que *Lorges* à la fuite
» Se soit sauvé bien loing sur sa cavale vite. »

On peut voir par le beau récit de la Saint-Barthélemy, dans la Henriade, comme Voltaire a colorié le tableau burlesquement esquissé par le gentilhomme *bourdelois*.

» ils me rendent perpleix et agité. Que deviendrai-
» je? je suis perdu, je le vois bien; » et il versait des larmes en abondance. Le lendemain, 30 mai 1574, il expira au château de Vincennes, dans sa vingt-quatrième année.

« Le lundy 1er juin, le corps du roi, qui, pendant
» l'espace de vingt-quatre heures, avoit demeuré
» mort dans son lit, le visage découvert, où cha-
» cun le pouvoit voir, fut, par les médecins et
» chirurgiens, ouvert, et puis embaumé et mis en
» plomb. » Ces soins n'empêchèrent point de dire que Charles était mort d'un poison versé par Catherine de Médicis : mais on n'a pas besoin de lui prêter des crimes. Toutefois Bassompierre écrit qu'un jour, le jeune roi Louis XIII voulant se mettre à jouer du cor de chasse, il lui dit : « Sire, je ne
» le conseille pas à Votre Majesté, car il nuit au
» poulmon; même j'ai ouy dire que le feu roi Char-
» les IX, à force de jouer du cor, se rompit une
» veine, ce qui lui causa la mort.—Vous vous trom-
» pez, répliqua le roi; le sonner du cor ne le fit pas
» mourir; c'est qu'*il se mit mal avec la reine Ca-
» therine, sa mère*, à Monceaux, et qu'il la quitta
» et s'en vint à Meaux. Mais, si, par la persuasion
» du maréchal de Retz, il ne fût pas revenu à Mon-

» ceaux auprès de la reine, sa mère, il ne fût pas
» mort sitôt. »

« Le jeudi 8, le cœur du feu roi fut porté par le
» duc d'Alençon, son frère, aux Célestins; et, le
» dimanche suivant, le corps fut apporté de Saint-
» Antoine-des-Champs à Notre-Dame, et le lende-
» main, de Notre-Dame à Saint-Denis, où il fut en-
» terré avec la plus grande magnificence. »

La devise de Charles IX était *deux colonnes avec ces mots : « Pietate et justitiâ. »* Elle était digne du vertueux L'Hôpital, qui l'avait composée; mais l'auteur de la Saint-Barthélemy n'en a fait qu'une triste et funeste imposture.

92.

ÉLISABETH D'AUTRICHE,

REINE DE FRANCE.

Élisabeth, fille de l'empereur Maximilien II, née en 1554, épousa Charles IX, roi de France, à Mézières, le 27 novembre 1570. Le mariage fut célébré par le cardinal de Bourbon; les plus grands seigneurs du royaume, entre autres les ducs de Guise, d'Aumale et d'Elbeuf, étaient allés la recevoir à Sédan; on prétend même que le roi s'y était rendu *incognito*. Cette princesse, aussi vertueuse que belle, eut le malheur de paraître à la cour sous un règne tumultueux, et d'être unie à un prince faible, qu'une éducation corruptrice et le désastreux empire de Catherine de Médicis rendirent le bourreau de ses sujets. Elle n'était point dans l'horrible confidence de la Saint-Barthélemy, et l'on raconte qu'en ayant reçu la nouvelle à son réveil : « Hélas! dit-elle, le roi mon mari le sait-

» il? — Oui, madame, lui répondit-on; c'est lui-
» même qui le fait faire. — O mon Dieu! s'écria-
» t-elle, qu'est ceci? » Et elle demanda ses Heures, et se jeta, toute baignée de pleurs, aux pieds de son crucifix, pour implorer de Dieu le pardon de son époux. Elle l'aimait tendrement : c'était un de ses devoirs; et elle les remplissait tous avec exactitude. Pendant la maladie de sang qui conduisit Charles IX au tombeau, elle allait s'asseoir auprès de son lit, « puis, dit Brantôme, on lui voyoit jeter
» des larmes si tendres et si secrètes, que qui n'y
» prenoit pas bien garde n'y eust rien connu :
» essuyant à l'écart ses yeux humides, qu'elle en
» faisoit pitié grande à chacun. » Le roi, qui l'avait toujours aimée, répétait souvent qu'il avait trouvé en elle la plus digne femme de l'Europe; il la recommanda en mourant à Henri IV : elle se montra inconsolable de sa mort. Un jour, une de ses dames croyait adoucir sa peine en lui disant : « Au
» moins, madame, si Dieu, au lieu d'une fille,
» vous eût laissé un fils, vous seriez à cette heure
» reine mère du roi, et votre grandeur d'autant
» plus s'agrandirait et s'affermirait. — Hélas! ré-
» pondit-elle, ne me tenez pas ce fâcheux propos;
» comme si la France n'avait pas assez de malheurs

» sans que je lui en fusse aller produire un pour » achever sa ruine! et moi, misérable, pour l'avoir » conçu, en eusse eu mille malédictions du peuple, » *duquel la voix est celle de Dieu.* »

Les troubles qui agitaient la France, et peut-être aussi l'espèce d'abandon où l'on commençait à la laisser, la déterminèrent à aller passer le reste de ses jours à Vienne, auprès de l'empereur son père. Le roi d'Espagne étant devenu veuf d'Anne d'Autriche, fit demander la main d'Élisabeth, qui refusa ce nouvel hymen. Un jésuite fut chargé de lever les scrupules de la princesse; comme il mettait trop d'opiniâtreté dans sa mission, « *elle le fit* » *châtier de son outrecuidance.* » « Elle aimoit pour- » tant beaucoup, dit Brantôme, les gens de vie » sainte, comme sont ces gens-là : elle étoit très- » dévote. J'ai ouy raconter à aucunes de ses dames » que, quand elle étoit dans le lict, à part et en ca- » chette, ses rideaux très-bien tirés, elle se tenoit » à genoux toute en chemise, et prioit Dieu une » heure ou demie, battant et macérant sa belle » poitrine. »

Elle aimait et cultivait les lettres : ce goût l'avait liée d'une tendre affection avec Marguerite de Navarre. Elle entretint avec elle une correspondance

suivie jusqu'à la fin de ses jours; elle lui envoya même, de Vienne, deux livres qu'elle avait composés, l'un *sur la parole de Dieu*, et l'autre *sur les événemens de son temps*.

Elle mourut à Vienne, à l'âge de trente-cinq ans. L'impératrice dit à cette occasion : « *El mejor de* » *nos ostros es muerto.* » (Ce qu'il y avait de meilleur parmi nous n'est plus!)

93.

MARIE TOUCHET.

(Peint d'après un portrait qui est au Musée Royal.)

Touchet (Marie) naquit en 1549. Le Laboureur prouve que son père était lieutenant particulier au présidial d'Orléans, et non apothicaire, parfumeur ou notaire, comme l'avaient dit plusieurs historiens. Sa mère était Marie Mathy, fille naturelle d'Orable Mathy, médecin du roi. Marie Touchet était fort belle. Charles IX en devint amoureux pendant un des séjours de la cour à Orléans. Il la chérit avec tendresse; Marie l'aima à son tour du fond du cœur. C'était dans les appartemens du château de Madrid qu'ils se plaisaient à isoler leurs amours. On sait que ce prince, qui aimait les poètes de son temps (1), faisait lui-même des vers : en voici qu'il composa pour Marie :

Toucher, *aimer*, c'est ma devise,
De celles-là que plus je prise,

(1) « Bien souvent, quand il faisoit mauvais temps, ou de pluye, ou

Bien qu'un regard d'elle à mon cœur
Darde plus de traits et de flamme
Que de tous l'Achérot vainqueur
N'en feroit onc appointer dans mon âme.

Lorsqu'on traitait du mariage du roi avec Élisabeth d'Autriche, Marie se fit apporter le portrait de cette princesse, et, après l'avoir regardé, elle dit : « L'Allemande ne me fait point de peur. » Charles IX en effet ne cessa point de l'aimer jusqu'à la mort. Dans ses derniers instans, triomphant, par la seule pensée de Marie, de cette indifférence qu'il avait pour tout ce qui était la vie, il la recommanda beaucoup à M. Delatour, maître de la garde-robe, n'osant pas en parler à la reine sa mère. Papyre Masson, dans son abrégé de la vie de Charles IX, dit que le roi, dans les intervalles de sa longue maladie, alla voir une fois sa maîtresse, et qu'on soupçonna que les plaisirs qu'il prit imprudemment avec elle augmentèrent son mal et hâtèrent sa fin.

Marie avait eu deux enfans de Charles IX ; le premier mourut jeune ; le second fut Charles, dit le

» d'un extresme chaud, il envoyoit quérir messieurs les poëtes en son ca-
» binet, et là passoit son temps avec eux..... Entre autres poëtes qu'il ai-
» moit le plus, étoient messieurs de Ronsard, Dorat et Baïf, lesquels il
» vouloit toujours qu'ils composassent quelque chose.... »

(Brantôme.)

Bâtard de Valois, quoique *reconnu* dès sa naissance, grand-prieur de France, puis comte d'Auvergne et de Lauraguais, et après duc d'Angoulême et comte de Ponthieu.

Charles IX mort, Marie Touchet, qui l'avait aimé véritablement, et qui avait eu la prudence de ne se mêler jamais en rien des affaires de l'État, ne se vit point méprisée à la cour ni forcée de s'en éloigner. François de Balzac d'Entragues, gouverneur d'Orléans, aimait depuis long-temps Marie Touchet, mais avec tant de passion qu'on l'appelait par moquerie *d'Entragues-Touchet.* Il l'épousa vers la fin de 1578, quatre ans après la mort de Charles IX. Ce mariage assura à Marie une place honorable à la cour sous Henri III et sous Henri IV; et la sagesse de sa conduite ajouta encore à l'éclat de sa position. « La seule faute que Marie Touchet ait eu » à racheter est sa faiblesse pour Charles IX; sa » vertu ne se démentit point après son union avec » d'Entragues. Chaste épouse et mère tendre, elle » ne négligea en aucun temps les soins que com- » mandaient l'âge et l'instruction des deux filles » nées pendant son mariage, et qui lui causèrent » cependant d'assez vifs chagrins. Toutes deux se » firent connaître, l'aînée, Henriette de Balzac

» d'Entragues, par sa liaison avec Henri IV, et » Marie de Balzac, la plus jeune, par le scandale » de son amour pour Bassompierre (1). »

Pierre de Saint-Romuald raconte un fait qui, s'il est vrai, prouve combien elle fut sévère sur l'honneur de ses filles : il dit « qu'un page de son » mari ayant violé, dans le cabinet d'un jardin, » l'une de ses filles, toute jeune et d'excellente » beauté, par une passion insensée d'amour, Marie » le poignarda sur-le-champ, ôtant la vie à celui » qui avait ôté l'honneur à sa fille. » Ce qu'il y a de certain c'est que, d'après les mémoires de Sully, elle mit le plus d'entraves qu'elle put à l'amour d'Henri IV.

A la mort de ce prince, elle vécut dans la retraite, nourrissant son esprit de lectures saines et austères; Plutarque était son auteur de prédilection. Elle mourut à Paris, le 28 mars 1638, âgée de quatre-vingt-neuf ans. Elle fut enterrée dans l'église des Minimes de la place Royale. Une lame de cuivre, renfermée dans son tombeau, portait son épitaphe.

D'après un portrait de Marie, fait de son temps,

(1) *Amours et Galanteries des rois de France*, par saint Edme.

et qu'avait vu Dreux du Radier, elle avait un visage plus rond qu'ovale, les yeux vifs et bien fendus, le front plus petit que grand, le nez d'une juste proportion, la bouche petite, le bas du visage admirable. Le Laboureur dit que c'était une femme d'un esprit aussi incomparable que sa beauté, et que l'anagramme qu'on fit de son nom, *Marie Touchet*, *je charme tout*, était fort juste.

94.

GASPARD DE COLIGNY.

(Peint sur bois par Gonzales.)

Gaspard de Coligny, deuxième du nom, amiral de France, naquit à Châtillon-sur-Loing, le 16 février 1516.

La bataille de Cérisoles, la bataille de Reinti, la défense de Saint-Quentin, furent ses premiers titres à la gloire. Les intrigues de Catherine de Médicis le forcèrent, après la mort de Henri II, de se mettre avec Condé à la tête du parti des calvinistes contre les Guises. Depuis cette époque sa vie ne fut plus qu'un combat souvent malheureux, toujours glorieux pour lui. Ainsi, vaincu à Dreux, privé de Condé à Jarnac par un assassinat, défait lui-même à Montcontour, il ne se laissa jamais abattre; et telle était la confiance qu'inspirait son caractère, malgré ses revers, que son parti ne désespéra jamais de sa fortune. La cour de Charles IX, qui avait le secret

de cette puissance, demanda à la ruse ce que les armes n'avaient pu obtenir; elle signa en 1571, avec lui, une paix en apparence avantageuse, et l'accueillit avec un empressement mêlé des plus vives caresses..... C'était pour mieux cacher ses horribles projets. Un soir que l'amiral sortait du Louvre un assassin, aposté par les Guises, Maurevert lui tira un coup d'arquebuse du cloître de Saint-Germain l'Auxerrois, où il s'était caché. L'amiral ne se méprit point sur la main qui avait dirigé le coup : « Voilà, s'écria-t-il, le fruit de ma réconciliation » avec le duc de Guise. » Cet attentat n'était que le prélude d'un crime encore plus grand. Charles IX méditait la Saint-Barthélemy : une des premières victimes devait être Coligny. En effet, le 24 août, un domestique de la maison de Guise entre l'épée à la main chez l'amiral, qu'il trouve assis dans un fauteuil : « Jeune homme, lui dit-il, tu devrais res- » pecter mes cheveux blancs; mais fais ce qu'on » t'a ordonné; tu n'abrégeras ma vie que de quel- » ques jours. » Sans pitié, sans respect pour cinquante ans de vertus et de gloire, ce misérable le perce de plusieurs coups, et jette son corps par la fenêtre; on lui coupe la tête, on la porte à Catherine de Médicis, on suspend ses restes à un gibet de

Montfaucon, et la cour va le contempler dans un appareil de triomphe et de fête!

Ainsi périt un héros, un homme de bien : son noble caractère, son courage plus grand que la fortune, les ressources de son génie, l'austérité de ses mœurs, la fermeté de ses principes trop purs pour les temps où il a vécu, ont marqué la place de Coligny dans l'estime des hommes; il ne manqua rien à sa gloire, car sa mort ne fut pas moins courageuse que sa vie.

95.

ANTOINE DE BOURBON,

ROI DE NAVARRE.

C. M.

Antoine de Bourbon, d'abord duc de Vendôme, puis roi de Navarre après la mort du roi Henri, son beau-père; fils aîné de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et de Françoise d'Alençon; né au château de La Fère, en Picardie, le 22 avril 1518; marié à Moulins en Bourbonnais, le 20 octobre 1548, à Jeanne d'Albret, fille de Henri I, roi de Navarre, et de Marguerite de Valois; et père de Henri IV; n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il hérita des biens, des honneurs, des emplois et de tous les bienfaits de la cour, dont son illustre et vertueux père avait joui. Lié avec le dauphin, depuis Henri II, par les mêmes goûts, ils ne s'appelaient que du doux nom de frères.

Quoiqu'un peu trop adonné à ses plaisirs, il

fit vaillamment la guerre : il avait du courage sous les armes, mais sa politique était timide, irrésolue. Il fut déclaré lieutenant-général du royaume pendant la minorité de Charles IX. La lettre que le parlement écrivit à cette occasion, le 12 décembre 1560, portait « qu'il remerciait Dieu d'avoir in-
» spiré au roi la pensée de commettre l'administra-
» tion du royaume à sa mère, avec le conseil du roi
» de Navarre. » Mais Catherine de Médicis, ne voulant point laisser échapper la première autorité, l'envoya chercher, et lui dit : « Je sais que vous
» prétendez au gouvernement : je veux que vous me
» le cédiez tout-à-l'heure par un écrit signé de votre
» main, et que vous vous engagiez à me remettre
» la régence si les états vous la défèrent. » Antoine de Bourbon donna l'écrit. C'est à cette occasion que l'on fit ces vers, trouvés dans les manuscrits de M. le premier président de Mesmes :

« Marc-Antoine, qui pouvoit être
» Le plus grand seigneur et maître
» De son pays, s'oublia tant,
» Qu'il se contenta d'être Antoine,
» Servant lâchement une roine.....
» Le Navarrois en fait autant. »

Le président De Thou rapporte que François de Guise voulut faire assassiner Antoine de Navarre en 1560, et qu'il avait engagé François II à per-

mettre ce crime. Informé du complot, Antoine de Navarre ne laissa pas d'entrer dans le cabinet où l'on devait le massacrer. « S'ils me tuent, dit-il à l'un » de ses gentilshommes, prenez ma chemise toute » sanglante, portez-la à mon fils et à ma femme: » ils liront dans mon sang ce qu'ils doivent faire » pour me venger. » François II n'osa pas se souiller de cet attentat, et le duc de Guise, en sortant de la chambre, s'écria: « Le pauvre roi que nous avons! »

En 1561, il se lia avec le parti des Guises; et depuis cette époque « il se montra le plus animé, » échauffé, colère et prompt à faire pendre les » huguenots, qui l'en haïssoient comme un beau » diable. » Sa croyance religieuse ne fut pourtant jamais bien déterminée; il la réglait sur les circonstances. Jeanne d'Albret, sa femme, lui reprochait souvent cette incertitude. Un jour, entre autres, qu'Antoine de Bourbon lui avouait ingénument qu'il ne savait quelle religion était la meilleure: « C'est pour cela, répondit-elle vivement, que je » vous veux beaucoup de mal; car, puisque vous » doutez aussi bien de l'une que de l'autre, je m'é- » tonne que vous ne preniez pas celle qui est la » plus utile à votre fortune. » Elle entendait la cal-

viniste, dans laquelle le roi de Navarre eût tenu le premier rang. En 1562, il alla mettre le siége devant Rouen, et reçut une blessure, que d'abord on n'avait pas crue dangereuse. Il se fit transporter à son château d'Andelys, où l'on ne songea qu'à lui épargner les alarmes inséparables de son état. Les dames de la cour, dont les charmes ne lui avaient jamais été indifférens, s'assemblaient autour de lui pour le distraire; mais, soit infraction du régime prescrit, soit indiscrétion de plaisirs dans un état si critique, en peu de jours son mal le conduisit au tombeau. « La reine-mère étant venue le voir, » l'exhorta à se faire faire des lectures sacrées. « La » plupart de ceux qui sont autour de moi, répli- » qua-t-il, sont des huguenots. » Cependant il se fit » mettre dans un petit lit bas, près de la cheminée; » il commanda à un nommé Bézières de prendre la » Bible, se fit lire l'histoire de Job, qu'il ouït fort » patiemment, ayant toujours les mains jointes et » les yeux au ciel. « Je sais bien, disoit-il à ceux qui » l'assistoient, que vous direz partout : Le roi de » Navarre s'est reconnu et est mort huguenot. Ne » vous souciez pas qui je suis, mais contentez-vous » que je veux mourir en la confession d'Augsbourg, » et que, si je puis réchapper, je ferai encore prê-

» cher l'Évangile en France. » Ses dernières paroles » furent, en prenant un sien valet de chambre ita- » lien par la barbe : *Servez bien mon fils, et qu'il* » *serve bien le roi;* et ainsi rendit l'esprit le 17 no- » vembre 1562. »

C'était la manie à cette époque de faire des vers sur toutes les circonstances marquantes; la mort du roi de Navarre donna lieu de composer les suivans. Il faut se souvenir que Henri II reçut un coup de lance dans l'œil, que François II mourut d'une fistule à l'oreille, et que c'est à l'épaule qu'Antoine reçut la blessure dont il périt :

« Par l'œil, par l'espaule et l'oreille,
» Dieu a fait en France merveille;
» Par l'oreille, l'espaule et l'œil,
» Dieu a mis trois rois au cercueil;
» Et par l'œil, l'oreille et l'espaule,
» Dieu a tué trois rois en Gaule,
» Antoine, François et Henry,
» Qui de lui n'ont pas eu soucy. »

95bis.

LE MÊME.

(Peint d'après un portrait qui est au Musée Royal.)

96.

JEANNE D'ALBRET,

REINE DE NAVARRE.

C. M.

Jeanne, fille de Henri II d'Albret, roi de Navarre, et de Marguerite de Valois, sœur de François I, naquit en 1528. Mariée, à l'âge de douze ans, à Guillaume duc de Clèves, elle n'habita pas avec son mari; le mariage fut déclaré nul par le pape Paul III, et elle épousa Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, le 20 octobre 1548. On sait qu'en mettant au jour Henri, son fils, depuis notre Henri IV, elle chanta une chanson béarnaise. En 1555, elle succéda avec son mari à Henri d'Albret dans la souveraineté de la Basse-Navarre et du Béarn. En 1562, elle reçut les derniers soupirs d'Antoine de Navarre, mort aux Andelys des suites de la blessure qu'il avait reçue au siége de Rouen, et revint avec son fils dans le Béarn.

En 1564, une conspiration s'était formée, sous l'influence de Philippe II, pour enlever la reine de Navarre et son fils; quelques indices venus d'Espagne par la reine Élisabeth, proche parente de Jeanne d'Albret, et femme de Philippe II, firent échouer le complot. Philippe prétendait avoir, par les bulles du pape, un droit acquis sur la Navarre; il était d'ailleurs jaloux de voir que Jeanne d'Albret gouvernait avec assez de sagesse pour faire avorter les projets de troubles que sa lourde politique cherchait à y faire éclater. Elle avait dans le caractère autant de fermeté qu'Antoine de Navarre avait montré d'irrésolution. C'était surtout à l'occasion des croyances religieuses qu'elle faisait la guerre à son mari. « Cette princesse, dit Brantôme, » qui, dans sa jeunesse, aimoit autant un bal qu'un » sermon, ne se plaisoit pas à cette nouveauté de » religion. » Cependant elle se fit protestante, peut-être parce que son mari se fit catholique, du moins ce fut à la même époque; et elle resta aussi constante à sa nouvelle croyance qu'Antoine parut chancelant dans la sienne. Devenue veuve, elle éleva son fils Henri dans sa nouvelle religion, et maintint dans ses états la paix et la prospérité, jusqu'au moment où Catherine de Médicis, qui

déjà méditait la Saint-Barthélemy, voulant attirer les chefs des huguenots à Paris, lui offrit pour son fils la main de Marguerite de Valois, sœur de Charles IX. Jeanne vint avec Henri à la cour de France; mais le pape se refusait à envoyer les dispenses nécessaires pour le mariage. Comme la reine de Navarre en témoignait ses regrets à Charles IX : « Ma tante, lui répondit ce prince, je vous » honore plus que le pape, et aime plus ma sœur » que je ne le crains; je ne suis pas huguenot, » mais je ne suis pas sot aussi; si monsieur le pape » fait trop la beste, je prendrai moi-même Margot » par la main, et la meneray épouser en plein » prêche. » Le pape accorda les dispenses; mais on prétend que la Saint-Barthélemy en fut le prix; aussi, après le massacre, Charles IX disait en riant « que sa grosse Margot, en se mariant, avait pris » tous ses rebelles huguenots à la pipée. »

Jeanne d'Albret n'assista point aux noces de son fils : arrivée à la cour vers le milieu du mois de mai, elle avait cessé de vivre le 9 juin. On répéta par toute la France qu'elle avait été empoisonnée : le temps de sa mort, les massacres qui la suivirent, les craintes que l'élévation de son caractère pouvait donner à la cour; sa maladie, qui commença

après avoir acheté des gants et des collets parfumés chez un parfumeur nommé René, venu de Florence avec la reine-mère, et qui passait pour un empoisonneur public; enfin les habitudes de Catherine de Médicis, tout semblait favoriser cette opinion; cependant les médecins qui ouvrirent son corps n'y trouvèrent aucune trace de poison; elle avait recommandé qu'on examinât soigneusement son cerveau, parce qu'elle avait été toute sa vie tourmentée de grandes douleurs de tête; on le trouva très-sain : il paraît qu'elle mourut d'un abcès à la poitrine (1).

Jeanne d'Albret avait aimé le faste et les plaisirs; dans un âge encore peu avancé, elle réforma son luxe, et montra beaucoup de simplicité et une grande austérité de mœurs. Elle était fort zélée pour le calvinisme, et sa cour fut toujours un asile assuré pour les réformés. Elle aimait à parler théologie, et cultivait les lettres. Il y a du goût et de la grâce dans ses correspondances, et dans diverses pièces de poésie qu'elle a composées.

(1) *Daubigné*, huguenot zélé, affirme l'empoisonnement; *Jean de Serres*, de la même communion, le rapporte comme un bruit populaire; *Pierre Mathieu*, catholique, s'explique avec le même doute; et *De Thou* en parle avec une extrême réserve.

96bis.

LA MÊME.

(Original du temps.)

96ter.

LA MÊME.

(Peint d'après un portrait qui est au Musée Royal.)

97.

FRANÇOIS DE BOURBON,

COMTE D'ENGHIEN.

(Peint sur bois.)

François de Bourbon, comte d'Enghien, gouverneur de Hainault, de Piémont et de Languedoc, était le troisième fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et de Françoise d'Alençon, veuve de François d'Orléans, onzième du nom, duc de Longueville.

Il naquit au château de La Fère, le 23 septembre 1519.

En 1543, le roi l'envoya prendre le commandement de l'armée de Piémont. L'arrivée de ce prince, qui avait une réputation de bravoure et de générosité, répandit la joie parmi les soldats, et leur donna une excitation nouvelle. Le comte d'Enghien brûlait de livrer combat; il en obtint enfin la permission du roi. Il gagna sur le marquis du Guast,

lieutenant-général de l'empereur, la bataille de Cerizoles, le 14 avril 1544. Deux charges inconsidérées qu'il avait faites, et la lâcheté des habitans du comté de Gruyère, faillirent la lui faire perdre. Blaise de Montluc raconte ainsi, dans ses commentaires, la position critique du comte d'Enghien : « Il estoit au désespoir, maudissant l'heure que ja-
» mais il avoit esté né, voyant la fuite de ses gens
» de pied, et qu'à peine lui restoit-il cent chevaux
» pour soustenir le choc. M. de Pignan (qui estoit
» à lui), me dit que deux fois il se donna de la
» pointe de l'espée dans son gorgerin (1), se vou-
» lant offenser soi-mesme, et me dit au retour
» qu'il s'estoit veu en tel estat lors, qu'il eût voulu
» qu'on lui eust donné de l'espée dans la gorge. »

Cette victoire jeta l'effroi dans les villes ennemies, et beaucoup se rendirent à François de Bourbon, entre autres Carignan.

Ce jeune et malheureux prince termina à vingt-six ans, par un accident funeste, une vie dont les brillans commencemens annonçaient un bel avenir. Il mourut au château de la Roche-Guyon, le 23 février 1545, de la chute d'un coffre que quelques seigneurs qui jouaient lui firent tomber sur la tête.

(1) Montaigne cite cette anecdote dans ses Essais.

Son corps fut enterré dans l'église de Saint-Georges de Vendôme. Le roi et la cour montrèrent un grand regret de sa perte.

François de Bourbon avait de nobles qualités. Blaise de Montluc, que nous avons déjà cité, dit qu'*il promettoit beaucoup de luy pour estre doué d'infinies bonnes parties, estant doux, humain, vaillant, sage et libéral.*

Ferrand de Bez, poète du temps, qui a laissé un abrégé de l'histoire de France dont plusieurs vieux auteurs font mention, imprima en 1548, à Paris, parmi plusieurs autres pièces de vers, une *déploration en forme d'églogue*, puis un rondeau sur le trépas de François de Bourbon, comte d'Enghien.

98.

LOUIS DE BOURBON,

PRINCE DE CONDÉ.

C. M.

Louis de Bourbon I, prince de Condé, marquis de Conti, comte de Soissons, d'Anisy, de Valery, etc.; septième fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et de Françoise d'Alençon; né à Vendôme, le 7 mai 1530; marié, le 22 juin 1551, à Éléonore de Roye, fille aînée et héritière de Charles, sire de Roye et de Muret, et de Madeleine de Mailly, dame de Conti; et en secondes noces à la sœur du duc de Longueville; combattit vaillamment aux siéges de Calais et de Thionville, à la défense de Metz, au combat d'Antibes et à la bataille de Saint-Quentin. Ennemi des Guises, il tenta de les renverser; il était en secret l'âme de la conspiration d'Amboise; aussi les princes lorrains cherchèrent dès ce moment à le perdre. En 1560, le roi

François II le manda avec le roi de Navarre pour assister aux états d'Orléans. Là, sous prétexte d'une nouvelle conspiration, il est condamné à perdre la tête; mais, François II étant mort sur ces entrefaites, l'arrêt ne fut point exécuté. Charles IX lui rendit la liberté dans les premiers jours de son règne, après qu'il eut été déclaré absous par arrêt de la Cour de Paris, tenue en parlement le 18 décembre 1560. Il reparut à la cour au mois de juillet 1561; le roi voulut qu'il se réconciliât avec les Guises : « Racontez, dit le jeune Charles au duc » François de Guise, comment les choses se sont » passées à Orléans. » Le duc le fit en rejetant sur le défunt roi l'emprisonnement du prince. « Qui- » conque m'a fait cet affront, dit Condé en se tour- » nant vers le duc, je le tiens pour un méchant » homme et un scélérat. — Et moi aussi, reprit le » duc, mais cela ne me regarde pas. » Ils s'embrassèrent, soupèrent ensemble, se jurèrent amitié, et..... ne se pardonnèrent pas. Le peuple de Paris, attaché à l'ancienne religion, préférait le duc de Guise au prince de Condé; celui-ci, ne se trouvant pas assez fort pour lutter seul contre son rival, écrivit à d'Andelot et à l'amiral de marcher vers lui en toute diligence : « Que César n'avait pas seu-

» lement passé le Rubicon, mais déjà avait saisi » Rome, et que ses étendards avaient commencé » à s'ébranler par les campagnes. » Mais les triumvirs ne perdent pas de temps; ils enlèvent le roi à Melun et le ramènent à Paris : à cette nouvelle, Condé s'écrie : « C'en est fait, nous sommes plon- » gés si avant qu'il faut boire ou se noyer; » et sur-le-champ il vole à Orléans, où il est élu chef des réformés, le 11 avril 1562. Après maintes conférences, où les deux partis ne cherchèrent qu'à se tromper, Condé, qui avait reçu un secours d'Élisabeth, reine d'Angleterre, et un renfort de reîtres, marche droit sur Paris. La reine-mère essaya d'abord de le vaincre par ses armes ordinaires, les fausses caresses et les promesses artificieuses. Elle attendait un corps d'Espagnols (1); dès qu'ils parurent, Condé crut prudent de replier bagage, et prit la route de Normandie. Atteint à Dreux par l'armée royale, le 19 décembre 1562, il perd la bataille et est fait prisonnier. Le soir, le prince de Condé et le duc de Guise, son vainqueur dans cette journée, couchèrent dans le même lit; et, le lende-

(1) « Les étrangers, dit Lanoue, ouvraient les yeux et frétillaient pour » entrer en France. » De tout temps ce beau pays ne leur a fait que trop envie.

main, le prince de Condé raconta qu'il n'avait pu fermer l'œil, tandis que le duc de Guise avait dormi à côté de lui aussi profondément que s'ils avaient été les meilleurs amis du monde. En 1567, il perdit la bataille de Saint-Denis contre les catholiques. En 1568, menacé d'être enlevé de son château de Noyers, en Bourgogne, par ordre de la reine-mère, il se sauva à la Rochelle. La guerre recommence; les affaires du prince Condé sont de jour en jour plus florissantes. « Il devint en telle gloire, dit » Brantôme, qu'il fit battre monnoie d'argent avec » cette inscription : *Louis XIII, roi de France* (1). » En 1569, la bataille de Jarnac vint mettre fin à sa puissance et à sa vie. Au moment que, pressé par les escadrons du duc d'Anjou, il mettait son casque pour charger l'ennemi, le cheval du duc de Larochefoucault, son beau-frère, lui cassa la jambe d'un coup de pied. Condé n'en fondit pas moins, tête baissée, sur l'ennemi. Renversé de son cheval, il combattit encore long-temps un genou en terre. « Jà Dieu ne plaise, s'écria-t-il, qu'on die jamais » que Bourbon ait fuy devant ses ennemis. » Il fut pris par Dargence, gentilhomme auquel il avait sauvé la vie, et qui essaya de lui rendre le même

(1) Voltaire dit que ce ne fut qu'un artifice de cour pour le perdre.

service; mais le prince voyant arriver les compagnies du duc d'Anjou : « Tu ne me sauveras pas, » dit-il à Dargence, je suis mort. » Et en effet Montesquiou, capitaine des gardes du duc, tua de sang-froid « ce prince, qui s'étoit couvert la face de son » manteau, comme fit autrefois Jules César quand » il fut tué. » On dit que le duc d'Anjou, enivré de ce barbare triomphe, fit charger son ennemi mort sur le dos d'une ânesse, pour le transporter; ce qui donna lieu à cette épitaphe comique :

« L'an mil cinq cent soixante-neuf,
» Entre Jarnac et Châteauneuf,
» Fut porté mort sur une ânesse
» Le grand ennemi de la messe. »

Ce prince, lorsqu'il mourut, n'était âgé que de trente-neuf ans; il était aimable, spirituel, galant dans le commerce de la vie, autant qu'audacieux en politique et intrépide dans les combats. Jamais général ne fut plus aimé de ses soldats; on en vit à Pont-à-Mousson un exemple unique. Il manquait d'argent pour les troupes, et surtout pour les reîtres, qui étaient venus à son secours et qui menaçaient de l'abandonner. Il osa proposer à son armée, qu'il ne payait point, de payer elle-même l'armée auxiliaire; et, ce qui ne pouvait jamais ar-

river que dans une guerre de religion et sous un général tel que lui, toute son armée se cotisa.

Son courage ni sa gaîté ne l'abandonnèrent pas dans sa prison, à Orléans, lorsqu'il fut condamné à mort. Il écrivit à sa femme des lettres pleines de consolations, ne plia point dans sa disgrâce; et, lorsqu'on le sollicitait de faire quelques concessions : « Il n'y a, répondait-il, meilleur moyen » d'appointement qu'avec la pointe de la lance. »

Quoiqu'un peu bossu et petit, il était plein d'agrémens, et très-aimé des femmes (1). On fit sur lui ce vaudeville :

« Ce petit homme tant joli,
» Qui toujours cause et toujours rit,
» Et toujours fête sa mignone,
» Dieu gard' de mal ce petit homme. »

(1) On dit que la maréchale de Saint-André se ruina pour lui, et lui donna, entre autres présens, la terre de Valery, qui depuis est devenue la sépulture des princes de la maison de Condé.

99.

MARGUERITE DE BOURBON,

DUCHESSE DE NEVERS.

C. M.

Marguerite de Bourbon, duchesse de Nevers, deuxième fille de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et de Françoise d'Alençon, veuve de François d'Orléans, premier du nom, duc de Longueville, et fille aînée de René, duc d'Alençon et de Marguerite de Lorraine.

Née à Nogent, le 26 octobre 1516; mariée par dispense du pape, comme parente au troisième degré, par traité passé au château du Louvre, le dimanche 19 janvier 1538, à François de Clèves, premier du nom, duc de Nevers, pair de France, comte d'Auxerre, d'Eu, fils unique de Charles de Clèves, comte de Nevers, d'Auxerre, d'Eu, et de Marie d'Albret, dame d'Orval.

Morte au château de la Chapelle d'Augelon en

Berry, le 20 octobre 1589; elle fut enterrée dans l'église cathédrale de Nevers.

Noble et jolie, elle avait été placée, en 1533, au nombre des demoiselles qui furent attachées à la cour de François I, sous le nom de filles d'honneur.

100.

SIXTE-QUINT.

En l'année 1521, dans un petit village de la Marche d'Ancône appelé les Grottes, naquit d'un pauvre vigneron et d'une servante de ferme un enfant qui prit de son père le nom de Peretti, auquel on ajouta celui de Félix.

Dès l'âge de six ans, le fils du vigneron, trouvant à peine sa subsistance sous le toit paternel, fut réduit à entrer chez un laboureur, dont il gardait les troupeaux moyennant la nourriture et le gîte. Un jour qu'il s'acquittait de cet emploi aux environs d'Ascoli, il vit venir vers lui un cordelier qui s'était égaré et demandait le chemin de cette petite ville. L'enfant se montra empressé; soit que l'habit religieux, si puissant sur l'imagination de tous les paysans italiens, exerçât sur celle du jeune Peretti une influence particulière, il oublia son troupeau, et voulut accompagner lui-même le cordelier jusque

dans la ville. Durant la route, il semblait n'avoir jamais marché avec tant de plaisir, et avait à cœur de ne pas rester en arrière de son compagnon; il courait quand il ne pouvait faire des pas d'homme; enfin on eût dit qu'il suivait sa fortune.

Il ne fut pas long à se révéler au bon cordelier, et à obtenir la faveur d'entrer au couvent des frères mineurs d'Ascoli pour y apprendre les premiers élémens des sciences. Il prit donc la robe de saint François à douze ans, et à vingt-huit il était docteur en théologie au couvent de Fermo, prêchait et soutenait devant les doyens du clergé les thèses les plus ardues, et tous ceux qu'il n'entraînait point par son éloquence, il les confondait par la force et la subtilité de sa controverse. Les degrés de la hiérarchie ecclésiastique, d'ordinaire si longs à monter, il les franchissait jour par jour; aussi fallait-il que les deux clergés, séculier et irrégulier, se réunissent pour accumuler sur lui toutes leurs charges, tous leurs honneurs. On le nommait consulteur du collége de l'Inquisition, vicaire-général de l'ordre des Cordeliers, puis évêque de Sainte-Agathe, puis cardinal du nom de Saint-Jérôme de Montalte, et tout d'un coup ce fut Sixte V.

Jamais élection ne donna lieu à tant d'intrigues

que la sienne, jamais ambitieux ne joua son rôle avec autant d'habileté et de persévérance, et ne se démasqua avec plus d'audace lorsque la comédie fut jouée. Quatre ans avant la mort de Grégoire XIII, le cardinal de Montalte, vieilli par les austérités plus encore que par l'âge, appuyait son corps tout courbé sur un bâton, il toussait beaucoup, parlait peu, encore n'était-ce que pour se plaindre de son asthme ou de sa goutte, et ce fut sur les bras des cardinaux Saint-Sixte et Alexandrin qu'il arriva au conclave. Quoiqu'il se fût assuré, par toutes les manœuvres possibles, les chances de l'élection, et que trente-neuf cardinaux sur quarante-deux lui eussent, à l'exemple de ses deux protecteurs, donné le baiser d'adoration, le scrutin devait confirmer ce premier acte de reconnaissance ordinairement décisif; mais le nouveau pape n'attendit pas la fin de cette formalité, qui ne pouvait lui être contraire : il se leva, à la grande surprise de l'assemblée, il jeta son bâton à ses pieds, se redressa comme un homme de trente ans, et de sa poitrine, que tout à l'heure un mot, un soupir paraissait briser, sortit une voix d'airain qui imposa silence au doyen des cardinaux dont les observations mettaient en doute la validité de l'élection. Un instant après, Sixte-Quint enton-

nait un *Te Deum* triomphal sous les voûtes du Vatican.

Lorsque le nouveau pape, après son intronisation à Saint-Jean-de-Latran, traversa les rues de Rome, il donnait sa bénédiction d'un bras si dégagé que le peuple ne pouvait concevoir que ce fût là le cardinal de Montalte, perclus de tous ses membres. On sait la réponse de Sixte-Quint à un cardinal qui lui exprimait son étonnement sur une métamorphose aussi subite : « Quand je cherchais les clefs » du paradis, je me courbais et baissais la tête pour » les mieux trouver; mais, depuis qu'elles sont entre » mes mains, je ne regarde que le ciel, n'ayant » plus besoin des choses de la terre. »

A peine investi du saint-siége, Sixte-Quint partagea ses premiers soins entre le spirituel et le temporel, et, en même temps qu'il publiait un jubilé et instituait des prières publiques avec de grandes indulgences à l'occasion de son couronnement, il rendait des édits empreints d'une sévérité *draconienne* contre les voleurs, les meurtriers et les adultères. Il purgeait toutes les terres de l'Église et l'État romain des bandits qui les infestaient; et, dans le but d'arrêter la licence et la corruption que la mollesse et l'incurie de ses prédécesseurs avaient accrues

de jour en jour, il plaçait sa sévérité impitoyable devant tous les désordres et devant tous les crimes de la Sodome romaine. On peut juger, par l'acharnement qu'il mettait à poursuivre les moindres délits, s'il devait épargner les grands. Il fit étrangler quatre hommes qu'on avait surpris avec des pistolets dont le port était interdit, et plusieurs personnes, qui avaient abusé un peu trop des licences du carnaval, furent pendues sans rémission.

Une ambition aussi active, aussi démesurée que celle de Sixte-Quint, ne devait pas se reposer sur le siége apostolique. Elle devait s'agiter encore, regarder autour d'elle du Nord au Midi, de l'Orient à l'Occident, pour voir si, dans ce grand conflit des nations et des rois, il pourrait lui revenir quelque chose après la bataille. Sixte-Quint était homme à rendre à l'Église toute l'influence morale et matérielle qu'elle avait avant la réforme; il était homme à retremper les foudres du Vatican de manière à ce qu'elles ne fussent pas éteintes sur le front des rois; mais les hommes ne peuvent qu'avec les siècles. Sixte-Quint eut lieu de reconnaître que l'excommunication n'était plus une arme, lorsqu'il l'employa contre Henri de Navarre, Condé, tous les protestans de France et Henri III, qui faisait cause

commune avec eux. La même année (1588), il employa des moyens plus efficaces pour faire rentrer le troupeau d'Angleterre dans le bercail romain; et il contribua pour un million d'or à l'armement de la fameuse flotte que Philippe II d'Espagne envoyait contre Élisabeth, et qui fut brûlée par l'amiral Drake ou submergée par la tempête.

Sixte-Quint fut plutôt roi que pontife en face des souverains de l'Europe; il l'avouait lui-même, et disait en parlant de Henri III : « Il n'est rien que » ce prince n'ait fait pour être moine, et moi pour » ne l'être pas. » En effet, le pontife prenait part aux intrigues des cabinets; partout où son autorité de chef de l'Église n'avait plus cours, il intervenait comme homme politique. Au sein des pays dévorés par la guerre civile et religieuse, ses sujets valaient des armées, et lui-même il savait attirer en sa puissance les petits états voisins du saint-siége. En même temps qu'il convoitait Naples, et recevait avec une hauteur dédaigneuse l'hommage de la haquenée et des 7,000 ducats que lui présentait l'ambassadeur de Philippe II, il faisait convoquer en Suisse une assemblée des cantons catholiques, dont les membres juraient sur l'Évangile de se vouer, âme, corps et biens, au saint-siége. En re-

vanche, on bâtissait chez eux des couvens qui étaient comme les postes avancés de l'Église.

Peu de papes et de monarques travaillèrent autant que Sixte-Quint. Il n'était pas une branche de l'administration intérieure qu'il ne modifiât ou ne renouvelât souvent tout entière. Les bulles, les décrets, les traités sortaient en foule du Vatican. En mémoire de l'ordre religieux où il avait obtenu ses premiers grades, il institua l'archiconfrérie des cordeliers, et accorda des indulgences à ceux qui prendraient le cordon de Saint-François; puis il fixa le nombre des cardinaux à soixante-dix, divisa Rome en quatorze quartiers, à chacun desquels il donna un gouverneur ou capitaine. En 1586, il fit plusieurs réformes dans la législation, érigea plusieurs villes de la marche d'Ancône en évêchés, et rendit mille bulles contre l'astrologie judiciaire qui, de Rome, s'était répandue par toute l'Europe. Plusieurs personnes d'un haut rang, convaincues de s'être livrées à la pratique de cette science folle, furent envoyées aux galères. Le pape ne se souvint pas alors de la bohémienne qui lui avait prédit son élévation future, lorsqu'il n'était que le petit pâtre.

Tous ces soins de détail et d'ensemble dans les

affaires de l'administration et de la politique, pour lesquels l'existence d'un autre homme n'eût pas suffi, laissaient encore à Sixte-Quint assez de temps pour établir ses plus grands titres à l'admiration de la postérité. Il n'eut pas que l'ambition de la fortune, il eut aussi celle de la gloire, et il rendit un culte magnifique aux lettres et aux arts, comme aux médiateurs les plus puissans qui dussent exister entre lui et les siècles. Dans ce temps de troubles et de désastres, Sixte-Quint voulut ressusciter à lui seul le siècle de Léon X, et il l'aurait fait, si Raphaël et Michel-Ange ne lui eussent manqué. Il voulut que la Rome du Christ héritât d'un obélisque qu'Auguste avait apporté d'Égypte à grands frais, et qui, entièrement masqué par des accidens de terrain et des pans de mur, était perdu pour l'art. Il le fit enlever de l'endroit où il était enfoncé pour le placer dans la grande cour de Saint-Pierre. Cette opération, devant laquelle Jules II et Paul III avaient reculé, et qu'on jugeait inexécutable, n'effraya pas Sixte-Quint. Les difficultés étaient des provocations à son génie. Il eut besoin, dans cette circonstance, de toute la puissance de son inflexible volonté : hommes, chevaux, machines, rien ne fut épargné pour le transport de cette masse

énorme qui n'avait pas moins de cent pieds de haut. Après quatre mois d'un travail prodigieux, quatre mois de transes et de dangers pour tous ceux qui étaient engagés dans cette entreprise, soit comme artistes, soit comme ouvriers, l'obélisque fut enfin posé sur son piédestal. On rapporte que l'architecte chargé de cette opération en répondait sur sa tête.

Ce monument, dédié autrefois à Auguste et à Tibère, fut surmonté d'une grande croix de bronze doré. Ce fut le symbole triomphal de la foi chrétienne planté sur les ruines du paganisme.

Voici l'une de ses inscriptions :

SIXTUS V PONT. MAX.
URBI
OBELISCUM VATICANUM
AB IMPURA SUPERSTITIONE EXPIATUM
JUSTIUS ET FELICIUS CONSECRAVIT
ANNO. M. D. LXXXVI
PONT. II.

Sixte-Quint fit encore déterrer, du grand cirque et du mausolée d'Auguste, trois autres obélisques de moyenne grandeur qui furent placés en face diverses églises.

Ce n'était pas assez pour lui de rendre au jour

des merveilles, il voulut en faire aussi; mais il consacra ses travaux autant à l'utilité publique qu'à la grandeur du saint-siége, et il joignit à la magnificence d'un césar la prévoyance d'un édile. Il fit monter les eaux d'une fontaine sur le mont Quirinus, au moyen d'un superbe aquéduc qui porta le nom de Félix. Il songea aussi aux pauvres et aux souffrans, comme l'atteste le vaste hôpital bâti sur les bords du Tibre pour contenir deux mille hommes hors d'état de gagner leur vie, et à l'entretien desquels il affecta une rente de 25,000 ducats par an.

Si François I mérita le nom de Père des lettres pour son collége de France, Sixte-Quint n'a pas moins de droits que lui à la reconnaissance des savans. La bibliothèque qu'il fit construire au Vatican est un des chefs-d'œuvre que les artistes admirent, et un des plus riches arsenaux de civilisation que le monde possède. La religion, la science, l'art se donnaient la main dans cet admirable Panthéon de l'intelligence humaine. La peinture y avait représenté les seize grands conciles de l'Église, et à côté des saints et des docteurs de l'Église figuraient les savans illustres et les premiers inventeurs de caractères.

Il était bien juste qu'après avoir doté Rome de tant de monumens Sixte-Quint s'en attribuât quelques-uns. Pour éterniser son berceau et sa tombe, il jetait les fondemens d'une ville autour du château de Montalte, et il érigeait, dans l'église de Sainte-Marie-Mineure, une chapelle et un mausolée qui devaient recevoir ses dépouilles pour sa mort, son nom pour l'avenir.

Parlerons-nous maintenant des statues dont il décora la ville, des ponts qu'il fit jeter sur le Tibre, des hôtels qu'il construisit pour ses gardes suisses? nous n'épuiserions pas facilement la liste de ses travaux, et Rome est toute pleine du nom de Sixte-Quint.

« Mais enfin après toutes ces choses, dit le vieil » historien, Sixte fut attaqué d'une fièvre qui ne » tarda pas à l'emporter. Il ressentait depuis long- » temps d'affreuses douleurs de tête, qu'il attri- » buait à ses veilles multipliées; mais il n'y pre- » nait pas garde. Quand il vit se déclarer enfin les » symptômes d'un mal plus alarmant, il comprit » que son heure n'était pas loin; cependant il ne » changea rien à ses habitudes de travail. « Un » prince doit mourir debout, » répondit-il à ceux » qui lui prescrivaient le repos ou le lit. Le 25 août

1590, Sixte-Quint mourut, après cinq ans de pontificat ou plutôt de règne.

On pense généralement qu'il fut empoisonné, et le rapport des médecins, qui firent l'ouverture de son crâne, est le premier fondement de cette croyance. Sixte-Quint lui-même avait dit, quelques heures avant sa mort : « Je crois que les Espagnols » sont si las de me voir pape qu'ils tâchent d'abré- » ger mes jours et mon pontificat. »

Peu de personnages historiques ont été aussi diversement jugés que Sixte-Quint. On a parlé tour à tour de son avarice, de sa cruauté, de sa magnificence et de son ambition. Les uns en ont fait un homme de génie, les autres un intrigant heureux. Les hommes ordinaires seuls peuvent être jugés en détail, parce que leurs actions, médiocrement bonnes ou mauvaises, ne coïncident pas les unes avec les autres pour tendre à un grand résultat; mais les hommes de la trempe de Sixte-Quint, qui agissent sous l'influence d'une vocation puissante, qui vont de toute l'opiniâtreté de leur génie vers un grand but, demandent à être appréciés d'après l'ensemble de leurs actes.

Sixte-Quint fut àvare, disent les historiens; mais ce fut, il faut l'avouer, un avare magnifique : il n'en-

tassait pas sordidement ses millions dans son trésor, il les changea en airain, en marbre ou en pierre, à la gloire et au profit du peuple romain. Il dépensait 37,965 écus d'or pour élever un obélisque, en consacrait 200,000, à diminuer le prix des vivres de Rome. Il rentait des hôpitaux, des couvens, et versait des sommes annuelles pour le rachat des esclaves chrétiens d'entre les mains des Turcs. Ce n'était là que de menus frais; qu'on juge du reste. Il faut dire aussi que, pour faire face à tant de dépenses, il fut obligé de vendre des offices comme Léon X avait vendu des indulgences, et de recourir à d'autres moyens entachés de vénalité ou d'exaction.

Venu dans un temps où la corruption était à son comble, où Rome n'était plus qu'un cloaque de vices, Sixte-Quint porta la justice jusqu'à la cruauté. Il enveloppa dans le même cercle les erreurs et les crimes, et il les frappa des mêmes coups, de sorte que le glaive du juge immolait ceux que la main du pasteur pouvait encore ramener. Pour l'évêque, pour le souverain de Rome, la clémence était à la fois une obligation et une prérogative : Sixte-Quint y fut étranger, et les rois de ce temps, qui vivaient dans les batailles, usaient plus de leur

droit de faire grâce que le vicaire du Dieu de paix.

Sixte-Quint appartient à cette souche de prêtres qui commence à Ximenès et finit à Richelieu. Il eut beaucoup de tête, peu d'entrailles. Son âme ne connaissait d'autres passions que celles de la gloire et du despotisme, et son âpre génie, qui ne pouvait répandre sur le monde la douce influence des vertus évangéliques, voulait lui imposer la discipline et l'autorité du cloître. Autant qu'il le pouvait, Sixte-Quint fit de la tiare une couronne; car le saint-siége n'était plus à cette époque déjà l'axe moral sur lequel le monde chrétien tournait, mais seulement la plus haute place où s'élevaient les ambitions temporelles du clergé ; aussi le rôle de Sixte-Quint eut-il moins d'action sur les destinées sociales, que celui des deux cardinaux ministres dont le génie reçut pour mission de conduire les peuples à l'avenir, au lieu de rattacher à un passé plein de grandeur les restes d'une puissance qui s'affaiblissait chaque jour devant l'incrédulité des peuples.

Sixte fut tour à tour l'objet de l'enthousiasme ou de la haine des Romains; le peuple lui avait élevé une statue au commencement de son pontificat, parce qu'il avait diminué les impôts; le peuple la brisa après sa mort !

101.

ÉLISABETH,

REINE D'ANGLETERRE.

(Peint d'après un portrait qui est au Musée Royal.)

Élisabeth, fille de Henri VIII et d'Anne de Boulen, née le 7 septembre 1533, morte le 24 mars 1603.

Après la mort de Marie, 1558, le parlement s'assembla pour délibérer sur le droit des personnes qui pouvaient être appelées à régner. Élisabeth, qu'Henri VIII avait placée dans son testament après Marie, fut reconnue sans obstacle et proclamée reine. Quoique élevée dans les dogmes de l'église réformée, elle ne pouvait se défendre d'un certain entraînement vers le cérémonial romain; elle se fit sacrer à Westminster, et reçut la couronne des mains d'un évêque catholique.

Elle s'appliqua, dès son avénement, à cicatriser toutes les plaies que le fanatisme religieux avait

faites en Angleterre durant les années précédentes; et tous les prisonniers, sans distinction de croyance ni de parti, furent rendus à la liberté. A propos de cette amnistie, le chancelier Bacon disait à Élisabeth : « Votre grâce royale ne s'arrêtera-t-elle » pas aussi sur quatre prisonniers qui, depuis le » règne de Marie, sont bien étroitement détenus? » — « Qui sont-ils ? » demanda la reine. — « Ma- » dame, répliqua Bacon, ils s'appellent l'un Ma- » thieu, l'autre Marc, le troisième Luc et le der- » nier Jean. Votre peuple attend avec impatience » que vous leur donniez la liberté. » — « J'ai tou- » jours eu ces prisonniers présens à la mémoire, » répondit Élisabeth, mais je veux d'abord les » consulter sur ce que je dois faire en leur faveur. »

La reine d'Angleterre ne voulut pas se souvenir des outrages dont on avait abreuvé la princesse Élisabeth; non-seulement ses anciens persécuteurs trouvèrent grâce près d'elle, mais ils furent encore maintenus dans leurs dignités : sir Bennefield, à la garde duquel elle avait été commise pendant sa captivité, et qui avait rempli les fonctions de son ministère avec une rigueur impitoyable, s'étant présenté devant Élisabeth le jour de son couronnement, cette princesse lui donna sa main à baiser;

puis, avec un sourire de gaîté, elle dit en se tournant vers les autres gentilshommes : « Voilà mon » concierge. » Ce fut toute sa vengeance.

Malgré la réserve excessive qu'elle apporta dans les questions religieuses, elle n'en fut pas moins en butte aux anathèmes de la cour de Rome. Le pape Paul IV, mal éclairé sur les intérêts de son église, consulta moins la raison et la politique que ses vieilles rancunes contre la réforme d'Angleterre, et, au lieu de suivre la modération d'Élisabeth, et de mettre à profit la tendance bien connue de cette princesse vers les rites catholiques, il aima mieux maintenir les bulles de Clément VII et de Paul III, qui déclaraient illégitime et déchue de ses droits à la couronne la nouvelle reine d'Angleterre. Pour comprendre cet acte de passion, il faut se rappeler qu'Élisabeth était le fruit de ce détestable amour qui avait amené l'hérésie de Henri VIII. Ces mesures violentes eurent le résultat qu'on devait en attendre; elles légalisèrent en quelque sorte l'émancipation de l'Angleterre, et Élisabeth se jeta sans hésiter dans le sein de la réforme. Elle rappela son ambassadeur et fit assembler le parlement à Westminster. Là s'ouvrit un colloque entre les catholiques et les protestans, et après un mois de disputes

et de controverses, où les dogmes religieux et les intérêts politiques furent vivement combattus par les deux partis, le parlement se déclara contre le culte catholique, et annula tous les édits de la reine Marie, en même temps qu'il remettait en vigueur ceux d'Édouard VI. Cependant Élisabeth, au lieu d'accepter du parlement le titre de chef de l'Église que Henri VIII avait porté, se fit nommer souveraine gouvernante dans l'étendue de ses états, en toutes sortes de causes séculières et ecclésiastiques.

Héritier des haines apostoliques de son prédécesseur, Pie V excommunia Élisabeth et délia tous ses sujets de leur serment de fidélité. Sixte-Quint ne se contenta pas de confirmer les bulles de ses devanciers, il souffla la sédition parmi la noblesse catholique de l'Angleterre; il demanda au roi d'Espagne s'il avait abandonné son trône d'Angleterre à la bâtardise et à l'hérésie; puis il contribua de ses exhortations, de ses trésors à l'armement de la flotte *invincible*. Élisabeth, excitée par toutes ces tentatives, ayant à se défendre d'une main contre la révolte intérieure, de l'autre contre la guerre étrangère, sentit bouillonner dans son cœur le sang de Henri VIII. On n'avait répondu à sa mansuétude et à sa modération, que par la haine et la

violence; elle montra que ce n'était point par faiblesse qu'elle reculait devant les moyens extrêmes, et que ses mains pouvaient frapper aussi bien avec l'épée qu'avec le sceptre. Elle fit face à tous ses ennemis : aux bulles d'excommunication des pontifes, elle répondit par des ordonnances qui abolissaient la religion catholique en Angleterre; à la révolte qui grondait sourdement au fond des provinces, elle montra les prisons déjà ouvertes, les échafauds déjà dressés. On confisqua les biens de ceux qui s'expatriaient plutôt que de renier leur foi. On déclara criminels de lèse-majesté les prêtres convaincus d'avoir des intelligences avec la cour de Rome. En même temps que, par ces mesures rigoureuses, Élisabeth s'assurait le calme à l'intérieur, elle se préparait au dehors des auxiliaires contre ses redoutables ennemis. Elle alimentait d'hommes et d'argent les révoltés des Pays-Bas et les protestans de la France.

Philippe II, quoique repoussé par Élisabeth, n'avait pas renoncé à la succession de la reine Marie; ses intérêts politiques, ses idées religieuses, son ambition l'excitaient contre l'Angleterre. Il résolut donc une expédition maritime qui devait enlever un refuge à l'hérésie, et ajouter un nouveau

fleuron à la couronne d'Espagne. On sait comment la flotte *invincible* sortit des ports de l'Espagne, on sait comment elle y rentra après avoir rencontré la tempête. Tandis que ses derniers débris devenaient la proie de l'amiral Drake, Élisabeth, ignorant encore les désastres de l'expédition ennemie, et le triomphe du pavillon anglais, appelait la nation aux armes; elle paraissait à cheval au camp de Tewkesburg; là elle parcourait tous les rangs de ses soldats, qu'elle exhortait avec une fermeté d'âme bien faite pour les électriser. « Enfans, leur » disait-elle, je vous conduirai moi-même à l'en- » nemi. Je n'ai que le faible bras d'une femme; » mais j'ai l'âme d'un roi, et, qui plus est, d'un roi » d'Angleterre. Je périrai dans le combat plutôt que » de survivre à la ruine et à l'esclavage de mon » peuple! »

Désormais la cause de la nation et celle de la reine étaient inséparables, l'héroïsme d'Élisabeth avait excité dans toute l'Angleterre un enthousiasme difficile à décrire. A Londres, on frappa en son honneur une médaille qui portait pour légende : « *Dux fœmina facta;* » et le peuple, ne trouvant pas, dans les cérémonies nationales, des hommages qui fussent au niveau de son admira-

tion, voulut décerner à sa reine les honneurs de l'ovation romaine.

Instruite par le danger qu'elle venait de courir, Élisabeth comprit que le salut et la grandeur de l'Angleterre étaient dans une marine imposante, et, consultant aussi bien en cela les intérêts que les dispositions de son peuple, elle mit tous ses soins à l'organisation d'une force navale qui devint bientôt la première du globe. Seule, dans l'espace de quelques années, Élisabeth donna plus d'extension au commerce national que tous les rois ses prédécesseurs ne l'avaient fait pendant une longue suite de siècles. Tandis que ses amiraux Howard, Hawkins et Forbisher rendaient le pavillon anglais redoutable à toutes les nations, d'autres navigateurs, entraînés par le génie des découvertes, suivaient la route précédemment tracée par les Portugais et les Espagnols. Ainsi François Drake faisait le tour du monde et Walter Raleigh établissait, dans l'Amérique du Nord, les premières colonies anglaises (1583). Quelques années plus tard, la compagnie des Indes orientales se formait sous les auspices de la reine, et commençait l'exploitation d'un monde au profit de l'Angleterre.

La splendeur industrielle de cette nation date

aussi d'Élisabeth, qui fonda un grand nombre de manufactures dont elle confia la direction aux plus habiles fabricans des Pays-Bas que la tyrannie espagnole avait chassés de leur patrie.

Élisabeth étonna l'Europe par ses grandes actions, mais elle ne sut pas lui cacher toutes ses faiblesses. On voudrait oublier les deux drames sanglans où sa passion joua un plus grand rôle que sa politique, la mort de Marie-Suart et celle du comte d'Essex.

Le souvenir de ces deux terribles vengeances assiégea souvent sa vieillesse, et, désabusée des grandeurs de ce monde, elle quitta le trône et la vie le 24 mai 1608, dans la soixante-dixième année de son âge et la quarante-cinquième de son règne, après avoir désigné pour son successeur le fils de Marie Stuart, Jacques VI d'Écosse.

Élisabeth encouragea les lettres; elle fit plus, elle les cultiva. Lorsqu'elle avait traduit quelques pages de Salluste, ou d'Euripide, ou de Platon, elle revenait aux auteurs modernes, et trouvait toujours quelques heures à passer entre Bacon et Shakespeare.

Philippe II lui avait envoyé, par un ambassadeur, la notification suivante :

« Te veto ne pergas bello defendere Belgas;
Quæ Drakus eripuit nunc restituantur oportet;
Quas pater evertit, jubeo te condere cellas;
Relligio papæ fac restituatur ad unguem! »

Élisabeth, indignée, répondit avec une vivacité merveilleuse :

« Ad græcas, bone rex, fient mandata calendas! »

Shakespeare l'avait surnommée *la belle vestale du trône d'Occident*, titre qui se concilie peu avec les amours d'Essex et de Leicester, et qui est plus chaste que les vœux de Sixte-Quint. Ce pontife, qui appelait Élisabeth : *un gran cervello di princepessa*, disait en riant : « Quel malheur de ne pouvoir » l'épouser! nous aurions pour fils un nouvel » Alexandre-le-Grand. »

Il la comprenait au nombre des trois souverains de son temps qui méritaient seuls de régner. Les deux autres étaient lui-même et Henri IV.

102.

HENRI III,

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

Henri III, quatrième fils de Henri II et de Catherine de Médicis, naquit à Fontainebleau le 19 septembre 1551. N'étant encore que duc d'Anjou, il gagna la bataille de Jarnac contre le prince de Condé, et celle de Montcontour contre l'amiral de Coligny. L'éclat de ces deux victoires engagea les Polonais à offrir la couronne à ce prince; ils l'élurent roi en 1573 : il partit, non sans regret. On raconte qu'ayant pris son chemin, pour son nouveau royaume, par l'Allemagne, il fut assailli chez le comte palatin par un grand nombre de réfugiés français protestans, échappés au massacre de la Saint-Barthélemy, et qu'après une réception froide le comte lui montra le portrait de l'amiral de Coligny, en lui disant : « Vous connaissez bien cet » homme : vous avez fait mourir en lui le plus

» grand capitaine de la chrétienté, et vous ne le » deviez pas, car il vous a fait et au roi de très-grands » services (1). » L'accueil qu'il reçut en Pologne fut plus agréable et plus brillant; mais ni les fêtes, ni le diadème ne pouvaient distraire de son cœur le souvenir de la France et celui de Marie de Clèves, princesse de Condé; il lui écrivait de Pologne « avec » du sang qu'il tirait de son doigt; et son secrétaire » rouvrait et fermait la piqûre à mesure qu'il fallait » remplir la plume. » Aussi, dès qu'il apprit la mort de Charles IX, il partit, ou plutôt il s'enfuit de Pologne dans la nuit du 11 août 1574, avec huit ou neuf chevaux seulement. Il ne fut rejoint par le grand-chambellan de Pologne, qui se mit à sa poursuite, qu'alors qu'il était déjà sur les terres de l'Empire.

Après avoir été reçu avec la plus grande magnificence, à Vienne, par l'empereur Maximilien, qui désirait secrètement que sa fille, veuve de Charles IX, épousât le nouveau roi de France, il passa par Venise, où le sénat lui fit présent de l'original des statuts de l'ordre du Saint-Esprit, que Louis d'An

(1) Henri III a avoué plusieurs fois qu'il était avec sa mère le premier auteur de la Saint-Barthélemy. (Voir sa conversation avec Miron, son premier médecin, dans Villeroy et le P. Mathieu.)

jou, roi de Jérusalem, Naples et Sicile, avait institué. De là il se rendit à Turin, où Marguerite de France, fille de François I et épouse du duc Emmanuel-Philibert de Savoie, obtint de l'imprudente libéralité de Henri plusieurs places fortes qui facilitaient à la France le passage des Alpes. On trouva que c'était payer cher une superbe collation que le duc avait offerte au monarque français; et Brantôme, en faisant allusion à la petite taille de Marguerite, s'écrie à cette occasion : « Faut-il qu'une si petite » pièce de chair nous fasse rendre tant de belles » pièces de terre? » Enfin il arriva en France, s'arrêta à Avignon pour assister à la procession des flagellans, à la suite de laquelle mourut le cardinal de Lorraine; alla se faire sacrer à Reims par le cardinal de Guise, le 15 février 1575, le même jour de l'an révolu de son sacre en Pologne (1). Le lendemain il épousa Louise de Lorraine, fille de Nicolas de Lorraine-Vaudemont; passa à Saint-Marcould, où il fit faire la neuvaine d'usage par son grand-aumônier, et vint à Paris, où il fit son entrée solen-

(1) « Quand on vint à lui mettre la couronne sur la teste, il dit assez haut » qu'elle le blessoit, et lui coula par deux fois, comme si elle eût voulu » tomber; ce qui fut remarqué et interprété à mauvais présage. »
(*Journal de Henri III.*)

nelle le 27 février, et « alla descendre de son coche » au Louvre. »

La France attendait beaucoup du vainqueur de Jarnac; mais

« Ce n'était plus ce prince environné de gloire,
» Aux combats, dès l'enfance, instruit par la victoire,
» Dont l'Europe en tremblant regardait les progrès,
» Et qui de sa patrie emporta les regrets
» Quand du Nord, étonné de ses vertus suprêmes,
» Les peuples à ses pieds mettaient les diadèmes.
» Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier,
» Il devint lâche roi d'intrépide guerrier. »

En effet ce prince, au milieu des intrigues et des cabales de Catherine de Médicis, de Montmorency, de François, duc d'Alençon, depuis duc d'Anjou, de Condé, des Guises, fut effrayé des obstacles dont il était environné; trop faible pour les surmonter, entraîné d'ailleurs par son goût pour la mollesse et les plaisirs, il aima mieux abandonner les rênes du gouvernement à des favoris; et Quélus, Maugiron, Saint-Mégrin, Saint-Luc, Joyeuse et d'Épernon, compagnons des débauches du monarque, devinrent les seuls dispensateurs des grâces de la cour, et les gouverneurs absolus de l'État. Le royaume fut livré aux fureurs des factions; le roi se déclara, en 1376, le chef de la ligue, sans prévoir que, par cet acte, il se mettait dans la dépendance d'un parti; tandis qu'en sa

qualité de monarque il devait tous les dominer, au moins les réunir. Il s'en forma trois dans l'État: celui des ligueurs, conduit par Henri de Guise; celui des huguenots, par Henri, roi de Navarre; celui des politiques ou royalistes, par Henri III lui-même. La guerre qu'ils se déclarèrent fut appelée *la guerre des trois Henri.* Le roi, redoutant l'influence de Henri de Navarre, surtout depuis que, par la mort du duc d'Alençon, il était devenu l'héritier présomptif de la couronne, s'unit avec Guise pour le combattre. Un édit de 1585 révoqua toutes les concessions faites par le traité de Bergerac aux protestans. « Le roi de Navarre, » dit Mathieu, en fut tellement affligé, qu'un côté » de sa moustache blanchit tout-à-coup. » Le roi envoya contre lui le duc de Joyeuse, qui fut battu et tué dans les plaines de Coutras, le 20 octobre 1587. A cette nouvelle, Paris appela le duc de Guise; Henri III, effrayé de l'arrivée « de cet homme, » dont il ne pouvait pas supporter le regard sans » émotion, » lui envoya l'ordre de ne pas entrer dans la capitale; mais le duc n'en tint compte, il alla d'abord rendre une visite à la reine-mère, Catherine de Médicis; et, suivi d'une foule idolâtre qui se pressait sur ses pas, il se rendit au Louvre

pour saluer le roi. On dit que le conseil de faire arrêter cet illustre factieux fut donné au monarque, qui, n'osant pas l'exécuter, se borna à faire venir des troupes (1). Le peuple tendit des chaînes dans les rues, et chassa les soldats de tous leurs postes; c'est ce qu'on appela *la journée des barricades.* Les prédicateurs, qui marchaient en tête de la multitude, criaient « qu'il fallait aller » prendre frère Henri de Valois dans son Louvre. »

La cour fut encore obligée de s'humilier devant Guise pour faire cesser cette révolte. Il parut, une baguette à la main, et les barricades furent enlevées. Un semblable rival était trop à craindre pour Henri III; ce prince sortit seul du Louvre, comme s'il allait faire une promenade; arrivé aux Tuileries, où étaient ses écuries, il monta à cheval; *Du Halde*, son valet de chambre, le botta et lui mit son éperon à l'envers : « C'est tout un, dit le roi, je » ne vais pas voir ma maîtresse; j'ai un plus long » chemin à faire. » Étant à cheval, il jura de ne rentrer à Paris que par la brèche; prit le chemin

(1) « O le téméraire! » disait à cette occasion Sixte-Quint, en parlant du duc de Guise. « O le faible prince! » s'écria-t-il en parlant de Henri. Le même pape ajoutait, au sujet de la conduite de ce monarque: « J'ai tout fait pour me tirer de ma condition de moine, et il fait tout ce qu'il » peut pour y tomber. »

de Saint-Cloud, coucha tout botté à Rambouillet, et arriva le lendemain à Chartres. C'est là que la ville de Paris, pour le rappeler dans son sein, crut devoir lui députer la fameuse confrérie des pénitens. « A la tête (dit l'historien de Thou) paraissait » un homme à grande barbe sale et crasseuse, » couvert d'un cilice, et par-dessus un large bau- » drier d'où pendait un sabre recourbé; d'une » vieille trompette rouillée il tirait, par intervalle, » des sons aigres et discordans... Après lui venait » frère Ange de Joyeuse (1) qui représentait le Sau- » veur montant au Calvaire; il s'était laissé lier et » peindre sur le visage des gouttes de sang qui sem- » blaient découler de sa tête couronnée d'épines; » et quatre satellites le frappaient à grands coups » de fouet. »

De cette ville le roi se rendit à Rouen, où, à l'instigation de Catherine de Médicis, il signa l'*édit d'union* dont le véritable objet, dirigé contre Henri de Navarre, était d'éloigner tout prince protestant de la couronne. Cependant les choses en étaient à ce point qu'il fallait que Henri III abdiquât ou se défît du duc de Guise, dont la puissance réelle effaçait la sienne. Les états de Blois furent convo-

(1) Le duc de Joyeuse s'était fait capucin sous le nom de frère Ange.

qués en 1588 : c'était un piége tendu par Henri III au duc de Guise, dont il avait résolu la perte. Les deux rivaux s'embrassèrent publiquement et communièrent ensemble. Le lendemain le roi dit à ses confidens « qu'il était temps de jouer le dernier » acte de la tragédie. » Il donna ensuite des ordres précis pour que ses quarante-cinq gentilshommes se trouvassent à son lever. « Puis il prend son bou- » geoir et s'en va coucher avec la reine. Réveillé » par son ordre à quatre heures du matin : « Ça, » mes bottines, ma robe et mon bougeoir, dit-il, » » et il descend dans son cabinet ; il demande à *Du* » *Halde* les clefs de ses petites cellules qu'il avait » fait dresser pour des capucins ; il y enferme le » sieur De Termes, Du Halde lui-même, et tous » ceux de ses gentilhommes à mesure qu'il en » trouvait. Lorsque les quarante-cinq qu'il avait » mandés eurent été ainsi clos, il délivra ses pri- » sonniers, et leur commanda de servir sa ven- » geance en faisant périr le duc de Guise. L'un » d'entre eux, nommé Sariac, lui dit en son langage » gascon : « Cap de diou, sire, iou lou bous rendis » mort. » Toutes les dispositions faites (il était huit heures du matin), le roi dit à M. de Révol, secrétaire d'État : « Allez dire à M. de Guise qu'il vienne

» parler à moi, en mon vieux cabinet. » Le sieur de Nambu, huissier de la chambre, lui ayant refusé le passage, il revient au cabinet avec un visage effrayé. « Mon Dieu, dit le roi, qu'avez-vous? qu'y » a-t-il? que vous êtes pâle! vous me gâterez tout. » Frottez vos joues, Révol, frottez vos joues; » et il donna de son cabinet l'ordre de laisser entrer Révol et le duc de Guise. Le duc paraît : il est aussitôt massacré à coups d'épées et de poignards.

Dès que la nouvelle de sa mort fut connue à Paris, un cri de malédiction s'éleva contre Henri III; *la faction des Seize* le déclara déchu de la couronne; on le dépouilla du titre de roi; on ne l'appela plus que Henri de Valois; dans toutes les assemblées, dans la chaire même, on lui donnait les noms de *parjure*, *de tyran, d'assassin;* le parlement accueillit avec empressement l'accusation portée contre lui par la veuve du duc de Guise; la Sorbonne délia les peuples de leur serment de fidélité envers leur souverain; Sixte-Quint l'excommunia. Cette bulle l'affligea beaucoup; car, selon son propre aveu, « il redoutait les foudres du Va- » tican plus que tous les canons de la ligue. » On faisait de lui de petits bustes en cire; on les déposait sur des autels, et les ligueurs allaient en pro-

cession les piquer au cœur avec une épingle. Leur furie s'exerça également contre les monumens de marbre que Henri III avait eu la scandaleuse faiblesse d'élever à ses favoris morts. « C'est un gibet, » disait-on, qui doit servir de parement aux corps » des mignons du tyran, de ces sangsues du » peuple. »

Le duc de Mayenne ayant été proclamé *lieutenant-général de l'État et couronne de France*, Henri III, qui voyait les dangers se multiplier chaque jour autour de lui, invoqua la générosité de ce même héros contre lequel il avait envoyé l'armée commandée par Joyeuse. C'est ainsi que souvent les rois, après avoir cherché à paralyser l'influence des princes placés le plus près du trône, ont recours à eux dans les jours de danger, et sont bien aises de tirer parti, pour leurs propres intérêts, d'une popularité qui d'abord avait excité leur haine ou leur envie.

Henri de Navarre vint trouver le roi au château du Plessis-lès-Tours. Comme il passait la rivière, quelqu'un de sa suite voulait lui donner quelqu'ombrage : « Dieu m'a dit que je passe, répliqua Henri, » et que je voise; il n'est en la puissance de l'homme » de m'en garder, car Dieu me guide et passe avec

» moi. » Cette réconciliation attira une telle foule, que « les deux rois furent un grand quart d'heure » dans l'allée du parc du Plessis à se tendre les bras » l'un à l'autre sans se pouvoir joindre. Enfin ils » s'embrassèrent très-amoureusement, même avec » larmes. Le roi de Navarre, se retirant le soir, dit : » Je mourrai content, désormais, puisque Dieu » m'a fait la grâce de voir la face de mon roi. » A la tête de ses troupes, il dégagea Henri III des mains du duc de Mayenne, qui le tenait assiégé dans Tours. Henri III se ressouvint dans cette affaire de son ancienne vaillance; aussi le roi de Navarre s'écria avec courtoisie : « Je ne m'étonne plus si » nos gens perdirent les batailles de Jarnac et Mont- » contour. » Les deux rois, disant « qu'il n'étoit rai- » sonnable de hasarder un double henri contre un » carolus (1), » ne poursuivirent pas Mayenne, et vinrent mettre le siége devant Paris. La ligue touchait à sa ruine, lorsqu'un moine jacobin, nommé Jacques Clément, un fanatique, âgé seulement de vingt-deux ans, et dont l'esprit faible et l'imagination déréglée avaient été exaltés par les caresses des ligueurs et par de mystiques espérances, se

(1) Le duc de Mayenne se nommait *Charles*. Un henri était une pièce d'or ; un carolus n'était qu'une monnaie de billon.

rendit à Saint-Cloud, demanda à voir Henri III, pour lui remettre une lettre, les uns disent du comte de Brienne, les autres du président Achille de Harlay; admis seul en sa présence, il lui enfonça un large couteau dans le ventre; le roi le retira lui-même de la plaie, et en frappa son assassin au sourcil gauche, en s'écriant : « Ha! le méchant » moine! il m'a tué; qu'on le tue! » Les gardes accoururent, et massacrèrent Jacques Clément; son corps fut exposé nu en public, tiré à quatre chevaux, et brûlé. Henri III mourut le lendemain, 2 août 1589; ses derniers momens furent consacrés à des devoirs religieux, dont il parut s'acquitter avec beaucoup de ferveur. Il manda le roi de Navarre, l'embrassa tendrement, et lui dit : « Si Dieu » dispose de moi, je vous laisse ma couronne comme » à mon légitime successeur; » et il invita tous les seigneurs qui étaient présens à reconnaître ce prince pour leur souverain.

On ne peut se faire une juste idée de ce qui se passa dans Paris à cette nouvelle. Tandis que les ligueurs faisaient éclater une insolente et féroce joie de la mort du monarque; tandis qu'on l'appelait en chaire *Hérodes* (1) et *tyran*, on nommait

(1) L'anagramme de Henri de Valois donna *vilain Hérodes*.

saint et *martyr* son meurtrier; on vénérait comme sacrées les entrailles qui avaient porté ce monstre; on plaça son portrait sur les autels; on se rendit en foule à Saint-Cloud *pour rácler la terre teinte de son sang;* la Sorbonne délibéra sa canonisation; Sixte-Quint prononça à Rome son éloge funèbre, et ces vers furent composés et chantés publiquement en son honneur :

« Un jeune jacobin, nommé Jacques Clément,
» Dans le bourg de Saint-Cloud, une lettre présente
» A Henri de Valois, et *vertueusement*
» Un couteau fort pointu dans l'estomac lui plante. »

Parmi les nombreux libelles publiés dans ces temps de désordre et de licence, ce n'est pas toujours chose aisée de démêler la vérité. On ne croit pas s'en écarter en disant que Henri III était brave de sa personne, mais qu'il n'avait que le courage du moment, et une facilité déplorable à se laisser endormir dans la mollesse et les plaisirs. Timide et irrésolu dans le conseil, il manquait d'audace et de fermeté dans l'exécution; cependant, s'il fut pusillanime dans la journée des barricades, il se montra plus hardi aux états de Blois. Il est fâcheux qu'il n'ait retrouvé quelque force d'âme que pour un assassinat! Ennemi des affaires, il se trouvait heureux d'adopter l'avis des gens qu'il aimait. Lé-

ger, frivole, il employait à des détails indignes de la majesté royale le temps que réclamait l'administration du royaume. « Nonobstant toutes les » affaires de la guerre et de la rébellion, il allait » ordinairement en coche avec son épouse, la reine, » par les rues et maisons de Paris, prendre les petits » chiens qui leur plaisaient; ils allaient aussi par » tous les monastères de femmes aux environs de » Paris, faire pareilles quêtes de petits chiens, au » grand regret des dames qui les avaient; se faisaient » lire la grammaire par *Doron*, et apprendre à dé- » cliner. » Pasquier, avocat-général en la chambre des comptes, fit à cette occasion cette épigramme, « afin, dit-il, que, tombant dans les mains du roi, » elle lui fût une leçon, non de grammaire latine, » mais de ce qu'il devait faire :

« *Declinare* cupit, vere *declinat* et ille
» Bis rex qui fuerat, fit modo grammaticus. »

« (Il aime à *décliner*, il *décline* fort bien,
» Celui qui deux fois roi n'est plus qu'un grammairien. »

Il aimait les gens de lettres, et avait formé une sorte d'académie avec Pibrac, Ronsard et autres beaux-esprits. Il était lui-même éloquent; et « il » prononça, dit Mézeray, aux états de Blois de » 1576, une harangue avec une action vraiment » royale et une grâce merveilleuse. » Il représen-

tait noblement dans les occasions solennelles; mais il avait d'ailleurs l'afféterie de la femme la plus coquette. Le jour de son sacre, la messe ne put se dire que le soir, contre l'usage de l'église, parce que le roi était occupé toute la journée à arranger des pierreries et à ajuster ses habillemens ou ceux de sa nouvelle épouse. Il frisait lui-même les cheveux de la reine, et « goudronnait les collets de sa » femme et de ses mignons. » Il couchait avec des gants d'une peau particulière, pour conserver la beauté et la blancheur de ses mains; il mettait sur son visage une pâte préparée pour maintenir la fraîcheur de son teint; il s'occupait avec un soin plus que minutieux des détails de son coucher, de son lever. Il introduisit un nouveau cérémonial à la cour; fit mettre des balustres autour de sa table; fit un règlement particulier pour tous ceux qui devaient entrer dans sa chambre ou dans son cabinet. Il voulut qu'on ne dît plus le roi ou la reine, mais *leurs Majestés*. Par une déclaration rendue aux premiers états de Blois, en 1576, il ordonna que les princes du sang précéderaient tous les pairs; et il régla les rangs entre les princes du sang, suivant leur proximité à la couronne. Christophe de Thou, premier président du parlement, assura le

roi, à cette occasion, que, depuis l'avénement de Philippe de Valois au trône, il ne s'était rien fait de si utile pour la conservation de la loi salique. Dans ses lois somptuaires, il recommandait la magnificence des meubles et des festins. Il honorait les omelettes d'une distinction particulière : il voulait « qu'elles fussent saupoudrées de musc, » ambre, perles, et qu'elles revinssent chacune de- » puis cent jusqu'à cent cinquante écus. »

Telle était sa scrupuleuse exactitude sur l'étiquette et sur la propreté, qu'il renvoya un jour de la cour le duc d'Épernon, qui s'était présenté devant lui sans escarpins blancs et avec un habit mal boutonné. Il prescrivit que nul n'entrerait dans sa chambre sans bonnet : « Il portoit lui-même un » petit bonnet comme d'un enfant, qui avoit un » borlet descoupé à taillades de travers, et sur ice- » luy une plume par devant avec quelque belle en- » seigne, et une grande perruque, et ne se défuloit » jamais, non mesme à l'église, pour ce qu'il avoit » la teste rase. » Ce qui faisait dire : « Même son tur- » ban représente son infidélité, estant toujours » coiffé à la turque, lequel jamais on ne lui voit » oster pour faire honneur à Jésus-Christ. »

Ses mœurs étaient dissolues. Il avait aimé pas-

sionnément la princesse de Condé : lorsqu'elle mourut, il versa beaucoup de larmes ; on le vit, pour attester sa douleur, garnir ses habits de petites têtes de mort, et en mettre jusqu'aux aiguillettes de ses souliers. Mais les femmes n'avaient pas le premier hommage de son cœur, et son règne fut celui des favoris. « Ces beaux mignons, que Henri III » associoit à ses débauches et à sa puissance, por- » toient les cheveux longuets, frisés et refrisés, re- » montant par-dessus leurs petits bonnets de ve- » lours, comme font les femmes ; et leurs fraises » de chemises de toile d'atour empesées, et longues » de demi-pied, de façon que voir leurs têtes des- » sus leurs fraises, il sembloit que ce fust le chef de » saint Jean en un plat. » On ne peut se faire une juste idée des faiblesses et des prodigalités de Henri pour ses mignons ; il aimait à les parer lui-même des plus beaux habits ; il leur abandonnait les trésors de l'État, et leur donnait des fêtes magnifiques. On le voyait se promener dans les rues avec eux, « tenant un bilboquet à la main, dont il se jouoit, » faisant mille folies. Il portoit une merveilleuse » amitié à Quélus et à Maugiron ; il les baisa tous » deux morts, fit tondre leurs têtes et serrer leurs » blondes chevelures ; il ôta à Quélus les pendans

» de ses oreilles que lui-même auparavant lui avoit
» donnés et attachés de sa propre main, et fit ces
» deux vers :

» Seigneur, reçois en ton giron
» Schomberg, Quélus et Maugiron. »

Il ne s'en tint pas là : il ordonna que leurs corps seraient exposés sur un lit de parade, comme les princes, et que toute la cour assisterait à leurs funérailles. Il garda la chambre plusieurs jours, reçut des consolations solennelles, convia les poètes Ronsard et Desportes d'enchanter sa douleur par l'harmonie de leurs vers, et fit élever aux favoris qu'il pleurait de superbes mausolées de marbre. Il consacra au duc d'Épernon une statue qui le représentait embrassé par la fortune, avec ces mots, qui faisaient allusion à son nom :

« *È per non* lasciar ti. »

Unissant la superstition à ses débauches, Henri III institua des confréries de pénitens; il faisait des pélerinages pour gagner les indulgences, guidait des processions, se donnait la discipline, parcourait les rues, soit de jour, soit de nuit, avec un long chapelet de têtes de morts qu'il appelait en plaisantant *le fouet de ses grandes haquenées*. « Sous
» ces emblèmes pieux, dit le poète Desportes, il

» cachoit les emblèmes de ses amours. » Il s'enfermait quelquefois à Vincennes sous l'habit de moine, prêchait, et se faisait appeler *frère Henri*.

Mais le peuple de Paris n'était pas dupe de ces momeries; il répétait à cette occasion ce pasquil :

« Le roi, pour avoir de l'argent,
» A fait le pauvre et l'indigent,
» Et l'hypocrite.
» Le grand pardon il a gagné :
» Au pain, à l'eau il a jeûné,
» Comme un hermite.
» Mais Paris, qui le connoît bien,
» Ne voudra plus lui prester rien
» A sa requeste;
» Car il en a jà tant presté,
» Qu'il a de lui dire arresté :
» Allez en queste! »

C'est ce prince qui, le 1er janvier 1579, établit en France l'ordre du Saint-Esprit, dont les statuts lui avaient été donnés à son passage à Venise; le collier de Saint-Michel était si avili, qu'on ne l'appelait plus que *le collier à toutes bêtes*. Henri choisit le signe du Saint-Esprit, en mémoire de ce qu'il avait été élu roi de Pologne et qu'il était monté au trône de France le jour de la Pentecôte. On s'accorde à penser que cette institution cachait le motif politique de détacher les grands seigneurs du parti protestant pour les ramener au parti de la cour. La cérémonie eut lieu dans l'église des Augustins,

et pendant deux jours « le roi y traita les vingt-sept » nouveaux chevaliers avec la plus grande magni- » ficence, et l'après-dîner tint avec eux conseil. »

Il reçut dans cette même église, des mains du comte de Warvick, l'ordre de la jarretière, « que » la reine d'Angleterre (Élisabeth) envoya au roi » comme à son bon frère, garni de perles et pier- » reries estimées plus de cent mille écus. »

Les restes mortels de Henri III furent transportés, par ordre de Henri IV, en l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne; son cœur fut déposé à côté du maître-autel de l'église de Saint-Cloud, avec une épitaphe latine en lettres d'or. Au bas de cette inscription sont ces vers français :

« Si tu n'as pas le cœur de marbre composé,
» Tu rendras cettui-cy de tes pleurs arrosé,
» Passant dévotieux, et maudiras la rage
» Dont l'enfer anima le barbare courage
» Du meurtrier insensé qui plongea sans effroi
» Son parricide bras dans le flanc de son roi.
» . . . . . .
» Hélas! si tous les morts se trouvoient inhumés
» Dans les lieux qu'en vivant ils ont le plus aimés,
» Le cœur que cette tombe en son giron enserre
» Reposeroit au ciel et non pas en la terre. »

Tous les beaux-esprits du temps ne furent pas aussi flatteurs pour ce prince que l'auteur de ces vers, attribués à Benoise, secrétaire du cabinet du

roi. Voici l'analyse qu'un poète de la ligue avait faite gaîment de son règne :

« Le pauvre peuple endure tout,
» Les gens d'armes ravagent tout,
» La sainte église paye tout,
» Les favoris demandent tout,
» Le bon roi leur accorde tout,
» Le parlement vérifie tout,
» Le chancelier scelle tout,
» La reine-mère conduit tout,
» Le pape leur pardonne tout,
» Chicot (1) tout seul se rit de tout,
» Le diable à la fin aura tout. »

C'est en la personne de Henri III que finit la branche de Valois qui avait commencé à régner en 1328.

(1) Ce *Chicot*, gentilhomme gascon, était riche, vaillant, et grand bouffon; il mourut d'un coup d'épée que lui donna le comte de Chaligny qu'il avait fait son prisonnier au siége de Rouen.

103.

LOUISE DE LORRAINE,

REINE DE FRANCE.

Louise de Lorraine, reine de France, fille de Nicolas, comte de Vaudémont, et de Marguerite d'Egmont, sa première femme; naquit le 30 avril 1553. Sa beauté séduisit le duc d'Anjou (depuis Henri III) lorsque, se rendant en Pologne, il s'arrêta à la cour de Lorraine; mais Catherine de Médicis s'opposait secrètement à cette union, dans la crainte que cette princesse, devenue reine, ne l'éloignât des affaires à la sollicitation du cardinal de Lorraine, son oncle. Après la mort de ce prélat, elle fut la première à presser ce mariage, de peur que le roi ne préférât mademoiselle d'Elbeuf, dont les attraits et l'esprit vif avaient fait quelque impression sur son cœur. « La reine-mère, dit un » historien du temps, espéroit que de si belle et » sage princesse de Vaudémont le roi pouvoit tost

» avoir belle lignée; ce qui lui fit surtout envie, » ce fut son esprit doux et dévot, qu'elle jugea » plus propre et adonné à prier Dieu qu'à se mes- » ler des affaires. » Louise aimait le prince Paul de Salm; mais

« L'amour ne règle pas le sort d'une princesse. »

Henri III lui offrit sa main et sa couronne; et elle vint s'asseoir sur le trône de France; son mariage fut célébré à Reims le 15 février 1575. On raconte que François de Luxembourg, comte de Brienne, qui avait aussi demandé la main de la princesse de Vaudémont, s'étant rendu à cette cérémonie, le roi lui dit : « Mon cousin, j'ai épousé votre maîtresse, » mais je veux en contre-change que vous épou- » siez la mienne, » entendant mademoiselle de Châteauneuf, qui avait été sa favorite. Luxembourg le pria de l'en excuser. « Non, non, reprit le roi, je » veux que vous l'épousiez tout à l'heure. » Le comte ayant obtenu trois jours de patience, il monta à cheval, et se retira de la cour en toute diligence.

Henri III, dominé par d'autres goûts, n'aima pas long-temps sa nouvelle épouse, mais il l'honora toute sa vie; c'est un hommage que le vice fut contraint de rendre à la vertu. La reine était aussi simple dans ses vêtemens que le roi était recherché

dans sa toilette. Elle ne partageait, de la bizarrerie de ses caprices, que sa passion pour les petits chiens et les singes. « Lorsque, le 14 juillet 1576, elle re-
» vint de Normandie, son coche était tout garni de
» guenons, petits chiens et perroquets. » Elle gémissait des désordres de son époux, sans chercher jamais à se venger de ses scandaleuses infidélités. « Je sais, dit Brantôme, qu'une fois une de ses
» dames les plus privées fut un jour si présomp-
» tueuse de lui remontrer, en riant et gaudissant,
» que, puisqu'elle ne pouvoit avoir d'enfans du
» roi (1), elle feroit bien emprunter quelque aide,
» filtre ou secret pour s'en faire avoir, afin que, si
» le cas advenoit que le roi vînt à mourir, elle pust
» être un jour reine mère du roi, et tenir même
» rang et grandeur que la reine sa belle-mère; mais
» elle rejeta bien loing ce conseil bouffonesque, et
» oncques plus n'aima cette bonne dame conseil-
» lère. »

Des actes de dévotion et de charité remplissaient sa vie tranquille et régulière; elle visitait les hôpitaux, pansait elle-même les malades, et portait ce

(1) « Au mois de janvier 1579, le roi alla faire la fête de la chandeleur en
» l'église de Chartres, et y prit deux chemises de Notre-Dame, une pour lui,
» l'autre pour la reine sa femme, en espérance d'avoir un enfant par la grâce
» de Dieu et des chemises. » (*Journal de Henri III.*)

pieux courage jusqu'à ensevelir les morts. Elle fonda les messes des prisons, et donna la première idée de l'illumination régulière de la capitale, en faisant établir dans tous les coins de rue des luminaires qui s'allumaient devant les images des saints.

Après l'assassinat de son mari par Jacques Clément, elle remit à Henri IV cette requête pour demander la punition des meurtriers : « Sire, je ne » vous représente point l'affliction commune, ni le » devoir d'un légitime successeur; mais une dou- » leur qui m'est particulièrement sensible pàr- » dessus toutes les angoisses qui se peuvent ima- » giner, et qui ne peut recevoir allégeance que par » une pleine justice du parricide commis en la per- » sonne du roi, mon seigneur et mon époux; et » pour ce, d'autant que vous tenez, sire, le prieur » des jacobins de Paris, principal autheur et insti- » gateur d'un meurtre si détestable. Je supplie V. M. » me faire justice au châtiment des coupables, prin- » cipalement de cettui-cy, afin que, votre règne » commençant par un tel devoir de piété, Dieu » donne si bon succès à vos entreprises, que vous » ayez victoire sur vos ennemis et l'accroissement » de votre gloire. »

Cette requête, « lue en présence de S. M., des

» princes, maréchaux et principaux seigneurs de » la cour, émut tous les cœurs. » Henri IV prodigua à l'auguste veuve les plus nobles consolations; mais il évita prudemment d'élever un procès qui ne pouvait qu'ajouter aux troubles dont la France était déchirée. La veuve de Henri III conserva son ressentiment contre les princes lorrains, qu'elle accusait du meurtre du roi; et, à la réconciliation de Mayenne avec Henri IV, on la vit s'opposer à ce que l'acte d'amnistie, où se trouvaient compris les chefs de la ligue, fût enregistré par le parlement.

Retirée à Chenonceaux, en Touraine, elle y passa deux ans dans le plus grand deuil; elle s'y renfermait dans un cabinet tendu de drap noir tout parsemé de larmes; et là, elle passait des jours entiers à pleurer Henri III. Quelques historiens prétendent que le souvenir du prince Paul de Salm se mêlait quelquefois à ses regrets. De Chenonceaux, elle se retira au château de Moulins, où elle consacra aux pratiques de la religion les dernières années de sa vie. Elle mourut le 29 janvier 1601.

Cette princesse, dans son testament, rempli de legs pieux, laissa une somme destinée à bâtir un couvent de capucines à Bourges, où elle désirait être enterrée. Ce vœu ne fut point accompli : Henri IV

ordonna que ce couvent fût bâti au faubourg Saint-Honoré à Paris : il occupait l'emplacement où se trouve aujourd'hui la rue de la Paix. C'est là que le corps de la reine Louise reçut la sépulture.

103bis.

LE MÊME.

104.

FRANÇOIS DE FRANCE,

DUC D'ALENÇON, PUIS DUC D'ANJOU.

François de France, duc d'Alençon, fils de Henri II et de Catherine de Médicis, naquit en 1554. Sa mère, fidèle à sa maxime de *diviser pour régner*, s'était appliquée à fomenter dès l'enfance, entre le duc d'Alençon et Henri III, une haine à l'abri de laquelle elle espérait conserver toute son influence politique. Voyant approcher la fin de Charles IX, elle fit arrêter, sous de vains prétextes, le roi de Navarre et le duc d'Alençon, afin de pouvoir s'emparer de la régence sans obstacle; et, lorsque Henri III abandonna la Pologne pour venir s'asseoir au trône de France, elle se rendit à sa rencontre au pont de Beauvoisin, suivie de ses deux prisonniers. Henri leur fit d'abord un accueil glacé; mais bientôt, sur un coup d'œil de Catherine, il les embrassa en leur disant : « Vous êtes libres, mes frères; aimez-moi

» seulement, aimez-vous vous-mêmes assez pour » éloigner de vous les hommes dangereux. » Peu de jours après ce pardon, les princes communièrent avec le roi. La politique avait mis en usage ce gage de réconciliation, trop souvent suivi de la discorde. En effet, la haine des deux frères, encore aigrie par des rivalités amoureuses, ne tarda pas à éclater. Quelques courtisans persuadèrent au roi que le duc d'Alençon était le chef d'un complot tramé contre ses jours. Le roi voulait lui faire son procès : vaincu par les instances de Catherine, il renonça à cette vengeance publique; mais il ne cessait, à la cour, d'abreuver son frère d'humiliations, soit en répandant contre ce prince les soupçons les plus injurieux (1), soit en l'outrageant dans la personne de ses familiers. De ce nombre était Bussy d'Amboise, l'un des seigneurs les plus

(1) Un jour Henri III se sentit égratigner à l'oreille par un valet de chambre qui lui mettait sa fraise; à la douleur qu'il ressentit, il crut ou feignit de croire que l'épingle était empoisonnée et le valet de chambre gagné par le duc d'Alençon. Il fit venir le roi de Navarre, et lui parla comme un homme sûr de sa fin prochaine, et sûr du crime de son frère; puis il ajouta : « Mon plus grand regret, en mourant, est de laisser le » trône à cet empoisonneur. Puisqu'il a pu attenter à mes jours, jugez si, » devenu roi, il épargnera votre vie; vengez-moi, et pourvoyez à votre » salut pendant qu'il est encore temps. Attaquez-le dès ce jour dans le » Louvre, et je vous fournirai avec ma garde tous les moyens de le sur- » prendre. Au moins je laisserai le trône au prince le plus digne de régner » sur les Français. »

braves de la cour. Il détermina le duc d'Alençon à entrer dans une guerre ouverte contre le monarque; et, cédant au conseil de son favori, le duc réussit à s'enfuir dans la nuit du 4 au 5 septembre 1575, et gagna Dreux, ville de son apanage, où il leva l'étendard de la révolte. Un grand nombre de gentilshommes accoururent vers lui, et il se vit bientôt à la tête d'une armée supérieure à celle qu'avaient commandée Condé et Coligny; mais il n'avait ni leur habileté ni leur courage; et, le 21 novembre suivant, il conclut avec la reine-mère une trève de six mois, qui fut ratifiée par Henri III. Sur ces entrefaites, le roi de Navarre, qui, depuis l'évasion de *Monsieur* (c'est ainsi qu'on appelait le frère du roi), affectait plus que jamais la légèreté, l'insouciance, et du mépris pour le duc d'Alençon, crut prudent de quitter la cour; il sortit de Paris en habit de chasse, alla courir le cerf dans la forêt de Senlis, suivit le chemin de Vendôme; et, reprenant la religion protestante qu'il avait été contraint d'abjurer à la Saint-Barthélemy, il rassembla une troupe de huguenots, et fit cause commune avec le duc. La beauté et la coquetterie de madame *de Sauve* les avait brouillés; la politique et l'intérêt les rapprochèrent. Catherine de Médicis, pour dé-

BIBLIOTHECA

tourner le danger, se rendit auprès du duc d'Alençon, amenant à sa suite un essaim de ces beautés brillantes dont elle avait soin de composer sa cour. Le duc se laissa séduire aux promesses de sa mère et aux caresses de Marguerite de Valois, qu'il appelait *la reine sa mie;* et la paix fut signée dans l'abbaye de Beaulieu, près de Loches. Les articles les plus remarquables de ce traité étaient une protestation solennelle du roi et de la reine-mère contre le massacre de la Saint-Barthélemy, et l'augmentation de l'apanage du duc d'Alençon, à qui l'on céda le Berry, le Maine, l'Anjou et la Touraine; de ce moment, le frère de Henri III prit le titre de *duc d'Anjou.*

Cette paix ne fut pas de longue durée; le duc d'Anjou, de retour à Paris, ne reçut pas un meilleur accueil des courtisans, qui savaient que l'insulter était un moyen de faveur auprès du roi. Les mignons surtout ne laissaient pas échapper l'occasion de l'humilier : le roi, aveuglé par sa jalousie, ne voyait pas que les outrages faits au sang royal rejaillissent toujours sur le monarque lui-même, et qu'il est un terme où cette déplorable condescendance autorise ou du moins justifie l'opposition dans laquelle un prince se laisse entraîner par le

sentiment de sa dignité personnelle. Ce sentiment était excité dans le duc d'Anjou par l'audacieux Bussy d'Amboise. Un jour ce prince avec son favori se présente à une fête sous les habits les plus simples, mais suivi de six pages aussi pompeusement, aussi ridiculement habillés que les mignons du roi : Henri III, indigné de cette raillerie, mais tremblant pour les jours de ses mignons, dissimula d'abord son ressentiment; il fit ensuite garder son frère à vue, avec ordre de l'empêcher de sortir du Louvre. Le duc, aidé par la reine de Navarre, sa sœur, descendit, la nuit, par la fenêtre de l'appartement de cette princesse (1), au moyen d'une longue corde; car elle logeait au Louvre, au deuxième étage; de là il se rendit à l'abbaye de Sainte-Geneviève, sortit par un trou que Bussy avait fait aux murs de la ville; gagna la campagne où des chevaux l'attendaient, et se retira à Angers. Catherine de Médicis réussit encore à détourner une nouvelle guerre civile entre les deux frères. Le duc d'Anjou signa la ligue avec le roi : chargé du commandement de l'une des deux armées opposées aux Huguenots, il prit la Charité-sur-Loire. Les

(1) Voir les mémoires de la reine Marguerite.

assiégés, qui d'abord avaient ri de cette attaque, avaient fait circuler ces vers dans le camp des royalistes :

« En vain vous emploîrez le blocus et la mine;
» Le canon ne peut rien contre la vérité;
» Plutôt vous détruiront la peste et la famine.
» Car jamais *sans la foi* n'aurez *la Charité.* »

En 1578, les Pays-Bas, fatigués de la tyrannie de Philippe II, et mécontens de l'archiduc Mathias, crurent trouver dans le duc d'Anjou un maître plus humain, un général plus habile. Guillaume, prince d'Orange, favorisa ces dispositions. Le duc d'Anjou se rendit à Mons, où il fut reçu avec beaucoup d'honneurs; les États lui donnèrent le titre de *défenseur de la liberté des Pays-Bas.* On frappa des médailles en son nom. Sur la foi du traité de Nérac, qui avait rétabli quelque tranquillité dans le royaume, il revint à Paris, descendit au Louvre, coucha la nuit avec le roi, et le lendemain concerta avec lui les moyens de réaliser la brillante perspective qui s'ouvrait devant ses yeux : il était appelé tout à la fois à recevoir la souveraineté des Pays-Bas et la main d'Élisabeth reine d'Angleterre. Cette reine, depuis vingt ans, avait déjoué, par ses piéges et par ses coquetteries, les prétentions de tous les princes qui avaient aspiré à sa main. Ca-

therine de Médicis l'avait sollicitée tour à tour pour Charles IX et Henri III; elle pensait que le duc d'Anjou, apportant en dot la souveraineté des Pays-Bas, n'éprouverait pas le même refus. Henri III, heureux d'éloigner un frère qui lui faisait ombrage, promit, si le mariage était conclu, de signer avec la reine d'Angleterre un traité d'alliance offensive et défensive contre l'Espagne. Il confia en même temps une armée de douze mille hommes à son frère, qui se rendit dans les Pays-Bas, dégagea Cambrai, assiégé par le duc de Parme; repassa en France, et de là se rendit en Angleterre pour presser son mariage avec la reine Élisabeth. Cette princesse le combla d'égards et d'honneurs; elle feignit d'accueillir son amour, et signa même, dit-on, le contrat de mariage. « La chose, dit Mézeray, passa si » avant, que la reine lui donna un anneau pour » gage de sa foi; mais ses femmes, qui savoient le » danger où elle seroit si elle avoit des enfans, rom- » pirent la tête de leur maîtresse par tant de cla- » meurs, qu'elle le lui redemanda. » D'autres motifs encore dirigèrent sa conduite; Henri III n'avait point osé donner sa signature au traité d'alliance contre l'Espagne; le peuple anglais, inquiet pour sa religion autant que pour la nature de son gou-

vernement, murmurait hautement de cette union : Le duc d'Anjou n'avait rien de séduisant dans sa personne; enfin, à cette époque, Élisabeth aimait Leicester. Sa courtoisie se borna à prêter trois navires de guerre magnifiquement armés au prince, qui fit voile pour Anvers. Il y arriva le 19 février 1582. « A lui fut faite une réception et entrée au-
» tant somptueuse qu'oncques y avoit été faite à
» l'empereur Charles-Quint, et à Philippe son fils,
» roi d'Espagne, à leurs bienvenues; grands fes-
» tins lui furent faits, feux de joie pendant quatre
» jours, monnoye d'or et d'argent forgée à son
» nom et à ses armes fut jetée au peuple, et lui fut
» donné le titre et l'habit de *duc de Brabant et*
» *marquis du Saint-Empire.* Lorsque le prince d'O-
» range le revêtit du manteau ducal, il dit : Serrons
» si bien ce bouton, qu'on ne puisse arracher ce
» manteau. »

L'événement ne répondit pas à ce vœu ; à peine la cérémonie était-elle terminée que le prince d'Orange fut blessé dangereusement d'un coup de pistolet. Bientôt le bruit se répandit, parmi les Flamands, que l'assassin était un Français payé par le duc d'Anjou. Le peuple dans sa fureur égorge tous les Français qu'il rencontre; l'assassin est arrêté et

massacré : on visite ses papiers et l'on découvre qu'il est Espagnol, et qu'il avait reçu ses instructions des ministres de la cour d'Espagne. Le peuple reconnaît l'injustice de ses soupçons, mais le duc d'Anjou jure en secret de s'en venger. Sourd au conseils des ducs de Montpensier et de Biron, et jaloux de l'autorité du prince d'Orange, il veut se rendre maître absolu des villes qui l'avaient appelé pour les défendre. Anvers avait répandu le sang des Français : c'est sur Anvers qu'il étend sa première furie. Ses soldats se livrent aux horreurs du pillage; tandis qu'ils crient: *Tue, tue, vive la messe!* les habitans les enferment dans des rues étroites, et du haut des toits les écrasent. Le duc d'Anjou était *prudemment* resté hors de la ville avec un corps de troupes; comme il ne voyait revenir aucun Français : « La ville est prise, s'écria-t-il, je suis » vengé, je règne. » Quelles furent sa confusion et sa terreur quand des officiers échappés au massacre vinrent lui apprendre le funeste résultat de ses ordres! Il s'enfuit précipitamment et revint en France, tout honteux de l'impuissance de sa fureur et de l'éclat de ses revers. Il était à Château-Thierry lorsque, à sa grande surprise, le roi lui écrivit une lettre fort gracieuse pour l'inviter à venir, à

Paris, prendre part aux plaisirs du carnaval. « Les » deux frères, en signe d'allégresse et d'amitié, » coururent par les rues, à cheval, en masque, » suivis de leurs mignons et favoris déguisés; cou- » rant à bride avalée, renversant les uns, battant » les autres à coups de bâtons et de perches; firent » mille insolences, et toute la nuit coururent, jus- » qu'au lendemain dix heures, *par toutes les bonnes* » *compagnies* qu'ils surent être à Paris. » De retour à Château-Thierry, il tomba malade. Le sang lui coulait par la bouche, par le nez et par tous les pores. Sa mère vint le visiter; après l'avoir considéré quelque temps : « Rien ne peut sauver mon » fils, dit-elle, les médecins en désespèrent. » Et elle se hâta d'emporter les meubles les plus précieux. Le duc d'Anjou mourut le 10 juin 1584, à l'âge de trente ans. On répandit qu'il avait été empoisonné. Déjà, en 1476, ce prince avait cru l'être dans du vin que lui servit un de ses valets de chambre nommé Blondeau. Il avait demandé une enquête éclatante : on mit Blondeau à la question, on le chassa; la reine-mère, sur qui les soupçons de ce genre tombaient toujours, se contenta de les repousser pour elle ainsi que pour Henri III; mais à la mort du duc d'Anjou plusieurs circonstances se

presentèrent pour aider à la crédulité populaire, qui environne toujours le trépas des princes de causes surnaturelles. Le rapport de sa maladie avec celle de Charles IX; un bouquet suspect de fleurs parfumées que lui fit respirer une fille de la cour, au milieu des plaisirs de la nuit; la haine des favoris de Henri III, et surtout la sombre politique de Philippe II, dont les premiers ressorts étaient le fer et le poison, concoururent à accréditer les bruits qui circulèrent au sujet de la fin déplorable du duc d'Anjou. Le genre de sa mort donna lieu à ces vers :

« Sanguine depositas humano laverat urbes
» Qui proprio tandem sanguine mersus obit. »

Le 21 juin, son corps fut porté à Paris et mis à Sainte-Magloire. Le roi lui fit faire des obsèques magnifiques; il y assista lui-même, « vêtu d'un man-
» teau de dix-huit aulnes de serge de Florence vio-
» lette, ayant la queue plus large que longue, portée
» par huit gentilshommes; et, le lendemain, il de-
» meura la tête découverte pendant quatre heures
» à une fenêtre devant l'Hôtel-Dieu, pour voir pas-
» ser la pompe funèbre. »

« Le duc d'Anjou, dit le Journal de Henri III,
» étoit guerrier, *François* de nom et d'effet, et en-

» nemi de l'Espagnol et des Guisards. » Il ne manquait pas en effet d'une sorte de bravoure; mais il y entrait plus d'emportement que de véritable courage. Il aimait la gloire, mais il n'avait point l'âme assez haute pour donner un noble cours à cette passion; son esprit brouillon, irrésolu, son caractère vif, turbulent, le précipitaient dans de fausses démarches et de misérables tracasseries; fier de l'importance attachée à un chef de parti, il n'avait ni l'audace ni la fermeté nécessaires à ce rôle; aussi le voyait-on abandonner le lendemain le projet qu'il avait embrassé la veille; se souciant fort peu du sort de ses amis ou des hommes qui s'étaient rangés sous ses drapeaux. Sa figure était sans grâces et sans agrémens: la petite vérole vint encore le ravager et n'épargna pas surtout son nez : aussi son amour-propre, facile à blesser sur ce point, fut-il très-piqué de ce quatrain affiché à Anvers :

« Flamands, ne soyez étonnez
» Si à *François* voyez deux nez;
» Car par droit, raison et usage,
» Faut deux nez à double visage. »

Cette trop grande susceptibilité, l'idée qu'il était l'objet des railleries de la cour, la faiblesse du roi à les tolérer, furent, plus que l'ambition, les causes premières de ses révoltes. Il ne manquait pas de

quelque générosité de caractère. Un jour Catherine, lui faisant remarquer dans le Journal saisi chez l'amiral Coligny, après sa mort, un passage où l'amiral recommandait à Charles IX de ne point laisser à ses frères une trop grande autorité, ajouta : « Eh bien! voilà votre bon ami! — Je ne sais pas, » répondit le duc, s'il m'aimait beaucoup; mais je » sais qu'un semblable conseil n'a pu être donné » que par un homme très-fidèle à S. M. et très-zélé » pour l'État. »

105.

CLAUDE DE FRANCE,

DUCHESSE DE LORRAINE ET DE BAR.

Claude de France, fille de Henri II et de Catherine de Médicis, naquit à Fontainebleau le 12 novembre 1547. Dans les conférences de Cateau-Cambresis, on proposa son mariage avec le prince Charles III, duc de Lorraine et de Bar. Le contrat fut passé à Paris, au Louvre, le 19 janvier 1558, et la cérémonie se fit en l'église de Notre-Dame, le vingt-deux du même mois. « On stipula cent mille » écus au soleil pour la dot de la princesse, et trente » mille livres tournois pour son douaire. » Comme on faisait observer au roi Henri II le tort qu'il faisait à sa fille aînée, Élisabeth de France (qui fut depuis l'épouse de Philippe II), de marier sa sœur cadette avant elle, il répondit : « Ma fille Élisabeth » est telle, qu'il ne lui faut un duché pour la ma-

» rier; il lui faut un royaume, encore des plus » grands, tant grande elle est en tout. »

Les fêtes du mariage de la princesse Claude furent très-somptueuses. Le roi, la reine, toute la cour y assistèrent. Les divertissemens durèrent sept à huit jours, pendant lesquels on ne vit que jeux et plaisirs, tant au palais Royal, qu'aux hôtels des princes de la maison de Lorraine, qui tenaient table ouverte à tous venans. Le duc de Guise avait fait même ouvrir un tournoi devant son palais, où tous chevaliers étaient reçus à combattre à la lance et à toutes sortes d'armes.

Charles III, duc de Lorraine, fit briller dans ces exercices, sa grâce, son adresse et sa valeur. « C'é- » tait, dit don Calmet, le plus beau prince de son » siècle. Le roi Henri II le proposait comme un mo- » dèle aux princes ses enfans. Il était si bien fait, » que tous les princes de l'Europe voulaient avoir » son portrait; et Amurat III, empereur des Turcs, » se le faisait apporter tous les ans. »

Sa jeune épouse l'accompagna à Cateau-Cambresis, auprès de Christine, mère du duc de Lorraine, qui désirait la voir : de là elle passa à Mons, où Philippe II, roi d'Espagne, la reçut avec les plus grands honneurs.

Cette princesse, sans être aussi belle que sa sœur Élisabeth, avait le don de plaire; douée des plus heureuses qualités, ses vertus la rendirent chère à ses sujets; mais elle vécut trop peu pour leur bonheur; la mort l'enleva le 20 février 1574; elle n'était pas âgée de vingt-sept ans.

106.

LOUIS DE BOURBON II,

DUC DE MONTPENSIER.

Louis de Bourbon II, dit *le Bon*, duc de Montpensier, pair de France, souverain de Dombes, prince de la Roche-sur-Yon et de Luc, dauphin d'Auvergne, baron de Beaujolois, gouverneur de Touraine, d'Anjou, de Maine, de Dauphiné et de Bretagne, lieutenant-général des armées du roi; fils aîné de Louis de Bourbon I, prince de la Roche-sur-Yon, et de Louise de Bourbon, comtesse de Montpensier; né à Moulins le 10 juin 1513; marié en premières noces, en août 1538, à Jacqueline de Longwic, comtesse de Bar-sur-Seine, fille puînée et héritière de Jean de Longwic, seigneur de Givry; en secondes noces, le 4 février 1570, à Catherine de Lorraine, fille de François, duc de Guise, et d'Anne d'Est-Ferrare.

On est souvent embarrassé d'expliquer par les

faits les surnoms donnés à certains personnages célèbres dans l'histoire : si l'on se rappelle qu'après la bataille de Jarnac, le duc de Montpensier condamna à mort le brave Lanoue, en lui disant durement : « Votre procès est fait, et de vous et de » tous vos compagnons; songez à votre conscience; » si l'on considère qu'il fut avec le duc d'Anjou, le bâtard d'Angoulême, le duc de Guise et le maréchal de Tavannes, un des conseillers les plus ardens de la Saint-Barthélemy; si l'on songe qu'au milieu du massacre il excitait par sa présence les catholiques à de nouveaux assassinats, il faut s'être prémuni d'un grand fonds d'indulgence politique pour excuser ce zèle farouche et trouver dans un tel homme un prince digne d'être honoré du surnom de *Bon*.

On lit, dans le Journal de Henri III, que « Louis » de Bourbon, duc de Montpensier, était amateur » du repos de la France et très-fidèle serviteur du » roi. » Sans doute il soutint la cause de la cour, avec beaucoup de valeur, aux batailles de Jarnac et de Montcontour, où il commandait l'avant-garde; mais, lorsque après le départ du duc d'Alençon, en 1575, il reçut du roi l'ordre d'arrêter le prince fugitif, il suivit moins cet ordre qu'il ne se souvint

de l'outrage qu'on lui avait fait au sacre de Henri III, en le forçant à céder le pas au duc de Guise. Il crut devoir d'abord ménager l'héritier du trône, disant : » Il est dangereux de se mettre entre la chair et » l'ongle; » bientôt il favorisa ouvertement ses desseins, et attira sous les drapeaux de la révolte un grand nombre de gentilshommes ses amis.

C'est lui qui, le 25 janvier 1575, après un siége de près de quatre mois « pendant lesquels furent » tirés sept à huit mille coups de canon, » s'empara de la ville et du château de Lusignan, dont faisait partie la tour de Mellusine, si célèbre dans les chroniques merveilleuses. Voici ce que dit Brantôme de cette tour, « la plus noble décoration et la » plus vieille de toute la France, et bâtie, s'il vous » plaît, par une dame des plus nobles en lignée, » en vertu, en magnificence. C'étoit un vrai soleil » que dame Mellusine! L'empereur Charles-Quint, » étant venu en France, fut voir Lusignan, y chassa » le daim; admira le chef-d'œuvre de cette maison » faite par une telle dame, de laquelle il se fit faire » des contes fabuleux. » Le duc de Montpensier fut vivement blâmé d'avoir détruit ce gothique monument; il avait voulu se venger du temps que les assiégés avaient mis à se rendre.

Il mourut au mois de septembre 1582, en sa terre de Champigny. « Le duc de Montpensier, dit l'au-
» teur des guerres de religion, termina dans le
» chagrin une vie illustrée par des exploits militai-
» res, mais souillée par des actes de cruauté. Il
» n'éprouva dans ses dernières années que d'humi-
» liantes disgrâces à la cour; et cependant, de tous
» les généraux catholiques, il était celui qui avait eu
» les succès les plus constans contre les calvinistes.
» Le duc de Guise avait obtenu de précéder ce
» prince du sang au sacre du roi; plus tard, le duc
» de Montpensier eut de grands démêlés à soutenir
» contre le duc de Nevers (1) et le duc de Mer-
» cœur, beau-frère du roi. Le chagrin qu'il eut de
» ne pas réussir tourna tous ses vœux du côté du
» roi de Navarre. Il annonça la grandeur de ce
» prince, et, en sa faveur, perdit ses sentimens de
» haine contre les protestans. »

(1) Louis de Gonzague, duc de Nevers, avait été chargé, concurremment avec le duc de Montpensier, de réduire le duc d'Alençon révolté. Ce prince, étant revenu à la cour, les remercia tous les deux de leur conduite à son égard. Le duc de Montpensier, piqué d'être mis au même rang que le duc de Nevers, voulut faire entendre que ce dernier avait eu des intentions malveillantes pour le frère du roi. Le duc de Nevers lui donna un démenti; Montpensier voulut en tirer vengeance; le roi fit cesser, par son intervention, cette querelle qui avait partagé la cour.

107.

JACQUELINE DE LONGWIC,

DUCHESSE DE MONTPENSIER.

C. M.

Jacqueline de Longwic, comtesse de Bar, en son propre droit, fille de Jean de Longwic, seigneur de Givry, et de Jeanne bâtarde d'Angoulême, fut mariée, en août 1538, à Louis de Bourbon II, duc de Montpensier. Elle avait du mérite, de l'esprit et du caractère. « C'était, dit le président de La Place, » une femme de bon entendement, et clairvoyante » même aux affaires de l'État. » Comme favorite de Catherine de Médicis, elle exerçait à la cour une grande influence; et l'on s'accorde à penser que, si elle eût vécu davantage, elle aurait pu adoucir le caractère farouche de cette reine, et modérer le cours de ses vengeances et de ses cruautés : la mort l'enleva à la veille des grands troubles de la religion, le 28 août 1561. Elle fit connaître, pendant sa

longue maladie, à Fontainebleau, qu'elle était secrètement, ainsi qu'on l'avait soupçonné, de la religion réformée; elle demanda un ministre de cette religion; « on lui envoya *Malo*, qui refusa de lui ad-
» ministrer le sacrement de la Cène, pour autant
» qu'elle estoit seule; remonstrant ledit Malo qu'i-
» celuy sacrement n'estoit institué pour estre par-
» ticulièrement administré, comme estoit le bap-
» tesme, ains pour estre communié à plusieurs
» fidèles ensemblement. » Elle déclara mourir dans la croyance des huguenots.

Elle avait cherché à inculquer les mêmes principes à ses filles; et, pour y réussir, notamment à l'égard de Françoise de Bourbon, depuis duchesse de Bouillon, elle fit disputer devant elle deux ministres et deux docteurs de Sorbonne. « Cette confé-
» rence, dit Bayle, ne put se tenir dans l'hôtel
» Montpensier, parce que le duc voulut exiger que
» les ministres ne priassent point Dieu avant l'ac-
» tion, à quoi ils ne voulurent pas consentir : la
» partie fut donc rompue; mais on la renoua quel-
» que temps après, et elle eut lieu à l'hôtel de Ne-
» vers. »

On lui a reproché d'avoir décidé Antoine, roi de Navarre, à abandonner la régence à Catherine de

Médicis : « Les persuasions de cette duchesse qu'on » appelait *la Sirène* (dit Varillas) l'emportèrent sur » toutes les remontrances ; » mais elle eut la gloire de faire choisir pour chancelier de France le vertueux Michel de L'Hôpital.

108.

CATHERINE DE LORRAINE,

DUCHESSE DE MONTPENSIER.

C. M.

Catherine de Lorraine, fille de François de Lorraine, duc de Guise, et d'Anne d'Est-Ferrare, naquit en 1552. Elle épousa, en 1570, Louis de Bourbon II, duc de Montpensier, devenu veuf de Jacqueline de Longwic; elle devint veuve à son tour en 1582, et mourut à Paris, en 1596, sans postérité.

C'était l'implacable ennemie de Henri III. On prétend que d'abord elle avait essayé de le séduire par l'éclat de sa beauté; mais les charmes des femmes n'avaient pas grand empire sur l'âme de ce prince; on ajoute qu'il se permit des railleries sur quelques défauts secrets de la duchesse, « outrage, dit Mé-» zeray, bien plus impardonnable à l'égard des » femmes, que celui qu'on fait à leur honneur. »

La duchesse de Montpensier ne pardonna au monarque ni ses dédains ni cette offense. « Un jour » qu'elle jouoit à la *prime* (car elle aimoit fort le » jeu), dit Brantôme, ainsi qu'on lui disoit qu'elle » meslât bien les cartes, elle répondit devant beau- » coup de gens : « Je les ai si bien meslées qu'elles » ne se sçauroient mieux mesler ny desmesler.» Une autre fois, c'était la veille des barricades, montrant une longue paire de ciseaux d'or qu'elle portait toujours à sa ceinture : « Ils serviront bientôt, dit- » elle, à tondre le roi dont nous ferons un moine. » Ce fut chez elle que l'on composa ces vers :

« Valois qui les dames n'aime,
» Deux couronnes posséda ;
» Bientôt sa prudence extrême
» Des deux l'une lui ôta ;
» L'autre va tombant de même,
» Grâce à ses heureux travaux ;
» Une paire de ciseaux
» Lui baillera la troisième (1). »

Ce ressentiment devint de la fureur lorsqu'elle apprit la mort de ses frères Henri le Balafré et le cardinal de Guise, tués tous deux aux états de Blois par ordre de Henri III. « Sortie de son hôtel avec » les enfans de monsieur son frère, les tenant par

(1) Henri III avait pour devise trois couronnes avec ces mots : *Manet ultima cœlo*. Ses ennemis y substituèrent : *Manet ultima claustro*.

» les mains, elle les pourmena par la ville de Paris, » fit sa déploration devant le peuple, l'animant de » pleurs, de cris de pitié et paroles, de prendre les » armes et de se lever en furie. » Le roi lui fit dire par un gentilhomme « qu'il était bien averti que » c'était elle qui entretenait le peuple dans la rébel- » lion, mais que, s'il pouvait rentrer, *il la ferait* » *brûler toute vive.* » La duchesse répondit sans s'émouvoir : « Le feu est pour les impies comme lui, » et non pas pour moi. Je l'empêcherai bien de » faire de Paris une nouvelle Sodôme. »

Uniquement occupée du soin de sa vengeance, qui, par l'assassinat de ses frères, avait pris un caractère à la fois plus énergique et plus solennel, elle voyait avec une profonde douleur que la puissance de la ligue allait s'évanouir devant les armées réunies de Henri III et de Henri, roi de Navarre; cependant elle ne perdait rien de son audace, et cherchait de tous côtés les moyens de renverser le monarque dont elle avait juré la perte : elle entend parler de Jacques Clément, l'accueille, l'exalte, par ses discours et ses caresses, dans son projet de tuer Henri III, de *délivrer la France d'un tyran;* ce jeune fanatique part : elle va attendre dans son coche, auprès de la porte qui mène à Saint-Cloud, le cour-

rier qu'elle y a envoyé pour savoir l'issue du projet régicide qu'elle a favorisé par ses séductions. Le courrier paraît, elle l'embrasse. — « Ah ! mon ami, » s'écrie-t-elle, est-il bien vrai ? le tyran, le monstre » est-il mort ? Dieu ! que vous me faites aise ! je ne » suis marrie que d'une chose, c'est qu'il n'ait su » avant de mourir que c'est moi qui ai dirigé le » coup (1). » Puis, se tournant vers ses demoiselles : « Eh bien, dit-elle, que vous en semble ? ma tête » ne tient-elle pas bien à cette heure ? m'est avis » qu'elle ne branle plus. » Et la voilà qui vole dans les rues et dans les places publiques, en criant de toutes ses forces : « Bonnes nouvelles, mes amis, » bonnes nouvelles ! le tyran est mort ; il n'y a plus » de Valois en France ! » et elle distribue des écharpes vertes (2), et elle mêle sa voix aux cantiques que le peuple fanatisé chante autour des feux de joie dressés dans toute la capitale (3).

Après le retour du parlement de Tours à Paris,

(1) Racine a prêté ce même sentiment, ce même langage à son Hermione :

« Ma vengeance est perdue,
S'il ignore en mourant que c'est moi qui le tue.

(*Andromaque*, *acte IV*, *scène IV*.)

(2) « A la nouvelle de la mort du roi, le peuple, pour en témoigner sa joie, » porta le deuil en vert ; et tous les Guises ne portèrent plus que le grand » cordon vert, tel qu'on le voit sur plusieurs de leurs portraits » (L'ESTOILE.)

(3) Tous ces détails, répétés comme authentiques par divers historiens, sont extraits du journal de Henri III.

la duchesse de Montpensier, comprise dans l'accusation dirigée contre le duc d'Aumale, comme complice du meurtre de Henri III, fut contrainte de s'absenter, jusqu'à ce qu'elle se fût fait comprendre dans l'édit du duc de Mayenne. Malgré cette précaution et la confiance que devait inspirer la parole de Henri IV, qui avait promis un pardon général, elle ne pouvait se défendre d'une terreur secrète. Le roi prit soin de la rassurer; il tint à la duchesse de Nemours le langage le plus affectueux, et jouant aux cartes avec la duchesse de Montpensier : « N'êtes-vous pas bien étonnée, lui dit-il, de » me voir à Paris? — Je n'eusse désiré qu'une » chose, lui répondit-elle, avec autant de dissimu- » lation que de courtoisie : c'est que M. de Mayenne, » mon frère, vous eût abaissé le pont pour vous y » faire entrer. — Ventre-saint-gris! répliqua le mo- » narque, il m'eût fait possible attendre trop long- » temps, et je ne fusse pas arrivé si matin. »

109.

CHARLES DE BOURBON,

PRINCE DE LA ROCHE-SUR-YON.

C. M.

Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, duc de Beaupréau, frère puîné de Louis II de Bourbon, duc de Montpensier, commença sa carrière militaire en Champagne contre les Impériaux : fait prisonnier, il fut obligé de payer une forte rançon pour racheter sa liberté; de retour en France, il accompagna le roi Henri II dans son expédition de Lorraine, et s'enferma dans Metz, en 1552, pour défendre, avec le duc de Guise, cette place contre Charles-Quint.

Il fut au nombre des princes qui conduisirent sur la frontière d'Espagne la princesse Élisabeth, destinée à la couche du cruel Philippe II.

En 1560, il assista aux états-généraux ouverts

à Orléans par François II, et continués sous Charles IX.

L'année suivante, il fut nommé gouverneur de Paris, et le roi érigea en sa faveur la terre de Beaupréau en duché : c'était pour le récompenser du zèle avec lequel il avait servi le parti de la cour pendant les guerres civiles.

Une maladie l'emporta, jeune encore ; il mourut le 10 octobre 1565, et fut enterré dans l'église de Beaupréau au milieu du chœur, sous un tombeau de marbre que lui fit élever sa veuve Philippe de Montespedon.

110.

PHILIPPE DE MONTESPEDON,

PRINCESSE DE LA ROCHE-SUR-YON.

(Peint d'après un portrait qui est au Musée Royal.)

Philippe de Montespedon (née en 1530, morte le 12 avril 1578) était fille de Joachim de Montespedon, baron de Chenillé, seigneur de Beaupréau, et de Jeanne de La Haye; elle épousa en premières noces René, seigneur de Montejan.

Le maréchal de Montejan étant mort, sur la fin de 1538, dans le Piémont, où il était gouverneur, sa veuve fut recherchée avec empressement de plusieurs grands seigneurs; d'abord du marquis de Saluces dont elle se joua : elle l'avait engagé à la reconduire jusqu'à Paris, elle refusa sa main.

Le maréchal d'Annebaud, qui avait succédé à M. de Montejan dans le gouvernement du Piémont, aurait désiré aussi obtenir la main de sa veuve. Il supplia la dauphine de prendre son intérêt dans

cette affaire. Cette princesse voulut bien transmettre à madame de Montejan les vœux de Dannebaud; la maréchale répondit qu'elle était désolée, mais que son cousin de Vieilleville avait arrangé son mariage avec Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, et que la chose était trop avancée pour qu'elle pût reculer.

La dauphine approuva sa conduite et lui conseilla de hâter ce mariage auquel le roi devait être contraire, puisqu'il était favorable au marquis de Saluces. Le marquis appela devant le parlement madame de Montejan (1); mais sur la réponse de cette dame, qui offrait, pour soutenir son refus et son honneur, M. de Vieilleville, et le prenait pour son chevalier, le marquis, qui ne se souciait guère d'en venir à cette extrémité avec un seigneur dont la bravoure était reconnue, se retira en disant : « Je ne veux point une femme par force; et si elle » ne veut point de moi, ni moi d'elle non plus. »

Libre ainsi de tout engagement avec le marquis

(1) « Le marquis avoit un interrogatoire de quarante articles pour in- » terroger madame la maréchale sur tous les propos qu'elle avoit tenus à » lui et à ses gens, et des baisers qu'elle lui a donnés par les chemins.... » et entre autres qu'elle avoit promis au grand gonverneur dudit marquis, » l'escuyer Saint-Julien, une chaîne de cinq cents escus pour sa livrée de » nopces. »

(*Mémoires de* VIEILLEVILLE.)

de Saluces, la maréchale de Montjean épousa en 1540 Charles de Bourbon, prince de La Roche-sur-Yon.

La reine-mère, Catherine de Médicis, en fit sa dame d'honneur. Brantôme raconte, à ce sujet, que, le prince de Condé lui ayant reproché d'avoir accepté cette charge, elle, qui avait épousé un prince du sang, elle lui répondit qu'elle ne croyait pas plus se rabaisser que lui lorsqu'il avait accepté le grade de colonel d'infanterie, *par quoy qu'il advisât à ses fautes, et non aux siennes.*

Madame de La Roche-sur-Yon était veuve de son second époux, Charles de Bourbon, quand elle mourut, le samedi 12 avril 1578, dans son hôtel du faubourg Saint-Germain. Pierre de L'Estoile, dans son Journal, raconte que, « deux jours avant » sa mort, la reine de Navarre, qui l'aimoit fort, » l'alla voir; à laquelle elle dit : « Madame, vous » voyez ici en moi le bel exemple que Dieu vous » propose : il faut mourir, madame; songez-y et re- » tirez-vous, car il faut songer à Dieu; car vous ne » me faites que ramentevoir le monde quand je vous » regarde. » Cela disoit-elle parce que la reine de » Navarre étoit, comme de coutume, *diaprée* et » *fardée.* »

111.

HENRI DE LORRAINE,

DUC DE GUISE, DIT LE BALAFRÉ.

C. M.

Henri de Lorraine, duc de Guise, surnommé *le Balafré*, né le 31 décembre 1550, était fils de François de Lorraine, duc de Guise, et d'Anne d'Est-Ferrare. Il n'avait encore que treize ans lorsque son père fut assassiné sous les murs d'Orléans par Poltrot de Méré; il jura qu'il ne mourrait pas sans avoir vengé sa mort, que la maison de Lorraine attribuait à l'amiral de Coligny : aussi, lorsque l'amiral fut massacré, la voix publique imputa ce crime au duc Henri de Guise (1). Ce désir de vengeance, un besoin insatiable de grandeurs, peut-être aussi la secrète espérance de mettre la couronne sur sa tête, soit du vivant de Henri III, si l'on parvenait

(1) Marguerite de Valois donne, à ce sujet, des détails positifs dans ses Mémoires.

à le reléguer dans un monastère, soit après sa mort, que ses débauches semblaient devoir rendre prochaine, enfin les brillantes promesses de Philippe II, le déterminèrent à se déclarer chef de la ligue contre le roi. « J'ai dégaîné l'épée contre » mon maître, dit-il : je n'ai plus qu'à en jeter le » fourreau dans la rivière. » Il quitta la cour en 1585, s'écriant, dans le Louvre même, qu'il n'y *rentrerait qu'en barbe grise*, et se rendit à Nancy, où les principaux ligueurs se réunirent pour conspirer la chute de Henri III. Un traité est passé avec le roi d'Espagne; le cardinal de Bourbon, que l'on voulait opposer à la cour comme un fantôme de roi, publie un manifeste pour appeler *les vrais fidèles aux armes, afin que la sainte Église soit rétablie dans son ancien lustre.* Le roi tremble; Guise lui dicte la paix à Nemours. Henri de Navarre (depuis Henri IV) ne peut contenir son indignation; il envoie un cartel au duc de Guise. « Ambitieux étranger, lui écrit-il, » épargnez des maux à ma patrie. Je dépose la su- » périorité de mon rang pour vous provoquer en » champ clos. M. le prince de Condé me servira de » second contre le duc de Mayenne votre frère; car » mon cousin et moi nous acheterions de notre » sang le bonheur d'épargner au roi les peines que

» votre rébellion lui cause. Le ciel m'est témoin » qu'en cela mon unique désir est de voir Dieu » servi et honoré, mon roi mieux obéi, et le pau- » vre peuple en paix. » Sûr de sa renommée et fidèle au projet d'une lente usurpation, le duc de Guise osa laisser ce cartel sans réponse.

Cependant la faction des *Seize* ne cessait d'ourdir des trames secrètes contre la liberté ou la vie de Henri III; mais ses agens n'osaient rien entreprendre sans le duc de Guise : pressé par les instances de Bussy Le Clerc, il se décida à venir à Paris malgré l'avis que le roi lui avait fit donner à Soissons de ne point approcher de la capitale; et le lundi 9 mai 1588, vers midi, il fit son entrée par la porte Saint-Denis. Sa présence excite un enthousiasme difficile à décrire : la multitude se précipite au-devant de ses pas; on crie *vive Guise!* on chante *hosanna filio David!* on le nomme libérateur du peuple : les uns fléchissent devant lui le genou: d'autres baisent ses habits ou lui font bénir leurs chapelets; les dames jonchent les rues de rameaux de fleurs; et lui, calme au milieu de cette folle ivresse, ne cessait de répéter, en baissant son grand chapeau : « Mes amis, c'est assez; messieurs, c'est » trop : criez *vive le roi!* » Il va descendre à l'hôtel

de Catherine de Médicis, qui ne peut déguiser sa surprise et son embarras; il lui fait mille protestations de respect et de dévouement; et, comme s'il ne venait que pour ranimer les plaisirs de la cour, il prodigue aux dames qui entourent la reine-mère les hommages de la plus élégante courtoisie. Le duc de Guise marche ensuite vers le Louvre, entouré de la foule idolâtre qui fait retentir l'air de ses louanges, et accompagné de Catherine de Médicis portée dans une chaise. En montant les escaliers, il ne peut se défendre d'un secret effroi; il salue le roi, qui lui dit : « Votre démarche d'aujour-» d'hui me rend votre obéissance bien suspecte. » Guise s'incline, proteste de sa fidélité, se retire en jetant autour de lui des regards inquiets, et ne respire librement qu'en se trouvant hors de ce palais où le colonel Alphonse, depuis maréchal Ornano, n'avait attendu qu'un signal du roi pour massacrer l'audacieux Henri. Le peuple se presse autour de lui : c'est une armée autour de son général. Le roi fait venir des troupes; la multitude tend des chaînes et massacre les Suisses. Cette journée du 12 mai 1588 fut appelée *la journée des Barricades*. Le monarque, prisonnier dans son Louvre, est réduit à implorer le secours de l'auteur dela

révolte; et Guise, une baguette à la main, arrête la fureur populaire et permet aux troupes royales de retourner au Louvre. « J'ai contenu des tau-
» reaux échappés, disait-il le soir à la reine-mère,
» et j'ai bien plus vaincu le peuple lui-même que
» le roi. »

C'en était fait de Henri III si le duc de Guise avait osé franchir le dernier degré qui le séparait du trône : effrayé d'un triomphe sanglant et tumultueux, il s'arrête, écoute Catherine de Médicis, et, pendant qu'elle l'amuse par de feintes promesses, le roi s'évade du Louvre et de Paris.

La journée des Barricades avait appris à ce monarque qu'il n'avait que le vain titre de roi, et que le duc de Guise, surnommé alors le *roi de Paris*, serait bientôt le maître de la France entière. Il résolut donc de se défaire d'un rival aussi dangereux. Les états de Blois furent convoqués, et ouverts le 16 octobre 1588 : c'est là que Henri III prépara les moyens de faire périr Henri de Guise. Il fit venir Crillon, et lui confia son projet en ajoutant : « Je
» n'aurais jamais pensé à un coup si hardi, si je
» n'avais été sûr du cœur et du bras de Crillon. —
» Ah! sire, reprit Crillon, mon cœur est à vous;
» mais je suis soldat et gentilhomme, je ne ferai

» jamais l'office d'un bourreau. » Le roi se contenta de lui demander le secret, et trouva plus d'un autre instrument de l'assassinat qu'il méditait. Malgré le mystère dont le complot fut environné, on fit parvenir au duc de Guise plusieurs avis de se tenir sur ses gardes; mais le duc les dédaigna. « Il » n'oserait, répondait-il toujours (1). » Le cardinal, son frère, le pressait de s'absenter des états : « Non, » non, dit-il : les états cesseraient de me servir » s'ils voyaient en moi un sentiment de crainte. » Néanmoins, comme cet entretien avait laissé quelque vague inquiétude dans son esprit, il alla se distraire auprès de madame de Noirmoutiers, auparavant madame de Sauve. Il se rit de ses alarmes, et ne la quitta que le lendemain à la pointe du jour. Le 23 décembre 1588, il ne fut éveillé qu'à huit heures du matin par son valet de chambre, qui lui annonça que le roi était prêt à se rendre au conseil. « Il se lève, s'habille d'un habit de satin gris, et se » rend dans la chambre du conseil. Peu après qu'il

(1) Le duc d'Elbeuf, son cousin, lui assura que l'on devait attenter à sa vie : « Je vois bien, lui dit-il, que vous avez regardé votre almanach : » tous les almanachs de cette année sont farcis de telles menaces. » L'an 1587, une des centuries de Nostradamus portait :

« Paris conjure un grand meurtre commettre ;
» Blois lui fera sortir son plein effet. »

» fut assis : « J'ai froid, dit-il, le cœur me fait mal : » que l'on fasse du feu, et que l'on me donne des » raisins de Damas ou de la conserve de roses. » Ne » s'y en étant pas trouvé, on lui apporte des prunes » de Brignoles. Là-dessus, S. M. lui fait dire par Ré- » vol que le roi le demande dans son vieux cabinet; » le duc entre, salue ceux qui sont dans la cham- » bre, et qui le suivent comme par respect; mais, » ainsi qu'il est à deux pas près de la porte du » vieux cabinet, prend sa barbe avec la main droite, » et tourne le corps et la face à demi pour regarder : » tout-à-coup les gentilshommes et les gardes le » frappent à coups d'épées et de poignards. Le duc » crie : « Hé ! mes amis, hé ! mes amis, miséricorde ! » » et il tombe et ne peut proférer que ces mots : « Mon Dieu ! je suis mort ! ayez pitié de moi; par- » donnez-moi mes péchés. » Il fut couvert d'un man- » teau gris, et au-dessus mis une croix de paille; » demeura deux heures en cette façon ; fut visité par » le roi (1), puis livré entre les mains du sieur de » Richelieu, grand-prévost de France, lequel fit brû- » ler le corps, et jeter les cendres dans la rivière. »

(1) « S M. donna un grand coup de pied par le visage à ce pauvre » mort, et, l'ayant un peu contemplé, dit tout haut « : Mon Dieu, qu'il est » grand ! il paroît encore plus grand mort que vivant. »

(*Journal de Henri III.*)

Sa mort fut mise au rang des calamités publiques. Sanglots, larmes, prières, tous les hommages de deuil furent rendus à sa mémoire; à Paris les prédicateurs en firent un martyr, et se déchaînèrent contre le roi. « On était contraint » de faire le pleureur, de peur d'être assommé. » Le curé de Saint-Nicolas-des-Champs s'emporta jusqu'à demander si, parmi ses auditeurs, il ne se trouverait pas quelqu'un qui entreprît de venger la mort du *saint duc* sur le tyran. Le peuple imita la fureur fanatique des prédicateurs. Tous les jours on portait au pied des autels l'effigie du Balafré, grande comme nature, toute sanglante et marquée des signes affreux de l'assassinat : tous les jours, on insultait, on brisait, on brûlait les images de Henri III.

Ainsi périt, par un crime d'État, un homme qui eût fait la gloire de la France s'il eût consacré à la défense des droits du trône et des libertés publiques les brillantes qualités dont le ciel s'était plu à le douer. On sait le mot attribué à la maréchale de Retz : « Ils ont si bonne mine ces princes lorrains, qu'au- » près d'eux les autres princes paraissent peuple. » Tel était surtout le charme attaché à la personne de Henri, que l'on disait que « les huguenots étaient

» de la ligue quand ils regardaient le duc de Guise. » Il se mêlait tant de grâce et de douceur à son air de grandeur et de fierté, que sa présence inspirait l'amour plus encore qu'elle ne commandait le respect. Il avait l'esprit prompt et hardi. « Ce que je » n'ai pas décidé en un quart d'heure, disait-il lui- » même, je ne le déciderai de ma vie. » Caressant avec la multitude, audacieux envers la cour, dévoré d'ambition, avide de la faveur populaire, couvrant tous ses projets du prétexte spécieux du bien public et de l'amour de la religion, humilié de n'être pas le premier de l'État, ayant plus de hauteur que de magnanimité, il déplaça la gloire en la mettant hors du devoir : trop séduit par l'idée d'être le rival de son roi, il devint de grand citoyen un illustre factieux. Prudent au conseil, il était intrépide dans les combats. Un jour (c'était le premier octobre 1575), il poursuivait à Dormans avec impétuosité les reîtres commandés par Montmorency Thoré; il reçut un coup d'arquebuse à la joue gauche. Ce fut la cicatrice de cette blessure qui le fit surnommer *le Balafré*. « Balafre très-glorieuse, dit » Mézerai, envers les catholiques, et fort avanta- » geuse à l'égard des dames, qui croient que ceux » qui sont braves le sont partout. » Cette cicatrice,

qui lui donnait une ressemblance de plus avec son père, ajouta encore à l'idolâtrie du peuple : et telle était cette idolâtrie « qu'il y avait des gens qui in-
» voquaient le duc de Guise dans leurs prières;
» d'autres qui mettaient son image dans leurs heu-
» res; et que plus d'une noble dame était folle pour
» lui d'un autre amour que celui de Dieu. »

Henri de Lorraine avait épousé Catherine de Clèves, comtesse d'Eu. Il fut le premier comte d'Eu du nom de Guise; c'est lui qui fit bâtir le château et le collége d'Eu (1).

Les états de Blois ont fourni à M. Reynouard, auteur des *Templiers*, le sujet d'une tragédie que le public n'a pas vue sans intérêt. Pierre Mathieu, historien et poète du seizième siècle, en avait composé une sous le titre de *Guisiade*, qu'il dédia au duc de Mayenne le 1er mai 1589. On nous saura peut-être gré d'en citer une scène :

LE ROI *au duc de Guise.*

On me dit tous les jours qu'en me faussant la foi,
Vous liguez de nouveau mes sujets contre moi.

LE DUC.

Que j'arme contre vous? que, cruel, je prodigue
Sur vous le noble sang de notre sainte ligue?
Que je sois un mutin? que je couve en mon sein
Contre les lys françois quelque traistre dessein?

LE ROI.

Jamais l'ambition en France ne fut bonne.

(1) On voit son tombeau dans l'église de ce collége.

LE DUC.

Le nom d'ambitieux la France ne me donne.

LE ROI.

La France pourroit bien sans vous vivre en repos.

LE DUC.

Quel propos! n'ayant plus que la peau et les os!

LE ROI.

On ne doit acheter par le sang la concorde.

LE DUC.

Malheureux est l'accord qui nourrit la discorde.

LE ROI.

Contentons-nous d'avoir les corps et non les cœurs.

LE DUC.

Si nous n'avons les dieux nous ne serons vainqueurs.

LE ROI.

Sous le nom catholique on aura des athées.

LE DUC.

Notre foi ne se sert de marques empruntées.

LE ROI.

Sous un zèle hypocrite ils se contreferont.

LE DUC.

La foi qui vit au cœur ne se masque le front.

LE ROI.

Ce mal n'est pas au corps, c'est de l'âme un ulcère.

LE DUC.

Après un doux remède il y faut un cautère.

LE ROI.

Un roi doux rompt les coups des rebelles vassaux.

LE DUC.

Vos frères l'ont bien sçu à Amboise et à Meaux.

LE ROI.

On forcera plutôt les lions effroyables
A fendre les guérets des terres labourables,
Que non ce peuple dur, nourri de liberté,
Ce peuple né rebelle à notre majesté.

. . . . . .

. . . . . .

LE DUC.

Sire, un prince chrestien, comme vous, se résout,
Pour défendre son Dieu, de mourir tout debout.

LE ROI.

Si je ne mets pour vous mes exploits en campagne,
Si de force et de cœur je ne vous accompagne,
S'il y a quelque feinte au zèle de ma foi,
Le ciel, le juste ciel puisse tomber sur moi!
L'Éternel, qui mon front d'un double rond encerne,
Me jette au plus profond du pestilent Averne!

LE DUC.

Depuis l'aube où l'on voit s'emperruquer le jour,
Des beaux crins du soleil, jusqu'au moite séjour
Du fameux Gibraltar, et du Nil jusqu'au Gange,
Vous orrez trompetter votre belle louange.

---

111 bis.

LE MÊME.

C. M.

142.

CATHERINE DE CLÈVES,

DUCHESSE DE GUISE, COMTESSE D'EU.

C. M.

Catherine de Clèves, duchesse de Guise, comtesse d'Eu, naquit, en 1548, de François de Clèves, duc de Nevers et comte d'Eu, et de Marguerite de Bourbon-Vendôme. Elle épousa en premières noces Antoine de Croy, prince de Porcien, dont elle fut tendrement aimée. S'il faut en croire les mémoires du temps, son amour pour son mari ne fut ni aussi vif ni aussi fidèle : elle ne se montrait pas insensible au mérite de Henri de Lorraine, duc de Guise. Le prince de Porcien, qui soupçonnait cette inclination, en conçut une violente jalousie : saisi, en sortant des Tuileries, d'une fièvre chaude qui l'emporta en 1564, à l'âge de vingt-six ans, il appela sa femme à son lit de mort : « Vous êtes jeune et belle, » lui dit-il; j'approuve que vous soyez remariée : je

» vous laisse le choix entre tous les partis, et de tout » le royaume : je n'excepte qu'un seul homme, c'est » le duc de Guise; c'est l'homme du monde que je » hais le plus, et je vous demande en grâce que » mon plus grand ennemi ne soit pas héritier de ce » que j'ai le plus aimé de tous mes biens. » L'amour parla plus haut que cette exhortation. Varillas rapporte que le duc de Guise ayant été averti que Charles IX voulait le faire périr, consulta la duchesse de Guise et de Nemours, sa mère, qui lui repartit qu'il ne pouvait éviter le coup qui le menaçait qu'en se remariant la même nuit : « Elle se » chargea de lui trouver une femme : elle manda la » princesse de Porcien, qui ne jugea pas à propos » de refuser le parti qui se présentait. Ainsi le ma- » riage fut proposé, négocié, conclu, consommé, » et la duchesse se trouva grosse; et le tout arriva » dans l'espace de quatre heures. Le roi, l'ayant » appris à son réveil, révoqua l'ordre qu'il avait » donné à Latour-Gondy. » Quelques critiques ont élevé des doutes sur cette brusque union : quoi qu'il en soit, Catherine de Clèves, après six années de veuvage, épousa, en 1570, Henri le Balafré, qu'elle aimait depuis long-temps.

Elle avait du penchant à la galanterie; et, se fai-

sant peut-être une excuse des infidélités de son mari, elle parut accueillir avec bienveillance les hommages de Saint-Mégrin. Les parens et les amis du duc de Guise le sollicitèrent de punir les assiduités de ce favori du roi, qu'ils haïssaient. Le duc promit de se venger. Un jour, dès les quatre heures du matin, il entre dans la chambre de la duchesse, tenant un poignard d'une main et de l'autre une écuelle d'argent remplie d'une liqueur noirâtre, et lui dit : « Choisissez ! » La duchesse prend l'écuelle, avale ce qu'elle contenait, et se met à genoux devant son oratoire pour recommander son âme à Dieu; mais, comme le prétendu poison était un excellent consommé, elle n'éprouve, à sa grande surprise, aucun mal : son mari revient une heure après, et lui avoue en riant sa ruse. Cette raillerie, où perçait l'orgueil de Guise, qui, comme César, ne voulait pas même que sa femme fût soupçonnée, ne désarma point la fureur de sa famille contre Saint-Mégrin. « Ils l'attendirent au nombre de vingt » cavaliers au sortir du Louvre à minuit, et lui don- » nèrent trente-trois coups d'épée ou de pistolet, » presque tous mortels. Le roi n'en témoigna rien, » parce qu'on lui rapporta que l'on croyoit avoir » remarqué parmi les assassins un homme qui, à

» sa taille extraordinairement haute, et à ses mains
» faites en épaules de mouton, paroissoit être le duc
» de Mayenne. »

Lorsqu'en 1588 Catherine devint veuve par l'assassinat du duc de Guise aux états de Blois, « elle
» pleura luctueusement son mari, qu'elle appelait
» le *non-pair du monde.* » Elle devint l'objet de l'adoration des Parisiens; on la vénérait comme une sainte. Elle porta plainte en justice contre Henri III : voici en partie la teneur de la requête bien remarquable qui fut présentée et accueillie au parlement, en 1589 :

« Le peuple et les héritiers des défunts duc et
» cardinal de Guise, contre Henri de Valois, *jadis*
» roi de France et de Pologne, disent que ledit Henri
» de Valois sera condamné à faire amende hono-
» rable, nu en chemise, la tête nue et pieds nus,
» la corde au col, assisté de l'exécuteur de la haute
» justice, tenant en sa main une torche ardente de
» trente livres....; que dès à présent il sera déclaré
» indigne de la couronne de France...., outre qu'il
» sera banni et confiné à perpétuité au couvent et
» monastère des Hiéronymites, près Vincennes,
» pour là y jeûner au pain et à l'eau le reste de ses
» jours. »

Catherine de Clèves était de la religion réformée du vivant du prince Porcien, son premier mari. Lorsqu'il fut mort, elle se fit catholique dans la chapelle de Saint-Germain-en-Laye, à l'instance de la reine catherine de Médicis, sa marraine. Elle mourut le 11 mai 1633, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et fut inhumée à Eu, dans la chapelle du collége qu'elle avait fondée : son cœur était enfermé dans une urne de bronze placée sur une colonne érigée dans le chœur de l'église, où on la voit encore aujourd'hui.

113.

CHARLES DE LORRAINE,

DUC DE MAYENNE.

C. M.

Charles de Lorraine, duc de Mayenne, second fils de François de Lorraine, duc de Guise, et d'Anne d'Est-Ferrare, naquit le 26 mars 1554. Il épousa, le 6 août 1576, Henriette de Savoie, fille unique d'Honorat de Savoie, marquis de Villars, maréchal et amiral de France, et veuve du seigneur de Montpesat, dont elle avait eu six enfans. « Le duc, dit le Journal de Henri III, fut attrait par » cent mille livres comptant et trente mille livres » de rente au premier né de ce mariage : bruit fut » que ce duc avoit presté les cent mille livres au » roi, et qu'il avoit reçu assignation de trois cent » mille sur les deniers provenans de la vente des » biens du clergé. »

Ce prince avait les talens et l'ambition hérédi-

taires dans la famille des Guises; mais, moins audacieux que Henri son frère, que d'ailleurs il n'aimait pas, il eût peut-être embrassé la cause du trône, si l'orage des factions l'eût laissé maître de servir d'autres intérêts que ceux de la maison de Lorraine. Il devint un des chefs de la ligue; mais, secrètement jaloux de l'ascendant du *Balafré*, il aspirait au premier rang. On raconte qu'après avoir tenté lui-même d'enlever le roi à Saint-Germain, en 1587 (1), il envoya de Lyon, où il se trouvait en 1588, un gentilhomme pour prévenir Henri III que le duc de Guise machinait contre ses jours une conspiration. On ajoute que cet avis, également donné par la duchesse d'Aumale, influa sur la détermination que prit le roi de se défaire du duc de Guise. Quoi qu'il en soit, l'événement fit bien voir que c'était moins par zèle pour le monarque qu'en haine de son frère que le duc de Mayenne avait agi dans cette circonstance.

Dès qu'il apprit le meurtre commis à Blois, il partit de Lyon pour aller rassembler ses troupes en Bourgogne, dont il était gouverneur; s'avança en Champagne, où on lui rendit les honneurs dus

(1) Nicolas Poullain, instruit du complot, en donna avis à Henri III, qui ne se rendit pas à la foire de Saint-Germain.

à la puissance royale, et fit son entrée à Paris le 12 février 1589. Il fut reçu avec un enthousiasme fanatique, « comme si l'on eût vu son frère le » duc de Guise ressuscité en sa personne : on fit » éclater la joie publique avec tant de transports » et d'excès, qu'on en vint même jusqu'à exposer » son tableau avec la couronne fermée et à lui » dresser un trône royal. » Il ne tint qu'à lui de se faire proclamer roi; mais, soit un reste de terreur sur le dernier degré de l'usurpation, soit nécessité de ne point effaroucher le conseil ombrageux de la ligue, il se contenta du titre nouveau de *lieutenant-général de l'État et couronne de France.*

Le parlement de Paris reçut son serment en cette qualité; les lettres en furent scellées des nouveaux sceaux aux armes de France que l'on substitua aux sceaux du roi. Le duc de Mayenne, jaloux de signaler l'exercice de sa charge par un acte de souveraineté, rendit une loi pour unir sous une même forme de gouvernement toutes les villes qui avaient pris parti pour la ligue, ou pour y appeler celles qui n'y étaient pas encore entrées. Il nomma des présidens au parlement (Chartier et Hacqueville), et fit sortir des prisons du Louvre et de la Bastille plusieurs conseillers

au parlement, entre autres Séguier et Amelot.

Non content de jouir dans Paris de l'autorité royale, Mayenne, qui redoutait la réconciliation de Henri III avec Henri de Navarre, résolut de la prévenir en marchant contre le monarque (1589). Il le pressait dans la ville de Tours, il allait le réduire à une fuite honteuse ou le faire son prisonnier, lorsque le roi fut dégagé par la courageuse habileté du héros béarnais : Mayenne se retira.

Il paraît qu'il ne fut pas étranger aux intrigues de sa sœur, Catherine de Montpensier, pour hâter la mort de Henri III (1). Après l'assassinat de ce monarque par Jacques Clément, le duc de Mayenne crut devoir faire proclamer roi, sous le nom de Charles X, le vieux cardinal de Bourbon, qui était alors prisonnier entre les mains de Henri IV, son neveu : cette proclamation fut faite le 7 août 1589. Mayenne prit lui-même le titre de lieutenant-général du royaume, et sortit de Paris à la tête d'une armée de vingt-cinq mille hommes, *pour aller*, di-

(1) Il fallut mettre dans l'édit de réunion du duc de Mayenne à l'obéissance de Henri IV, donné au mois de janvier 1596, *un oubli général de tout ce qui s'était passé depuis* 1589; encore, d'après l'opposition formée par la reine Louise, veuve de Henri III, l'édit ne fut-il enregistré qu'en vertu d'un ordre particulier de Henri IV.

sait-il, *prendre et ramener, lié et garrotté, le Béarnois*. On avait déjà loué des fenêtres pour le voir passer. Le combat d'Arques (23 septembre 1589) et la bataille d'Ivry (14 mars 1590) déjouèrent cette présomptueuse audace : Mayenne n'espérait plus que dans le secours des Espagnols. Le duc de Parme s'approche; Henri IV lève le siége de Paris. Sur ces entrefaites, le vieux cardinal de Bourbon, ce fantôme de roi de la ligue, meurt. Philippe II, roi d'Espagne, songe à mettre la couronne de France sur la tête d'Isabelle-Claire-Eugénie, sa fille, qu'il fait promettre en mariage au jeune duc de Guise, fils du Balafré. Les intrigues du légat du pape et de Mendose, envoyé du roi d'Espagne, tendent à dépouiller le duc de Mayenne de la puissance, pour laisser le premier rôle au fils du héros tué à Blois ; la faction des Seize, insatiable de sang, demande et fait de nouvelles victimes. « Il est » temps, s'écrie *Boucher*, docteur de Sorbonne, de » jouer des couteaux. » Le premier président Brisson est étranglé (1). Mayenne déploie dans cette circonstance une fermeté au-dessus de son carac-

(1) « Promettez-moi du moins, disait à ses bourreaux ce vertueux ma- » gistrat, de ne point brûler un grand ouvrage de jurisprudence qui » m'occupe depuis plusieurs années; j'y attache plus de prix qu'à la vie. »

tère; les armes à la main, il disperse la faction des Seize; quatre d'entre eux subissent le même supplice qu'ils avaient fait éprouver au président Brisson.

Cependant le parti espagnol s'agitait pour que l'on donnât à Henri III un successeur catholique. Mayenne convoque les états-généraux à Paris : ils s'assemblent dans la salle du Louvre le 26 janvier 1593. Le duc, assis à la place du roi, sous un dais comme le roi, prononce un discours modeste et réservé. « Choisissez un roi, » disait-il : mais, par l'appareil dont il s'était entouré, il semblait dire : « C'est moi qui suis en possession du trône (1). » Les ambassadeurs espagnols avaient d'autres vues : ils sollicitaient l'élection de l'infante. Le parlement de Paris retrouva son énergie. Sur la proposition d'Édouard Molé, procureur-général, il rendit le 28 juin un arrêt « qui déclarait nuls tous actes qui » seraient faits pour l'établissement d'une princesse » ou prince étrangers. » Mayenne se félicita en secret de cette courageuse déclaration qui le délivrait

(1) Le duc de Mayenne, pour rehausser l'éclat de ces états-généraux, avait créé André de Brancas grand-amiral, et MM. de La Châtre, Boisdauphin, de Rosne et Saint-Pol, maréchaux de France. A cette occasion, Chauvalon lui dit : « Vous avez fait des bâtards qui seront légitimés à » vos dépens. »

des prétentions du duc de Guise, son neveu, dont il était jaloux : il fit rompre les négociations; et les états de Paris furent livrés au ridicule dans la fameuse satire Ménippée, qui devint à cette époque le code des Français, et porta le dernier coup à la ligue (1).

Henri IV était entré à Paris le 22 mars 1594, Mayenne s'était retiré à Laon : battu par le roi, il gagne en toute hâte la Bourgogne; là il implore de nouveau le secours de Philippe II. Vélasco, connétable de Castille, lui amène quatorze mille hommes. Un engagement a lieu, en 1595, à Fontaine-Française, où Henri IV fait des prodiges de vaillance et reste vainqueur. L'admiration qu'inspirèrent son courage et sa bonté, l'horreur des Bourguignons pour l'étranger, achevèrent de ranger ces contrées

(1) En 1593 parut le *Catholicon d'Espagne*. L'année suivante on y ajouta l'*Abrégé des États de la ligue*, et le tout fut appelé *Satire Ménippée*. M. Leroi, aumônier du jeune cardinal de Bourbon, et depuis chanoine de Rouen, fut seul l'auteur du Catholicon. Pour l'Abrégé des États, plusieurs y travaillèrent : Passerat et Rapin, deux poètes fameux, en composèrent les vers; M. Gillot, conseiller au parlement de Paris, fit la harangue du cardinal légat; Florent Chrétien, homme d'esprit, composa la harangue du cardinal de Pellevé; on est redevable au savant Pierre Pithon de la harangue de M. d'Aubray, qui est la meilleure de toutes; et l'on doit encore à Rapin la harangue de l'archevêque de Lyon, et celle du docteur Rose, grand-maître du collége de Navarre et évêque de Senlis. Peut-être que la satire Ménippée ne fut guère moins utile que la bataille d'Ivry.

(Président Hénault.)

sous les lois du monarque français, à l'exception de la ville de Châlons, où s'était réfugié le duc de Mayenne : ce chef de la ligue, fatigué lui-même de la protection dédaigneuse de l'Espagne, voyant d'ailleurs les espérances de son parti presque entièrement ruinées, fit enfin sa paix avec Henri IV, par l'entremise de Gabrielle d'Estrées (1), obtint les conditions les plus honorables et les plus avantageuses, et vint le trouver au château de Monceaux. Il se jeta aux pieds de Henri, qui l'embrassa et lui fit faire une longue promenade dans le parc : feignant de ne pas s'apercevoir que sa marche vive et leste mettait au supplice le duc affligé d'une sciatique et chargé d'embonpoint, il lui montrait dans tous leurs détails les embellissemens de cette maison de plaisance. Enfin il dit à l'oreille à Sully : « Si je promène encore long-temps ce gros corps, » me voilà vengé sans grande peine de tous les » maux qu'il nous a faits, car c'est un homme » mort : » et se tournant vers le duc de Mayenne : « Avouez, mon cousin, lui dit-il en riant, que je » vous ai un peu essoufflé ; c'est là tout le mal et le

(1) On dit que Gabrielle mit à son intervention cette condition secrète, que, si le roi venait à l'épouser ou à reconnaître les enfans qu'elle avait eus de lui, la maison de Lorraine ferait placer ces enfans sur le trône à l'exclusion des princes du sang.

» déplaisir que vous recevrez jamais de moi; » et ils soupèrent ensemble avec Gabrielle; et Henri IV but le premier au duc de Mayenne.

Mayenne, comme capitaine, ne manquait ni de bravoure, ni d'habileté; mais il eut pour adversaire un héros qu'il n'était pas aisé de vaincre. Comme chef de parti, il n'avait ni l'audace ni toute l'activité que ce rôle impose. Henri IV disait « qu'il » restait moins de temps au lit que le duc de » Mayenne à table. » Ennemi des excès de cruauté quand ils pouvaient nuire à son ambition, on l'a vu renverser la faction des Seize après l'assassinat du sieur Brisson; mais, à la guerre, il abusa quelquefois du droit du vainqueur : ainsi, en 1586, à la prise de Castillon, il fit enfermer et pendre dans une église vingt-deux bourgeois que la peste avait épargnés. « Il est vrai, dit le commentateur du » Journal de Henri III, que c'étoit pour faire plai- » sir à la duchesse, son épouse, de qui ces pauvres » gens étoient vassaux! » Il était peu sévère sur la discipline dans son armée : ses soldats pillaient les églises. Un jour ils trouvèrent deux calices, l'un d'étain, l'autre d'argent : ils laissèrent celui d'étain « pour ce, disoient-ils, qu'il étoit de la ligue, et » prirent celui d'argent, qui étoit hérétique et royal,

» et partant de bonne prise. » On raconte aussi qu'afin de pouvoir manger en toute liberté de conscience de la viande le vendredi, ils forçaient les prêtres, le poignard sur la gorge, de baptiser les veaux, les moutons, les bœufs, sous les noms de carpes, brochets, barbeaux : sur les plaintes qu'on en faisait au duc de Mayenne : « Il faut pa-
» tienter, répondait-il : j'ai besoin de toutes mes
» pièces pour vaincre le tyran. » Il n'appelait jamais autrement Henri III depuis les états de Blois. Quant à Henri IV, qu'il ne pouvait s'empêcher d'admirer, il tint avec honneur envers lui son serment d'obéissance et de fidélité,

« . . . . Et, soumettant son cœur et ses provinces,
» Fut le meilleur sujet du plus juste des princes. »

Il mourut le 4 octobre 1611.

114.

LOUIS DE LORRAINE,

CARDINAL DE GUISE.

C. M.

Louis de Lorraine, cardinal de Guise, archevêque de Reims, troisième fils de François de Lorraine et d'Anne d'Est-Ferrare, naquit le 6 juillet 1555. Dévoré, comme ses frères, d'une profonde ambition, il s'associa à toutes leurs intrigues pour déposséder du trône Henri III : l'influence de la pourpre romaine dont il était revêtu servait habilement les intérêts de la ligue. Moins audacieux que *le Balafré*, il lui conseillait, aux états de Blois, de se retirer pour déjouer les projets du roi; il croyait à ses pressentimens. L'avis de l'archevêque de Lyon, qui s'accordait avec la fierté de Guise, prévalut : Henri de Lorraine demeura et fut massacré. Pendant cet assassinat, le cardinal, qui était assis au conseil, entendant la voix gémissante de

son frère, voulut se lever pour voler à son secours : « Ah! disait-il, voilà mon frère que l'on tue! » Mais le maréchal d'Aumont mettant la main sur son épée : « Ne bougez, dit-il, mort-dieu! monsieur, » le roi a affaire de vous. » L'archevêque de Lyon, qui était près de lui, s'écria : « Notre vie est entre » les mains de Dieu et du roi! » Henri III fit enfermer les deux prélats dans une espèce de grenier, et parut un moment disposé à ne pas les faire périr : mais, indigné de ce que le cardinal de Guise l'avait forcé de changer à l'impression la harangue qu'il avait prononcée aux états de Blois, parce qu'il la trouvait *trop hardie pour un roi*, ne lui pardonnant pas surtout d'avoir dit « qu'il ne vouloit pas mou- » rir qu'auparavant il n'eût mis et tenu la tête du » tyran entre ses jambes pour lui faire la couronne » avec la pointe d'un poignard, » il fit venir *Lognac;* mais ce meurtrier du duc de Guise eut des scrupules pour frapper un cardinal. Dugast, capitaine des gardes, offre son bras. Le 24 décembre 1588, il entre dans la chambre où les deux prélats étaient gardés; il les voit à genoux, et, sans s'émouvoir, dit à l'archevêque de Lyon de le suivre, parce que le roi le demandait. Le cardinal, croyant que l'on conduisait l'archevêque à la mort, lui dit : « Monsei-

» gneur, pensez à Dieu! » L'archevêque, devinant mieux quelle était la commission du capitaine des gardes, répliqua : « Pensez-y vous-même, monsei-» gneur! » Dugast revient trouver le cardinal : « Le » roi, lui dit-il, m'ordonne de vous faire mourir. » Le cardinal s'incline, et après une courte prière : « Exécutez, dit-il, votre commission. » Et il couvre sa tête de sa robe, et il reçoit le coup fatal. On brûla son corps comme celui de son frère, de crainte que les partisans de la ligue n'adorassent leurs restes mortels comme des *reliques de saints*. Le peuple l'associa aux hommages fanatiques rendus à la mémoire du Balafré; et la Sorbonne répondit à la nouvelle de la mort d'un cardinal par un décret qui déliait les Français du serment de fidélité envers leur roi.

115.

CHARLES-EMMANUEL DE SAVOIE,

DUC DE NEMOURS.

Charles-Emmanuel de Savoie, duc de Nemours, gouverneur du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais, chevalier de l'Annonciade, fils aîné de Jacques de Savoie, duc de Nemours, et d'Anne d'Est-Ferrare, veuve de François de Lorraine, duc de Guise, naquit au château de Nanteuil, en février 1567.

S'étant trouvé aux états de Blois en 1588, lors de la mort du duc de Guise et du cardinal son frère, il y fut arrêté comme un des chefs ligueurs. Il s'échappa sous un déguisement et se sauva à Paris. Il avait reçu précédemment du roi, après la mort de Mandelot, la charge de gouverneur de Lyon. Dès que les Lyonnais surent son évasion, ils se déclarèrent du parti de l'union, et jurèrent de lui obéir. Fort de leurs dispositions favorables, il partit

pour leur ville. Quelques-uns des plus ardens allèrent au-devant de lui jusqu'en Bourgogne, pour lui proposer d'arrêter, à son passage dans leurs murs, Christine, fille du duc de Lorraine, qu'il avait recherchée en vain, et qui, mariée par ambassadeur à Ferdinand, grand-duc de Toscane, allait s'embarquer à Marseille. Christine était en proie aux craintes les plus vives; mais le duc de Nemours l'assura qu'elle n'éprouverait aucune offense par suite de ses prétentions passées.

Il combattit pour la ligue aux journées d'Arques et d'Ivry. Après cette dernière bataille, il se sauva dans Chartres. Bientôt il vint à la défense de Paris, et en fut gouverneur pendant le siége qu'en fit Henri IV en 1590. Il fit fortifier la ville par les Parisiens eux-mêmes, que les seigneurs allaient animer par leur présence et les prédicateurs par leurs exhortations. Il fit fondre des canons; il fit porter par le parlement un arrêt contre quiconque parlerait de composition avec Henri, et vendit, pour avoir de l'argent, les ornemens d'or et d'argent qui étaient peu nécessaires dans les églises, ainsi que les anciens joyaux de la couronne de France. Il montra de l'habileté et de l'énergie dans ces circonstances difficiles, repoussa souvent les assié-

geans par des sorties, excita l'élan du peuple par des revues, et employa tous les moyens de résistance. « Il ne dormoit ne nuit ne jour, dit Pierre de » L'Estoile, et souvente fois mettoit lui-même la » main à l'œuvre. »

Le peu d'accord qui existait entre lui et le duc de Mayenne le fit se retirer dans son gouvernement du Lyonnais. Il y arriva, vers la fin du mois de mars 1591, avec de belles troupes, qu'il y augmenta encore. A la tête de mille chevaux, il tint la campagne dans le Lyonnais, l'Auvergne et le Bourbonnais. Il prit Espoisse, le château de Bressy, plusieurs places en Dombes, Saint-Poursain, et passa dans le Berri pour faire lever au prince de Conti le siége de Selles. Il arriva trop tard, car Lignerac, qui y commandait, n'attendant pas son secours, venait de capituler. Le duc de Nemours retourna alors dans son gouvernement. L'année suivante il rompit, sous quelques prétextes, la trève entre le Lyonnais et le Dauphiné. Il s'avança vers Vienne avec ses troupes. Le gouverneur Mangeron lui livra les forts qui commandaient la ville, et les habitans se virent contraints de lui ouvrir leurs portes. De là il alla assiéger le fort des Échelles, et l'emporta d'assaut.

Le 21 septembre 1593, les Lyonnais, qui se plai-

gnaient de sa domination oppressive, se révoltèrent contre lui, firent des barricades, prirent les armes et attaquèrent sa demeure. Il fut forcé de se rendre prisonnier avec beaucoup des siens, et on le renferma au château de Pierre-Encise. Le duc de Nemours avait l'ambition d'être élu roi de France, comme le prouvèrent des instructions trouvées dans le bagage du baron de Ténissé après qu'il eut été battu par Vaugrenant près de Dijon. Mais le duc de Mayenne, qui connaissait ses projets, et qui, de son côté, voulait réunir le Lyonnais à son gouvernement de Bourgogne, fit, dit-on, exciter contre lui ce soulèvement par l'archevêque de Lyon, Pierre d'Espinac. Après dix mois de captivité, le 26 juillet 1594, le duc de Nemours s'évada de sa prison sous les habits de son valet de chambre. Il rassembla en peu de temps des troupes assez nombreuses, et voulut se venger des Lyonnais en venant serrer leur ville et les obliger à reconnaître son autorité. Mais le connétable de Montmorency, qui avait reçu l'ordre du roi de s'opposer aux desseins du duc de Nemours, le pressa de près dans Vienne, et le mit dans une position difficile. Celui-ci, abandonné par les trois mille Suisses que lui avait envoyés le duc de Savoie, se rendit auprès du connétable de Cas-

tille pour l'engager à marcher vers Lyon. N'ayant pu le persuader, et ayant appris la reddition de Vienne, qui était sa seule retraite en France, il en prit une telle affliction, qu'il devint d'une faiblesse extrême. Il ne se sentait plus même la force de monter à cheval. Il se retira à Annecy pour tâcher de se guérir avec du repos; mais il y mourut après quatre mois de maladie, en juillet 1595. Ses derniers momens furent admirables de religion, de patience et de vertu. Palma Cayet les raconte d'une façon touchante dans le septième livre de sa *Chronologie novennaire.*

Honoré d'Urfé, dans ses Epîtres morales, fait un bel éloge du duc de Nemours.

Selon le Journal de Pierre de L'Estoile, le bruit courut qu'il était mort empoisonné.

116.

FRANÇOIS DE BOURBON,

DUC DE MONTPENSIER.

C. M.

François de Bourbon, duc de Montpensier, fils de Louis de Bourbon II, duc de Montpensier, et de Jacqueline de Longwic, né en 1542, épousa, en 1566, Renée d'Anjou, marquise de Mézières et comtesse de Saint-Fargeau, fille unique et héritière de Nicolas d'Anjou et de Gabrielle de Mareuil.

Du vivant de son père, il portait le nom de *Dauphin d'Auvergne*. A l'âge de vingt ans, il assista au siége de Rouen : plus tard, en 1569, il signala sa valeur dans les batailles de Jarnac et de Montcontour, où il servait dans l'armée du duc d'Anjou, depuis Henri III.

En 1582, lorsque le duc d'Alençon, devenu à son tour duc d'Anjou, aspirait à la souveraineté des Pays-Bas et à la main de la reine Élisabeth, le duc

de Montpensier, qui avait été envoyé en ambassade auprès de cette princesse, se rendit à son retour auprès du frère du roi, avec une armée de dix mille hommes. Le duc d'Anjou résolut d'employer ce renfort à se venger des habitans d'Anvers, qui avaient massacré des Français, sur le soupçon que le coup de pistolet tiré sur le prince d'Orange, dans la cérémonie de la réception du duc d'Anjou comme duc de Brabant, avait été commandé par ce prince. « C'est Anvers, dit-il au duc de Montpensier, qu'il » faut surprendre et punir ! Je compte sur vous pour » animer la fureur du soldat. — Non, monsieur, » reprit le duc de Montpensier, je m'appelle Bour- » bon, et je ne démentirai point un sang aussi pur : » ne comptez sur moi que quand il s'agira d'en- » treprises justes et honorables. »

En 1589, après le rapprochement de Henri III avec Henri roi de Navarre, le duc de Montpensier se porta sur la Normandie avec un corps de trois à quatre mille hommes, et battit complètement le duc de Brissac, qui était venu prendre, au nom de la ligue, le commandement d'un corps de seize mille paysans, qu'on appelait les Gauthiers (du nom de Lachapelle-Gauthier, premier lieu de leur rassemblement). Après la mort de Henri III, il se

rangea avec empressement sous les drapeaux de Henri IV, qu'il aimait autant qu'il l'admirait : il eut l'honneur de commander l'avant-garde de son armée au combat d'Arques; et il se couvrit de gloire à la bataille d'Ivry, avec les Conti, les Biron, les La Trémouille, les Duplessis-Mornay.

Il mourut à Lisieux, le 4 juin 1592; il n'était âgé que de cinquante ans. Il unissait à un brillant courage des talens militaires et les vertus de la vie privée. Il n'aimait pas la flatterie : si on lui rappelait ses succès : « Oui, disait-il, là peut-être j'ai bien » fait; mais, dans beaucoup d'autres occasions, j'ai » commis des fautes. »

117.

RENÉE D'ANJOU,

DUCHESSE DE MONTPENSIER.

C. M.

Renée d'Anjou, marquise de Mézières et comtesse de Saint-Fargeau, fille unique et héritière de Nicolas d'Anjou, marquis de Mézières, et de Gabrielle de Mareuil; née le 21 octobre 1550; mariée, en 1566, à François de Bourbon, duc de Montpensier; morte vers 1574, à la fleur de son âge.

118.

MARIE DE BATARNAY BOUCHAGE.

C. M.

Marie de Batarnay Bouchage, fille de René de Batarnay, comte de Bouchage, et d'Isabelle de Savoie-Tende; née le 27 août 1539; mariée, en 1561, à Guillaume II, maréchal de Joyeuse; morte le 24 juillet 1595.

119.

LE DUC D'ÉPERNON.

(Peint d'après le portrait qui est au Musée Royal.)

Jean-Louis de Nogaret de La Valette, duc d'Épernon, pair et amiral de France, comte de Montfort et d'Astarac, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, colonel-général de l'infanterie française, gouverneur de Provence et de Guienne, etc., était second fils de Jean de Nogaret, seigneur de La Valette, et de Jeanne de Saint-Lari de Bellegarde.

Il naquit au mois de mai 1554.

Il commença sa carrière militaire au siége de La Rochelle, en 1573, sous le nom de *Caumont*, qu'il avait pris pour se distinguer de son frère aîné. Il s'attacha ensuite à Henri IV, alors roi de Navarre, et l'accompagna en Normandie; puis il le quitta bientôt et revint à la cour. Il entra dans la ligue, servit sous le duc d'Alençon contre les huguenots,

et se distingua aux siéges et prises de La Charité, d'Issoire et de Brouage. Les agrémens de sa personne et d'infâmes complaisances lui valurent les bonnes grâces de Henri III, dont il devint un des favoris. Il s'en fit tellement aimer que ce prince ne savait rien lui refuser, et lui avait promis de le rendre si puissant *qu'il ne pourroit jamais lui reprendre ce qu'il lui avoit donné*! Il l'envoya en ambassade auprès du duc de Savoie, lui donna la terre d'Épernon, et le créa duc et pair, ordonnant qu'il prendrait place immédiatement après les princes du sang. Il ne borna pas là ses faveurs : il le nomma gouverneur de Metz deux ans après, et joignit bientôt à ce gouvernement ceux du Boulonnais, de l'Angoumois, de la Saintonge, de l'Aunis, de la Touraine et de la Normandie. La place de colonel-général de l'infanterie fut érigée pour lui en office de la couronne en 1584, et la charge d'amiral de France lui fut donnée le 7 novembre 1587. D'Épernon était alors gratifié de tant d'emplois, qu'on l'appelait *la garde-robe du roi*. Son entrée à Rouen fut réellement celle d'un prince. Environné de toute la noblesse du pays, il passa, pour arriver à son palais, par des rues semées de fleurs; et la ville lui fit don d'une statue d'argent qui représen-

tait la Fortune tenant son buste embrassé. Le duc de Guise, que le pouvoir du favori commençait à blesser, finit par indisposer contre lui Henri III ; il le lui peignit comme l'objet de la haine générale et la cause des troubles populaires. D'Épernon, malgré les sermens du roi, fut successivement dépouillé des charges qui lui avaient été prodiguées, et se retira à Angoulême, où il faillit être victime d'une conspiration contre sa personne. Il repoussa hardiment les ordres du roi qui lui enjoignaient de remettre toutes les villes de son gouvernement, leva des troupes, et se disposa à se défendre ; mais avant tout il dénonça au roi les desseins des Guises. Henri III ayant écouté ses avis, il accourut avec son armée lui offrir son secours. Ce dévouement lui gagna de nouveau toute la faveur du roi. Il enleva aux ligueurs Gergeau, Étampes, Montereau et Pontoise. Il se trouvait à Saint-Cloud lors de l'assassinat de Henri III, et conduisit son corps à Compiègne.

D'Épernon ne voulut point, malgré les conseils et l'exemple de ses amis, signer l'acte où ceux-ci s'obligeaient à reconnaître Henri IV roi de France dès qu'il aurait embrassé le catholicisme ; il s'en retourna à Angoulême avec des troupes assez nom-

breuses. Henri IV lui pardonna, le rappela à la cour, et le nomma gouverneur de Provence : il s'y montra si implacable, que le roi se vit obligé de lui donner un successeur, et d'échanger son gouvernement contre celui du Limousin. Il était dans le carrosse d'Henri IV quand ce monarque fut assassiné. On l'accusa d'avoir trempé dans le crime; et il n'a jamais été bien lavé de cette accusation. Comment expliquer en effet que Ravaillac ait pu deux fois passer le bras devant d'Épernon pour frapper Henri IV? car d'Épernon était à gauche du roi dans le carrosse, c'est-à-dire du côté où l'assassin monta sur le marche-pied, et ce n'est que du second coup que ce monarque a été tué. Comment expliquer ses intelligences avec Marie de Médicis (1), et les dispositions prises d'avance pour lui assurer la régence et faire cerner de troupes le Parlement?

La reine, veuve d'Henri IV, sut gré à d'Épernon de ces services; elle le combla de nouveaux honneurs. Quand Marie de Médicis eut été exilée à Blois, en 1619, il protégea sa sortie et l'emmena dans ses terres à Angoulême, d'où il dicta les conditions de l'accommodement entre elle et Louis XIII.

(1) Voir la notice de Marie de Médicis.

La puissance de Richelieu l'importunait, et, pour ne pas retourner à la cour, il accepta le gouvernement de Guienne. Cette province lui valait plus d'un million de revenu. Mais sa hauteur et son orgueil ne tardèrent pas à le brouiller avec le parlement de Bordeaux; et un démêlé qu'il eut avec l'archevêque *Sourdis,* au sujet des prérogatives attachées à leurs rangs respectifs, entraîna sa disgrâce. Excommunié par l'archevêque, dont il avait fait arrêter le carrosse et qu'il avait frappé du poing, il se vit obligé de donner sa démission, et d'écouter à genoux la réprimande que ce prélat lui fit avant de l'absoudre.

Il se retira à Loches par ordre de la cour, et y mourut le 13 janvier 1642, en sa quatre-vingt-huitième année. Son corps fut porté à Cadillac.

D'Épernon avait plus de raideur que de fermeté dans le caractère. Il ne fut pas un habile capitaine, mais il savait se battre en courageux soldat. Il était ambitieux, brusque, hautain, plein de faste et de vanité. C'est le premier seigneur qui ait mis six chevaux à sa voiture. Dans le temps de sa scandaleuse faveur, il allait au Louvre, accompagné de sept à huit cents gentilshommes qui se rendaient chez lui chaque jour.

Il avait épousé, au château de Vincennes, le 22 août 1587, Marguerite de Foix, comtesse de Candale et d'Astarac, fille aînée de Henri de Foix et de Marie de Montmorency.

120.

ANNE DE JOYEUSE,

DUC DE JOYEUSE.

C. M.

Anne, duc de Joyeuse, fils aîné de Guillaume II, vicomte de Joyeuse, et de Marie de Batarnay, naquit en 1561. On l'appelait le vicomte d'*Arques* avant son mariage. Les grâces de sa personne et de son esprit séduisirent Henri III, qui l'admit dans sa faveur, dans son intimité, dans ses plaisirs. Telle était sa faiblesse pour ce favori, qu'il voulut que, le jour de l'institution des chevaliers du Saint-Esprit, il parût vêtu de la même couleur et des mêmes habits que lui. A l'âge de dix-neuf ans, il accompagna le maréchal de Matignon au siége de La Fère, que le prince de Condé avait surprise dans l'espoir de s'en faire une place d'armes en Picardie. Les mignons du roi y déployèrent tant de magnificence, il régnait dans leur camp une si grande mollesse, que l'on appela

ce siége *le siége de velours*. Cependant tout n'y fut pas plaisir et douceur pour eux : La Valette, duc d'Épernon, y fut blessé, et d'Arques eut sept dents cassées d'un coup de mousquetade.

Le roi, pour récompenser sa bravoure et le consoler de sa blessure, érigea le vicomté de Joyeuse en duché-pairie; « lui donna le pas sur tous autres » pairs, fors princes issus du sang royal ou de » maisons souveraines; » lui permit de rompre sa promesse de mariage avec Marguerite de Chabot, et lui fit épouser la sœur de la reine, Marguerite de Lorraine, à laquelle on assigna la même dot qu'aux filles de France : c'était, à cette époque, trois cent mille écus d'or. Le mariage fut célébré, le 24 septembre 1581, dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois. « Il serait superflu, dit Mézeray, de » décrire les mascarades, les ballets, les tournois, » les festins, les musiques, et toutes les autres ma- » gnificences que le luxe inventa pour cette réjouis- » sance : elle dura près de six semaines; et Paris, » le théâtre des merveilles, n'avait jamais rien vu » de semblable. Le roi, habillé de même que son fa- » vori, menait la mariée à l'église. Ensuite des noces, » il ordonna dix-sept festins qui se firent de rang » par les princes et seigneurs parens de la mariée;

» le moindre revenait à cent mille livres, à tous » lesquels les conviés changèrent d'habits si riches » et si précieux, que les draps d'or et d'argent n'y » avaient point de lustre : il y en avait qui coû- » taient dix mille écus de façon. Enfin le roi, pour » sa part seulement, n'en fut pas quitte pour quatre » millions ; et, quand on lui remontrait que ses pro- » fusions le ruineraient, il répondait qu'il serait » sage après qu'il aurait marié ses deux enfans ; il » entendait Joyeuse et d'Épernon. »

Le cardinal de Bourbon voulut aussi fêter le duc de Joyeuse. « On avoit préparé sur la Seine un grand » bac en forme de char triomphant, qui devoit être » tiré par d'autres bateaux déguisés en chevaux ma- » rins, tritons, baleines, sirènes ; mais le mystère » ne fut pas bien joué, et on ne put faire marcher » les animaux. Le roi, dépité, dit qu'il voyoit bien » que c'étoient des bestes qui commandoient à d'au- » tres bestes ; et, étant monté en coche, il alla au » festin, où le cardinal avoit fait représenter un » jardin artificiel garni de fleurs et de fruits, comme » si c'eût été en mai, juillet et août (1). »

Joyeuse enviait la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi : M. de Retz, qui l'oc-

(1) Mémoires de L'Estoile.

cupait, pressentant qu'elle allait lui être ravie, en fit le sacrifice avec toute la grâce et l'adresse d'un courtisan. Un jour que Henri III était dans son cabinet avec Joyeuse, il donna l'ordre à l'huissier de ne laisser entrer personne. — « Et monsieur de » de Retz?—Moins que pas un, dit M. de Joyeuse. » Malgré cette défense, M. de Retz entre et dit au roi : « Sire, je viens vous prier de me faire une fa- » veur : vous n'avez encore rien donné à M. de » Joyeuse, gentilhomme le plus accompli de votre » cour; permettez-moi de lui faire un présent de » ma charge de gentilhomme de la chambre : je suis » âgé. » Le roi l'accepta, mais il conserva ses bontés à de Retz.

Le 19 juin 1582, Anne de Joyeuse fit au parlement le serment d'amiral de France : cette charge lui avait été vendue, par le duc de Mayenne, cent vingt mille écus, que le roi paya pour son favori.

Non content de toutes ces faveurs, Anne de Joyeuse conçut l'espoir présomptueux de se faire agréer par le pape pour le chef des catholiques, au préjudice du duc de Guise. De l'aveu du roi, qui souriait à ce projet, Joyeuse partit pour Rome avec un train magnifique : il y fit ses propositions et ses offres; mais elles furent reçues froidement. Il voulut

aussi faire excommunier Montmorency, gouverneur du Languedoc, afin de lui succéder dans son gouvernement; mais le pape lui répondit que Montmorency était bon catholique, apostolique et romain : enfin il n'obtint que la promesse du chapeau de cardinal pour l'archevêque de Narbonne, son frère. C'est dans cette ambassade qu'ayant fait attendre long-temps deux gentilshommes auxquels il avait donné rendez-vous, il les en dédommagea en les gratifiant d'une somme de cinquante mille écus que le roi venait de lui envoyer.

Joyeuse avait un secret penchant pour le parti de la ligue : Henri III s'en aperçut, et sa tendresse pour lui parut s'affaiblir : aussi quelques historiens, et entre autres Davila, pensent-ils que ce fut moins comme une faveur que comme un danger que le roi lui confia le commandement de l'armée destinée à combattre le roi de Navarre. Sa confiance, sa bonne mine, son fanatisme, ses profusions ne laissèrent pas d'inspirer une vive ardeur à l'élite de la jeune noblesse; tout brillait d'or autour du superbe Joyeuse; on comparait son camp à celui de Darius, le camp de Henri à celui d'Alexandre. Un prisonnier annonce à Joyeuse que le roi de Navarre l'attend sur les bords de la Droune : « Ta

» liberté, répond Joyeuse, sera le prix de cette nou-
» velle. » Il s'avance, il aperçoit sur l'autre rive les soldats protestans agenouillés : « Ils ont peur,
» dit-il à Lavardin. — Ne vous y trompez pas, ré-
» pondit cet officier : jamais ils ne sont plus terri-
» bles qu'au sortir de la prière. — Que pensez-
» vous, disait de son côté le roi de Navarre à ses
» soldats, de cette troupe dorée? Tombez, cama-
» rades, sur M. de Joyeuse; c'est un nouveau marié
» qui a encore l'argent de son mariage dans ses
» coffres. » Les armées en viennent aux mains dans les plaines de Coutras, le 10 octobre 1587. Le combat est sanglant et terrible; les catholiques sont mis en déroute. Joyeuse voit tomber le vicomte de Saint-Sauveur, son frère; il jette son épée. Un de ses lieutenans lui demande : « Que faut-il faire? —
» Mourir! » Et il est tué par deux officiers d'infanterie nommés *Bordeaux* et *Descentiers*.

Le roi de Navarre écrivit du champ de bataille à Henri III une lettre dont voici le début : « Sire,
» monseigneur et frère, remerciez Dieu, j'ai battu
» vos ennemis et votre armée. » « Henri III, dit
» L'Estoile, regretta la noblesse, peu le chef, pour
» avoir reconnu qu'il étoit de la ligue. Le cardinal
» de Bourbon pleura comme un veau, et, poussé

» d'un zèle catholique, *id est* ligueur, dit qu'il eût
» voulu que le roi de Navarre, son neveu, eût été
» en la place du duc de Joyeuse, et qu'il n'y eût eu
» tant de perte de lui que dudit duc : ce qui ayant
» été rapporté au roi : « Cette parole, dit-il, est digne
» de ce qu'est le bon-homme. »

Henri III fit faire au duc de Joyeuse de magnifiques funérailles.

121.

HENRI DE JOYEUSE,

COMTE DU BOUCHAGE.

C. M.

Henri de Joyeuse, troisième fils de Guillaume II, maréchal de Joyeuse, et de Marie de Batarnay, naquit en 1567. A l'âge de quinze ans, il épousa Catherine de Nogaret de La Valette, sœur du duc d'Épernon. Il partagea l'extrême faveur dont Anne de Joyeuse, son frère, jouissait à la cour de Henri III : c'était le même faste, la même magnificence, le même entraînement aux plaisirs. Tout-à-coup il renonce au monde, à l'intimité du roi, aux plus brillantes espérances, et va s'enfermer chez les Capucins, dont il prend l'habit sous le nom de *frère Ange*. On attribua sa retraite moins au repentir de ses désordres qu'à l'impossibilité de soutenir son luxe à la cour. D'Aubigné prétend qu'il prit cette résolution à la suite d'une querelle avec le roi;

enfin on lit dans l'histoire particulière de sa vie que, séduit par la beauté des voix qui avaient chanté les matines dans l'église des Capucins, il crut que « c'étaient les anges qui avaient pris cette » nuit la place des religieux endormis, et se hâta » d'entrer dans un ordre où les anges faisaient au » besoin l'office des religieux. »

Lorsque, après la journée des Barricades, Henri III eut quitté Paris pour se retirer à Chartres, frère Ange de Joyeuse joua le rôle du Christ dans la ridicule procession des pénitens qui fut envoyée en députation auprès du monarque, le 17 mai 1588. Il s'était laissé garrotter les mains, il portait une longue croix : on avait chargé sa tête d'une couronne d'épines, d'où paraissaient sortir des gouttes de sang peintes sur son visage. On lui avait donné pour acolytes deux jeunes capucins qui représentaient, l'un la Vierge, l'autre la Magdeleine qui tombait en défaillance. Chaque fois que frère Ange faisait mine de se trouver mal, quatre vigoureux satellites s'amusaient de temps en temps à le frapper à grands coups de fouet. La marche de ce cortége s'annonçait par les sons aigres et discordans des trompettes, des chaudrons. C'était avec les ustensiles du ménage qu'on avait figuré les instru-

mens de la passion. Crillon, pour encourager les satellites qui frappaient frère Ange de Joyeuse, leur disait : « Frappez, frappez fort : c'est un lâche qui » a endossé le froc pour ne plus porter les armes. » Le roi reçut avec dédain les supplications de frère Ange, et témoigna qu'il n'avait nulle envie de monter au Calvaire (1).

Après la mort de ses frères, tués à la bataille de Coutras, Henri de Joyeuse rentra dans le monde; et, échangeant le froc contre la cuirasse, il se jeta dans le parti de la ligue : Mayenne le fit gouverneur du Languedoc. Il passa ensuite sous les bannières d'Henri IV, qui, pour le récompenser d'avoir soumis à sa domination tout le pays de Toulouse, le créa maréchal de France. Un jour, ce prince causait avec lui sur un balcon, au-dessous duquel était rassemblé beaucoup de monde. « Mon cousin, lui » dit Henri IV, ces gens-ci me paraissent fort aises » de voir ensemble un apostat et un renégat. » Cette plaisanterie du roi fit sur Joyeuse une telle impression qu'il rentra dans son couvent, en 1599. Il y vécut dans l'austérité. « Étant allé à Rome pieds » nus, en vrai capucin, et voulant s'en retourner » de même par le plus grand froid de l'hiver, après

(1) De Thou.

» avoir repassé les Alpes, il lui prit une fièvre dont
» il mourut à Rivoli dans le Piémont, le 27 décem-
» bre 1608. Son corps fut ramené en France, et en-
» terré aux Capucins de Paris (1). »

(1) Confession de Sancy.

122.

CATHERINE DE NOGARET DE LA VALETTE,

DUCHESSE DE JOYEUSE.

C. M.

Catherine de Nogaret de La Valette, fille de Jean Nogaret de La Valette et de Jeanne de Saint-Lary de Bellegarde, sœur du maréchal de ce nom, était sœur du duc d'Épernon, favori de Henri III : « Elle fut » mariée, dit le Journal de l'Estoile, *à petit bruit*, » à Henri de Joyeuse, comte du Bouchage, le 28 no- » vembre 1581. »

On remarqua à leurs noces deux ambassadeurs turcs qui venaient d'arriver à Paris : l'un pour inviter le roi à assister à la circoncision du fils aîné du grand-seigneur Amurat III, qui devait se célébrer à Constantinople; l'autre pour la confirmation des anciennes confédérations entre les empereurs turcs et les rois de France.

C'est de ce mariage que naquit Henriette-Catherine de Joyeuse, mariée en premières noces à Henri de Bourbon, duc de Montpensier; en secondes noces à Charles, duc de Guise.

Elle mourut le 12 août 1587; son mari en témoigna un vif regret, et quelques historiens ne sont pas éloignés de croire que cette perte influa sur la détermination que prit le comte du Bouchage de se faire capucin.

123.

CLAUDE DE JOYEUSE,

SEIGNEUR DE SAINT-SAUVEUR.

C. M.

Claude de Joyeuse, seigneur de Saint-Sauveur, quatrième fils de Guillaume II, vicomte de Joyeuse, et de Marie de Batarnay, n'avait pas atteint sa dix-huitième année lorsqu'il fut tué à la bataille de Coutras, le 20 octobre 1587, à côté de son frère, le duc Anne de Joyeuse.

Après cette victoire, Henri, roi de Navarre, vint souper au château de Coutras. Sa joie fut troublée par l'aspect des cadavres nus des deux Joyeuse qu'on avait laissés exposés dans la salle. Choqué d'entendre les plaisanteries de quelques-uns de ses officiers : « Ce moment, messieurs, leur dit-il avec » sévérité, est celui des larmes, même pour les » vainqueurs. » Il ordonna que les restes des deux frères fussent portés à Henri III.

On présenta au roi de Navarre la vaisselle d'or et d'argent de ces magnifiques seigneurs; il ne voulut pas s'en servir, non plus que de tous leurs bijoux. « Il ne convient, ajouta-t-il, qu'à des comédiens » de tirer vanité des riches habits qu'ils portent: » le véritable ornement d'un prince est le courage » et la présence d'esprit dans une bataille, et la clé- » mence après la victoire. »

124.

PHILIPPE EMMANUEL DE LORRAINE,

DUC DE MERCOEUR.

C. M.

Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, fils de Nicolas, comte de Vaudémont, et de Jeanne de Savoye-Nemours, sa seconde femme, naquit le 9 septembre 1558. Il était frère de Louise de Lorraine, femme de Henri III, roi de France. Il épousa, le 12 juillet 1575, Marie de Luxembourg, duchesse de Penthièvre. « La reine-mère, dit le » Journal de L'Estoile, mangea tant au repas de » noces, qu'elle cuida crever. »

Son caractère remuant et ambitieux le lia d'abord avec Henri, duc de Guise. Il fut sur le point d'être arrêté en 1588, aux états de Blois, le jour où fut tué le *Balafré;* mais, sur l'avis que lui donna la reine Louise, sa sœur, il échappa à ce péril. Il se déclara alors pour le parti de la Ligue; mais, ne

voulant pas reconnaître la suprématie du duc de Mayenne, il conçut le projet de se rendre souverain en Bretagne à l'aide des prétentions de Marie de Luxembourg, sa femme, héritière de la maison de Penthièvre. Il trouva dans son gouvernement beaucoup de gentilshommes disposés à seconder cette entreprise; mais, ne se sentant pas assez fort contre les troupes que Henri IV lui opposa, il appela à son secours les Espagnols; de son côté, Henri eut recours aux Anglais. Les deux nations sollicitées envoyèrent des troupes qui perpétuèrent la guerre dans cette province. Le roi, cependant, avait quelques scrupules sur les droits du duc de Mercœur à la possession de la Bretagne : le cardinal d'Ossat écrivit de Rome au monarque, en 1594, une lettre pour rassurer sa conscience; et Duplessis Mornay le pressa, en 1595, « de tourner » la tête vers le duc; que jamais il n'auroit meilleur » marché de la guerre, rencontrant un homme qui » ne sauroit ni se rendre ni se défendre. » Le duc avait battu à Craon, en 1592, les princes de Dombes et de Conti; il fut moins heureux en 1594 et 1595, avec le duc d'Aumont. Enfin, voyant que de toutes parts les seigneurs attachés à la ligue faisaient leur soumission à Henri IV; effrayé sans

doute aussi de la marche du roi, qui s'avançait en personne contre lui avec une armée habituée à la victoire, Mercœur finit par se soumettre; et, le 26 mars 1598, à la paix générale de Vervins, « le Par-
» lement vérifia un édit du roi en faveur du duc de
» Mercœur, portant l'oubli du passé; que le duc,
» en remettant entre les mains de S. M. les places
» et les forces qu'il avait en Bretagne, aurait deux
» cent trente-six mille écus de dédommagement
» pour les frais de guerre, dix-sept mille écus de
» pension, et une compagnie de cent hommes
» d'armes. » Le duc de Mercœur se rendit à Angers pour y saluer le roi, qui le reçut à merveille. Cet édit, ces avantages, ces caresses étaient les préliminaires du contrat de mariage, qui fut passé le lendemain même entre *César-Vendôme*, fils du roi et de Gabrielle d'Estrées, âgé seulement de quatre ans, et de Françoise de Lorraine, âgée de six ans, fille du duc de Mercœur. « Ainsi, dit le sévère
» Sully, le roi, cajolé par toutes ces femelles, con-
» descendit à tout, n'étant pas à son pouvoir de
» rien refuser aux larmes et aux supplications de
» sa maîtresse. » C'est de cette union, et des libéralités dont Henri IV l'accompagna que sont venus les grands biens de la maison de Vendôme.

Soit impatience du repos, soit regret de se trouver confondu avec les courtisans du roi de France, après avoir affecté en Bretagne les droits de souverain (1), le duc de Mercœur sollicita et obtint, en 1601, par l'entremise de la reine Louise, sa sœur, veuve de Henri III, le commandement de l'armée de l'empereur Rodolphe II contre les Turcs. Il se distingua en Hongrie par sa vaillance et son habileté : à la tête d'une faible troupe, il contraignit Ibrahim Bassa de lever le siége de Canicha, et prit Albe-Royale ; mais, n'ayant plus de vivres, et ne pouvant lutter contre une armée de soixante mille hommes, il fit une retraite qui fut admirée comme la plus belle que l'Europe eût vue depuis longtemps. Telle était la terreur qu'il avait inspirée aux Turcs, qu'en 1601 Barthélemy de *Cuœur*, médecin, natif de Marseille, qui avait renoncé au christianisme pour embrasser la loi des Musulmans, ayant été envoyé par le sultan Mahomet auprès de Henri IV, pour l'engager à confirmer l'ancienne al-

(1) Il paraît aussi, par la Confession de Sancy, qu'on ne l'épargnait pas à la cour : « Ce duc de Mercœur, de petit prince morfondu, se vit beau-» frère du roi ; de là gouverneur de Bretagne, de gouverneur tyran, de » tyran duc, et, par fantaisie, la frayeur de la France et l'espérance de » l'Espagne. Il est tellement transsubstancié, que c'est aujourd'hui le pro-» verbe des Espagnols, le mépris des Français, la honte de la Lorraine, le » dédain de la Bretagne. »

liance entre les lis et le croissant, il demanda au roi, de la part de son maître, de rappeler de Hongrie le duc de Mercœur. « Pourquoi, répondit le roi, les » Turcs craignent-ils donc tant ce duc? — C'est » qu'entre les prophéties que les Turcs croient, ré- » pliqua Barthélemy, il y en a une qui porte que » l'épée des Français chassera les Turcs de l'Europe, » et renversera leur empire. » Henri IV dit alors que « le duc de Mercœur était, à la vérité, son sujet, » mais qu'il était prince de la maison de Lorraine, » qui n'appartient pas à la couronne de France, et » que les troupes qu'il avait en Hongrie n'avaient » pas été levées en France; enfin qu'en sa qualité de » vassal de l'empire et de chrétien le duc pouvait » servir l'empereur. »

Le duc de Mercœur, après sa belle retraite de Hongrie, se préparait à revenir en France, lorsqu'il tomba malade à Nuremberg, ville protestante d'Allemagne. Pressentant qu'il allait mourir, il voulut communier; mais le magistrat de Nuremberg ne permit pas que son aumônier dît la messe devant lui, et consacrât une hostie pour recevoir le saint viatique : « seulement, par égard pour ses qualités, » maison et religion, on lui permit d'envoyer que- » rir une hostie consacrée à trois lieues de là

» (pourvu qu'on ne sonnât la clochette en la por-
» tant), avec laquelle son aumônier le communia. »
Il mourut à l'âge de quarante-trois ans. Le service du duc de Mercœur fut célébré le 27 mars 1602, dans l'église de Notre-Dame, à Paris, avec une grande solennité : ce fut saint François de Sales qui prononça l'oraison funèbre de ce prince, auquel il n'épargna pas les louanges.

125.

HENRI IV,

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

(Peint d'après Porbus.)

Henri IV naquit à Pau, en Béarn, le 13 décembre 1553, d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et de Jeanne d'Albret. Son enfance s'écoula au château de Coarasse, en Béarn : là le petit prince fut élevé parmi les enfans des montagnards; vêtu comme eux, partageant leur grossière nourriture, courant, grimpant sur les rochers, toujours nu-tête, souvent pieds nus. A l'âge de cinq ans, il fut amené à la cour de France; et à huit ans il fut mis au collége de Navarre *pour y être institué ès bonnes lettres.* « Il y eut pour compagnons, dit l'historien Ma-» thieu, le duc d'Anjou, qui fut son roi (Henri III), » et le duc de Guise qui le voulut être. » Il n'y resta qu'une année. Jeanne d'Albret comprit le danger de laisser son fils si près de Catherine de Médicis;

elle le ramena dans le Béarn, lui fit reprendre sa première façon de vivre, et lui donna successivement pour précepteurs Lagaucherie, homme sévère et vertueux, et Florent Chrestien, l'un des littérateurs les plus habiles de son temps. Ses livres favoris étaient Plutarque, Horace et les Commentaires de César, dont il fit une traduction. Ses études furent interrompues de bonne heure par les circonstances. Jeanne d'Albret, menacée d'une invasion par le roi d'Espagne, destinant d'ailleurs son fils à devenir le soutien du calvinisme qu'elle avait embrassé, le conduisit en 1569 à La Rochelle, auprès du prince de Condé. Sa jeunesse, sa bonne mine, sa gaîté spirituelle, son âme ardente et sensible, lui gagnèrent tous les cœurs. Il se trouva à la bataille de Jarnac; il brûlait d'essayer sa vaillance; mais Condé, l'embrassant ainsi que son fils, qui partageait le même désir : « Non, mes enfans, leur » dit-il, l'armée peut perdre aujourd'hui son chef: » c'est vous qui me remplacerez et me vengerez. » Fidèle à cet oracle, la reine de Navarre, après la défaite des protestans, se montre au reste de leur armée, tenant par la main son fils et le jeune prince de Condé : « Mes amis, s'écrie-t-elle, voilà deux » nouveaux chefs que Dieu vous donne, et deux

» orphelins que je vous confie. » Officiers et soldats, tous jurent à la fois de leur obéir et de les défendre : Coligny devient leur père commun.

Le prince de Béarn fit ses premières armes sous ce digne maître, au combat d'Arnay-le-Duc, en Bourgogne : il se battit avec intrépidité. Coligny lui donna une autre leçon, qui ne fut point perdue pour sa belle âme : comme il paraissait goûter avec complaisance

« . . . . . Le plaisir et la gloire
» Que donne aux jeunes cœurs la première victoire : »

« Ne me demandez point, lui dit l'amiral, si nous » avons pris beaucoup de canons, si nous avons » tué beaucoup d'hommes : ces hommes sont des » Français. »

Cependant Catherine de Médicis, qui méditait la ruine du parti huguenot, sentit la nécessité d'en attirer les chefs à la cour. Pour mieux masquer ses exécrables projets, elle proposa le mariage de Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, avec le prince de Béarn. Jeanne d'Albret vint à Paris; quelques jours après son arrivée, elle avait cessé d'exister. Le deuil de Henri, qui, à la mort de sa mère, prit le titre de roi de Navarre, retarda son mariage jusqu'au 18 août 1572. Béthune, père de Sully,

avait dit : « Si les noces du prince de Béarn se font » à Paris, les livrées en seront vermeilles. » Ce funeste pressentiment ne fut que trop réalisé. C'est au milieu des fêtes de ce mariage (1) que retentit le tocsin de la Saint-Barthélemy! Catherine de Médicis n'osa point faire assassiner le roi de Navarre : elle se contenta de le faire arrêter avec le prince de Condé. Charles IX, les yeux enflammés de courroux, leur dit : *Mort, messe ou Bastille!* Les deux jeunes princes abjurèrent le calvinisme.

Depuis cette époque, la position du roi de Navarre à la cour était devenue difficile autant que périlleuse. On lui avait donné des gardes : il forme, en 1574, avec le duc d'Alençon, le dessein de se dérober à cette surveillance : le duc, toujours prompt à trahir ses amis au moindre danger, va révéler ce projet d'évasion à la reine-mère, qui le transforme en un complot contre les jours du mo-

(1) On remarqua surtout parmi ces fêtes un spectacle odieusement allégorique : c'était une espèce de tournois qui se donna à l'hôtel de Bourbon, près du Louvre. Catherine l'avait imaginé pour avoir une joie anticipée des massacres qu'elle projetait. Au côté droit on avait représenté le paradis chrétien, auquel on avait donné pour vestibule les champs-élysées du paganisme. Au côté gauche étaient le tartare et l'enfer. Des chevaliers armés de toutes pièces, conduits par le roi de Navarre, se présentèrent pour forcer l'entrée du paradis, mais ils furent repoussés et précipités dans l'enfer, où mille monstres hideux s'agitaient au milieu des flammes.

narque. On charge le parlement d'informer sur ce qu'on appelle la conspiration de Saint-Germain : Henri de Bourbon, par la fermeté de ses réponses, fait pâlir ses accusateurs. Il fallait du sang à Catherine de Médicis : Lamolle et Coconnas périrent sur l'échafaud (1).

Charles IX touchait à son heure dernière; il fit appeler à son lit de mort Henri de Bourbon, et lui recommanda sa femme et sa fille : il l'avertit ensuite de se défier de..... (Il prononça ce nom de manière à n'être pas entendu des assistans : c'était celui de Henri III.)

Le roi de Navarre accompagna la reine-mère au pont de Beauvoisin, où elle allait recevoir Henri III, qui, à la nouvelle de la mort de son frère, s'était enfui de Pologne. Il communia avec le nouveau roi de France, à Lyon, le 1er novembre 1574, en gage de réconciliation. Cette bonne intelligence ne dura pas. Il affectait d'abord à la cour la légèreté d'un jeune seigneur plus occupé de plaisirs que d'intérêts politiques. Un jour que, se trouvant dans la chambre de la princesse de Condé, sa tante, il en-

(1) La reine de Navarre (Marguerite de Valois), et la duchesse de Nevers, qui aimaient éperdument ces deux infortunés, allèrent elles-mêmes pendant la nuit déterrer leurs têtes pour les embaumer.

tendait un gentilhomme de la maison de Noailles chanter en son honneur des couplets qui commençaient ainsi :

« Rien ne me plaît, rien ne me tente,
» Absent de ma divinité, »

le roi de Navarre, emporté par sa gaîté naturelle, dit en riant au troubadour amoureux :

« N'appelez pas ainsi ma tante,
» Elle aime trop l'humanité. »

Cette saillie fut bientôt répandue dans toute la cour. Le roi en fut charmé : « Voilà, dit-il, un trait » d'esprit bien digne de mon frère; si chacun s'a- » musait ainsi, nous aurions bientôt la paix. »

Les protestans, plus sévères, murmuraient de cette apparente frivolité. « Le fils de Jeanne d'Al- » bret, disaient-ils, n'est donc plus que l'esclave » de Catherine de Médicis ! » Leurs plaintes, qui le troublaient même pendant son sommeil; leurs exhortations, qui, par l'organe de d'Aubigné, allaient quelquefois jusqu'à la rudesse; la corruption de la cour et la scandaleuse faveur des mignons, le déterminent à écouter la voix de ses anciens frères d'armes qui le rappellent sous leurs drapeaux. Sous prétexte d'aller à la chasse dans la forêt de Senlis, il sort de Paris le 3 février 1576, se rend d'abord à

Alençon, puis à La Rochelle, où il se remet à la tête des protestans (1). La scène change : ce prince, dont la feinte légèreté avait endormi les soupçons de la cour, redevient un intrépide guerrier. Le 29 mai 1580, il entre, lui septième, dans la ville de Cahors, qu'il ne put réduire qu'au bout de cinq jours de la plus opiniâtre résistance : ses officiers, effrayés des dangers dont il était entouré, le conjuraient de se retirer. « Non, dit-il, ma retraite hors » de cette ville sera celle de mon âme hors de mon » corps. »

Ce premier succès encourage sa faible troupe, qui, sous un tel chef, brave tous les périls. Le roi de Navarre fait une guerre savante contre l'armée royale; le maréchal de Montmorency, gouverneur du Languedoc, s'unit à lui, après lui avoir juré foi de chevalier. La cour, alarmée de ses exploits rapides, pense que le plus sûr moyen de les arrêter, c'est de faire tomber sur le roi de Navarre les foudres du Vatican : l'infatigable jésuite Mathieu, *courrier de la ligue*, court à Rome, en 1585, pour

(1) « Depuis son partement de Senlis il ne dit mot jusqu'à la rivière » de Loire; mais, l'ayant passée, il jeta un grand soupir, et dit : *Loué » soit Dieu, qui m'a délivré!* Puis gaussant à sa manière : Je n'ai, ajouta- » t-il, regret qu'à deux choses, la messe et ma femme : toutefois, pour la » messe, je puis m'en passer; mais, pour ma femme, je veux la ravoir. »
(*Journal de Henri III.*)

solliciter du pape la bulle d'excommunication. Sixte-Quint, à ses sollicitations, déclare Henri de Bourbon *relaps*, *bâtard*, *détestable*, *incapable de succéder à la couronne*. Le parlement de Paris fait à cette occasion des remontrances dans l'intérêt des libertés de l'État; le roi de Navarre fait afficher dans Rome, aux portes du Vatican, que *monsieur Sixte-Quint*, *soi-disant pape*, *en a menti;* et il poursuit ses succès. Le 20 octobre 1587, il défait dans les plaines de Coutras l'armée royale, commandée par Joyeuse. On ne sait, dans cette journée, ce que l'on doit admirer le plus de sa bravoure et de sa gaîté dans l'action, ou de son humanité après la bataille. « Plus de sang, s'écriait le vainqueur; re-
» cevez-les tous à merci, ils sont braves, ils sont
» Français; il faut que le roi nous remercie de cette
» victoire. »

Mais le nouvel Annibal ne sait pas profiter de ses avantages; il quitte son camp pour aller déposer ses lauriers aux genoux de la belle Corisande, comtesse de Guiche.

Cependant Henri III, pressé dans Tours par Mayenne, allait succomber sous les efforts de la ligue; il demande une entrevue au roi de Navarre; ce prince généreux se rend, suivi d'un seul page,

au château du Plessis-lès-Tours, se réconcilie avec le monarque; et l'on voit les Crillon, les Lanoue, les d'Aumont, les Biron, les Châtillon, les Mornay, réunis sous le même étendard, combattre pour la même cause. Les deux rois marchèrent sur Paris de succès en succès, et déjà ils menaçaient cette ville, des hauteurs de Saint-Cloud, lorsque Henri III fut assassiné par Jacques Clément, le 1er août 1589. Ainsi que son frère Charles IX, ce prince en mourant fit appeler le roi de Navarre. « Je vous laisse, » lui dit-il, mon royaume dans un grand trouble; » la couronne vous appartient. Plût à Dieu que je » vous la remisse aussi brillante que sur la tête de » Charlemagne! » Elle ne devait pas briller d'un moindre éclat sur la tête de Henri IV; mais que d'obstacles à vaincre, de périls à essuyer! Et d'abord, sous le prétexte de la religion, le plus grand nombre des chefs de l'armée hésitaient à le reconnaître pour roi. Givri s'écria alors, en tombant à ses genoux : « Ah! sire, vous êtes le roi des braves, » et il n'y a que les poltrons qui vous quitteront. » Cet exemple entraîna plusieurs seigneurs catholiques; le duc d'Épernon et d'autres se retirèrent; et la ligue opposa à Henri IV, dans le cardinal de Bourbon, un fantôme de roi. Ce fut alors que le

nouveau monarque, qui disait gaîment : « Je suis » roi sans royaume, mari sans femme, et guerrier » sans argent, » déploya toutes les ressources d'un génie et d'un courage qui, loin de se laisser abattre par le malheur, semblaient grandir avec les difficultés. Il sent qu'il a besoin d'une victoire pour se faire reconnaître roi de France, et, le 22 septembre 1589, avec sa petite armée, forte seulement de cinq à six mille combattans, il défait Mayenne à la tête d'une armée de trente-deux mille hommes, sous le château d'Arques (1). Poursuivant ses avantages, il va mettre le siége devant Dreux : il apprend, sous les murs de cette ville, que Mayenne s'avançait : il fait venir ses principaux officiers : « Je » vais, leur dit-il, vous faire un grand chagrin : » nous levons le siége; mais je vous promets dans » deux jours un grand plaisir : nous allons battre » M. de Mayenne et les Espagnols. » Et, le 14 mars 1590, il tint parole dans les plaines d'Ivry. C'est de là qu'il marcha sur Paris; toute la population était en armes. « Les moines eux-mêmes faisaient

(1) C'est le soir de cette journée qu'il écrivit à Crillon ce fameux billet qui peint si bien ces deux guerriers : « Pends-toi, brave Crillon, nous » avons combattu à Arques, et tu n'y étais pas. Adieu, brave Crillon, je » vous aime à tort et à travers. »

» une espèce de revue militaire, marchant en pro-
» cession, la robe retroussée, le casque en tête, la
» cuirasse sur le dos, le mousquet et le crucifix à la
» main. » Que ne peut le fanatisme!... Une horrible famine désolait la ville; on était obligé de chercher un aliment dans les ossemens des morts, dont l'on composait un pain homicide! Si Henri eût voulu profiter de cette douloureuse situation, il se fût rendu maître de la capitale; mais, par une pitié héroïque, il permit aux assiégeans de nourrir les assiégés. « Je ressemble, disait-il, à la vraie mère de
» Salomon : j'aimerais mieux n'avoir point de Paris
» que de l'avoir déchiré en lambeaux. » Cette magnanimité laissa au duc de Parme le temps de venir au secours de la ville affamée, et mit Henri dans la nécessité de lever le siége. Il alla faire celui de Rouen. Sur la nouvelle que le duc de Parme s'avançait, il marche à sa rencontre, en 1592, avec cinq cents hommes. « Allons voir, disait-il, ce que veulent ces
» gens-là. » Entouré subitement d'ennemis, il reçoit un coup de feu dans les reins, et manque d'être pris au passage du pont d'Aumale. C'est après ce combat, que Henri appelait toujours *l'erreur d'Aumale*, que Mornay lui écrivit : « Sire, » c'est assez faire l'Alexandre, il est temps de faire l'Auguste.

Le moment approchait où le ciel, en mettant un terme à tant de fatigues, allait récompenser tant de courage et de magnanimité. Philippe II avait manifesté le désir de placer la couronne de France sur la tête de l'infante Isabelle, sa fille, dont il offrait la main au jeune duc Henri de Guise. Mayenne fit rejeter les propositions de l'Espagne par les États de Paris, en 1593 : le roi profita de cette désunion pour ouvrir des conférences avec les prélats jusque là dévoués à la ligue, et, disant que *Paris valait bien une messe*, il annonça qu'il ferait à Saint-Denis son abjuration solennelle, s'y rendit le 25 juillet 1593, et jura entre les mains de l'archevêque de Bourges de vivre dans le sein de l'église catholique. Enfin, le 22 mars 1594, Brissac, gouverneur de Paris, et L'Huillier, prévôt des marchands, lui ouvrirent les portes de la capitale. Lorsqu'ils lui remirent les clefs, Henri les embrassa en leur disant : « J'arrive avec l'oubli des erreurs » et la mémoire des services. » Il entre à minuit : le lendemain, il va droit à la cathédrale, entend chanter le *Te Deum*, se rend au Louvre, et dîne en public devant une foule immense qui se presse pour le contempler. « Laissez-les tous s'avancer, » disait-il, ils sont affamés de voir un roi. » Les

Espagnols sortirent de Paris : le roi se mit à la fenêtre pour les voir défiler, et leur dit : « Recommandez-moi à votre maître, mais n'y revenez pas. »

C'était beaucoup d'être maître de Paris; mais le reste du royaume n'était pas soumis : Mayenne dominait dans la Picardie, soutenu par l'armée espagnole des Pays-Bas. Henri marche contre le dernier chef de la ligue, et s'empare de Laon et d'Amiens. Au commencement de 1595, il attaque les mêmes ennemis à Fontaine-Française, avec une témérité qui décide la victoire, et la Bourgogne reconnaît son autorité. Dans cette même année, Lyon et Marseille suivirent cet exemple. Les ducs de Mayenne et de Mercœur firent leur soumission; et Rome prononça l'absolution de Henri.

En 1596, le roi, pour fixer plusieurs points d'administration financière, convoqua les notables à Rouen : on connaît le début de sa célèbre harangue à cette assemblée : « Je viens, dit-il, demander vos » conseils, les croire et les suivre, et me mettre en » tutelle entre vos mains. C'est une envie qui ne » prend guère aux barbes grises et aux victorieux; » mais mon amour pour mes sujets me fait trouver » tout possible et honorable. »

En 1597, il força l'archiduc Albert à sortir d'A-

miens, dont il s'était emparé par surprise; enfin, le 2 mai 1598, il conclut la paix de Vervins avec l'Espagne; et, la même année, par le glorieux édit de Nantes, il accorda la liberté de conscience et de culte à tous ses sujets.

La guerre civile était terminée; mais Henri IV sentait que pour affermir son trône un mariage qui lui donnerait des héritiers directs lui devenait nécessaire. Séparé, d'un consentement mutuel, de Marguerite de Valois, qui s'était vengée par de nombreuses faiblesses des nombreuses infidélités de son époux, il désirait en secret placer la couronne sur la tête de Gabrielle d'Estrées, sa maîtresse, dont il avait déjà plusieurs enfans. Un jour il prend Sully en particulier : « Je suis un peu difficile, lui dit-il, » sur le choix d'une femme; je lui voudrais entre » autres qualités sept conditions principales : beauté » en sa personne, pudicité en sa vie, complaisance » en l'humeur, habileté en l'esprit, fécondité en » génération, éminence en extraction, et grands » états en possession; mais, mon ami, je crois que » cette femme est morte, voire n'est peut-être pas » née. » Sully le devina, lui présenta des objections accablantes. Gabrielle mourut presque subitement; et, malgré les intrigues de l'impérieuse Henriette

d'Entragues, le roi épousa, en 1600, Marie de Médicis, fille du grand-duc de Toscane.

Ce fut deux ans après ce mariage que Henri IV éprouva le chagrin de voir Biron, ce Biron dont il disait : « Je le présente avec la même confiance à mes » amis et à mes ennemis, » tremper dans un complot contre sa vie et contre le trône. Il est à regretter que la clémence du roi se soit démentie dans cette occasion : il devait sauver, en dépit de lui-même, cet ami égaré..... La tête de l'infortuné Biron tomba sur un échafaud.

Le royaume jouissait d'une profonde tranquillité. Maître d'un état florissant, il ne manquait plus à la gloire de Henri que d'être choisi pour médiateur entre les puissances de l'Europe : Rome et Venise rendirent, les premières, cet hommage à sa haute prudence. On dit qu'il conçut alors le dessein de diviser l'Europe en quinze grandes dominations, dont les limites auraient été tracées de manière à ce qu'elles eussent pu se servir réciproquement de contre-poids, et mettre les peuples à l'abri des vicissitudes et des horreurs de la guerre : il espérait devenir le chef de cette vaste confédération; l'Allemagne et l'Espagne paraissaient peu disposées à s'y ranger. Henri IV rassembla une armée formi-

dable, les uns disent pour abaisser l'orgueil de ces deux puissances, d'autres prétendent pour punir l'archiduc Albert d'avoir donné asile à la princesse de Condé, que son mari avait forcée de quitter la France pour échapper à la violence de l'amour du roi. C'est au milieu de ces préparatifs de guerre ou de vengeance qu'il fit sacrer à Saint-Denis, le 13 mai 1610, Marie de Médicis. Le roi s'efforça en vain de paraître gai : depuis quelques jours, il disait à ses confidens : « Je ne sais, mais tout me dit » que je vais mourir bientôt : *linquenda tellus, et* » *domus, et placens uxor.* » En sortant de l'église, il voulut faire passer la reine la première; elle s'y refusa. « Passez, madame, lui dit-il d'un ton qui » trahissait les secrètes émotions de son âme, c'est » à vous de commander ici. » Une autre cérémonie devait avoir lieu le surlendemain 15 mai; mais, le 14, le roi, accablé des plus noirs pressentimens, sort du Louvre en voiture pour aller voir Sully à l'Arsenal. Il était accompagné des ducs d'Épernon et de Montbazon, du maréchal de Lavardin, de Roquelaure, de La Fare, de Mirabeau et de Liancourt. Son carrosse, arrivé dans la rue de la Ferronnerie, est arrêté par deux charrettes. Un assassin (c'était Ravaillac), monté sur une roue de derrière,

et avançant le corps dans le carrosse par-delà le duc d'Épernon (1), frappe et tue le roi de deux coups de couteau (2)! On cache sa mort, on dit seulement qu'il a été blessé; on transporte son corps au Louvre, où cette dépouille si chère reste dans le plus ingrat abandon, tandis que le peuple, en sa pieuse erreur, court dans les églises implorer du ciel la conservation du roi qui n'est plus : il n'apprit que le lendemain qu'il avait perdu le meilleur des princes et des hommes (3).

(1) Sully raconte dans ses mémoires qu'aussitôt après le crime de Ravaillac, Concini, déjà confident de Marie de Médicis, vint au Louvre, et, grattant à la porte de la reine, dit, sans autre désignation : « *È amazzato!* »

(2) Déja plusieurs complots avaient été tramés contre ses jours. En 1593 un homme de la lie du peuple, P. Barrière, avait conçu le projet de partager l'odieuse célébrité de Jacques Clément. En 1595, Jean Châtel, séduit par les maximes régicides des Jésuites, chez lesquels il avait été élevé, porta au roi un coup de couteau qui lui déchira la lèvre et lui cassa une dent. Un chartreux, nommé Pierre Ouin, un vicaire de Saint-Nicolas-des-Champs, un tapissier, un malheureux qui contrefaisait l'insensé, et plusieurs autres encore, méditèrent le même attentat. On porte à vingt-deux le nombre de tentatives faites par le crime contre les jours de ce grand monarque.

(3) Le lendemain de la mort de Henri IV, M. *de Vic*, passant dans la rue de la Féronnerie, fut saisi d'un tel frisson, qu'en rentrant chez lui il se mit au lit et expira pendant la nuit. Cet officier était fort attaché au roi; il déploya une grande valeur à la bataille d'Ivry, où il fut blessé. Henri, pour reconnaître cet acte de courage, lui fit présent du château d'Ermenonville, où l'on voit encore le portrait en buste et l'armure de M. de Vic, et le tableau de la bataille d'Ivry. A cette époque, Ermenonville n'était qu'un château flanqué de tours; il n'avait pas encore été embelli des magnifiques jardins élevés par les soins de M. le marquis René de Girardin, et que J.-J. Rousseau a dotés de sa mort et de son impérissable souvenir.

Le corps du roi fut ouvert le 15 mai : les chirurgiens déclarèrent qu'il aurait pu vivre encore trente ans, selon le cours de la nature. Ses entrailles furent portées le même jour à Saint-Denis, et le cœur gardé pour être transporté à La Flèche.

La postérité a décerné à ce prince le surnom de *Grand :* ses soldats l'appelaient leur *père;* le peuple a coutume de le nommer le *bon Henri.*

Comme monarque, il accrut la puissance de la France et l'éclat de la couronne; le bonheur de ses peuples était sa sollicitude de tous les instans : « Je » voudrais, disait-il, qu'ils fussent bien persuadés » que je les chéris tous comme mes enfans! » « Épar- » gnez les Français! » s'écriait-il sur le champ de bataille. Lorsque le duc de Nemours fit sortir de Paris affamé les bouches inutiles : « Laissez venir » à moi ces malheureux, disait Henri IV; il y a des » vivres pour eux dans mon camp; je ne veux point » régner sur des morts. » Les laboureurs se souviendront toujours de ce vœu : « Si Dieu me prête » vie, je veux qu'il n'y ait en France si pauvre » paysan qui ne mette la poule au pot le dimanche. » Une de ses maximes favorites était que la satisfaction que l'on tire de la vengeance ne dure qu'un moment, tandis que celle qu'on tire de la clémence

est éternelle. Il fit entrer dans ses gardes-du-corps plusieurs des plus intrépides soldats de la ligue. Un jour il dit au maréchal d'Estrées, en lui montrant un de ces gardes : « Voilà le soldat qui me » blessa à la journée d'Aumale! » Quand on le pressait de faire quelque acte arbitraire : « Je ne le » puis, disait-il, j'ai deux maîtres qui m'arrêtent, » Dieu et la loi. » S'il apprenait quelques exactions commises : « Vive Dieu, s'écriait-il, s'en pren- » dre à mon peuple, c'est s'en prendre à moi. »

Comme administrateur, il réforma la justice, diminua les impôts, favorisa le commerce, la navigation, l'agriculture; encouragea les arts, attira les savans à sa cour; fit construire le canal de Briare, prépara l'établissement de nos soieries, créa la manufacture des Gobelins, bâtit le château de Saint-Germain, acheva le Pont-Neuf (où sa statue a été rétablie en 1819), continua le Louvre, fonda l'hôpital Saint-Louis, et fit régner partout l'ordre, l'abondance et la prospérité.

Comme guerrier, il joignait à l'intrépidité du soldat l'habileté d'un grand capitaine. Il possédait à merveille l'art d'enflammer l'esprit de son armée. « Je ne vous dis autre chose, s'écriait-il dans » les plaines de Coutras, au prince de Condé et au

» comte de Soissons, sinon que vous êtes du sang » de Bourbon; et, vive Dieu! je vous montrerai » que je suis votre aîné. » Et dans les plaines d'Ivry : « Si vous perdez vos enseignes, guidons ou cor- » nettes, ne perdez pas de vue mon panache blanc; » vous le verrez toujours dans le chemin de l'hon- » neur et de la victoire. »

Comme homme, il unissait aux sentimens les plus élevés une simplicité de mœurs charmante. *Sa mère n'avait pas voulu qu'il fût un illustre ignorant;* il protégea les lettres. Le cardinal Duperron était admis dans sa familiarité. Il recevait Malherbe; il fit venir Casaubon en France et le nomma son bibliothécaire : il donna, le premier, aux artistes distingués des logemens dans le Louvre. Sa correspondance se fait remarquer par la grâce et le naturel du style : quelques-unes de ses chansons sont devenues populaires : son éloquence en public était noble et franche. Sa gaîté au milieu des dangers, ses bons mots dans le malheur, toutes ces saillies d'une âme vive et généreuse, cette foule de traits que l'on cite et qui sont à la fois d'un homme d'esprit et d'un héros, semblent peindre en même temps l'imagination française et le caractère national.

Il faut avouer pourtant qu'il paya le tribut à l'humanité : il eut des défauts, des faiblesses. Il était joueur et parfois mauvais joueur (1). Il avait pour les femmes un penchant irrésistible; non-seulement il avait publiquement des maîtresses, mais il se livrait souvent à des amours de fantaisie : de là les ennuis qu'il éprouvait dans son intérieur : de là *ces jalouses humeurs de Marie de Médicis* dont il se plaignait si souvent à Sully. Les noms de Sauve, de Corisande, de la *charmante Gabrielle*, de Charlotte Désessarts, d'Henriette d'Entragues se sont placés tour à tour à côté du nom de Henri dans les fastes de la galanterie. Mais, si ce grand cœur se montra souvent infidèle en amour, il resta toujours constant à l'amitié; il était bien digne de la sentir celui qui dit un jour : « Mais relevez-vous donc, » Sully, ils vont croire que je vous pardonne! »

Enfin, pour me servir des expressions d'un historien moderne, « Henri IV, aimable et glorieux » type du caractère français, sut réunir les qualités » chevaleresques à toutes celles que demandait un » âge de civilisation plus heureux et plus avancé.

(1) « Une nuit, il gagna à Lesdiguières cinq mille écus à trois dés, et » à Sancy un cordon de perles estimé huit mille écus, duquel S. M. se » jouant dit tout haut que c'étoit pour gagner le jubilé. »

(*Journal de Henri IV.*)

» De tous les grands hommes, il est celui dont le
» nom attendrit davantage, que l'on connaît le
» mieux, avec lequel on croit le plus avoir vécu.
» Nul mortel, sur le trône, n'est allé plus loin en
» générosité, en vaillance, en énergie de caractère,
» en grâces de l'esprit, et surtout en bonté. »

126.

MARGUERITE DE FRANCE,

DUCHESSE DE VALOIS, REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

(Peint d'après un portrait qui est au Musée Royal.)

Marguerite de France, reine de Navarre, fille de Henri II et de Catherine de Médicis, naquit le 14 mai 1552. Elle était d'une beauté admirable et la merveille de la cour. Son savoir et son esprit relevaient encore la grâce et les attraits de sa personne. L'empereur et le roi de Portugal la recherchèrent en mariage; mais les intérêts politiques furent cause qu'on la maria, en 1572, à Henri, alors prince de Béarn. La Saint-Barthélemy fut résolue pendant les réjouissances de la noce.

Marguerite manqua périr elle-même dans cette nuit de sang. Un gentilhomme huguenot, blessé et poursuivi, vint frapper à sa porte et se précipita sur son lit pour échapper aux meurtriers. Elle au-

rait été peut-être avec lui leur victime, si Nançay, capitaine aux gardes, n'était arrivé dans ce moment, et n'avait fait sortir les archers. « Il me donna, dit-» elle dans ses mémoires, la vie de ce pauvre homme, » qui me tenoit, et que je fis coucher et panser dans » mon cabinet jusqu'à ce qu'il fût du tout guéri; » et changeai bien vite de chemise, parce qu'il m'a-» voit couverte de sang. »

Le mariage de Henri de Navarre et de Marguerite ne fut point heureux : avant leur union elle aimait le duc de Guise; et déjà son inconstance et sa légèreté faisaient bruit, car Charles IX disait : « En don-» nant ma sœur Margot au prince de Béarn, je la » donne à tous les huguenots du royaume. » Henri, dont le caractère galant n'était que trop en rapport avec celui de sa jeune épouse, prodigua son affection à différentes maîtresses, et elle, de son côté, se laissa aller à ses faiblesses amoureuses. Une âme sensible et haute rachetait ses erreurs. Oubliant que le roi de Navarre, en s'échappant de la cour, était parti sans lui dire adieu, repoussant les souvenirs de leur mésintelligence passée, elle fit tout pour obtenir la permission d'aller le rejoindre en Gascogne. Elle parvint à la fin à se réunir à lui, et, pendant cinq années, ils vécurent ensemble dans une bonne

amitié; mais une querelle, à propos de religion, rompit cet accord, et Marguerite revint à la cour de France. Elle s'y abandonna à son goût pour les plaisirs. Le roi son frère, qu'elle aimait bien pourtant, la traita publiquement avec si peu d'égards, que le roi de Navarre ne put s'empêcher de lui envoyer des députés pour le forcer à lui donner explication de ces traitemens injurieux. Marguerite retourna en Béarn; mais elle n'éprouva que froideurs de la part de son époux. Ne gardant plus de frein dans sa conduite, elle s'appuya de l'excommunication lancée par Sixte-Quint contre Henri, et s'empara de l'Agenois. Les excès de son pouvoir la firent chasser d'Agen; elle se sauva en Auvergne. Enfermée au château d'Usson, elle sut bientôt s'en rendre maîtresse en se faisant aimer du marquis de Canillac, qui la gardait. « On dit, raconte Moréri, » que ce seigneur devint captif de sa prisonnière » pour avoir regardé un peu trop attentivement » la blancheur du bras de cette reine. »

Henri IV, devenu roi de France et n'ayant point eu d'enfant d'elle, lui fit proposer de casser leur mariage; elle y consentit avec bonté, à la seule condition qu'on payât ses dettes et qu'on lui assurât une pension convenable.

Leurs nœuds furent rompus en 1599 par Clément VIII.

Marguerite, toujours emportée par le besoin de l'agitation et du changement, quitta le château d'Usson, et vint à Paris au mois d'août de l'année 1605. Henri, qui ne s'attendait point à son arrivée, la reçut pourtant avec considération. Les Parisiens, qui aimaient ce qu'elle avait de chevaleresque et de brillant, l'accueillirent avec enthousiasme. Elle fit bâtir un superbe palais dans la rue de Seine, avec de magnifiques jardins qui se prolongeaient jusqu'à la rivière. Elle y donnait les fêtes les plus splendides. Henri IV lui-même y assistait souvent. La demeure de Marguerite était l'asile des gens de lettres, des beaux-esprits, qu'elle honorait et comblait de bienfaits. Elle acquit dans leur commerce tant de vivacité de pensée et de facilité d'expression, qu'elle parlait et écrivait mieux qu'aucune femme de son temps. Elle vécut ainsi, partageant son temps entre les lettres, la dévotion et la galanterie, jusqu'à l'âge de soixante-trois ans. Elle mourut le 27 mars 1615. Elle fut enterrée à Saint-Denis, et son cœur fut déposé au couvent des filles du Sacré-Cœur, qu'elle avait fondé.

Cette princesse fut un mélange de défauts et de

nobles qualités. A côté d'une imagination exaltée, souvent bizarre, elle avait une âme grande, compatissante, généreuse. Sa grâce égalait sa beauté; personne ne dansait aussi bien qu'elle. Don Juan d'Autriche partit en poste de Bruxelles, et vint à Paris incognito, exprès pour la voir danser à un bal paré.

Son esprit n'était point au-dessous de ses charmes. Nous avons d'elle des poésies agréables, et des mémoires curieux, écrits d'un style plein de naïveté (1).

(1) Ils donnent entre autres des détails fort curieux sur la Saint-Barthélemy et sur les goûts un peu frivoles de Henri IV dans le choix de ses amours.

127.

MARIE DE MÉDICIS,

REINE DE FRANCE.

Après la mort de Gabrielle d'Estrées, Henri IV avait fait hommage de son cœur à Henriette d'Entragues, qui devint publiquement sa maîtresse sous le nom de la marquise de Verneuil : telle était sa faiblesse pour elle, qu'en 1600 il signa une promesse de l'épouser, et la montra à Sully : pour toute réponse, Sully déchira le papier. « Comment, morbleu! dit le roi, que prétendez-vous » faire? je crois que vous êtes fou. — Il est vrai, » reprit le ministre, je suis un fou, mais plût à Dieu » qu'il n'y en eût pas de plus fou que moi dans » votre royaume! » Le roi se retira sans rien dire dans son cabinet.

Cependant Sully, qui redoutait l'ambition des d'Entragues et le caractère impérieux de la marquise de Verneuil, négociait pour faire asseoir une

Médicis sur le trône, sans s'effrayer des malheurs que déjà une princesse de cette famille avait causés à la France. Le roi, tout occupé de son amour pour sa maîtresse, qui lui promettait un gage de sa fécondité, laissa agir ses ministres; et Marie de Médicis, fille de François, grand-duc de Toscane, et de Jeanne, archiduchesse d'Autriche, devint l'épouse de Henri IV. « Sa dot s'élevait à six cent mille écus, » sans compter les bagues et joyaux. » Le duc de Bellegarde avait été envoyé à Florence pour épouser au nom du roi cette princesse. Une galère magnifique la conduisit à Marseille; elle se rendit à Avignon, où, ayant été haranguée par le clergé, qui lui souhaita un dauphin, elle répondit : *Pregate Iddio, acciò mi faccia questa grazia.* Elle arriva à Lyon le même jour que le roi. Ce prince, voulant la voir sans être connu, entra, confondu parmi la foule, dans la salle où soupait la reine : à son aspect, les gentilshommes se rangèrent pour le laisser passer; Henri, dont l'intention se trouvait par là contrariée, se retira sur-le-champ. La jeune reine, s'étant aperçue de ce mouvement, ne témoigna pas hautement ses regrets, mais elle cessa de manger, refusa tout ce qu'on lui offrit à table, et rentra dans son appartement. Henri ne tarda pas à l'y suivre,

et montra dans ses premiers empressemens une extrême vivacité. Marie de Médicis, alors âgée de vingt-six ans, était plus remarquable par sa beauté que séduisante par ses grâces; son esprit était peu vif, peu cultivé; elle laissait entrevoir un caractère défiant et chagrin. Cette nouvelle union n'effaça point le souvenir de la marquise de Verneuil : le roi partit en poste de Lyon pour se rendre auprès d'elle, tandis que la reine se rendait à petites journées à Paris. Arrivée dans cette ville, comme l'appartement qui lui était destiné au Louvre n'était pas encore achevé, elle alla loger chez le Florentin Zamet (secrètement soupçonné de n'avoir pas été étranger à la mort prématurée de Gabrielle d'Estrées). Ce ne fut que le 15 février 1601 qu'elle logea au Louvre. La marquise de Verneuil lui fut présentée par le roi lui-même : la reine la reçut froidement, et sa jalousie contre elle ne tarda pas à se changer en haine. De son côté, la marquise, fière d'être accouchée au Louvre avant la reine, disait tout haut *qu'elle devrait être à la place de la grosse banquière* (1). Instruite par ses Italiens des infidélités

(1) On sait que l'illustre famille de Médicis a dû sa première fortune et son élévation au commerce.

Élisabeth-Charlotte d'Orléans, mère du régent, raconte dans ses mémoires « que, la reine Marie de Médicis se promenant un jour aux

de son époux, indignée des outrages faits à ses charmes et à son amour, Marie de Médicis accabla le roi de chagrins domestiques : Sully était sans cesse occupé à les raccommoder. « Combien, a dit » M. Andrieux, faudrait-il déplorer ces infidélités de » Henri, s'il était vrai qu'elles eussent contribué à » causer la catastrophe horrible qui priva la France » de ce bon roi ! Les jalouses fureurs de la reine, le » peu d'affliction et de regret qu'elle montra de » l'affreux événement, ont laissé subsister contre » elle des soupçons odieux (1). »

Le roi était à la veille d'entreprendre sa grande expédition d'Allemagne : tout-à-coup l'humeur de Marie de Médicis paraît s'adoucir; elle prend un visage plus riant : « Ayez toujours, lui dit le roi, » cette douceur ; montrez quelque soin pour mon

» Tuileries avec le dauphin, la maîtresse du roi vint aussi dans ce jar- » din avec son fils, et dit avec beaucoup d'insolence à la reine : « Voilà nos » deux dauphins qui se promènent, mais le mien est plus beau que le » vôtre. » La reine lui appliqua un rude soufflet en disant : « Qu'on m'ôte » cette insolente ! »

(1) Le président Hénault dit que cette princesse ne fut peut-être pas *assez surprise ni assez affligée* de la mort funeste d'un de nos plus grands rois.

On raconte aussi, mais comme une anecdote qui n'a point reçu la consécration de l'histoire, que Concini annonça la mort du roi à la reine en grattant à sa porte, et en disant ces mots qui prouveraient la complicité de Marie de Médicis : *È ammazzato* (il est tué).

Sully rapporte dans ses mémoires que, ce jour-là, il *entendit rire dans les entre-sols de la reine.*

» repos, quelque indulgence pour mes fautes, et je » prouverai qu'il n'y a rien de si aisé que d'être » heureuse avec moi. » Ces feintes caresses de Marie de Médicis n'avaient pour but que d'obtenir de son époux, avant son départ, d'être couronnée et sacrée. Le roi avait prié plusieurs fois Sully *d'éloigner ce maudit sacre, qui deviendrait la cause de sa mort.* Marie triomphe, et, le 13 mai 1610, elle est sacrée et couronnée reine de France, dans l'église de Saint-Denis, par le cardinal de Joyeuse, qui lui dit : « *Prends la couronne de gloire, honneur et* » *liesse, afin que tu reluises splendide, et sois cou-* » *ronnée de joie perdurable.* »

Le lendemain de cette cérémonie, Henri IV fut assassiné, et la voix publique fit tomber les premiers soupçons du crime sur le duc d'Épernon, et même sur la reine (1). Le surlendemain, d'Épernon fit investir de gardes le Parlement, s'y présenta lui-même, et, la main appuyée sur son épée, il prononça un discours tendant à faire conférer la régence à Marie de Médicis. « Sur les dix heures,

(1) Le premier président, Achille de Harlay, répondit à un gentilhomme que la reine lui avait envoyé pour lui demander ce qu'il lui semblait de ce procès : « Vous direz à la reine que Dieu m'a réservé à vivre en ce siècle » pour y voir et entendre des choses si étranges que je n'eusse jamais cru » les voir ni les ouïr de mon vivant..... Il n'y a que trop de complices, il » n'y en a que trop. »

» S. M. (Louis XIII) arriva au parlement, revêtu » d'un habit violet, monté sur une petite haquenée » blanche : la reine en son carrosse était couverte » d'un grand crêpe noir. » Le parlement rendit en sa présence, le 15 mai 1610, l'arrêt qui la déclarait reine régente de France.

Marie de Médicis porta dans l'administration des affaires publiques cet esprit étroit, irrésolu, tracassier, qui avait fait le malheur de la vie intérieure de Henri IV. « Le temps des rois est passé, » se disait-on, celui des princes et des grands est » venu. Le gouvernement du feu roi, si doux, si » sage, si glorieux, était blâmé presque hautement, » et même méprisé et tourné en ridicule (1). » Des ministres sages et intègres furent remplacés par des favoris : Concini et Léonora Galigaï sa femme s'emparèrent de toute la confiance de la reine, et recommencèrent la scandaleuse domination des mignons de Henri III. En vain les grands seigneurs s'en offensèrent et murmurèrent : « Je sais bien, dit » un jour publiquement Marie de Médicis, que » toute la cour est contre Concini; mais, l'ayant » soutenu contre le roi mon mari, je le soutiendrai » bien contre les autres. » Cette faiblesse opiniâtre,

(1) Mémoires de Sully.

jointe à des libéralités qui firent écouler les trésors de la Bastille chez les Bourbons, chez les Guises, les La Valette, les Villeroy, les Sillery, protégea un moment Concini. Mais bientôt il se forma deux factions à la cour : celle des princes, qui était appuyée des ducs de Nevers et de Bouillon; celle de la maison de Lorraine, à laquelle s'unirent les ducs de Bellegarde et d'Épernon. On arme; Condé menace; la reine traite avec les mécontens, le 15 mai 1614. Cette paix de Sainte-Menehould, qui fut dédaigneusement appelée *malautrue*, fut suivie, le 2 octobre, de l'assemblée du parlement où Louis XIII fut reconnu majeur. L'année suivante, ce prince épousa Anne d'Autriche : ce fut le duc de Guise qui, après avoir conduit jusqu'à la frontière la princesse Élisabeth de France, destinée à l'infant d'Espagne, en ramena la jeune reine à Bordeaux, où le mariage fut ratifié le 22 novembre 1615.

Cependant Marie de Médicis voulait toujours gouverner et son fils et le royaume. Elle fit arrêter en 1616 le prince de Condé, dont la puissance et la popularité faisaient ombrage au trône (1). Con-

(1) Le mot de ralliement du parti de ce prince était *barre à bas*. Dans la maison de France, où les armes sont trois fleurs de lis d'or sur un champ d'azur, il n'y a que le roi qui, comme l'aîné, ait le droit de les porter *en plein*, c'est-à-dire sans brisure. Les princes de Condé avaient

cini s'empare alors de toute l'autorité. Albert de Luynes, favori du jeune roi, indigné de voir son maître sous ce joug honteux, travaille à renverser ce colosse de faveur. Le 27 avril 1617, lorsque le maréchal d'Ancre entrait au Louvre, *Vitry*, capitaine des gardes, l'aborde et lui demande son épée : au même instant il reçoit trois coups de pistolet, tombe et expire ; le roi paraît sur son balcon pour autoriser cette action par sa présence. A cette nouvelle, rien ne peut égaler l'étonnement de Marie de Médicis, que sa douleur : elle s'emporte ; elle veut se plaindre au roi ; on ne lui accorde la faculté de lui parler qu'à la condition qu'elle consentira à s'éloigner, pour un temps, de la cour : il fallut bien y souscrire. Au moment du départ, le roi se rendit dans l'appartement de sa mère ; tout ce qu'ils devaient se dire était réglé, jusqu'aux termes et aux gestes. Après avoir balbutié quelques regrets à son fils, et l'avoir embrassé, elle voulut ajouter des prières en faveur de Léonora Galigaï, détenue prisonnière. Louis la regarda en homme embarrassé, et se retira sans rien dire : elle avança pour retenir de Luynes, qui sortait avec le roi ; mais ce prince ap-

pour brisure une barre de gueule. Par conséquent, le cri de *barre à bas* exprimait le désir que le prince de Condé fût roi.

pela plusieurs fois son favori d'un ton absolu. La reine, fondant en larmes, descendit, se jeta, la tête enveloppée, dans le fond de son carrosse, et partit pour Blois, lieu qu'elle avait choisi pour retraite. Le roi la suivit des yeux avec l'air satisfait d'un enfant délivré d'un pédagogue importun, et donna le reste de la journée au plaisir.

La reine-mère, enfermée dans le château de Blois comme dans une prison, ne cessait d'employer tantôt les supplications, tantôt les reproches ou les menaces, pour obtenir du roi sa liberté : de Luynes la lui refusa : elle la dut à Ruccellai, riche Florentin, qui parvint à décider le vieux duc d'Épernon à protéger ce dessein. En effet, dans la nuit du 21 au 22 février 1619, Marie de Médicis descendit par une échelle appliquée à la fenêtre de son cabinet, traversa à pied les jardins, accompagnée de Catherine, sa confidente, qui portait la cassette des bijoux : elle monta dans un carrosse qui l'attendait au bout des ponts, et qui était escorté de quinze gentilshommes auxquels Ruccellai servait de guide. A une lieue de Loches, le duc d'Épernon reçut Marie à la tête de ses gardes, entra dans le carrosse de cette princesse, et la conduisit à Angoulême. De Luynes fit marcher des troupes

contre cette ville : mais, arrêté soit par la voix publique, qui réprouvait cette guerre, soit par le caractère faible du roi, il accepta les conditions du raccommodement proposé au nom de la reine par Richelieu, évêque de Luçon. L'entrevue entre la reine-mère et le fils eut lieu au château de Courcières, près de Tours, le 5 septembre 1619. « Mon-
» sieur mon fils, lui dit Marie, que vous vous êtes
» fait grand depuis que je vous ai vu ! — Je suis
» crû, madame, répondit le roi, pour votre ser-
» vice. »

La bonne foi ne présidait pas à ces réconciliations. Marie appuya la cabale formée contre Luynes : une nouvelle entrevue, suivie de la paix, eut lieu le 13 août 1620, au château de Brissac. Le roi, en embrassant sa mère, lui dit : « *Je vous tiens, et vous*
» *ne m'échapperez plus.* » Elle répondit : « Vous
» n'aurez pas de peine à me retenir, parce que je
» suis persuadée que je serai toujours traitée en
» mère par un fils tel que vous. »

La mort de Luynes, survenue le 15 décembre 1621 (1), ouvrit un nouveau champ à l'ambition

(1) On fit sur lui cette épitaphe :

« Montheur est pris, et la Garonne
» Est remise en sa liberté.
» Toutefois le peuple s'étonne

tracassière de Marie de Médicis, qui reprit une partie de son premier empire sur l'esprit du roi son fils. Rappelée à la tête du conseil, elle y fit entrer Richelieu, auquel elle abandonna toute sa confiance, avec la direction de toutes ses affaires : elle ne tarda pas à se repentir de son ouvrage. Richelieu avait trop le sentiment de sa supériorité pour se contenter d'un rôle secondaire. De fréquentes brouilleries altérèrent leur bonne intelligence. Marie jura la perte du cardinal, disant « qu'avec un caractère comme celui de ce prélat, » ingrat, malin, ombrageux, vindicatif et ambi- » tieux outre mesure, il n'y avait point de tempé- » rament à prendre. » Elle demande au roi le renvoi de Richelieu, mais en termes si violens, que Louis XIII sort indigné et malade du Luxembourg; c'était le 11 novembre 1630, jour connu dans l'histoire sous le nom de *journée des dupes*. La reine-mère croit triompher : *Saint-Simon* soutient le courage du monarque; Richelieu reprend son

» Du *Te Deum* qu'on a chanté
» Pour cette victoire notable,
» Vu, dit-on, que le connétable
» A trouvé sa mort en ce lieu :
» Mais, pour dire ce qu'il m'en semble,
» La perte et le gain mis ensemble,
» On a sujet de louer Dieu. »

empire, et tous ceux qui déjà se flattaient d'hériter de son pouvoir sont ou disgraciés ou renfermés dans des prisons d'État.

L'année suivante, elle sentit encore plus tout le danger de lutter contre un esprit aussi puissant que celui de Richelieu. La cour était à Compiègne : le 23 février 1631, Louis fit éveiller sa femme au point du jour; en moins d'une heure tout fut parti, à l'exception de huit compagnies de gardes, qui, sous prétexte de faire honneur à la reine-mère, étaient restées pour la surveiller. A son réveil, Marie de Médicis se trouva dans la plus accablante solitude. Lettres à son fils, plaintes au parlement, appel aux armes contre la tyrannie de Richelieu, elle ne négligea rien pour ressaisir le pouvoir à force de scandale : on la laissa libre, si Compiègne ne lui convenait pas, de choisir une autre résidence. Gaston d'Orléans, son second fils, venait de s'enfuir en Lorraine; elle se retira dans la Flandre espagnole; ils se rejoignirent à Bruxelles. La reine-mère le reçut comme un fils qui venait partager ses malheurs, et qui pouvait lui servir de consolation et d'appui : elle vit qu'il souhaitait que son mariage avec la princesse Marguerite de Lorraine fût reconnu, et elle se prêta à ses désirs. Mais,

séduit par les caresses de Richelieu, qui redoutait la réunion de Marie de Médicis et du duc d'Orléans, Gaston revint à la cour de France : Marie, obligée par bienséance de quitter les Pays-Bas à cause d'une nouvelle déclaration de guerre des Espagnols contre les Français, alla demander un asile à son gendre, Charles I, roi d'Angleterre. Ce monarque intercéda auprès de Louis XIII pour le réconcilier avec elle ; Louis s'en rapporta à son conseil du sort de sa mère : il n'y eut pas une voix pour la rappeler en France. Le seul Bouthilier opina de la placer à Avignon : tous les autres conclurent de la reléguer à Florence, et Louis donna à cette décision le sceau de son approbation. Marie de Médicis aima mieux rester en Angleterre tant que Charles I put lui donner asile : elle se réfugia ensuite à Cologne, d'où elle chercha encore à se rendre redoutable par ses intrigues secrètes, autant que par ses plaintes publiques. Mais, abandonnée, réduite, faute d'argent, à retrancher tout appareil royal, à renvoyer ses domestiques et à se borner au nécessaire, elle mourut dans cette ville le 3 juillet 1642. L'abbé Fario-Chigi (depuis pape sous le nom d'Alexandre VII), qui l'assistait à son lit de mort, lui demanda si elle pardonnait à ses

ennemis; elle répondit : « Oui, de tout cœur. — » Madame, ajouta l'internonce, ne voudriez-vous » pas, pour marque de réconciliation, envoyer à » M. le cardinal de Richelieu le bracelet que vous » avez à votre bras? » La reine tourna la tête en s'écriant : « *Questo è pur troppo!* (Ah! c'en est trop!) »

On ne peut se défendre d'un sentiment pénible en voyant finir si misérablement la veuve du plus grand de nos rois : ce serait une terrible leçon de la Providence, s'il était vrai que Marie eût été dans le secret de l'attentat du 14 mai 1610 !... Dans tous les cas, son caractère impérieux, turbulent, opiniâtre, ne devait que lui attirer des malheurs. Personne, si ce n'est Catherine de Médicis, n'avait porté plus loin l'emportement et l'esprit de vengeance. Elle ne pouvait souffrir ni remontrances ni obstacles : lorsqu'elle était forcée de se contraindre, l'altération de ses traits trahissait les mouvemens violens de son âme. Louis XIII redoutait ses emportemens : « Le maréchal d'Ancre, » disait-il à ses confidens, sera la ruine de mon » royaume; mais il ne faut pas dire cela à ma mère, » parce qu'elle se mettrait en colère. » Ses passions étaient extrêmes; aveugle dans ses affections, elle était implacable dans ses haines. Elle était fort sé-

vère sur les mœurs de sa maison. Le baron de Termes ayant été surpris, une nuit, dans l'appartement de la demoiselle Sagonne, Marie de Médicis la renvoya, ainsi que la gouvernante des filles de la reine, *et supplia le roi de faire trancher la tête au baron de Termes*..... Ce galant seigneur en fut quitte pour un exil de quelques mois.

Elle était superstitieuse, croyait à l'astrologie, et consultait les devins dans toutes ses grossesses, pour savoir si elle mettrait au monde un prince ou une princesse. Un jour, étant accouchée d'une fille, au lieu d'un garçon qu'on lui avait prédit, elle eut envie de faire pendre l'astrologue qui l'avait trompée.

Marie de Médicis tenait de ses ancêtres quelque goût pour les beaux-arts. Paris lui doit le palais du Luxembourg, commencé en 1615 par Desbrosses, sur le modèle du palais Pitti de Florence, et la superbe collection des tableaux allégoriques de Rubens : elle a fait aussi construire l'aquéduc d'Arcueil, et fondé le couvent des religieuses du Calvaire.

Richelieu lui fit faire de magnifiques funérailles. Cette tardive déférence était digne de sa politique : il est d'ailleurs si commode et si facile d'honorer les restes d'un ennemi qui n'est plus!

127bis.

LA MÊME.

C. M.

127ter.

LA MÊME.

C. M.

Dans le fond du tableau, on aperçoit la ville de Cologne, où cette reine termina ses jours.

Elle tient à la main une rose; à ses pieds est un petit chien.

128.

CATHERINE DE BOURBON,

DUCHESSE D'ALBRET ET DE BAR.

Catherine de Bourbon, fille d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et de Jeanne d'Albret, et sœur de Henri IV, naquit le 7 février 1558.

Dès son enfance, Henri II, roi de France, l'avait destinée à son fils, *Monsieur*, qui fut depuis duc d'Alençon. Henri III, à son retour de Pologne, l'aurait épousée, sans les obstacles que Catherine de Médicis fit naître pour l'en dissuader. Le prince de Condé, Charles, duc de Savoie, Jacques, roi d'Écosse, le duc Henri de Montpensier, la firent tour à tour demander en mariage : mais ces diverses prétentions furent toujours déjouées par la politique de Henri IV, qui, n'étant encore que roi de Navarre, encourageait, selon les circonstances, l'espoir des divers prétendans, afin de les attirer dans son parti. C'est ainsi qu'il avait favorisé, par

des promesses, l'amour du comte de Soissons, deuxième fils de Louis, prince de Condé, tué à la bataille de Jarnac; et ce jeune prince était venu offrir à Henri, dans les plaines de Coutras, et son courage et ses soldats. Après la bataille, les deux vainqueurs se rendirent en Béarn, le roi pour voir la belle comtesse de Guiche, dont il était épris, le comte pour offrir l'hommage de son cœur à Catherine de Bourbon, qui l'accueillit avec plaisir. Plusieurs seigneurs de la cour, jaloux des avantages que cette union allait procurer au comte de Soissons, persuadèrent à Henri que ce prince ne recherchait sa sœur que pour se prévaloir de ce mariage, afin de jouir de tous les biens dont elle était héritière; qu'une fois marié il abandonnerait sa cause, *sans se soucier que devînt sa fortune, sa personne et sa vie.* Le caractère changeant du *comte de Soissons*, qu'on appelait le *Caméléon de la cour*, ne justifiait que trop ces soupçons : Henri reprit donc sa promesse; mais sa sœur n'en demeura pas moins fidèle à son affection. La comtesse de Guiche, piquée de se voir négligée par Henri IV, qui ne lui pardonnait point d'avoir perdu sa beauté, favorisa elle-même les amours du comte de Soissons auprès de Catherine de Bourbon. Les deux amans s'étaient

fait des promesses et donné des écrits qu'ils regardaient comme des engagemens irrévocables. Enfin, pendant le siége de Rouen, sous prétexte d'aller voir sa mère, qui était malade, le comte de Soissons se rendit à Pau pour y épouser la sœur du roi contre le vœu du monarque. Henri, prévenu à temps de ce dessein, donna pleins-pouvoirs au sieur de Paugeas pour s'opposer au mariage : le parlement de Pau rendit un arrêt qui contraignit le comte de Soissons à quitter le Béarn sans avoir obtenu la main de Catherine. Cette princesse se plaignit, mais tendrement, à son frère, qui l'invita à le venir trouver à Saumur, où il tenait alors sa cour. Là, par le conseil de Sully, elle remit au roi un acte de renonciation au mariage qu'elle désirait contracter avec le comte de Soissons : elle croyait que son frère, touché de cette marque de résignation, consentirait enfin à combler ses vœux : elle fut trompée dans son espoir.

Cependant ses beaux jours s'étaient écoulés : elle avait quarante ans lorsque le roi décida son mariage avec Henri de Lorraine, duc de Bar, fils de Charles II, duc de Lorraine. C'était un prince catholique, et Catherine persévérait dans son zèle pour la religion protestante. On chercha à la con-

vertir; on fit tenir en sa présence plusieurs conférences par des docteurs catholiques et des ministres protestans; « elle n'eut que les pleurs et la con-
» stance pour réponse : et, lorsqu'on voulut la pres-
» ser par l'exemple du roi son frère, elle répondit
» que l'exemple du roi son frère n'était une loi
» pour elle qu'en ce qui ne touchait point la loi
» de Dieu. » Une autre difficulté, c'était de faire célébrer le mariage. Les évêques demandaient que le saint-siége s'expliquât sur ce sujet pour faire cesser leurs scrupules. Le roi prit le parti de s'adresser au moins scrupuleux des prélats : c'était l'archevêque de Rouen, Charles de Bourbon, fils naturel d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre. Mais, au lieu de cette docilité qu'il en attendait, Henri n'obtint qu'un refus appuyé d'une érudition canonique dont il était loin de le soupçonner. « Puisque vous faites
» ainsi l'entendu, lui dit le monarque, je vais en-
» voyer vers vous un grand docteur, votre confes-
» seur ordinaire, qui entend merveilleusement les
» cas de conscience. » Ce docteur était Roquelaure.
« Ah! pardieu, dit-il au roi, il est temps que votre
» sœur Catelon commence à tâter des douceurs de
» cette vie : je vais trouver ce bel évêque pour lui
» apprendre son devoir. » Et, s'étant rendu au-

près du prélat : « C'est moi, lui dit-il, qui vous ai » fait obtenir l'archevêché de Rouen : un peu de » ménagement, s'il vous plaît, lorsqu'il s'agit du » maître et de ses ordres absolus : vous, qui nous » parlez de canons, vous n'y entendez que du haut » allemand. D'ailleurs, vous êtes frère du roi : il ne » vous a pas fait archevêque pour le sermonner. » Cette harangue vive et cavalière écarta les scrupules de l'archevêque; et, le 30 janvier 1599, il maria Catherine de Bourbon avec le duc de Bar (1).

Le souvenir du comte de Soissons la poursuivit dans sa nouvelle patrie : elle n'y vécut pas très-heureuse. En 1604, elle tomba malade : elle endurait la fièvre qui la minait avec courage et même avec une sorte de plaisir, dans l'espoir de devenir mère; elle se croyait grosse, elle le disait, elle en écrivait sans cesse au roi son frère; elle voyait d'un mauvais œil tous ceux qui semblaient en douter; elle n'écouta que les avis du médecin qui la traitait pour une grossesse. L'infortunée s'abusait : cette fièvre lente se convertit en une grande maladie dont les crises douloureuses l'emportèrent. Elle mourut à Nancy le 13 février 1604. On employa

(1) Ce prince devint duc de Lorraine par la mort de Charles II, son père, mort en 1608.

tout à son lit de mort pour obtenir sa conversion : à l'aide des secours de la religion, on invoqua même la sorcellerie; mais, ferme dans sa croyance, elle répondit au duc de Lorraine, père de son époux, *qu'elle voulait mourir comme elle avait vécu.* A la nouvelle de sa mort, « Henri IV ordonna qu'on le » laissât seul pour se consoler avec Dieu; il fit fer- » mer les portes et les fenêtres du cabinet, se mit » sur le lit pour pleurer plus librement. Toute la » cour prit le deuil; les ambassadeurs aussi. Il n'y » eut que le nonce du pape qui voulut s'en dispen- » ser, disant que, si les autres pleuraient la perte du » corps, il avait pleuré celle de l'âme. Le roi lui fit » dire à cette occasion qu'il serait bien aise de ne » pas le voir que le temps du deuil ne fût passé : le » nonce, qui aimait apparemment à aller à la cour, » fit alors comme les autres; il prit le deuil. »

Catherine de Bourbon avait, dans l'esprit et dans le caractère, plusieurs traits de ressemblance avec Henri IV. Elle avait, comme lui, la répartie vive et gaie, et elle écrivait avec beaucoup de grâce. Elle se complaisait parfois aux jeux de mots. On voulait lui persuader qu'elle serait plus heureuse avec le duc de Bar qu'avec le comte de Soissons : « Non, » répondit-elle, dans ce mariage je ne trouverai pas

» mon *compte.* » Une autre fois qu'on lui parlait de la rapide fortune de Fouquet-Lavarenne, qui, de cuisinier de Catherine, était devenu le messager des plaisirs de Henri IV, elle répondit : « Il a plus » gagné à porter les poulets du frère qu'à piquer » ceux de la sœur. »

C'est à cette princesse que le roi renvoya plaisamment, en 1594, une députation de huguenots de la Saintonge qui demandaient quelques assignations sur les terres qu'il possédait en ce pays, en leur disant : « Pourvoyez-vous pour ce regard vers » madame ma sœur, car votre royaume est tombé » en quenouille. »

C'est à elle aussi qu'il écrivit, après le combat de Fontaine-Française, en 1595 : « Je me porte bien, » Dieu merci, vous aimant comme moi-même; mais » je vous ai vue de bien près mon héritière. »

Toujours fidèle à la religion dans laquelle Jeanne d'Albret l'avait élevée, elle ne cessa d'en pratiquer les exercices. Elle faisait prêcher, même au Louvre : si les seigneurs catholiques en murmuraient quelquefois, le roi leur recommandait la tolérance. On doit dire à sa grande gloire qu'elle contribua à faire rendre l'édit de Nantes.

Elle se plaisait dans l'éclat des fêtes. « Le diman-

» che 12 février 1595, dit L'Estoile, *Madame* fit un » ballet magnifique au Louvre, où il n'y eut rien » d'oublié, si ce ne fut possible Dieu, qui volontiers » ne se trouve en telles compagnies. »

Ce goût pour le luxe lui fit contracter des dettes; elle s'adressa à son frère pour pouvoir les payer. Dans cette vue, Henri IV, qui avait succédé à la couronne de France, voulut que son domaine patrimonial demeurât séparé, comme au temps où il n'était que roi de Navarre, afin que sa sœur en jouît en souveraine : il envoya au parlement séant à Tours, en 1690, ses lettres-patentes portant la désunion de son patrimoine d'avec le patrimoine de ses prédécesseurs : le parlement refusa de les vérifier. Après la mort de la princesse Catherine, qu'il avait aidée par d'autres sacrifices à payer la plus grande partie de ses dettes, il fit un nouvel édit portant que son domaine, comme roi de Navarre, demeurait réuni pour jamais à la couronne de France, *sans que le roi puisse jamais en disposer à l'avenir, au préjudice de l'ancien domaine public et royal.* Cet édit fut enregistré en 1607 par tous les parlemens du royaume.

129.

HENRI DE BOURBON,

PREMIER DU NOM,

PRINCE DE CONDÉ.

(Peint d'après un portrait de la collection de Condé, qui appartient à S. A. R. le duc d'Aumale.)

Henri I de Bourbon, prince de Condé, duc d'Enghien, gouverneur de Picardie, naquit à La Ferté-sous-Jouarre le 29 décembre 1552.

Il était fils aîné de Louis de Bourbon, premier du nom, et d'Éléonore de Roye, sa première femme.

Après que son père eut été tué à la bataille de Jarnac, en 1569, il alla joindre, avec son cousin, Henri de Navarre, l'armée de l'amiral de Coligny. Jeanne d'Albret y amena les deux princes, dont le jeune âge (ils avaient à peine seize ans) intéressait et enthousiasmait les troupes.

Lorsque la paix de Saint-Germain eut été conclue entre les deux partis, le 8 août 1570, le jeune

prince de Condé se retira à La Rochelle, où la reine de Navarre veillait attentivement à sa sûreté, ainsi qu'à celle de son fils. Enfin ils ne purent résister plus long-temps aux invitations réitérées de la cour, et ils se rendirent au château de Blois, où elle les attendait.

Pendant le massacre de la Saint-Barthélemy, on résolut d'épargner les deux princes, mais on les retint prisonniers au Louvre, et on les contraignit, à force de menaces, à changer de religion. En 1574, ils s'entendirent avec le duc d'Alençon et Marguerite de Valois pour s'enfuir de la cour et s'emparer de quelques villes au nom des huguenots. Mais une entreprise inutile sur Mantes et une dénonciation de La Mole, favori du duc d'Alençon, déconcertèrent leurs projets. Les trois princes furent arrêtés. Le prince de Condé, au milieu du tumulte, parvint à se sauver. Après avoir séjourné quelque temps en Allemagne, il rentra en France avec une armée de reîtres, mit Dijon à contribution, ainsi que La Chartreuse, rasa la maison du seigneur de Tavannes, et déclara qu'il obéirait au roi de Navarre, qui, devenu libre en s'échappant durant une chasse, avait abjuré le catholicisme et s'était mis à la tête des protestans. Le duc d'Alençon, reconnu d'abord par

les huguenots pour leur chef, se voyait effacé par le Béarnais, et cette rivalité jetait la division dans le parti. Catherine de Médicis profita de l'occasion pour négocier, et une nouvelle pacification eut lieu le 14 mars 1576. Le prince de Condé fut nommé gouverneur de Picardie; mais cette province, qui était toute catholique, ne voulut pas le recevoir.

Il fut excommunié en 1585 avec son cousin par le pape Sixte-Quint. Il continua de combattre pour le calvinisme. En 1586, il perdit beaucoup des siens, et plusieurs capitaines distingués, comme Rieux, Laval et Tanlay, dans une charge qu'il fit près Saintes contre le régiment de Tiercelin.

Il mourut à l'âge de trente-six ans, le 5 mars 1588, à Saint-Jean-d'Angely, empoisonné par ses domestiques. Sa jeune épouse, Charlotte de La Trémouille, qu'il laissait grosse, fut accusée d'avoir payé le crime pour cacher ses amours avec un page, d'autres disent avec Henri IV lui-même. Mais le Parlement reconnut son innocence. Henri IV avait, dit-on, fait jeter au feu les pièces du procès.

Henri de Condé était actif et vaillant, et, quoique mort bien jeune, il marcha dignement sur les traces de son père. « Ce prince, dit L'Estoile, étoit

» homme de bien en sa religion, et avoit un cœur
» royal. »

Il avait épousé : 1° en juillet 1572, Marie de Clèves, fille de François I, duc de Nevers, et de Marguerite de Bourbon; 2° le 16 mars 1586, Charlotte-Catherine de La Trémouille, fille de Louis III, seigneur de La Trémouille, et de Jeanne de Montmorency.

130.

FRANÇOIS DE BOURBON,

PRINCE DE CONTI.

(Peint sur bois.)

François de Bourbon, prince de Conti, souverain de Château-Regnault, seigneur de Bonnestable et de Lucé, chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Auvergne, de Paris et du Dauphiné; troisième fils de Louis de Bourbon, premier du nom, prince de Condé, et d'Éléonore de Roye; naquit à La Ferté-sous-Jouarre le 19 août 1558.

Il était aux premiers états de Blois en 1577. Il se joignit au parti du roi de Navarre en 1587, et s'en retira l'année suivante pour revenir à la cour. Après l'assassinat de Henri III, il reconnut le premier Henri IV roi de France. En 1590, il assista à la bataille d'Ivry, d'où il se rendit à Tours avec une armée dont le roi lui avait donné le commandement, en le

nommant son lieutenant-général dans l'Anjou, la Touraine, le Maine, le Poitou, le Perche, le Berri, le Blaisois, le Vendômois, le Limousin et la Marche. Il s'empara de La Ferté-Bernard, de Châteaudun, et s'en alla retrouver le roi au siége de Paris. Revenu à Tours, il attaqua Savigny, investit Lavardin, démantela le château de Montoire, se rendit maître de Moléon, de Chemillé, du château de Vaux, de Montmorillon, de Chauvigny, de Mirebeau, de Selles et de Menethon. Vainqueur alors sur tous les points, il retourna à Tours. En 1592, il assiégeait Craon, lorsque le duc de Mercœur, venu au secours de la ville, lui livra combat et le força à la retraite en lui tuant beaucoup de monde. Le prince de Conti se retira à Château-Gontier et de là à Angers.

François de Bourbon assista, en 1594, au sacre de Henri IV, à Chartres, fut nommé gouverneur de Paris le 17 mai 1595, et représenta le duc de Normandie au couronnement de Louis XIII.

Il mourut à Paris, sans postérité, le 3 août 1614, dans l'hôtel de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Il fut enterré dans l'église de cette abbaye, au côté droit du grand autel.

Il avait été marié deux fois : 1° en janvier 1582, à Jeanne de Coëme, veuve du comte de Monlafié;

2° le 24 juillet 1605, à Louise-Marguerite de Lorraine, fille du *Balafré*.

Le prince de Conti avait une difficulté à parler, et ce fut une des raisons que les ligueurs firent valoir devant le pape, en 1591, pour le déterminer à donner la couronne de France au cardinal de Bourbon plutôt qu'à ce prince, qui pourtant était son aîné.

131.

SULLY.

Maximilien de Béthune, baron de Rosni, duc de Sully, maréchal de France, surintendant des finances, grand-maître de l'artillerie, gouverneur de la Bastille, naquit à Rosni le 13 décembre 1559.

Le nom de Sully est aussi populaire en France que celui de Henri IV, dont il fut le ministre et l'ami. Il suivit partout la fortune de ce grand prince. Dans les champs de Coutras, au combat de Fosseuse, à la bataille d'Arques, il donna les preuves du plus brillant courage, et il mérita dans les plaines d'Ivry que le vainqueur lui dît en se jetant à son cou : « Brave soldat, vaillant chevalier, » je veux vous embrasser des deux bras en pré- » sence de ces princes, capitaines et grands cheva- » liers, qui sont ici près de moi. » Mais sa plus grande gloire fut d'administrer avec autant de sagesse que de probité le royaume que Henri avait

conquis par son courage. Une plume plus éloquente que la nôtre (1) a tracé le portrait de ce grand homme : on nous saura gré de le reproduire ici. « Les vertus de Sully égalaient ses talens; il avait » adopté ces vertus autant par principes que par » caractère : à la cour il conserva l'antique frugalité » des camps; le travail remplissait ses journées. Ses » ennemis louèrent sa probité; sa justice eût étonné » un siècle de vertus; sa fidélité brilla parmi les » rebelles. En entrant dans les finances, il ne crai- » gnit point de donner à la nation la liste de ses » biens; en sortant de place, il osa défier son siècle » et la postérité. La noblesse, qui n'inspire que de » la vanité aux petites âmes, lui inspira l'orgueil » des grandes choses; jamais on ne porta plus loin » ce vieil honneur dont l'enthousiasme fit nos an- » tiques chevaliers. Les méchans trouvaient en lui » une âme inflexible et rigide; les malheureux y » trouvèrent une âme sensible et compatissante. » Dans la religion, zélé sans fanatisme et tolérant » sans indifférence, il était l'organe du roi auprès » des protestans, le protecteur des catholiques au- » près du roi.

» Bon époux, bon maître, bon père de famille,

(1) Thomas, Éloge de Sully.

» il donne un plus grand spectacle, il fut l'ami d'un
» roi. O Henri IV, ô Sully! doux épanchemens du
» cœur! soins consolans de l'amitié, c'était auprès
» de Sully que Henri allait oublier ses peines, c'était
» à lui qu'il confiait toutes ses douleurs; mais cette
» amitié si tendre était en même temps courageuse
» et sévère de la part de Sully. Je n'ajouterai plus
» qu'un mot : c'est que l'idée seule de Sully était
» pour Henri IV ce que la pensée de l'Être suprême
» est pour l'homme juste, un frein pour le mal, un
» encouragement pour le bien. »

Sully mourut à son château de Villebon, le 21 décembre 1641.

132.

BIRON,

AMIRAL ET MARÉCHAL DE FRANCE.

(Peint d'après le portrait qui est au Musée Royal.)

Charles de Gontaut, duc de Biron, né vers 1562, était fils du maréchal de Biron tué d'un coup de canon au siége d'Épernay, l'un des plus grands capitaines de son siècle. Il hérita de la valeur de son père et de ses grandes qualités, et comme lui servit Henri IV avec ardeur et dévouement. Aussi ce prince l'honorait-il de ses bonnes grâces, et le prit-il pour confident et pour favori. Biron fit des prodiges de valeur à la journée d'Arques en 1589, et à celle d'Ivry en 1590; c'est après cette dernière bataille, où il reçut quatre blessures, que Henri IV écrivait au maréchal Armand de Biron : « Quoique » vous soyez le père, vous n'aimez pas tant votre fils » que moi. » Le jeune Biron augmenta encore sa réputation de bravoure par sa conduite aux siéges

de Paris et de Rouen, et au combat d'Aumale en 1592. Cette même année Henri lui donna la charge d'amiral de France. Peu après, en 1594, il l'éleva à la dignité de maréchal. Appelé au gouvernement de Bourgogne, Biron réduisit le château de Beaune, les villes de Nuits, d'Autun, de Dijon. Au combat de Fontaine-Française, percé de plusieurs coups d'épée, il allait succomber lorsque Henri IV lui-même le dégagea du milieu des ennemis. Dans la guerre contre l'Espagne, Biron se signala encore à plusieurs siéges; le roi, toujours plus satisfait de lui, érigea en duché-pairie la baronnie de Biron, en 1598, avant de l'envoyer à Bruxelles comme ambassadeur chargé de faire jurer la paix de Vervins à l'archiduc d'Autriche. C'est là que Biron, aveuglé par sa présomption, trouvant que le roi ne récompensait pas assez richement ses services, commença à écouter les séductions de l'Espagne. Environné d'honneurs et de caresses, il promit de se mettre du parti des catholiques s'ils se soulevaient. Le duc de Savoie, à son voyage en France, acheva de le gagner, malgré les avis de Henri IV qui, instruit de ses secrètes menées, lui disait : « Ne laissez point approcher cet homme-là de vous, » c'est une peste, il vous perdra. »

Lors de la guerre contre le duc de Savoie, Biron y tint une conduite fort équivoque. Henri IV l'ayant appelé en particulier dans le cloître des Cordeliers de Lyon, le supplia de lui réveler le complot, en lui promettant son pardon, et le maréchal lui avoua ses relations avec les Espagnols. Peu touché des bontés du roi contre lequel on l'avait exaspéré, il ne tarda pas à renouer ses coupables intrigues avec l'étranger.

Cependant, en 1601, Henri IV l'envoya en Angleterre annoncer à Élisabeth son mariage avec Marie de Médicis; il pensait bien que cette reine lui aurait donné de sages avis, provoqués dit-on par la secrète correspondance de Henri IV. De Thou rapporte qu'en effet Élisabeth, lui montrant sur la tour de Londres la tête du comte d'Essex qui venait de périr sur l'échafaud, lui dit : « Vous voyez la tête » du comte d'Essex. Je l'avais élevé aux plus gran- » des dignités, il avait toute la faveur de sa reine; » mais ce téméraire, abusant de mes bontés, a eu » l'audace de croire que je ne pourrais jamais me » passer de lui. Sa trop grande fortune et son am- » bition l'ont rendu superbe et perfide, et d'autant » plus criminel qu'il avait paru vertueux. Il a souf- » fert un juste supplice; et si le roi mon frère m'en

» croyait il tiendrait à Paris la conduite que j'ai
» tenue à Londres. Ce prince ferait bien de sacrifier
» à sa sûreté tous les rebelles et tous les traîtres. Je
» prie le ciel que la clémence de ce monarque ne
» lui soit pas funeste! »

De retour de ce voyage à la cour d'Angleterre, où le maréchal avait été comblé d'honneurs, il fut encore envoyé comme ambassadeur en Suisse, pour y renouveler l'alliance avec les Cantons. Henri IV espérait toujours le ramener à lui à force de faveurs et de bontés, mais rien ne put rassasier son ambition. La Savoie et l'Espagne lui promettaient la souveraineté du duché de Bourgogne et de la Franche-Comté avec la main d'une fille du duc de Savoie, ou d'une princesse espagnole; il finit par traiter secrètement avec le duc de Savoie et le comte de Fuentès. L'homme qui dirigeait cette affaire, *Lafin*, trahit Biron et donna au roi les noms de tous les conspirateurs. Henri IV fit appeler le maréchal à Fontainebleau. Dès que Biron, qui ne se doutait de rien y fut venu, le roi après l'avoir à plusieurs reprises vainement pressé de se repentir et de lui révéler son crime, écrivit à Sully : « Mon
» ami, notre homme est venu, qui fait fort le re-
» tenu et le prudent, venez en diligence afin que

» nous advisions à ce que nous avons à faire. Adieu. » Je vous aime bien (1). » Sully arrivé, ils décidèrent qu'il fallait arrêter le maréchal; il fut fait prisonnier le soir en sortant du cabinet du roi, « en » la chambre de saint Louis (2), » et de là conduit par bateau à l'Arsenal et enfermé à la Bastille. Lafin avait remis au roi des lettres écrites de la propre main de Biron, qui démontraient le complot jusqu'à l'évidence. Biron, dans ses premiers interrogatoires à la Bastille, répondit mal, et ses contradictions prouvèrent sa culpabilité; mais devant le parlement, présidé par le chancelier, sa défense fut beaucoup meilleure, et son noble regret de ses fautes produisit le plus grand effet. « Il mêla à ses » raisons, dit Mézeray, une si vive représentation » de ses beaux faits et tant de mouvemens de com- » passion, qu'il tira des larmes de quelques-uns » de ses juges; et, si l'on eût opiné sur-le-champ, » peut-être eût-il trouvé quelque miséricorde; mais, » comme il n'y avait point assez de temps pour » prendre les voix, on remit l'affaire au lundi. »

Biron fut condamné à avoir la tête tranchée en place de Grève; mais, comme on redoutait un sou-

(1) Mémoires de Sully.
(2) Mémoires de Bassompierre.

lèvement parmi le peuple, il fut exécuté dans la cour de la Bastille le 31 juillet 1602, à l'âge de quarante ans, après avoir été absous par deux docteurs en théologie. Son corps fut porté à l'église Saint-Paul ; il y avait à ses funérailles une foule innombrable de peuple. On couvrit son tombeau d'eau bénite. Malgré le crime de Biron, on voit avec douleur qu'Henri IV n'ait point pardonné à son ami, son compagnon d'armes, en faveur de ses services passés. La famille du maréchal se jeta en vain aux pieds du roi, déplorant la honte dont ce supplice allait la couvrir; Henri répondit : « De pareilles » punitions ne déshonorent pas les familles. Je n'ai » pas honte, moi, d'être descendu des Armagnacs » et du comte de Saint-Pol qui ont péri sur l'échafaud. »

L'excès de la vanité fut la cause de toutes les infortunes de Biron. Il ne trouvait jamais les faveurs de la cour à la hauteur de son mérite. Il eût voulu que tout se fît par lui dans l'État. Sa passion effrénée pour le jeu contribua beaucoup aussi à l'entraîner à sa ruine. Les pertes énormes qu'il faisait (1) le mettaient souvent dans la gêne, et ses habitudes de luxe et de prodigalité le portaient

(1) Il perdit dans une seule année plus de 500,000 écus.

sans cesse à accuser le roi d'avarice et d'oubli. « Je » ne sais, disait-il, si je mourrai sur l'échafaud; » mais je sais bien qu'au moins je mourrai à l'hô- » pital. »

A de grands défauts Biron unissait de grandes qualités, une activité infatigable à la guerre, et le plus brillant courage.

133.

LE MARÉCHAL DE BOIS-DAUPHIN.

(Peint d'après un portrait qui est dans la collection du château de Beauregard.)

Urbain de Laval, marquis de Sablé, comte de Bresteau, seigneur de Prévigné et de Bois-Dauphin, maréchal de France, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, gouverneur d'Anjou, fils aîné de René de Laval, deuxième du nom, et de Jeanne de Lenoncourt-Nanteuil, naquit dans l'année 1557. Il se distingua par son courage au siége de Livron, à celui de La Fère, et dans plusieurs autres occasions. Il se rangea du parti de la ligue, et fut fait prisonnier à la bataille d'Ivry. En 1592, il commandait dans Château-Gontier pour l'union; il fit surprendre le château de Sablé, et s'empara de la ville; maître de ces deux places et de Laval, après s'être vu, quelques mois auparavant, sans aucun lieu de retraite, il incommoda vivement le parti de la cour dans le Maine et l'Anjou.

Plus tard, il fit sa soumission à Henri IV. Ce prince le nomma maréchal de France après la mort de Matignon, et le fit chevalier de ses ordres et gouverneur d'Anjou.

Sous le règne suivant, il jouit d'un tel crédit à la cour, que Marie de Médicis lui donna, en 1615, le commandement de l'armée qu'on opposait au prince de Condé. Bois-Dauphin, qui n'était point un grand capitaine, ne sut pas profiter de cette belle position et des avantages qu'il avait à la tête de troupes nombreuses et bien équipées. Malade, abattu par l'âge, il ne déploya point l'énergie nécessaire. Il s'en tint à l'ordre de la cour qui lui défendait de rien hasarder, et laissa échapper plusieurs fois l'occasion presque certaine de défaire l'armée du prince de Condé. Blâmé par tout le monde, accusé à la cour, privé de tout commandement, il se retira dans une de ses terres, et y mourut le 27 mars 1629.

Il avait épousé Madeleine de Montecler, dame de Bourgon.

134.

LE MARÉCHAL DE THÉMINES.

(Peint d'après un portrait qui est dans la collection du château de Beauregard.)

Pons de Lauzières, marquis de *Thémines*, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, sénéchal du Quercy, gouverneur de Bretagne, était fils de Jean de Thémines, seigneur de Lauzières, et de Jeanne de Puymisson. Il naquit vers 1552. Il suivit fort jeune la carrière des armes. Il montra le plus grand dévouement à Henri III et à Henri IV, et se distingua par sa valeur en servant sous eux. Sénéchal du Quercy, il conserva au roi cette province, et chassa les ligueurs du Rouergue et du Haut-Languedoc. En 1592, il se jeta dans Villemur, qu'assiégeait Joyeuse, défendit cette place avec intrépidité, et battit complètement le duc, qui, dans sa retraite précipitée, se noya avec plus de sept cents des siens.

Thémines fut nommé maréchal de France en

1616. Quoique ses services lui méritassent bien cette récompense, il paraît certain qu'il ne la dut qu'à l'arrestation du prince de Condé. On va même jusqu'à citer ces paroles de la reine-mère au nouveau maréchal : « Comme vous ne pouviez rien » faire qui fût plus utile à l'État, il est juste que la » récompense soit proportionnée au service. » Fontenay-Mareuil dit, dans ses mémoires, qu'on lui donna encore plusieurs charges honorables pour ses fils, et cent mille écus, au lieu du gouvernement de Calais qu'on lui avait fait espérer.

L'année d'après, il fit reconnaître l'autorité royale dans presque toute la Champagne. En 1621 il assistait, sous les ordres de Louis XIII, au siége de Montauban. Plus tard il prit aux rebelles les places dont ils étaient maîtres dans le Languedoc, excepté Castres, que la duchesse de Rohan défendit en héroïne. Il échoua aussi devant le Mas-d'Asile.

En 1626, il fut nommé par Richelieu gouverneur de Bretagne, et mourut à Auray, le 1er novembre de l'année suivante, âgé de soixante-quatorze ans. Son corps fut transporté à Cahors, et inhumé dans le caveau de sa famille.

Thémines était libéral, magnifique, grand dissipateur, ne s'inquiétant nullement du paiement de

ses dettes; il était rempli de grâce et d'affabilité, et, malgré sa bravoure, plus habile courtisan que grand guerrier; il cédait toujours au premier élan: dès qu'il avait jugé la position de l'ennemi, il l'attaquait, fût-il inférieur en forces.

Il avait épousé, en premières noces, Catherine d'Ébrard de Saint-Sulpice, et en secondes Marie de La Noue.

Ses deux fils aînés furent tués de son vivant, l'un au siége de Montauban, l'autre à celui de Moulins.

135.

LE MARÉCHAL DE CRÉQUI.

(Peint d'après un portrait qui est dans la galerie du palais de Versailles.)

Charles de Blanchefort, sire de Créqui et de Canaples, prince de Poix, duc de Lesdiguières, pair et maréchal de France, comte de Sault, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Dauphiné, fils d'Antoine de Blanchefort et de Chrétienne d'Aguerre, mérita, par ses hauts faits d'armes, la réputation d'un grand capitaine.

Il commença à servir en 1594, et se distingua au siége de Laon. En 1597, blessé à la journée des Molettes, il se fit panser et retourna au combat. Le duel qu'il eut, deux ans après, avec don Philippin, bâtard du duc de Savoie, fit beaucoup de bruit. Le sujet de la querelle était une écharpe que celui-ci avait oubliée en se sauvant, et sur laquelle Créqui plaisanta. Dans une première rencontre, don Philippin avait été blessé et avait demandé grâce; après

un écrit qu'il publia pour se défendre, forcé par le duc de Savoie de venger son affront, il appela de nouveau Créqui à un combat singulier, et périt atteint de trois coups d'épée et de deux coups de poignard. Créqui, depuis cette affaire, ne cessa point de se signaler.

Il accompagna, en 1601, le maréchal de Biron dans son ambassade en Angleterre. En 1606, il fut nommé mestre-de-camp des gardes françaises. Il était, en 1620, à l'attaque du pont de Cé, où le comte de Saint-Aignan fut pris. Il agit avec lui en ennemi loyal et généreux, et empêcha qu'on ne le mît en jugement, déclarant qu'il était son prisonnier de guerre, et qu'on ne pouvait lui faire son procès au mépris du droit des gens. Il fut blessé l'année suivante au siége de Saint-Jean-d'Angely, et reçut, en 1622, le bâton de maréchal de France. Il ajouta encore à sa grande renommée militaire, en battant le duc de Féria dans le Piémont, en emportant Pignerol, et en se rendant maître de Maurienne. En 1633, il fut envoyé par le roi en ambassade au pape Urbain VIII. Rome admira sa magnificence et son affabilité. En 1635, il entra dans le Milanais à la tête de dix mille hommes, prit Candia et assiégea Valence. Il défit les Espagnols au combat du Tésin,

le 22 juin 1636, et contribua à la victoire remportée sur eux à Montalbon, le 8 septembre 1637. Sachant que le marquis de Léganez avait le projet de s'emparer du fort de Brême, il partit à la hâte de Turin pour venir porter secours à cette position importante; mais, à peine descendu de cheval en vue de l'ennemi, il fut tué d'un boulet de canon qui lui ouvrit le ventre, lui emporta un bras, et entra dans l'arbre sur lequel il s'était appuyé pour examiner les retranchemens avec sa lunette : c'était le 17 mars 1638. Son corps fut porté dans la chapelle du château de Lesdiguières. Il avait épousé successivement deux filles du connétable, Madeleine et Françoise. Après son premier mariage, la seigneurie de Lesdiguières avait été érigée en duché-pairie en faveur du connétable et de son gendre.

Charles de Créqui joignait au courage et aux talens militaires le charme d'une éloquence entraînante.

136.

LE MARÉCHAL DE CHATILLON.

Gaspard de Coligny, troisième du nom, comte de Coligny, seigneur de Châtillon-sur-Loing, gouverneur de Montpellier, colonel-général de l'infanterie, et maréchal de France, connu sous le nom de *maréchal de Châtillon*, naquit le 26 juillet 1584. Il était fils de François de Coligny, amiral de Guienne, et de Marguerite d'Ailly.

Il servit d'abord en Hollande contre les Espagnols, et montra de bonne heure qu'il était digne de son grand nom. Chaque affaire où il se trouvait n'était pour lui qu'une occasion nouvelle de prouver son intrépidité, qui ne se démentit jamais. Aussi acquit-il jeune encore la renommée d'un bon et hardi capitaine.

Après avoir occupé la charge de colonel-général de l'infanterie française, il fut nommé maréchal en 1621, et on lui donna le gouvernement d'Aigues-

Mortes en 1626. Dans la guerre de Savoie, en 1630, il fit le siége de Montmélian. Le 20 mai 1635, il remporta avec le maréchal de Brézé la victoire d'Avesnes sur le prince Thomas; il s'empara de plusieurs villes, et reprit Corbie. Il mit le siége devant Saint-Omer en 1638; mais il fut forcé de le lever, et se vit battu dans sa retraite par le prince Thomas, qu'il avait défait trois ans auparavant. Il racheta bientôt ce désavantage par de nouveaux succès. En 1640, il prit Arras avec les maréchaux de Chaulnes et de La Meilleraye. Le sort ne lui fut pas aussi favorable l'année suivante, il perdit la bataille de la Marfée, le 6 juillet.

Le maréchal de Châtillon, retiré dans ses terres, mourut à son château de Châtillon, le 4 janvier 1646.

Il avait épousé, le 13 août 1615, Anne de Polignac, fille d'Anne de Valsergues et de Gabriel de Polignac, seigneur de Saint-Germain.

137.

HENRI DE ROHAN,

DUC DE ROHAN, PRINCE DE LÉON.

Henri, second du nom, duc de Rohan, prince de Léon, naquit au château de Blein en Bretagne, le 21 août 1579.

Après la mort d'Henri IV, le duc de Rohan devint le chef du parti calviniste en France, et il tira l'épée contre Louis XIII, lorsque ce monarque voulut rétablir la religion romaine dans le Béarn. Une lutte plus mémorable appela ensuite son courage : le cardinal de Richelieu, voulant anéantir le calvinisme, était venu faire le siége de La Rochelle, qui en était le boulevart. Le duc de Rohan défendit la ville pendant un an, avec autant de vaillance que d'habileté; mais enfin, le 28 octobre 1628, force fut de céder au génie de Richelieu et à la digue qu'il avait fait construire. Cette expédition fut suivie du traité de 1629; les protestans se plaigni-

rent hautement des concessions que leur chef avait faites à la cour. Le duc de Rohan, indigné de leurs murmures, devenu d'ailleurs inutile à un parti qui semblait l'accuser de trahison, se retira à Venise. Cette république, alors en guerre avec les Impériaux, s'empressa de confier au duc le commandement de ses troupes; mais Louis XIII, avec lequel il s'était réconcilié, le nomma son ambassadeur en Suisse. C'était l'époque où la Valteline s'était révoltée; les Grisons choisirent Henri de Rohan pour généralissime. Il a raconté lui-même dans des mémoires, écrits avec beaucoup de savoir et d'intérêt, toute cette guerre, où, depuis 1633 jusqu'en 1636, il battit les Allemands et les Espagnols dans diverses rencontres. Rohan pensait qu'après la victoire Richelieu se contenterait de l'honneur d'avoir sauvé l'indépendance de cette province; mais l'ambition du cardinal allait plus loin, il voulait garder la Valteline. Rohan, jaloux d'observer fidèlement ses engagemens envers le peuple qui avait mis sa confiance en lui, demanda le rappel de l'armée française qui occupait militairement le pays: on lui fit une réponse ambiguë. Sa loyauté s'en indigna, il rompit avec sa cour, et se retira auprès du duc de Saxe-Weimar, qui avait

pour lui autant d'estime que d'amitié. Le prince était en guerre avec les Impériaux : un auxiliaire tel que Rohan n'était pas à dédaigner; il lui offrit le commandement de son armée. Le duc le refusa, se mit seulement à la tête du régiment de Nassau, chargea avec son intrépidité ordinaire, enfonça les rangs ennemis à la journée de Rhinfeld; mais il reçut une blessure dont il mourut quarante jours après, le 13 avril 1638.

La plus belle, la plus juste épitaphe que l'on puisse placer sur son tombeau, est le quatrain que Voltaire a dédié à sa mémoire :

« Avec tous les talens le ciel l'avait fait naître
» Il agit en héros, en sage il écrivit;
» Il fut même grand homme en combattant son maître,
» Et plus grand lorsqu'il le servit ! »

138.

JACQUELINE DE BUEIL,

COMTESSE DE MORET.

(Peint sur bois.)

Jacqueline de Bueil était fille de Catherine de Montecler et de Claude de Bueil, seigneur de Courcillon, qui avait servi avec distinction dans les guerres d'Henri IV. Son père et sa mère moururent en 1596, et mademoiselle de Bueil, livrée jeune encore à elle-même, dans un temps où la cour était le séjour des plaisirs ne se fit pas prier pour céder aux propositions de l'amour du roi. C'est à son retour de Sédan, en passant par la rue Saint-Antoine, qu'Henri IV la vit à une fenêtre, et qu'il lui donna un salut. La promptitude avec laquelle elle céda à ses offres fut sans doute la cause du peu d'empire qu'elle eut sur lui dans la suite. Elle était fort belle, et le roi pensa bien vite à lui trouver un mari qui, ne visant qu'à la fortune, consentît à lui assurer

tranquillement la possession de sa femme. Ce fut le jeune Philippe de Harlay, comte de Cézy, connu sous le nom de Chanvallon, sur qui tomba son choix. Ce gentilhomme l'épousa le 5 octobre 1604, à Saint-Maur-des-Fossés (1).

Henri IV avait adressé ses vœux à la belle demoiselle de Bueil dans l'espoir de surmonter, par ce nouvel amour, la passion qui l'attachait à la marquise de Verneuil, Henriette d'Entragues, maîtresse orgueilleuse qui conspirait contre lui et l'insultait encore par ses dédains. Dans le dessein de l'humilier et de lui prouver qu'il ne l'aimait plus, il fit, au mois de décembre, mademoiselle de Bueil comtesse de Moret; mais il retomba bientôt sous le joug d'Henriette, et la comtesse de Moret fut reléguée au second rang dans son affection. Comme elle était très-bonne (2) et d'un caractère fort doux, elle se contenta de cette place, et n'en continua pas moins à recevoir les soins du roi, qui se partageaient entre elle et la marquise; il est vrai que l'étroite

(1) Voir le récit bizarre que Pierre de L'Estoile a fait de leur première nuit de noces.

(2) L'aventure arrivée à Bassompierre au sujet d'une lettre dont Henri IV l'avait chargé pour elle le prouve bien. Le maréchal laissa décacheter cette lettre à Henriette, sœur de sa maîtresse, et la comtesse de Moret non-seulement lui pardonna, mais encore le réconcilia avec Henri.

liaison qu'elle entretenait avec le prince de Joinville la consolait du triomphe de sa rivale. Comptant peu sur le cœur de Henri, la comtesse cherchait à conserver une position brillante à la cour; elle avait plu au jeune prince de Joinville, fils du duc de Guise tué à Blois, et elle avait accepté son hommage. Le bruit de leur liaison parvint aux oreilles du roi; il acquit facilement la preuve de l'infidélité de la comtesse, et alla chez elle lui en faire de vifs reproches; elle ne trouva d'autre moyen de s'excuser que de dire que le prince de Joinville lui avait promis de l'épouser (1). Peut-être était-ce la vérité. Mais, quand ce prince se vit vivement pressé de conclure ce mariage par Henri IV, qui voulait bien, disait-il, « *qu'on épousât sa maîtresse,* » *mais non pas qu'on la lui disputât, et qu'on s'en* » *tînt à en être le galant* (2), » il refusa nettement. Le roi se mit dans une grande colère contre lui, et, irrité par la fierté de la duchesse de Guise sa mère, qu'il avait fait appeler, et par la pensée que le frère aîné du prince de Joinville en voulait aussi à la marquise de Verneuil, il envoya des gardes pour

(1) Peu de temps après son mariage avec Chanvallon, mademoiselle de Bueil, devenue comtesse de Moret, avait fait déclarer nul ce mariage pour cause d'impuissance.

(2) Dreux du Radier.

l'arrêter. Joinville se sauva hors du royaume; rien ne fléchit Henri; il ne put revenir en France qu'après sa mort. Cette aventure relâcha tout-à-fait les liens qui unissaient le roi à la comtesse de Moret. Il voulut encore la marier, dit Sully, avec le comte de Sommerive, qui avait fait à la comtesse des propositions de mariage; mais la surveillance active dont le comte devint l'objet le révolta, et, ayant failli tuer Laborde, dont le roi avait fait son espion, il fut forcé de passer en Lorraine.

La comtesse de Moret finit par devenir indifférente à Henri IV; et son adresse à se faire de hauts amans dans l'espoir d'un établissement avantageux ne lui ayant servi à rien, elle ne tint plus bientôt aucun rang à la cour. Cependant Henri légitima, en 1608, le fils qu'il en avait eu l'année précédente. Il le mit, par ses bienfaits, en état de soutenir sa position, et lui donna les abbayes de Savigny, de Saint-Étienne de Caen, de Saint-Victor de Marseille et de Signy. Ce fils fut Antoine de Bourbon, comte de Moret, qui, doué de toutes les grandes qualités de son père, se fit redouter par Louis XIII, et périt à vingt-cinq ans au combat de Castelnaudary.

Quand Henri IV fut mort, la comtesse se remaria, en 1617, avec René du Bec, second du nom, dit le

marquis de Vardes, et eut de ce mariage deux fils, dont l'aîné, François du Bec, marquis de Vardes, comte de Moret, s'est rendu célèbre dans l'histoire galante du règne de Louis XIV (1).

(1) Voir l'Histoire amoureuse des Gaules par Bussy Rabutin.

139.

ISABELLE-CLAIRE-EUGÉNIE
D'AUTRICHE,
INFANTE D'ESPAGNE.

(D'après Vandyck.)

Isabelle-Claire-Eugénie d'Autriche, infante d'Espagne, duchesse de Brabant, comtesse de Flandre, naquit en 1566 de Philippe II, roi d'Espagne, et d'Élisabeth de France, fille de Henri II.

L'affection que le roi son père avait pour elle était le seul sentiment tendre qui eût pénétré dans cette âme de fer. Peut-être croyait-il par ces soins démentir les bruits odieux qui lui attribuaient la mort de la mère de cette princesse. « Vous pouvez » croire, dit M. de Nevers (1), qu'en l'âge de vingt-» six ans, l'infante gouverne tous les états du roi » son père; car elle le soulage infiniment en toutes » les grandes dépêches qu'il fait, l'ayant nourrie

(1) Traité de la Prise des armes.

» auprès de lui, et instruite aux affaires : voire, elle » signe les lettres au lieu du roi, ayant appris si » bien à contrefaire sa signature, que les ambassa- » deurs et autres n'y connoissoient aucune diffé- » rence. Pour cette occasion, le roi la mène ordinai- » rement avec lui quand il se retire en son monastère » de l'Escurial, afin d'être soulagé par elle, comme » il l'est bien et fidèlement. »

Après la mort de Henri III, Philippe II voulut faire servir sa fille d'instrument à son ambition, et placer la couronne de France sur sa tête. Les ducs de *Féria* et *Mendose* pressèrent le duc de Mayenne d'adopter ce projet : « L'infante Isabelle, disaient » les Espagnols, succède de droit au trône comme » la plus proche héritière de Henri III; ou, si l'élec- » tion appartient à la nation, c'est encore Isabelle » qui doit régner : la France doit cet hommage de » reconnaissance au roi d'Espagne ! » Ils proposaient en même temps d'unir la princesse au duc Charles de Guise, fils du Balafré. Mayenne, dont cette alliance eût renversé le pouvoir, colora son refus de l'intérêt public; il opposa à ces prétentions l'attachement des Français pour la loi salique, et leur haine pour l'étranger. Le parlement consacra, par son arrêt du 28 juin 1593, ces principes conserva-

teurs de la monarchie et de l'honneur national; et Philippe vit s'évanouir ses orgueilleuses espérances. On lit dans la satire Ménippée que l'on avait représenté l'infante avec le duc de Guise, face à face dans une même caricature, au bas de laquelle on avait inscrit ces vers :

« Les François Espagnols ont fait un roi de France ;
» A l'infante d'Espagne ils ont ce roi promis;
» Royauté bien petite et de peu d'importance,
» Car leur France est comprise en l'enclos de Paris.
» N'apporte à cette fois pour ce froid mariage,
» O Hymen! dieu nopcier, ton paisible flambeau.
» De ces corps éloignés on assemble l'image,
» Qui font l'amour des yeux tous deux en un tableau.
» C'est une royauté seulement en figure;
» La feinte et non l'amour ce mariage a fait;
» C'est bien raison qu'étant roy de France en peinture,
» D'une reyne on lui fasse épouser le pourtrait. »

L'infante, dont la main avait été successivement offerte aux ducs de Nemours et de Guise, et au jeune cardinal de Bourbon Vendôme, ne recueillit de toutes ces intrigues que le surnom d'*Espousée de la ligue;* mais, en 1599, elle épousa le cardinal archiduc Albert, lui apporta en dot les Pays-Bas, et vint fixer sa cour à Bruxelles, où elle fut reçue avec la plus grande magnificence. Malgré l'avantage de ses droits, elle crut devoir abandonner les soins du gouvernement à l'archiduc son époux, dont les brillantes qualités justifiaient cette confiance. Elle

ne se réserva du pouvoir suprême que l'heureux privilége de répandre les grâces et les bienfaits; et son nom fut béni par tous ses sujets.

Lorsque le prince de Condé se sauva de France, en 1609, pour dérober sa femme aux poursuites amoureuses de Henri IV, ce fut Isabelle qui recueillit dans sa cour les illustres fugitifs.

L'archiduc Albert étant mort l'an 1621, Isabelle prit le voile peu de temps après, et mourut en 1633. Voici les traits principaux du portrait que le cardinal Bentivoglio a laissé de cette princesse, *nella relazione delle provincie unite di Fiandra :* « Sa taille est plutôt au-dessus qu'au-dessous de la » taille ordinaire des femmes : son visage offre un » mélange de beauté (1) et de majesté : la grâce » règne dans toutes les habitudes de sa personne; et » son regard et son langage respirent quelque » chose de si noble et de si doux à la fois, qu'ils » subjuguent tous les cœurs. Elle se plaît à faire » de l'exercice; elle aime les plaisirs de la campa- » gne. Souvent on la voit guider elle-même à cheval

(1) Il paraît qu'elle avait le teint brun, car on avait fait sur elle ce quatrain :

« Pourtant si je suis brunette,
» Amy n'en prenez esmoy,
» Car autant aimer souhaite
» Qu'une plus blanche que moy : »

» la chasse dans les bois. Sous le rapport des qua-
» lités de l'âme et de l'esprit, c'est sans contredit
» une des princesses les plus remarquables qui
» aient jamais existé. On retrouve en elle les
» royales vertus de la grande Isabelle de Castille,
» dont elle porte le nom, et dont le noble sang
» coule dans ses veines; bonne, affable, généreuse,
» on ne peut trop louer sa magnanimité, son amour
» pour la justice, et surtout sa piété et son zèle
» pour la religion. Douée d'un courage héroïque
» et supérieur à tous les coups de l'infortune, elle
» en donna une preuve éclatante après la bataille de
» Neuport (ou des Dunes), lorsqu'on lui fit parvenir
» successivement ces trois avis divers : *La bataille
» est perdue; l'archiduc est prisonnier; l'archiduc
» est libre, mais grièvement blessé!* L'archiduc aime
» à s'éclairer de ses conseils; il met à profit l'expé-
» rience d'un génie formé à l'école de Philippe II.
» Tendrement chérie de son époux, elle le chérit
» avec la même tendresse; on dirait qu'une seule
» âme anime ce couple glorieux; enfin, si l'on pou-
» vait remarquer quelques défauts dans l'archiduc,
» il serait aisément suppléé par une des perfections
» qui brillent en surabondance dans l'archidu-
» chesse. »

140.

PHILIPPE III,

ROI D'ESPAGNE.

(Peint d'après le portrait qui est au Musée Royal.)

Philippe III, fils de Philippe II et d'Anne d'Autriche, sa quatrième femme, né à Madrid, le 14 avril 1578, monta sur le trône le 13 septembre 1598.

C'était un lourd fardeau à soutenir que l'héritage de Philippe II. Il était au-dessus des forces de son fils. Ce prince était de ceux dont l'indolence aime à se reposer sur des ministres du soin de gouverner l'État, sans jeter jamais du haut du trône un regard sur les affaires. Aussi la monarchie espagnole ne tarda-t-elle point à perdre cette prépondérance qui avait fait de Philippe II le principal personnage de l'Europe. Ses généraux livrèrent des combats qui ne furent pas sans gloire; Spinola s'empara d'Ostende; mais, malgré ce succès, acheté d'ailleurs par la perte d'une armée, les Provinces-

Unies ne rentrèrent point sous la domination du cabinet de Madrid.

La grande faute politique de son règne fut un édit, dont les effets désastreux se reproduisirent plus tard dans le trop fameux édit de Nantes. Le 10 janvier 1610, il fut ordonné à tous les Maures, sous prétexte qu'ils étaient protestans, de sortir d'Espagne dans le délai de trente jours, sous peine de perdre la vie. Ainsi un million d'habitans, les seuls à peu près qui entendissent l'agriculture et le commerce, furent impitoyablement chassés; et les affaires tombèrent dans la stagnation, et les terres cessèrent d'être cultivées.

Philippe III ne tarda pas à sentir sa faute; il chercha à la réparer en promettant des lettres de noblesse à tout Espagnol qui s'adonnerait à la culture des terres; mais l'oisive fierté de ce peuple continua à dédaigner le travail, et l'Espagne depuis cette époque ne s'est pas relevée de l'appauvrissement territorial où la plongea tout-à-coup l'absence de tant de bras.

La mort de Philippe III est un exemple misérable et bizarre de la rigueur avec laquelle la cour d'Espagne observait l'étiquette. On avait allumé un grand feu au conseil; la chaleur incommodant le

roi, qui relevait de maladie, il demanda qu'on l'éteignît : l'officier chargé de ce soin était absent; personne ne se crut en droit de le remplacer, et le pauvre monarque mourut victime de ce scrupule imbécile.

Il avait épousé en 1599, Marie Marguerite d'Autriche, fille de Charles, archiduc de Gratz.

141.

AMBROISE DE SPINOLA.

Ambroise, marquis de Spinola, naquit à Gènes, en 1571.

A l'exemple de son père Frédéric Spinola, il se dévoua au service de l'Espagne, alors gouvernée par Philippe III; il leva à ses frais une petite armée de neuf mille Italiens, et se rendit en Flandre auprès de l'archiduc Albert, vice-roi des Pays-Bas, qui l'accueillit avec empressement, et l'opposa à Maurice de Nassau. Pour un début, c'était un rude adversaire; toutefois Spinola fit bonne contenance, et il ne tarda pas à se faire un nom par le siége d'Ostende, dont il s'empara. Ce siége avait duré trois ans : des historiens prétendent que tel était le feu de l'artillerie, que le bruit du canon s'entendait jusqu'à Londres.

Nommé commandant en chef des armées des Pays-Bas avec des pouvoirs illimités, il soutint

contre Maurice de Nassau cette lutte glorieuse qui le plaça au rang des premiers capitaines de cette époque. Enfin, le 9 avril 1609, on signa le traité qui assura l'établissement de la nouvelle république, et Spinola passa les douze années que dura cette trève à parcourir l'Europe pour étudier le génie militaire de chaque nation.

La reprise des hostilités agrandit encore sa réputation : deux fois, à Bréda et à Anvers, il eut la gloire de vaincre son rival, qui en ressentit un tel chagrin, qu'il tomba dans une profonde langueur, dont il mourut le 23 avril 1625.

De si brillans succès éveillèrent la jalousie de la cour de Madrid : Spinola fut rappelé ; en passant à La Rochelle, dont Louis XIII et Richelieu faisaient alors le siége, il eut une entrevue avec le cardinal, qui le pria de lui indiquer les moyens de hâter la reddition de la place. « Il faut, répondit Spinola, » fermer le port et ouvrir la main. » Le conseil était bon, on le suivit, on empêcha l'introduction des secours par mer, on distribua de l'argent aux soldats, et La Rochelle ne tarda plus à se rendre.

A cette époque, Louis XIII soutenait les prétentions du duc de Nevers au duché de Mantoue contre le duc de Savoie ; le duc de Savoie, au contraire,

était soutenu par Philippe IV. Ambroise Spinola fut choisi pour combattre l'armée française; il recula au pas de Suze devant Louis XIII; mais, après le départ de ce monarque, en 1630, il vint assiéger Casal; la place se rendit, mais la citadelle tint bon; la garnison déploya tant de vaillance et de fermeté, que le général espagnol s'écria : « Qu'on me donne » cinquante mille Français, et je ferai la conquête » de l'Europe! » Louis XIII menaçait de repasser les Alpes; Spinola demanda des renforts à Madrid; mais une intrigue de cour laissa sa demande sans réponse. « Ils veulent me ravir l'honneur! » s'écria-t-il avec douleur; et la pensée d'être abandonné par le pays dont il avait porté si haut la gloire hâta sa mort, qui survint le 16 septembre 1630.

142.

FRANÇOIS DE MONCADE.

François de Moncade naquit à Valence le 29 décembre 1586.

Ce fut un des vaillans capitaines qui, avec les Farnèse, les Spinola, immortalisèrent les bandes espagnoles. Ses talens dans le conseil n'étaient pas moins estimés que son courage et son habileté sur un champ de bataille, et, comme gouverneur des Pays-Bas, il n'acquit pas moins de réputation que comme généralissime des armées du roi d'Espagne. Il cultivait aussi les lettres dans les loisirs que lui laissait la guerre; et ses mémoires sur l'*Expédition des Catalans contre les Turcs* sont écrits, dit-on, avec une grande noblesse de pensée, et une grande pureté de style. On peut dire de lui ce que Fléchier a dit de Turenne : « *Il est mort enseveli dans sa* » *gloire.* » Car il venait de mettre en déroute les Impériaux dans le duché de Clèves, lorsqu'il mourut au camp de Glock, en 1635.

143.

GUSTAVE-ADOLPHE.

Gustave-Adolphe, ou Gustave II, surnommé *le Grand*, roi de Suède, né à Stockholm, le 9 décembre 1594, de Charles, duc de Sudermanie, et de Christine de Holstein; marié, le 25 novembre 1620, à Marie-Éléonore, fille de l'électeur de Brandebourg; tué, le 6 novembre 1632, à la bataille de Lutzen.

Gustave-Adolphe était petit-fils de Gustave Wasa. Son père, Charles, duc de Sudermanie, était régent et administrateur du royaume en l'absence de son neveu Sigismond, roi de Suède et de Pologne. Sigismond s'était aliéné le cœur de ses sujets par l'impéritie de son gouvernement, par son séjour prolongé en Pologne, et surtout en appelant aux emplois publics un grand nombre d'étrangers. Le duc Charles était aimé des Suédois : son administration prudente et éclairée, son respect pour les lois et pour la constitution, son dévoue-

ment aux intérêts de la Suède, qui rappelait le patriotisme de Gustave Wasa, son père, lui avaient acquis une grande popularité. A la cour de Sigismond, on ne le nommait par dérision que *le roi des paysans.*

En 1604, par une de ces révolutions assez communes dans l'histoire de Suède, les états du royaume, assemblés à Nicoping, déclarèrent Sigismond et Jean, son fils, incapables de régner, et élurent roi, sous le nom de *Charles IX*, le duc de Sudermanie. Charles IX, voulant assurer la couronne dans sa famille, donna les plus grands soins à l'éducation de son fils. Le jeune prince, doué de la plus rare intelligence et du caractère le plus résolu, annonçait déjà tout ce qu'il devait être un jour. A douze ans, il parlait et écrivait le suédois, le latin, l'allemand, le français et l'italien. Déclaré majeur, en 1611, par le roi son père, dans l'assemblée des états, tenue à Orebro, il part pour la Westrogothie, réunit des troupes, reprend l'île d'Oeland sur les Danois, et s'empare de la ville d'Avester. Le prince entrait alors dans sa dix-septième année.

Le 13 décembre 1611, la mort de Charles IX le rappelle à Stockholm.

A son avénement au trône, la Suède était en guerre

avec le Danemarck, la Pologne et la Moscovie. Au milieu des circonstances les plus difficiles, le jeune roi se montre le digne descendant de Gustave Wasa; il s'entoure des hommes les plus éclairés et les plus recommandables du royaume, et place à la tête de son conseil, avec le titre de chancelier, le sénateur Axel-Oxenstiern, qui avait mérité la confiance de Charles IX, et qui jouissait de l'estime générale. Après avoir pourvu à l'administration du pays, Gustave-Adolphe marcha contre les Danois. L'armée était affaiblie; par son activité, son courage, et surtout par une prudente temporisation, bien extraordinaire dans un si jeune roi, il supplée au désavantage du nombre, arrête les progrès de l'ennemi, et, par des mouvemens habilement combinés qui révèlent un général, il parvient à tenir en échec et à fatiguer Christian IV, le souverain le plus justement renommé de son temps. Un traité de paix honorable, conclu à Knaerid, le 28 janvier 1613, fut le prix de cette première campagne.

Débarrassé des Danois, le jeune roi porte ses armes en Moscovie. Il assiége Notebourg, place importante située à l'embouchure de la Néwa, et s'en rend maître. Les Moscovites sont battus dans toutes les rencontres. Le czar Michel Fédérovich

Romanow est obligé, en 1617, de signer un traité de paix par lequel il cède à la Suède la contrée entre Nowogorod et la Baltique, et renonce aux prétentions de ses prédécesseurs sur l'Estonie et sur la Livonie. Les résultats glorieux de ces deux campagnes, obtenus par un prince de vingt-un ans, étonnent l'Europe.

Gustave-Adolphe tourne alors toute son attention sur le roi de Pologne. Sigismond pensait toujours à ressaisir la couronne de Suède. La guerre qu'il soutenait contre les Turcs l'avait contraint à accepter une trève de deux ans, qui allait expirer. Il avait profité de cette suspension d'hostilités pour renouer des intelligences dans le pays, et pour s'y former un parti qu'il comptait appuyer de ses forces et de celles de l'empereur d'Allemagne, son beau-frère. En attendant, il attaquait et cherchait à décrier le gouvernement dans des libelles composés et répandus par des jésuites accueillis à la cour de Pologne. Le roi, ayant eu connaissance de ces attaques, dit à un ministre qui demandait à y répondre : « Tant que nous ne répliquerons à mon » cousin qu'à coups de plume, nous aurons tou- » jours le dessous; mais, si, avec l'aide de Dieu, » nous voulons le mettre à la raison, il faut nous

» présenter à lui la paix dans une main et l'épée
» dans l'autre. »

En 1621, la guerre avec la Pologne recommence. Gustave-Adolphe, à la tête de vingt-quatre mille hommes, vient en personne mettre le siége devant Riga. Les habitans, réunis aux troupes, se défendent avec courage; mais ils sont obligés de rendre la ville le 16 septembre 1621. Sigismond sollicite une nouvelle trève. Le roi de Suède l'accorde. Il est forcé, en 1625, de reprendre les hostilités. Toutes les places fortes de la Livonie tombent bientôt en son pouvoir. Ses troupes occupent la Lithuanie. Il se rend maître de Birsen. En 1626, les armées suédoises et polonaises se rencontrent près de Wallhof. Ce lieu devint célèbre par la défaite de Sapieha, général de Sigismond. La reddition des places les plus importantes de la Prusse polonaise suivit la bataille de Wallhof.

L'empereur Ferdinand II faisait cependant une diversion utile à Sigismond. Wallenstein, son général, couvrait de ses troupes le Holstein et le Mecklenbourg; il prenait Rostock et Wismar, et assiégeait Stralsund. D'un autre côté, sept mille Impériaux entraient en Pologne. Malgré ces importans secours, le génie de Gustave-Adolphe sut main-

tenir la supériorité des armes suédoises, et la victoire décisive de Stum força bientôt Sigismond à faire une trève de six ans, et à laisser au roi de Suède toutes ses conquêtes en Livonie et en Prusse. Le cardinal de Richelieu, qui poursuivait les protestans en France, les soutenait en Allemagne comme un obstacle à l'ambition effrénée de la maison d'Autriche, et comme le contre-poids nécessaire aux forces de l'empereur, du roi d'Espagne et de leurs alliés. Il envoya le baron de Charnacé, en qualité de médiateur, à Altenmarck, où fut conclue cette dernière trève, le 16 septembre 1629. La politique de Richelieu était de terminer les divisions qui existaient entre les couronnes de Suède et de Pologne, pour presser ensuite Gustave-Adolphe d'agir contre Ferdinand II. Des causes puissantes déterminaient d'ailleurs la nation suédoise à faire la guerre à l'Autriche : par ses généraux Tilly et Wallenstein, l'empereur étendait ses conquêtes jusqu'à la Baltique. Son ambition tendait à dominer cette mer pour contenir les puissances du nord. Il avait fait encore une espèce de déclaration de guerre à la Suède, en envoyant un corps de troupes au secours de Sigismond. De son côté, la cour de Vienne voyait avec inquiétude les conquêtes des

Suédois; elle se flattait d'écraser facilement le vainqueur de la Pologne avec les armées considérables qu'elle pouvait mettre sur pied. Après quelques conférences pour arriver à un accommodement dont personne ne voulait, on décida d'employer la dernière raison des rois.

Gustave-Adolphe forme des alliances avec la France et avec les princes protestans de l'Allemagne. Il retourne ensuite à Stockholm, demande l'approbation des états-généraux, en obtient des secours considérables en hommes et en argent; et, dans cette même assemblée, sa fille Christine, âgée d'un an, est déclarée son héritière : « Le trône, dit » cette princesse dans ses mémoires, me servit de » berceau ; et j'étais à peine née, qu'il fallut y mon- » ter; le roi mon père convoqua, pour cet effet, » les états-généraux peu de mois après; il m'y fit » prêter hommage ; et la Suède à genoux m'adora » jusque dans mon berceau. »

A la fin de juin 1630, le roi de Suède débarqua sur les côtes de la Poméranie à la tête d'une armée de quinze mille hommes. Pendant cette année, il s'empare de toutes les places fortes de la Poméranie, et marche de succès en succès. Le 17 septembre 1621, il rejoint dans la plaine de Breitenfeld,

près de Leipsig, l'armée des Impériaux, commandée par le feld-maréchal, comte de Tilly, et remporte sur ce vieux général, jusqu'alors invincible, la victoire la plus éclatante. « Ainsi, dit un auteur » remarquable, fut presque entièrement dispersée » une armée qui avait fait trembler l'empire, et » avec laquelle la cour de Vienne s'était flattée » de mettre le roi de Suède dans les fers. La journée » de Leipsig fut moins funeste à la maison d'Autri- » che et à ses alliés par la perte d'une partie de » leurs forces que par l'effet qu'elle produisit sur » les protestans. »

Le 5 avril 1632, Gustave-Adolphe passe le Lech, rivière sur la droite de laquelle les Impériaux étaient campés; il force une position réputée inexpugnable, dans laquelle s'était retranché le comte de Tilly. Ce feld-maréchal fut blessé mortellement dans cette bataille.

Ces triomphes successifs épouvantent Ferdinand II. Il humilie sa fierté impériale devant Wallenstein, qui avait encouru sa disgrâce, pour le déterminer à reprendre le commandement de ses troupes. L'Allemagne et l'Europe entière ont les yeux fixés sur la lutte terrible qui va s'engager entre un roi guerrier, illustré par tant de victoires,

et un chef célèbre, plein de courage et d'habileté, que la fortune avait favorisé dans toutes ses entreprises militaires.

Le 5 novembre 1632, les deux armées, brûlant d'en venir aux mains, campent dans la plaine qui sépare Weissenfels de Lutzen. Dix-huit mille Suédois sont en présence de trente-deux mille Impériaux. Le lendemain, à onze heures du matin, Gustave-Adolphe donne le signal de l'attaque. L'infanterie suédoise enfonce les lignes des Impériaux. Le roi ordonne au régiment de Stenbock d'avancer, et, cédant à son ardeur, il part pour charger la cavalerie ennemie, n'étant suivi que du duc François Albert de Saxe-Lawenbourg, d'un officier de ce prince et de deux domestiques. Dans ce moment il reçoit un coup de feu qui lui casse le bras. Le régiment de Stenbock accourait; on s'écrie : Le roi est blessé! Gustave se tourne vers ses soldats, et leur répond en riant : « Ce n'est rien; suivez-moi » et chargez. » Mais, en même temps, il dit en français au duc de Saxe-Lawenbourg : « Mon cousin, » j'en ai autant qu'il m'en faut; et je souffre une » extrême douleur. Tâchez de me tirer d'ici (1). »

(1) Puffendorf assure que ce vaillant prince fut assassiné par le duc François Albert de Saxe-Lawenbourg, l'un des chefs gagnés par la cour

Aussitôt une balle lui traverse les reins; il tombe de cheval; il était mort! La mêlée devint alors si grande en cet endroit, que le roi fut foulé aux pieds des chevaux. Une charge furieuse du colonel Stalauske fit reculer les Impériaux, et permit à cet officier d'enlever le corps de son maître (1). A cette affreuse nouvelle, les Suédois poussèrent des cris de rage; puis ils foncèrent sur l'ennemi avec une telle impétuosité, qu'il fut mis de tous côtés en pleine déroute. L'armée suédoise, consternée de la perte de son général, passa la nuit dans un morne silence sur le champ de bataille de Lutzen.

Ainsi périt, au milieu d'une victoire, le plus grand capitaine de son temps. Il était à la fleur de l'âge, et à l'époque la plus glorieuse de sa vie : les Suédois étaient maîtres de cent trente villes et des deux tiers de l'Allemagne.

Gustave-Adolphe introduisit dans ses armées une discipline admirable, à laquelle il dut les meilleurs soldats de l'Europe. Il publia un code militaire. Il perfectionna les armées; et, par une tactique nou-

de Vienne. Ce qui est certain, c'est qu'après la mort de Gustave-Adophe ce duc passa au service de l'empereur.

(1) Il existe encore dans la plaine voisine de Lutzen une pierre que l'on nomme *la pierre suédoise*. On dit qu'elle fut mise à la place ou fut trouvé le corps du roi.

velle, il changea entièrement l'art de la guerre. Comme administrateur, il ne fut pas moins grand : il fit fleurir le commerce, il encouragea les sciences, il protégea les arts. Par ses ordres Gothenbourg fut reconstruit; plusieurs villes furent bâties dans les province. Il ouvrit des écoles, éleva des colléges, et fonda l'université d'Upsal.

Gustave-Adolphe était bon sans faiblesse; sa piété fut exempte de fanatisme; sobre et tempérant, ses mœurs furent constamment pures. Endurci aux fatigues, il couchait sur la paille au milieu des soldats, dont il était adoré. Brave jusqu'à la témérité, on lui reproche d'avoir trop souvent prodigué sa vie. Il possédait au plus haut point l'art de connaître les hommes : après sa mort, Banner, Torstenson, Weimar, Horn, Wrangel, et plusieurs autres généraux qu'il avait choisis ou formés, soutinrent avec honneur l'ascendant des armes suédoises; et le chancelier Oxenstiern contribua beaucoup à maintenir la Suède au premier rang des puissances du Nord.

Gustave-Adolphe transmit à la célèbre Christine, sa fille unique, sa couronne et quelques-unes de ses grandes qualités.

144.

JEAN-JACQUES DE MESMES II.

Jean Jacques de Mesmes, second du nom, chevalier-seigneur de Roissy, fils unique de Henri de Mesmes et de Jeanne Hennequin, fut élevé par *Passerat*, professeur très-versé dans l'étude des belles-lettres. Il fut successivement conseiller au parlement en 1583, maître des requêtes en 1594, conseiller d'état en 1600. Trois ans après la mort de Henri IV, il fut appelé au conseil de la direction des finances, puis au conseil des dépêches. Il fut membre des états-généraux de 1614, les derniers qui aient été tenus avant ceux de 1789. Lorsqu'il mourut, au mois d'octobre 1642, il était *le doyen de tous les conseils*.

Il avait épousé, le 25 mars 1584, Antoinette de Grossaine, fille unique du seigneur d'Avaux.

Louis XIII érigea la terre et seigneurie d'Avaux en comté, l'an 1638, en faveur de Jean-Jacques de

Mesmes, « en considération, dit le monarque dans » ses lettres, des grands et recommandables services » rendus à la couronne de France et de Navarre » par les défunts seigneurs de Mesmes (1), tant de- » dans que dehors le royaume, notamment au feu » roi par le feu seigneur de Roissy, chancelier de » Navarre, et à présent par ledit seigneur de Roissy, » son fils, premier et plus ancien conseiller en tous » les conseils. »

(1) J.-J. de Mesmes I, né en 1490, négocia le mariage de Jeanne d'Albret avec Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, père de Henri IV.

Henri de Mesmes, chancelier de Navarre, fils du précédent, était également propre aux armes et aux affaires : il reprit plusieurs places fortes sur les Espagnols, négocia la paix de 1570 avec les protestans, cultiva les lettres non sans succès, et mourut en 1596.

145.

HENRI DE BOURBON,

DUC DE MONTPENSIER.

C. M.

Henri de Bourbon, duc de Montpensier, fils de François de Bourbon, duc de Montpensier, et de Renée d'Anjou, né à Mézières en Touraine, le 12 mai 1573, portait, du vivant de son père, le titre de prince de Dombes : il commanda en Bretagne dès l'âge de quinze ans; après la mort de son père, il fut pourvu du gouvernement de Normandie, et servit à ranger sous la domination royale celles des places de cette province qui tenaient encore pour la ligue. Ce fut lui qui, en 1596, présida à Rouen cette assemblée des notables où Henri IV déploya, dans un discours si éloquent, toute la franchise et toute la générosité de son caractère. En 1597, il commandait l'avant-garde de l'armée française au

siége d'Amiens, que Henri IV reprit sur l'archiduc Albert, qui s'en était emparé par surprise (1).

Pendant l'occupation de cette ville par les Espagnols, plusieurs seigneurs de la cour qui, à la faveur de vingt ans d'anarchie politique et religieuse, avaient travaillé sans relâche à rétablir la tyrannie féodale, résolurent de profiter de l'embarras où se trouvait Henri IV pour lui demander de faire des principautés de leurs gouvernemens. Ils choisirent pour organe le duc de Montpensier, qui, sans réfléchir peut-être aux immenses conséquences de cette levée de boucliers, dit un jour, devant le roi, qu'il connaissait un moyen de lui créer la plus puissante armée qu'eût encore commandée un roi de France. « C'est parler magnifiquement, lui dit le » roi, et jamais offre ne fut faite plus à propos : » hâtez-vous de nous faire connaître un si beau se- » cret. — Le moyen est bien simple, reprit le duc :

(1) On fit à cette occasion ces quatrains conservés par Cayet :

« Je ne sais qui des deux est le plus admirable,
» D'avoir pris et repris un Amiens si fort :
» Mais je sais qui des deux est le plus honorable,
» De l'avoir pris par fraude ou repris par effort. »

« On chante en mille façons
» Une si belle entreprise ;
» Mais, de toutes les chansons,
» La bonne est la *reprise*. »

» votre majesté n'a qu'à promettre à ceux qui ont » des gouvernemens par commission de les posséder en propriété avec la simple soumission d'un » hommage lige envers la couronne. — Mon cousin et mon ami, répliqua Henri IV, je ne puis » vous céler que, si je vous estimais avoir dans le » cœur des désirs si indignes et de vous et de moi, » je vous aurais fait connaître qu'un cœur vraiment » royal ne s'offense pas impunément. » Le duc de Montpensier comprit toute l'imprudence de sa démarche, revint de son égarement, et, reprenant son bon naturel, ne donna plus aucun sujet d'inquiétude ou de chagrin à Henri IV.

Après avoir vainement recherché la main de Catherine de Bourbon, sœur du roi, il épousa, le 15 mai 1597, Henriette-Catherine de Joyeuse, fille unique et héritière de Henri, maréchal de Joyeuse. Quelques années après son mariage, il fut atteint d'une maladie de langueur; il ne vivait que de lait de femme; il succomba le 28 février 1608, âgé d'environ trente-cinq ans. « Il est juste qu'on le re» grette, disait Henri IV, parce qu'il a bien aimé » Dieu, servi son roi, bien fait à plusieurs, et jamais » fait tort à personne. » Et, comme ce prince ne laissait qu'une fille et point d'enfans mâles, et que la

famille des Montpensier s'éteignait par sa mort, le roi fit défendre les divertissemens ordinaires du carnaval.

Son corps fut exposé pendant huit jours dans une salle magnifiquement décorée. Ses officiers le servaient comme s'il eût été en vie. Un prélat bénissait la table, on apportait les mets, on présentait la coupe; les grâces étaient dites par le même prélat, qui y ajoutait un *de profundis* : on distribuait ensuite les viandes aux pauvres. Tous les chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, avec leur grand ordre au cou, assistèrent à ses obsèques (1).

(1) Serres.

145bis.

LE MÊME.

C. M.

146.

HENRIETTE-CATHERINE DE JOYEUSE,

DUCHESSE DE JOYEUSE, DE MONTPENSIER ET DE GUISE.

C. M.

Henriette Catherine de Joyeuse, fille unique de Henri, comte du Bouchage, maréchal et duc de Joyeuse, et de Catherine de Nogaret de La Valette, naquit le 8 janvier 1585. Henri, duc de Montpensier, n'ayant pu obtenir la main de Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, épousa Catherine de Joyeuse le 15 mai 1597 : elle n'était alors que dans sa douzième année. Restée veuve à vingt-deux ans, c'était un parti trop brillant pour n'être pas recherché par tout ce que la cour avait de plus distingué. Charles de Lorraine, duc de Guise, qui avait un moment rêvé la couronne de France promise par l'orgueil de Philippe II au prince français qui épouserait l'infante Isabelle sa fille, ayant vu ren-

verser cette présomptueuse espérance, s'unit en 1611 avec Catherine de Joyeuse.

Cette princesse n'eut d'autre enfant de son premier époux que Marie de Bourbon-Montpensier, première femme de Gaston de France, duc d'Orléans, et mère de la célèbre mademoiselle de Montpensier.

Elle avait partagé à la cour la faveur de son second époux; elle partagea son exil lorsque le cardinal de Richelieu exigea du roi l'éloignement de ce prince. Elle l'accompagna à Florence, où il se retira; et, après avoir recueilli à Cuna son dernier soupir, elle revint en France. Mademoiselle de Montpensier se plaint amèrement des efforts qu'elle fit pour la brouiller avec Gaston son père. « Sur la » fin du carnaval 1656, dit cette princesse dans ses » Mémoires, il vint une méchante troupe de comé- » diens à Saint-Fargeau; je les fis jouer peu de » temps, parce qu'on me manda que madame de » Guise était malade; elle mourut quelques jours » après... On lut le testament, ensuite on me l'en- » voya: il était écrit de sa main, et derrière il y avait » une évaluation de ses biens pour montrer la jus- » tice et l'équité avec lesquelles elle en avait fait le » partage à ses enfans. Je me trouvai déshéritée; ce

» qui me surprit fort : je ne croyais pas qu'après
» m'avoir ôté tant d'effets dans mes affaires avec
» S. A. R., elle fût encore d'humeur à faire des libé-
» ralités à mes dépens à ses autres héritiers. »

Mais, par un singulier retour de fortune, mademoiselle de Montpensier hérita même de tous les biens des enfans qu'Henriette Catherine de Joyeuse avait eus du duc de Guise.

146bis.

LA MÊME.

C. M.

147.

CHARLES DE LORRAINE,

DUC DE GUISE.

C. M.

Charles de Lorraine, duc de Guise et de Joyeuse, prince de Joinville et comte d'Eu, naquit, le 20 août 1571, de Henri de Lorraine *le Balafré*, duc de Guise, et de Catherine de Clèves.

Ce prince avait été arrêté le jour où son père fut massacré à Blois; il se sauva de sa prison au mois d'août 1591. « La ligue en fit des feux de joie, et le » pape en rendit grâce à Dieu publiquement. » Le roi lui-même n'en parut pas fâché, « parce que, » disait-il, en sa qualité de prétendant à la cou- » ronne, c'était un nouveau germe de division » parmi les ligueurs. » Les Parisiens l'accueillirent par des acclamations unanimes, et demandèrent pour chef de la ligue le fils du héros qu'ils avaient adoré. Ce vœu était soutenu par le parti espagnol :

Philippe II lui fit offrir la main de l'infante Isabelle sa fille ; mais le duc de Mayenne, poussé par son ambition personnelle autant que par les conseils de sa femme, qui lui répétait sans cesse qu'il vaudrait mieux faire la paix avec le roi que de reconnaître pour maître ce *petit garçon* (c'est ainsi qu'elle appelait dédaigneusement son neveu), fit échouer ce projet, qui eût placé la France sous la domination étrangère; et le duc de Guise ne jouit qu'un jour de ses royales espérances et de son triomphe de théâtre.

La satire Ménippée s'est vivement égayée à cette occasion sur le compte de ce prince. « Que » diriez-vous, monsieur le duc, de ces impudens » politiques qui vous ont mis une figure en une » belle feuille de papier, déjà couronnée comme » un roi de carreau, avec la divine infante, vous » regardant *hure à hure* l'un l'autre?... Croyez-moi, » mon enfant, *la couronne n'est pas viande pour* » *vos oiseaux : n'allongez pas votre table pour* » *cela; il y a du foin, il n'y a que les bestes qui s'y* » *amusent.* »

On y lit aussi ces épigrammes :

« La Ligue se trouvant camuse
» Et les ligueurs bien estonnés,

» Se sont advisés une ruse,
» C'est de se faire un roi sans nez (1). »

RÉPONSE.

« Le petit Guisard fait la nique
» A tous vos quatrains et sonnets;
» Car, étant camus et punais,
» Il ne sent point quand on le pique. »

Le duc de Guise commandait l'avant-garde de l'armée espagnole sous les ordres du duc de Parme, pendant les siéges de Paris et de Rouen : il se trouva au combat d'Aumale, où Henri IV courut danger de la vie.

Gouverneur de la Champagne depuis la mort de son père, il en avait confié le commandement à Saint-Pol, vieux ligueur renommé pour sa bravoure, mais détesté pour ses rapines. Le titre de maréchal de France, qu'il avait obtenu de Mayenne, enflait son orgueil : il vit avec dépit le duc de Guise venir reprendre l'autorité suprême en Champagne; il osa un jour, sur la place de Reims, lui reprocher de *démentir son père*; le duc tira son épée et tua le vieux guerrier. Quelque temps après, en 1594, il fit sa soumission à Henri IV, et se présenta à la cour. Comme il balbutiait un discours pour exprimer son repentir, le roi l'interrompit en l'embras-

(1) Le duc de Guise était en effet camus.

sant : « Mon cousin, lui dit-il, vous n'êtes pas un » grand harangueur, non plus que moi; mais je » vois bien que vous voulez me protester de votre » fidélité à venir, et j'y crois. Vous ne trouverez » point en moi de défiance, et je ne crains point en » vous d'ingratitude. C'est parce que vous êtes » jeune que vous avez failli : il vous faut un guide, » et vous l'aurez en moi; servez-moi bien, et je » vous tiendrai lieu de père. » Ces tendres et nobles paroles pénétrèrent au fond du cœur du duc de Guise, et en firent un des sujets les plus fidèles de Henri IV.

Le roi lui donna le gouvernement de la Provence, avec mission de combattre le duc d'Épernon, qui voulait s'emparer de cette contrée pour s'y déclarer indépendant : Marseille essaya également de se soustraire à l'autorité du monarque. Philippe II avait envoyé un secours à cette ville rebelle. Le duc de Guise y pénètre par suite de ses intelligences avec *Libertat*, et parcourt les rues en criant : « Bons Fran- » çais, bons catholiques, criez, criez vive le roi! » c'est le duc de Guise qui vous parle : voyez par » mon exemple si le roi sait pardonner. » La ville fut délivrée. A cette nouvelle, Henri IV dit à ceux qui l'avaient blâmé de son indulgence pour le duc

de Guise : « Vous voyez bien que la générosité rap-
» porte quelque fruit (1). »

Marie de Médicis, après la mort de Henri IV, avait fait entrer le duc de Guise au conseil : il y appuya, en 1612, le mariage de Louis XIII avec l'infante d'Espagne. Condé voulait qu'on allât aux voix : « Qu'est-il besoin de délibérer? s'écria le duc en
» regardant fièrement le prince : la chose est si
» avantageuse, qu'il ne faut plus que remercier Dieu
» de l'avoir permise, et la reine de l'avoir procu-
» rée. » Il fut chargé de conduire à la frontière Élisabeth de France, fille de Henri IV, qui allait épouser l'infant d'Espagne, et ramena l'infante destinée au jeune roi de France.

Lorsque Richelieu fut devenu maître des affaires sous un roi dont il avait fait son premier esclave, sa politique ombrageuse ne put voir sans inquiétude *cette maison de Guise, qui, même après l'extinction de la ligue, était restée un état dans l'état :* aussi, sur le prétexte que ce prince, dans son gouvernement de Provence, entretenait des intelligences avec les Espagnols, Louis XIII le manda à la

(1) Le chancelier de Chiverny avait protesté en plein conseil contre la nomination du duc de Guise au gouvernement de Provence, attendu *la vieille et rance* prétention de la maison de Guise sur cette contrée.

cour pour qu'il eût à rendre compte de sa conduite. Le duc de Guise crut prudent de ne point venir se mettre entre les terribles mains du cardinal; il aima mieux sortir de France et se retirer à Florence avec toute sa famille.

L'héritier des Guises, le compétiteur de Henri IV, celui qui avait été sur le point de mettre la couronne de France sur sa tête, mourut dans l'exil et dans l'obscurité, à Cuna, dans le Siennois, le 30 septembre 1640.

Il avait épousé Henriette-Catherine de Joyeuse.

148.

LOUIS DE LORRAINE,

DERNIER CARDINAL DE GUISE.

C. M.

Louis de Lorraine, dernier cardinal de Guise, archevêque de Reims, etc., troisième fils de Henri de Lorraine le Balafré et de Catherine de Clèves, né le 22 janvier 1575, cardinal en 1615, avait plus de goût pour la carrière des armes que de vocation pour l'église. Il suivit le roi dans son expédition du Poitou, l'an 1621, et se distingua par une rare bravoure au siége de Saint-Jean-d'Angely : étant tombé malade quelques jours après, il se fit porter à Saintes, et y mourut le 21 juin 1621. Il avait eu le chapeau de cardinal, mais il était seulement diacre, *et n'avait jamais chanté la messe.*

Il eut avec M. le duc de Nevers une querelle célèbre pour les provisions du prieuré de La Charité. On raconte qu'étant avec lui chez M. Marescot, maître

des requêtes, rapporteur dans l'affaire, il reçut du duc de Nevers un coup de poing. Le prince de Joinville, qui était présent, voulant venger l'honneur de son frère le cardinal, mit l'épée à la main, et en donna plusieurs coups à plat à Marescot. Le roi ordonna que cette injure fût réparée, et le prince de Joinville fut obligé de dire devant les arbitres : « Monsieur Marescot, *en considération de M. le duc* » *de Nevers*, je suis fâché de vous avoir battu; je » vous prie d'oublier cela, et de croire que je serai » votre ami *pour l'amour de M. le duc de Nevers.* »

Quant au cardinal, il sortit de Paris avec le duc de Nevers pour aller se battre; mais le roi envoya de la cavalerie légère pour s'emparer de leurs personnes : le prélat fut conduit à la Bastille, et de là à Vincennes, où il ne resta que quelques jours.

Le cardinal était galant; et ses amours avec Charlotte Desessarts, maîtresse de Henri IV, qu'on prétend qu'il avait secrètement épousée, firent du bruit à la cour. Le président de Gramond a dit de lui : « *Non miles quia cardinalis, non item cardinalis* » *quia miles erat.* »

149.

CLAUDE DE LORRAINE,

DUC DE CHEVREUSE.

C. M.

Claude de Lorraine, fils de Henri de Lorraine, duc de Guise, dit *le Balafré*, et de Catherine de Clèves, né le 5 juin 1578, porta d'abord le titre de prince de Joinville. Il se signala, en 1596, au siége de La Fère, en 1597 au siége d'Amiens. Sa valeur, son étourderie et ses dons extérieurs, le firent bien accueillir de la marquise de Verneuil, maîtresse de Henri IV, qui devint sans remords infidèle à un roi contre lequel elle avait pris l'habitude de conspirer. Entraîné par sa légèreté naturelle, le prince de Joinville confia sa bonne fortune à madame de Villars, et lui montra les lettres d'Henriette. Madame de Villars, qui s'était crue quelque temps aimée du monarque, piquée de s'être trompée, alla confier à la reine les preuves de cette intrigue galante : les

lettres des deux amans ne tardèrent pas à tomber entre les mains du roi. Henriette soutint qu'elles avaient été contrefaites, que c'était l'ouvrage de la jalousie de Marie de Médicis. On produisit un homme qui, apparemment sûr de sa grâce, affirma que c'était lui qui, sur les instances de madame de Villars, avait contrefait l'écriture de la marquise : les sermens, les larmes d'Henriette achevèrent de convaincre Henri IV, qui ne cherchait qu'un prétexte pour désarmer sa colère. Le prince de Joinville fut toutefois écarté de la cour. Furieux, il se jeta dans les bras de l'Espagne. Les agens auxquels il eut recours fournirent au roi les preuves de ses intelligences criminelles. Sans donner à cette affaire plus d'éclat qu'elle n'en méritait, craignant peut-être aussi que le public ne vît dans sa vengeance moins le monarque que l'amant offensé, Henri appelle le jeune prince dans son cabinet, et lui fait tout avouer en présence du duc de Sully, de sa mère, et du duc de Guise son frère. « Voici, leur dit-il ensuite, le » vrai enfant prodigue qui s'est imaginé de belles » folies : mais je lui pardonne pour l'amour de vous » et de M. de Rosny, qui m'en a prié à jointes mains. » Mais c'est à condition que vous le chapitrerez bien » tous trois, et que vous m'en répondrez à l'avenir :

» car je vous le baille en garde, afin de le faire sage, » s'il y a moyen. » Sa famille le fit voyager en Allemagne, « où il fut, dit Canaye, bien traité par Bac- » chus, ensuite bien caressé par Vénus à Venise, » d'où il alla tenter les faveurs de Mars en Hongrie. »

Le prince de Joinville ne revint de l'exil qu'après la mort de Henri IV. Il fut créé duc de Chevreuse et pair de France au mois de mars 1612, et fait chevalier du Saint-Esprit le 1er janvier 1620. Il servit avec distinction, en 1621, aux siéges de Saint-Jean-d'Angely et de Montauban. Il fut honoré de la charge de grand-chambellan de France, et successivement gouverneur de la Haute et Basse-Marche, d'Auvergne, du Bourbonnais et de la Picardie.

L'an 1625, il conduisit à Londres, avec un train magnifique, la princesse Henriette-Marie de France, troisième fille de Henri IV, et la remit entre les mains du roi d'Angleterre son époux.

Il se trouva, en 1628, au siége de La Rochelle; il mourut d'apoplexie, à Paris, le 24 janvier 1657, dans un âge très-avancé.

Il avait épousé, en 1622, Marie de Rohan, veuve du connétable de Luynes, qui a rendu si célèbre le nom de Chevreuse; il ne laissa point d'enfans mâles.

150.

MARIE DE ROHAN,

DUCHESSE DE CHEVREUSE.

C. M.

Marie de Rohan, fille d'Hercule de Rohan, duc de Montbazon, née en 1600, épousa en premières noces, en 1617, Charles-Albert de Luynes, connétable. Après la mort de son premier époux, elle se remaria en 1622 à Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, cinquième fils du Balafré.

C'est cette duchesse qui acquit une si grande célébrité pendant les brouilleries de la cour de Louis XIII et les guerres civiles sous la minorité de Louis XIV. Elle était jolie, spirituelle, passionnée pour l'intrigue et les plaisirs, et dévorée du besoin de dominer. Anne d'Autriche la créa surintendante de sa maison. La reine-mère, qui avait vu ce choix avec regret, adressait parfois à la duchesse de vifs reproches sur sa légèreté : la duchesse, pour se

venger de cette princesse, autant que pour mortifier les femmes de la vieille cour, qui critiquaient la jeune, se mit à la tête du parti qui s'opposait au mariage de Gaston avec mademoiselle de Montpensier, la plus riche et la plus belle personne de la cour. Le cardinal de Richelieu, dont l'amour était toujours réglé sur sa politique, crut utile à ses intérêts de gagner le cœur de la duchesse de Chevreuse; mais elle résista à ses vœux. Le cardinal, pour se venger, employa tous ses soins à contrarier le penchant qu'elle avait pour le duc de Buckingham. Furieuse contre le prélat, qu'elle n'appelait que *son tyran*, elle accueille avec bonté le jeune Chalais, qui avait étourdiment formé, avec plusieurs de ses amis, le projet d'assassiner Richelieu dans sa maison de campagne de Limours : elle l'encourage par ses caresses.... La tête de cet imprudent favori tombe sur un échafaud; la duchesse de Chevreuse reçoit l'ordre de s'éloigner de la cour; elle se retire dans sa maison de Dampierre, en Lorraine.

C'était un séjour bien triste pour une intrigante : son ambition ne rêvait qu'à reprendre sa première faveur, n'importe à quel titre. Buckingham, qu'elle idolâtrait, ne tarda pas à lui en fournir un dangereux prétexte. Ce duc, réellement épris des char-

mes d'Anne d'Autriche, ou entraîné par la vanité de faire croire qu'il ne déplaisait pas à la reine, demandait à revenir comme ambassadeur à la cour de France. La double jalousie de Louis XIII et de Richelieu y mettait de constans obstacles : il s'irrite et se propose de revenir si bien accompagné, que le ministre n'osera pas lui refuser l'entrée du royaume. Il envoie auprès de la duchesse de Chevreuse milord Montaigu, son confident : elle affecte en public de le traiter en amant, afin de cacher les desseins politiques qu'elle médite de concert avec Buckingham, et sacrifie ainsi, selon son usage, sa réputation à l'intérêt de sa vengeance. Richelieu, qui avait les yeux ouverts sur ses démarches, fait arrêter Montaigu à l'instant où, après avoir parcouru la France, il allait repasser en Lorraine; plusieurs seigneurs de la cour, entre autres le marquis d'O, furent mis à la Bastille; madame de Chevreuse se sauva en Angleterre. Richelieu avait conservé pour elle, malgré ses dédains, un reste de faiblesse; il parut céder avec plaisir aux instances de la jeune reine, qui lui demanda elle-même le retour de sa surintendante. Pour gage de sa reconnaissance, elle se hâta d'entrer dans le dessein formé par le garde-des-sceaux Châteauneuf de rem-

placer Richelieu au ministère. Obligée de quitter la France une seconde fois, elle s'enfuit en Espagne. Ce ne fut qu'après la mort de Louis XIII, et malgré ses dernières volontés, qu'elle eut la permission de reparaître à la cour de France.

La duchesse de Chevreuse y revint en 1643, comme en triomphe; Anne d'Autriche la reçut en public comme une amie; mais en particulier elle lui conseilla de se retirer à la campagne. La duchesse, très-étonnée, obtint, après avoir longtemps combattu, prié, pleuré, la permission de se présenter au moins quelquefois à la cour. Cette défaveur était l'ouvrage de Mazarin, qui, commençant à gouverner l'esprit d'Anne d'Autriche, ne voulait partager cet empire avec personne. Cependant il crut prudent de faire, auprès de la duchesse de Chevreuse, une démarche que l'on crut concertée avec la reine. Il alla lui faire visite le lendemain de son arrivée; et, après les complimens qui peuvent flatter une femme pleine de prétentions à la gloire de l'esprit et à l'éclat de la beauté, il lui offrit son crédit et sa bourse. Elle refusa la bourse; quant aux offres de services, elle ne les dédaigna pas. Cependant elle dicta ses conditions avec tout l'orgueil d'une ancienne favorite qui ne

peut renoncer à l'être : et, alliant toujours le soin de ses plaisirs au succès de ses vengeances, elle demanda avant tout que l'on dépouillât le jeune duc de Richelieu du gouvernement du Hâvre pour le donner au prince de Marsillac, depuis duc de La Rochefoucault, nouvelle conquête qu'elle venait d'attacher à son char.

Sa maison devint le rendez-vous de ce qu'on appelait alors *les importans :* c'était un foyer de jalousies, de querelles, de *picoteries*, dont le rang des personnes faisait bientôt des affaires sérieuses. Elle avait dans la duchesse de Montbazon, sa belle-mère, une charmante auxiliaire, non moins dévouée qu'elle-même à l'esprit d'intrigue et de galanterie. Leur société attirait tout ce que la cour avait de seigneurs élégans et de jeunes officiers : c'est là que le vainqueur de Rocroy vint déposer aux genoux de la duchesse de Montbazon les lauriers de sa première victoire; mais une nouvelle intrigue de ces deux dames le détacha bientôt de leur *cabale.* Madame de Chevreuse, s'imaginant que M. le prince était l'unique cause de l'arrestation du duc de Beaufort et de la disgrâce de Châteauneuf, songea à s'en venger; elle associa à son dessein madame de Montbazon, qui ne pardonnait pas à la sœur

du duc d'Enghien d'avoir épousé le duc de Longueville, qu'elle aimait. Des lettres amoureuses sont trouvées, lues, montrées publiquement au cercle de la reine. Mesdames de Chevreuse et de Montbazon répandent qu'elles sont de la jeune duchesse de Longueville à Coligny, duc de Châtillon. Toute la cour est en rumeur. Le duc de Guise se déclare avec toute la maison de Lorraine pour la duchesse de Montbazon. La régente, effrayée d'une scission qui pouvait renouveler les anciennes haines des Guises et des Bourbons, condamna la duchesse de Montbazon à faire une réparation. Mazarin en régla la forme, le lieu, le cérémonial. Il y rencontra autant de difficultés que s'il avait été question d'un traité qui aurait décidé du sort de deux empires. La duchesse lut, d'un air moqueur, quelques lignes d'excuse en présence de la princesse de Condé; et ces dames se séparèrent plus brouillées qu'auparavant. Telle fut ce que M. de La Châtre appelle l'*amende honorable* de madame de Montbazon; mais, non content de la tournure qu'avait prise cette affaire, Coligny appela en duel le duc de Guise : ils se battirent à la Place-Royale : l'avantage demeura tout entier au duc de Guise, qui désarma son adversaire après l'avoir dangereusement blessé.

Anne d'Autriche manda, à cette occasion, à la duchesse de Chevreuse : « Si vous ne songez, lui » dit-elle, qu'à vivre agréablement en France, sans » vous mêler d'aucune intrigue, je vous promets » mon amitié; mais, si vous voulez troubler la cour, » je vous forcerai de vous éloigner; et je ne peux » pas vous promettre de grâce plus grande que » celle d'être au moins chassée la dernière. » Cette menace se réalisa après l'arrestation du duc de Beaufort, qui mit fin à la cabale des *importans*.

Retirée à Bruxelles, la duchesse de Chevreuse, n'ayant pas d'intrigue de cour à conduire, s'occupa de ménager la bizarre entrevue qui décida le *mariage de fantaisie* de Henri, duc de Guise, avec la comtesse *Le Bossu* (1). Enfin, lasse de son exil, elle prit, en 1649, le parti de revenir *sans permission*. « La reine s'en fâcha, dit le cardinal de Retz, et lui » envoya un ordre de sortir de Paris dans vingt-» quatre heures.... J'allai à l'hôtel de Chevreuse : je » trouvai la belle à sa toilette, dans les pleurs; de » là chez M. de Beaufort, à qui je persuadai qu'il » n'était ni de notre honneur ni de notre intérêt » de souffrir le rétablissement des lettres de cachet, » *qui n'étaient pas le moyen le moins odieux dont* » *on s'était servi pour opprimer la liberté publique....*

(1) Voir la notice de Henri, duc de Guise.

» J'allai, en sortant de chez M. de Beaufort, chez le » premier président. « C'est assez, me dit-il, mon » bon seigneur : vous ne voulez pas qu'elle sorte, » elle ne sortira pas. » A quoi il ajouta, en s'appro- » chant de mon oreille : « Elle a les yeux très- » beaux (1)! » De ce moment, madame de Chevreuse reprit auprès d'Anne d'Autriche son premier ascendant, et se dévoua à la fortune du cardinal de Retz; elle lui donna quelques instructions pour s'insinuer dans les bonnes grâces de la reine, afin de supplanter Mazarin. « Essayez, lui disait-elle; » faites le rêveur quand vous êtes auprès de la » reine; regardez continuellement ses mains; pes- » tez contre le cardinal, et laissez-moi faire le » reste. » Elle ne demeura pas étrangère à une seule des intrigues de la cour, jusqu'à sa mort, qui arriva le 13 août 1679. « Je n'ai jamais vu qu'elle, dit le » cardinal de Retz, en qui la vivacité suppléât au » jugement. Elle avait des saillies si brillantes, » qu'elles paraissaient comme des éclairs, et si » sages, qu'elles n'auraient pas été désavouées par » les esprits les plus judicieux de son siècle. » Sa beauté attirait auprès d'elle une foule d'adorateurs. M. de Candale avait embrassé la religion réformée

(1) Mémoires du cardinal de Retz, livre II.

pour lui plaire (elle était protestante) : D'Aubigne composa, à cette occasion, les vers suivans :

« Hé! quoi donc, petit Sibilot (1),
» Pour l'amour de dame Lisette
» Vous vous êtes fait huguenot,
» A ce que nous dit la Gazette?
» Sans ouïr anciens ni pasteurs,
» Vous vous êtes donc fait des nôtres?
» Vraiment nous en verrons bien d'autres,
» Puisque ses yeux sont nos docteurs. »

Il est fâcheux que la duchesse de Chevreuse ait décoloré, par un funeste manége d'intrigues, les charmes et les qualités dont elle était ornée : on doit plaindre les femmes qui, méconnaissant le véritable genre de gloire auquel elles sont appelées, préfèrent trop souvent le brillant scandale de la célébrité aux modestes triomphes de la vertu.

(1) Ce mot équivalait à celui de *fou;* c'était le nom d'un célèbre bouffon de la cour de Henri III.

151.

F. A. PARIS DE LORRAINE,

CHEVALIER DE GUISE.

C. M.

François-Alexandre Pâris de Lorraine, chevalier de Guise, fils posthume de Henri de Lorraine, duc de Guise, dit *le Balafré*, et de Catherine de Clèves, né en 1589, était un cavalier accompli : il n'était bruit que des grâces de sa personne. La princesse de Conti l'avait fait admettre aux divertissemens de la cour de Marie de Médicis, et la reine l'honora de quelque attention. Les princes, craignant que la régente ne prît pour le chevalier un goût trop vif, qui aurait replacé la maison de Lorraine à la tête des affaires du royaume, se liguèrent contre lui. Le baron de Luz, qui, après avoir été dévoué aux Guises, s'était brouillé avec eux pour quelques affaires d'intérêt, commença par répandre que le chevalier de Guise avait formé le projet de se

défaire du maréchal d'Ancre. Il se vanta aussi publiquement d'avoir été du conseil de Blois contre la vie du duc de Guise le Balafré. Le chevalier, l'ayant rencontré dans la rue Saint-Honoré, le tua d'un coup d'épée. Le fils du baron, encore dans l'adolescence, provoqua en duel le meurtrier de son père; il succomba lui-même. Le chevalier retourna à l'hôtel de Guise, où il reçut les félicitations de ses nombreux amis. Plusieurs vers furent faits sur ce combat; et, selon l'usage, les poètes se déclarèrent pour le vainqueur : aussi écrivaient-ils que Pâris,

« Poussé d'un vif ressentiment,
» Avoit fait passer vaillamment
» Au fil d'une juste colère
» Celui-là qui s'étoit vanté
» D'avoir pu (chère vanité !)
» Empêcher la mort de son père. »

La reine-mère courroucée, avait d'abord ordonné de poursuivre le meurtre du baron de Luz (1); sur cette menace, le duc Charles de Guise s'étant jeté dans la cabale du prince de Condé,

(1) J'allai au Louvre, où je la trouvai pleurant, ayant envoyé querir les princes et les ministres pour tenir conseil sur cette affaire, qu'elle avait infiniment à cœur. Elle me dit alors : « Vous voyez, Bassompierre, en quelle » façon on s'adresse à moi, et le beau procédé de tuer un vieil gentilhomme » sans dire gare; mais ce sont les tours de la maison. »

(*Mémoires de Bassompierre.*)

l'ordre fut tout-à-coup révoqué; la reine-mère alla même jusqu'à offrir à ce duc, par l'entremise de Bassompierre, la somme de cent mille écus, et la lieutenance générale de la Provence pour son frère le chevalier.... c'est-à-dire pour le meurtrier!

Le chevalier de Guise était d'une grande adresse dans tous les jeux, dans tous les exercices; il la signala surtout dans le fameux carrousel de 1612 : il avait pris le nom d'Olivante de Loro; et il était de la troupe des Chevaliers du Soleil, qui avait pour chef le prince de Conti.

Il périt, le 1er juin 1614, à Baux en Provence, en mettant lui-même le feu à une pièce de canon qui creva et lui emporta d'un éclat la moitié du corps. Telle était encore, à cette époque, l'idolâtrie des catholiques en France pour le nom de Guise, « que, le chevalier étant porté dans la ville d'Arles » le lendemain de sa mort, le peuple, criant et gé- » missant d'une façon étrange, arracha les clous de » sa bière, décousant le drap où il était enseveli; » ne trouvant aucun changement en son visage, il » en fit faire un portrait, qui fut mis en leur maison- » de-ville..... Les deux premières villes de sa pro- » vince, Aix et Arles, étant entrées en jalousie de » ses cendres, on ne put les accorder qu'en don-

» nant le cœur à l'une, et laissant le corps à l'autre...
» Le roi, la reine-mère furent visiter et consoler
» en son hôtel, à Paris, monsieur le duc de Guise;
» madame la princesse de Conti surtout fut telle-
» ment affligée, que les plus belles plumes du
» temps s'employèrent à la consoler (1). »

(1) D'Audignier.

152.

FRANÇOIS II,

DUC DE LORRAINE ET DE BAR.

C. M.

François II, troisième fils de Charles III, duc de Lorraine et de Bar, et de Claude de France, fille de Henri II et de Catherine de Médicis, naquit le 27 février 1572. Il porta d'abord le titre de comte de Vaudémont. Il épousa Christine de Salm le 12 mars 1597, et, par cette alliance, la moitié des terres du comté de Salm entra dans la maison de Lorraine. Dès qu'il fut en possession de ces terres, dont les habitans avaient pour la plupart embrassé la religion protestante, il couvrit le pays de missionnaires, persécuta tous ceux qui ne se hâtaient pas de revenir à la foi catholique, et finit par contraindre tous ses sujets à l'adopter.

En vertu d'un traité passé entre Henri IV et le

duc Charles III de Lorraine, François eut la lieutenance-générale des évêchés de Toul et de Verdun.

En 1606, les Vénitiens s'étant brouillés avec le pape Paul V à l'occasion des lois publiées par la république au préjudice des libertés de l'Église, le souverain pontife lança l'excommunication contre le sénat. Venise résolut d'en tirer vengeance par les armes, et Léonard Donat, son doge, invita le comte de Vaudémont à venir prendre le commandement de leur armée. François, par un sentiment de respect pour le saint-siége, refusa cet emploi, et la république s'accommoda avec Rome par un traité conclu le 21 avril 1607.

Henri, duc de Lorraine, frère de François, mourut à Nancy, le 31 juillet 1624, après seize années de règne. Par son testament il instituait ses filles héritières du duché; l'une d'elles, Nicole, était mariée au prince Charles, fils de François : Charles entra en jouissance de la souveraineté à la mort de son beau-père. Bientôt il montra une dédaigneuse indifférence pour sa femme. Marguerite de Gonzague, sa belle-mère, songea à marier Claude, sœur de Nicole, à quelque prince puissant, capable de maintenir le droit de ses deux filles aux états du feu duc Henri leur père. Ce projet ne resta pas

tellement secret qu'il ne parvînt à l'oreille de Charles. Ce prince, craignant que, si Nicole venait à mourir sans enfans, le duché ne fût remis à Claude sa sœur, se concerta avec François pour faire revivre le testament du duc René II, du 25 mai 1506, qui avait établi la loi salique en Lorraine. François se fit donc reconnaître héritier du feu duc Henri son frère, en 1625; se fit conduire en cérémonie à Saint-Georges, où il prêta, comme duc de Lorraine, les sermens accoutumés, et reçut celui de ses sujets. Il fit frapper des médailles à son effigie, et exerça tous les actes de la souveraineté pendant le peu de temps qu'il régna.

Quelques historiens fixent la durée de ce règne à quatre jours; d'autres disent qu'il ne fut que de vingt-quatre heures. Le duc François fit une transaction avec le duc Charles, son fils, en présence des états assemblés à Nancy le 26 novembre 1625; transaction par laquelle il lui transportait tous ses droits à la souveraineté de Bar et de Lorraine, à la seule condition « que toutes les » dettes passives contractées par le duc François » seraient acquittées. » C'est apparemment à quoi l'on fit allusion en mettant pour devise sur les jetons qui furent frappés à cette époque : *Benè nume-*

rat qui nihil debet (compte bien qui ne doit rien).

François fit son testament le 10 octobre 1632; il y dit, en parlant de la cession volontaire qu'il avait faite au duc Charles son fils, « qu'il n'a jamais » eu l'ambition de porter la couronne en ce monde. » Il choisit sa sépulture dans l'église des cordeliers de Nancy, auprès de la tombe du duc Charles III son père, et fit des legs pieux à plusieurs monastères.

C'est le père de la princesse Marguerite, qui épousa Gaston de France, frère de Louis XIII.

153.

CHRISTINE DE LORRAINE,

GRANDE-DUCHESSE DE TOSCANE.

(Peint d'après un portrait qui est au Musée Royal.)

Christine de Lorraine, fille de Charles II, duc de Lorraine, et de Claude de France, naquit le 6 août 1565.

Le duc de Nemours la rechercha en mariage; mais, élevée à la cour de France, elle avait été promise, peu avant la mort de sa grand'mère Catherine de Médicis, à Ferdinand de Médicis, premier du nom, grand-duc de Toscane. Pour aller trouver Ferdinand, elle devait passer par Lyon, dont le duc de Nemours était gouverneur : les habitans, pour lui plaire, voulaient arrêter cette princesse. Christine était dans les craintes les plus vives, quand le duc de Nemours l'assura noblement que le passé n'avait laissé aucun fiel dans son cœur,

et qu'elle serait respectée; elle poursuivit son voyage (1).

A son arrivée à Florence, elle épousa Ferdinand, le 3 mai 1589. Ses vertus aimables la firent chérir de ses sujets.

Devenue veuve en 1609, elle administra ses États avec une sagesse remarquable. Elle avait eu plusieurs enfans, entre autres Côme II, qu'elle maria à Marie-Magdeleine d'Autriche, sœur de l'empereur Ferdinand II.

Christine mourut le 19 décembre 1637, justement regrettée de toute sa cour.

(1) En voir les détails dans Palma Cayet.

154.

CATHERINE DE LORRAINE,

ABBESSE DE REMIREMONT.

C. M.

Catherine de Lorraine, fille du grand-duc Charles III, et sœur du bon duc Henri, naquit à Nancy, le 3 novembre 1573. Ayant perdu sa mère, la duchesse Claude de France, à l'âge de deux ans, elle fut élevée par les soins du duc son père, qui avait pour elle une tendresse particulière.

L'empereur Charles V la fit demander en mariage pour l'archiduc Ferdinand son fils; mais cette princesse déclara « qu'elle ne voulait avoir d'autre époux » que l'époux des vierges. » Le grand-duc Charles éprouva quelques regrets de cette résolution; mais il aimait trop sa fille pour la contrarier. Il ne cessa de lui prodiguer les preuves de la plus douce affection : telle était, de son côté, la tendresse de Catherine pour son père, que, lorsque ce prince mou-

rut, personne n'osa lui porter la nouvelle de sa mort. « Elle a dit depuis qu'elle aurait arraché les yeux » à celui qui serait venu la lui annoncer. Elle ne » put pourtant l'ignorer long-temps. Le son des » cloches la lui apprit; mais, pour ne pas les en- » tendre, elle alla se cacher dans un lieu souter- » rain. »

Catherine songea dès lors à quitter et la cour et le monde. Résolue d'embrasser l'institut des Capucines, elle loua à Nancy l'hôtel de Maillane; elle y réunit cinq ou six filles revêtues de l'habit gris, dont elle fit ses demoiselles d'honneur. Elle fit mettre autour de son cachet le cordon de saint François, qu'elle changea ensuite en une couronne d'épines.

Cependant les princes ses frères travaillaient à lui assurer l'abbaye de Remiremont. Elle en fut faite coadjutrice en 1609; elle en devint abbesse en 1611. L'évêque de Toul reçut ses vœux; après cette cérémonie, elle fit son entrée solennelle à Remiremont, délivra les prisonniers et créa les premiers officiers de la justice, selon l'ancien usage. La réforme qu'elle voulut introduire dans cette abbaye fit naître entre elle et les dames du chapitre une lutte qui fut longue et animée. Catherine

finit par se désister de son dessein. Elle songea alors à faire l'acquisition du Saint-Mont, monastère situé à une lieue de Remiremont. Elle fit pratiquer à grands frais, entre les rochers, un chemin de communication qui conduisait de l'abbaye à cette nouvelle résidence, où elle alla elle-même s'établir avec la princesse Marguerite sa nièce, depuis duchesse d'Orléans, et quelques autres dames de Remiremont.

Peu constante dans ses goûts religieux, ou peut-être fatiguée des altercations qu'elle avait eu à soutenir contre le chapitre de Remiremont, elle songea à fonder une nouvelle abbaye sous le nom de Notre-Dame de Consolation, et d'y pratiquer la règle de saint Benoît. Instruite de la réforme établie au Val-de-Grâce par la mère d'Arbouze, elle veut étudier de plus près ce modèle : elle vient à Paris, va loger au Val-de-Grâce, obtient de la mère d'Arbouze quatre religieuses qui l'accompagnent à Nancy, où la rappelle la mort de son frère le duc Henri, en 1624. « On vit alors cette princesse, dans sa » nouvelle communauté, pratiquer tout ce qu'il y » a de plus austère, de plus humiliant dans la règle, » balayer, travailler au jardin, se livrer aux plus » pénibles travaux domestiques. »

C'est dans son abbaye et en sa présence que fut célébré le mariage de Gaston, frère de Louis XIII, avec Marguerite de Lorraine. La part qu'elle eut à cette union l'obligea de sortir de Nancy. Après divers voyages à Besançon, en Bavière, à Inspruck, elle revint à Remiremont au printemps de l'an 1638. Deux mois après, elle y fut assiégée par les troupes du maréchal de Turenne, et déploya un courage admirable. Le canon avait fait une large brèche aux remparts : les habitans refusaient de les réparer : aussitôt Catherine s'avance, et commence à travailler elle-même. A ce spectacle, hommes, femmes et filles, tout s'empresse, et la brèche est réparée. La princesse est partout : partout son exemple anime les assiégés ; et, après deux assauts meurtriers, les assiégeans sont obligés de se retirer.

Après la mort de Louis XIII, la duchesse d'Orléans, Marguerite de Lorraine, l'invita à venir la voir à Paris. Catherine se rendit à son invitation dans le double but de complaire à sa nièce, et de réclamer de la régente la restitution de ses biens, confisqués à l'époque du mariage de Gaston. Elle voyait souvent Anne d'Autriche au Val-de-Grâce; mais elle ne put en obtenir qu'une pension de mille livres par mois; encore lui fut-elle prompte-

ment enlevée : ce qui la réduisit à vendre quelques pierreries dont le prix l'aida à subsister à Paris pendant les dix-huit mois qu'elle vécut encore; elle mourut le 7 janvier 1648, âgée de soixante-dix-huit ans.

Catherine de Lorraine avait une jolie figure, un esprit distingué, un courage au-dessus de son sexe. Elle était d'une santé délicate. Son médecin, qui ne la quittait jamais, lui avait prescrit de manger de la viande à ses repas, même les jours d'abstinence commandés par l'église. La mère d'Arbouze lui conseilla d'essayer de faire maigre pendant son séjour au Val-de-Grâce : elle tomba dangereusement malade, et reprit l'usage du gras. Pour tranquilliser sa conscience sur ce point, elle obtint de Rome un bref qui l'autorisait à ce changement; elle le portait partout.

Elle était fort charitable pour les pauvres. Un jour, pendant un hiver rigoureux, ayant su que les aumônes pour lesquelles elle avait épuisé sa bourse ne suffisaient pas pour les besoins des malheureux, elle sortit de son abbaye, accompagnée de plusieurs religieuses, et alla de porte en porte, jusque dans le domicile des officiers de la garnison française, demander des secours. La collecte fut assez abon-

dante pour nourrir les pauvres pendant la famine qui désolait alors la Lorraine.

Ce fut cette princesse qui obtint la béatification de Félix de Cantalice, capucin, « qui l'avait guérie » d'un sort que lui avait donné un gentilhomme » nommé Tremblecourt, mis à mort secrètement, » peu de temps après. Catherine dépensa à cette » poursuite, auprès du saint-siége, soixante mille » francs; Félix fut mis au rang des saints par le » pape Urbain VIII, et, en 1631, les Capucines de » Rome envoyèrent à l'abbesse de Remiremont un » os du bras de ce bienheureux. »

Le cœur de Catherine fut déposé sous un carreau de marbre dans la chapelle de Notre-Dame de la Consolation, à Nancy.

155.

HENRI DE LORRAINE,

DUC DE MAYENNE ET D'AIGUILLON.

C. M.

Henri de Lorraine, fils de Charles, duc de Mayenne, et de Henriette de Savoie, devint, à la mort de son père en 1611, chef de la maison de Lorraine. Jeune, ambitieux, ami des plaisirs, il entra en 1613 dans la cabale formée contre le marquis d'Ancre, avec tous ceux, dit Gramond, *quibus calebat amore sanguis* (à qui l'amour faisait bouillir le sang). C'étaient en effet des femmes, pour la plupart piquées de n'être pas admises aux plaisirs des petits appartemens de Marie de Médicis, qui employaient toutes les ressources de la coquetterie pour soulever les jeunes seigneurs contre la régente et son favori : de ce nombre était la comtesse de Soissons. Quoique mère d'un fils prêt à marier, elle n'était pas encore dépourvue d'attraits :

elle en essaya le pouvoir sur le duc de Mayenne, dans l'intention de l'enlever au parti de la reine; elle le reçut chez elle avec un air de préférence, et souffrit qu'il lui parlât de mariage. Ce manége de galanterie dura jusqu'à ce que le duc fût assez engagé avec les mécontens pour ne pouvoir plus se dédire.

Lorsqu'en 1615 Condé quitta la cour, sous le prétexte que le mariage projeté entre Louis XIII et Anne d'Autriche ne convenait pas aux intérêts de la couronne de France, Mayenne (1) se retira à Soissons, tandis que Bouillon se rendait à Sédan, et Longueville à Amiens; il fut, vers cette époque, déclaré criminel de lèse-majesté, avec ses adhérens, par un édit du parlement de Paris; mais la paix de Loudun les réhabilita comme *innocens et bons serviteurs du roi.* De semblables raccommodemens n'étaient que des trèves passagères données à l'animosité. Bassompierre osait reprocher à Marie de Médicis de sommeiller : « Je vous ferai » bientôt voir, répondit-elle, que je ne dors pas tou- » jours. » Son réveil fut marqué par l'arrestation

(1) C'est pourtant le duc de Mayenne qui avait été envoyé en ambassade à Madrid, en 1612, pour disposer la cour d'Espagne à ce mariage. (Voir, dans le Mercure français, la *merveilleuse* description de cette ambassade.)

du prince de Condé : Thémines l'arrêta au Louvre le 1er septembre 1616. Cette mesure devait être commune aux ducs de Vendôme, de Joinville, de Guise, de Bouillon et de Mayenne; mais, avertis à temps, ils quittèrent Paris.

En 1619, les intrigues de la cour et les levées de bouclier avaient pris une autre direction : Condé était à la tête de l'armée royale, et marchait avec le jeune roi contre Marie de Médicis.

Mayenne s'était joint à d'Épernon pour recueillir et défendre la reine-mère : ils lui proposaient de quitter Angers, où elle se trouvait, pour se retirer soit dans la Guienne, soit dans l'Angoumois : ils se flattaient que, dans ces provinces, où ils étaient tout-puissans, ils deviendraient assez redoutables pour forcer Louis XIII à éloigner de Luynes, son favori, et à les appeler à la direction des affaires. Marie de Médicis, toujours défiante, toujours irrésolue, écouta d'autres conseils, et accepta la paix que lui dicta son fils. « Mayenne vint trouver le » roi à Poitiers, le 6 septembre 1620; S. M. lui » dit : « J'oublierai le passé en me servant fidèlement » à l'advenir. » « Ce qui dit, il la mena chez la » royne sa mère. »

En 1621, Louis XIII, conformément aux réso-

lutions prises à Angers, tourna ses forces contre les huguenots. Après une suite de victoires, son armée vint échouer contre Montauban. C'est là que le duc de Mayenne fut tué d'un coup de mousquet dans l'œil.

156.

CHARLES-EMMANUEL DE LORRAINE,

COMTE DE SOMMERIVE.

C. M.

Charles-Emmanuel de Lorraine, comte de Sommerive, second fils de Charles, duc de Mayenne, et de Henriette de Savoie, naquit le 19 octobre 1581.

Sa figure était belle; la grâce était répandue dans toute sa personne; il avait beaucoup d'adresse pour tous les exercices du corps. Il aimait surtout à briller dans les tournois. Lorsque Marie de Médicis accoucha en 1606 de sa seconde fille Christine de France (1), la noblesse de la cour donna à leurs majestés un divertissement nouveau. « Ce

(1) La naissance de cette princesse donna plus de chagrin que de joie à la reine qui espérait un prince : Henri IV lui dit, pour la consoler : « que » Dieu leur avoit donné suffisamment de bien pour la pourvoir honnête- » ment, et que, si sa mère n'eût fait que des filles, elle n'eût jamais été » reine de France. »

» fut, dit de Thou, un ballet à cheval, dans lequel
» les quatre élémens furent représentés par quatre
» troupes de cavaliers qui se rendirent en flam-
» beaux dans la cour du Louvre.... La troisième
» troupe représentait l'air dont le chef était Emma-
» nuel de Lorraine Sommerive, accompagné de la
» déesse Junon, de plusieurs aigles et d'un grand
» nombre d'oiseaux de toute espèce.... A la fin
» tous les cavaliers des quatre élémens se mêlèrent
» ensemble, brisant leurs dards, leurs flèches et
» leurs lances. »

Le comte de Sommerive avait aussi figuré avec éclat dans la cérémonie qui eut lieu pour la réception des députés des cantons suisses, venus à Paris, en 1602 pour renouveler alliance avec la couronne de France. C'est lui qui, avec le duc d'Aiguillon, son frère, alla les chercher, suivi d'une brillante troupe de gentilshommes, pour les amener au Louvre. « Le prince de Condé les ayant introduits au-
» près du roi, ils lui vinrent faire la révérence, lui
» baisèrent une main que S. M. tenoit tout au long
» de sa cuisse; et de l'autre, S. M. les embrassa les
» uns après les autres, la leur mettant sur l'épaule.
» La plupart desdits Suisses étoient fort en point,
» tous habillés de veloux, portant chaînes d'or au

» col. Au surplus, beaux hommes, forts, et qui
» avoient bonne trogne, et les faces cramoisies....
» Il y en avoit un qu'on disoit *qu'il portoit son ven-*
» *tre en écharpe.* Il y en avoit un autre, que l'on
» appeloit le colonel Hay, qui avoit près de cent ans,
» auquel le roi prenoit plaisir d'en faire conter,
» pour s'être trouvé à la bataille de Pavie, où le roi
» François Ier avait été pris (1). »

Le désir de voir le beau ciel de l'Italie, engagea le comte de Sommerive à faire un voyage dans ces contrées; il tomba malade à Naples, et y mourut sans postérité à la fleur de son âge, dans l'année 1609. Le vieux duc de Mayenne son père, qui vivait encore, fut profondément affligé de la mort prématurée de ce fils qui donnait les plus heureuses espérances.

(1) Journal du règne de Henri IV.

157.

CATHERINE DE LORRAINE,

DUCHESSE DE NEVERS.

Catherine de Lorraine, fille de Charles, duc de Mayenne, et de Henriette de Savoie, naquit en 1585. Elle fut mariée, en février 1599, à Louis de Gonzague, prince de Mantoue, duc de Nevers, gouverneur de Champagne, qui avait été envoyé à Rome, comme ambassadeur, en 1593, pour assurer le pape de la sincère conversion de Henri IV.

Tourmentée de la manie de briller à la cour, la duchesse de Nevers se jeta dans les intrigues que la vanité blessée de la comtesse de Soissons avait ourdies contre Marie de Médicis, pour se venger de n'avoir pas été admise dans les divertissemens dont la régente avait confié la direction à la princesse de Conti. Le duc de Nevers s'était d'abord joint au parti du marquis d'Ancre : la duchesse profita de son ascendant sur son esprit pour l'en dé-

tacher, et il entra dans la cabale des princes contre Marie de Médicis. Le traité de Sainte-Menehould, du 15 mai 1614, avait un moment assoupi l'audace des factions; mais, à cette époque, une affaire d'étiquette, une question de préséance, un caprice ou un coup d'œil d'une dame de la cour décidaient de la fidélité des grands seigneurs au trône, et des bannières sous lesquelles ils se rangeraient. La duchesse de Nevers avait conservé son ressentiment; aussi fut-elle comprise dans la déclaration royale qui fut rendue contre son époux le 17 janvier 1617. On y lit : « La duchesse de Nevers se se-
» roit présentée le quatorzième jour de novembre
» aux portes de la ville de Rheims, où, arrivant,
» elle auroit commandé au lieutenant de ville, et
» autres habitans, de se saisir du marquis de la
» Vieuville, notre lieutenant-général; et sur ce
» qu'il l'auroit priée de se retirer, lui disant ne la
» pouvoir laisser entrer en ladite ville, elle auroit
» usé envers lui de plusieurs menaces et injures. »

Morte en 1618, elle ne put assister à la fortune brillante où fut appelé son époux, lorsque le duc de Mantoue et de Montferrat lui légua ses états. Elle avait laissé une fille, la princesse Marie de Gonzague, dont Gaston de France, frère du roi,

parut un moment épris. Marie de Médicis, dont cette inclination contrariait les vues politiques, s'emporta jusqu'à la faire enlever pendant la nuit, et enfermer au château de Vincennes. L'inconstant et faible Gaston ne tarda pas à faire le sacrifice de son amour pour regagner les bonnes grâces de sa mère.

158.

RENÉE DE LORRAINE,

DUCHESSE D'OGNANO.

C. M.

Renée de Lorraine était fille de Charles, duc de Mayenne, et de Henriette de Savoie.

Son père, étant au lit de mort, l'appela, et lui dit : « Ma fille, je vous donne ma bénédiction avec » cette condition que vous aurez toujours la crainte » de Dieu devant vos yeux, et que vous honorerez » toujours, et obéirez aux commandemens de » votre mère et de votre frère. Priez Dieu pour » moi; je le prierai de vous avoir en sa garde. »

Cette princesse fut mariée par les soins de Marie de Médicis au comte de Santa-Fiore, fils aîné du duc de Sforce, auquel Henri IV avait envoyé le collier de ses ordres. Ce fut le duc de Nevers, beau-frère de Renée, qui se chargea de la conduire jusqu'à Florence. Ils s'embarquèrent à Marseille; ar-

rivés à Savonne, ils s'y reposèrent. Là, le duc de Nevers ayant appris que le duc de Savoie était clandestinement entré dans le Montferrat, il fit partir la princesse pour Gènes, prit avec lui vingt hommes de sa suite et soixante matelots, et se rendit en deux jours dans Casal, et déjoua les desseins du duc de Savoie. Renée cependant arriva à Florence, où son mariage fut célébré dans l'année 1613.

La vie de cette princesse ne fut marquée par aucun de ces événemens qui recommandent un nom à l'histoire ou à la curiosité publique.

Elle mourut à Rome le 23 septembre 1638.

159.

HENRI DE BOURBON,

DEUXIÈME DU NOM,

PRINCE DE CONDÉ.

Henri de Bourbon, deuxième du nom, prince de Condé, premier prince du sang, pair et grand-maître de France, duc d'Enghien, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Bourgogne, de Bresse et du Berri, fils unique et posthume de Henri de Bourbon, premier du nom, prince de Condé, et de Charlotte-Catherine de La Trémouille, sa seconde femme, naquit à Saint-Jean-d'Angely le 1er septembre 1588.

Il fut élevé à la cour, et épousa, le 3 mars 1609, Charlotte-Marguerite de Montmorency, *estimée la plus belle dame non de la cour seulement, mais de la France,* selon Pierre de L'Estoile. Elle avait à peine seize ans, et était en effet d'une grande beauté.

Le prince de Condé ne tarda pas à s'apercevoir de l'amour violent qu'Henri IV avait conçu pour sa femme. N'ayant pu obtenir de lui la permission de quitter la cour pour s'en aller dans ses terres, il se retira à Valery, et de là s'enfuit avec elle en Flandre (1). Il ne revint à Paris qu'après la mort du roi, sur une invitation de la reine. Il y fut reçu par elle avec distinction; mais, quand il eut vu que la marquise d'Ancre et son mari avaient tout le pouvoir, et que l'on commençait à se lasser du gouvernement de la reine, il suivit les conseils du duc de Bouillon, assembla secrètement les mécontens, et se fit leur chef. En 1614, il prit congé du roi et de la reine pour aller à sa maison de Châteauroux; il y resta peu, se rendit à Mézières, leva des troupes, et publia un manifeste qui contenait de nombreux griefs contre la reine et son conseil. Craignant que le duc de Guise n'abusât du titre de général de l'armée pour reprendre sur le trône l'autorité qu'avaient eue ses prédécesseurs, et n'osant pas non plus donner le commandement à un autre, Marie aima mieux négocier avec le prince de Condé, qui était entré à Sainte-Menehould. De son côté, il avait peu d'espoir de succès; il se prêta facilement à un

(1) Voir la notice de la princesse Charlotte de Condé.

arrangement. Le traité, fait le 15 mai 1614, était avantageux au prince, qui recevait cent cinquante mille écus pour les siens, et obtenait le gouvernement du château d'Amboise jusqu'à l'assemblée des états-généraux, par lesquels il espérait abaisser la puissance royale. Trompé dans son attente, il ne songea plus qu'à recommencer la guerre au printemps. Il partit pour Clermont, sans prendre cette fois congé du roi, et de là se rendit à Coucy. Il lança un nouveau manifeste contre le gouvernement, fit de promptes et nombreuses levées, prit Épernay, Méry, reçut un secours de cinq cents reîtres du duc de Bouillon, et entra dans le Poitou. Bientôt, voyant qu'il ne gagnait pas beaucoup à tant risquer, sur les avances de la reine-mère, il conclut le traité de Loudun, qui lui fut extrêmement favorable. Revenu à Paris, il obtint à peu près tout ce qu'il demanda pour lui et ses partisans; mais, dévoré d'ambition et poussé, dit-on, à se faire roi par le comte de Carlisle, qui lui promettait l'assistance de l'Angleterre, il recommença ses menées secrètes et reprit ses intrigues. La reine, satisfaite de l'occasion qui se présentait, le fit arrêter au Louvre par Thémines, et emprisonner à la Bastille, puis au bois de Vincennes, où la princesse de Condé obtint la permission d'être

renfermée avec lui. Il en sortit trois ans après, par l'influence de De Luynes, et fut reçu avec bonté par le roi, qui l'emmena avec lui à Compiègne et l'admit à tous ses conseils.

La guerre civile désolait le royaume; le prince de Condé prit sur les huguenots Sancerre, en 1621, avec quelques autres petites villes dans le Berri; en 1622, il commandait l'avant-garde à Rie, et fut cause de la prise des deux mille hommes d'infanterie de Soubise. Il fit mettre la même année le siége devant Montpellier. Comme la reine était sans enfans, et qu'une prédiction lui avait promis qu'il monterait sur le trône, il poursuivait les protestans à outrance, pour qu'on ne lui reprochât point la religion de ses aïeux, et pour s'assurer d'avance, par l'extinction de ce parti, un règne paisible. Aussi, quand il y eut des négociations de paix à Montpellier, il laissa l'armée pour faire voir qu'il n'y entrait en rien, et partit pour l'Italie sous prétexte d'un vœu à Notre-Dame de Lorette.

Après son retour, il fut envoyé, en 1627, à la tête des armées du roi, contre le duc de Rohan, en Languedoc et en Guienne. Il s'empara de Soyons, de Beauchâtel, de Saint-Auban, fit raser le château de Coilla, qui appartenait à D'Aubais, lieutenant

du duc, prit Pamiers, Réalmont et beaucoup d'autres places, sévissant partout avec la plus grande rigueur contre les vaincus, et outre-passant les ordres de la cour, qui ne voulait simplement que contenir Rohan jusqu'à la prise de La Rochelle. En 1635, il eut le gouvernement de Nancy et de la Lorraine; et l'année d'après il fut envoyé par le roi, comme son lieutenant-général, en Franche-Comté; il se rendit maître de plusieurs villes, et assiégea Dôle, mais sans succès. En 1638, il fut appelé au commandement de l'armée de Guienne, battit les ennemis à la Bidassoa, entra dans Tron, prit le port du Passage, et investit Fontarabie, dont ses troupes abandonnèrent le siége, saisies d'une frayeur panique. Il se vengea bientôt des Espagnols en enlevant Salses, Canet, et le château de Tautavelle, puis, plus tard, d'Arguilliers, de Laroque et d'Elne.

Après la mort de Louis XIII, il devint chef du conseil sous la reine régente. L'âge et l'expérience l'avaient rendu sage et avaient apaisé son ambition; aussi usa-t-il de sa position pour s'efforcer de maintenir la paix dans le royaume entre les partis, et à la cour entre les grands.

Il tomba malade et fut emporté en trois jours; il

mourut à Paris le 26 décembre 1646. Son corps fut transporté à Valery.

« La princesse de Condé, raconte madame de » Motteville, ne fut pas au désespoir de sa mort; » et l'illustre madame de Rambouillet fut estimée » d'avoir dit, en cette occasion, que madame la » princesse n'avait jamais eu que deux belles jour- » nées avec M. le prince, qui furent le jour qu'il » l'épousa, par le haut rang qu'il lui donna, et le » jour de sa mort, par la liberté qu'il lui rendit et le » grand bien qu'il lui laissa. »

Le prince de Condé avait de grandes qualités et de grands défauts. Il était juste jusqu'à l'inexorabilité, économe jusqu'à l'avarice. Comme il était malheureux à la guerre, ses ennemis lui faisaient le reproche de manquer de vaillance. Officieux et charitable, mais peu soucieux de la dignité de son rang; il était railleur, peu galant, et aimait beaucoup le vin et les repas familiers. Sa parole avait de la vivacité, de l'éloquence, mais son cœur cachait une ambition démesurée. Se livrant vite à la colère, il revenait aussi promptement à lui. Il était beau dans sa jeunesse, mais dans sa vieillesse ses yeux étaient devenus gros et rouges, sa barbe négligée, ses cheveux gras, sa toilette mal ordonnée.

Pierre Lenet, dans ses mémoires, fait du prince de Condé le plus brillant éloge ; mais, suivant Voltaire, sa plus grande gloire est d'avoir été le père du grand Condé.

160.

CHARLOTTE-MARGUERITE DE MONTMORENCY,

PRINCESSE DE CONDÉ.

C. M.

Charlotte de Montmorency, fille puînée du connétable de Montmorency, naquit en 1593. Elle avait à peine quinze ans lorsqu'elle fut présentée à la cour par la duchesse de Montpensier, sa tante. L'éclat de sa beauté charma tous les yeux, et fit une vive impression sur le cœur de Henri IV. Bassompierre, l'un des jeunes seigneurs les plus distingués de la cour, aspira bientôt à sa main : le roi, laissant alors échapper le secret de sa passion, le tira un jour à part, et lui dit : « Bassompierre, » je te veux parler en ami : je suis devenu non-seu- » lement amoureux, mais fou de mademoiselle de » Montmorency. Si tu l'épouses et qu'elle t'aime, » je te haïrai ; si elle m'aimait, tu me haïrais : il vaut

» mieux que cela ne soit pas cause de notre mésin-
» telligence. » Vaincu par les instances et les promesses avantageuses de Henri, Bassompierre se désista. Le monarque soulagé l'embrassa tendrement, et *pleura* de satisfaction (1). Il avait éloigné Bassompierre comme un mari qui aurait été trop clairvoyant; il proposa le prince de Condé, qui sortait à peine de l'adolescence. Ce prince, alarmé déjà des attentions galantes du roi, hésitait; Henri IV le fit venir, et lui dit en présence du duc de Bouillon : « Vous pouvez l'épouser sans aucun soupçon
» sur mon compte. » Sur cette assurance, Condé se maria le 3 mars 1609. Mais, si l'honneur trouva toujours Henri fidèle à sa parole, il n'en fut pas de même de l'amour. Ses assiduités auprès de la jeune princesse, ses présens, les fêtes brillantes qu'il lui donnait, ne trahirent que trop sa faiblesse; et Condé, justement inquiet et jaloux, emmena d'abord sa femme à Chantilly. Non content d'avoir fait éclater hautement son chagrin de cette brusque absence, le roi se travestit plusieurs fois, et entreprit des courses nocturnes pour se procurer le plaisir de voir la princesse, ou de rester quelques momens avec elle. Sully fut chargé de négocier auprès

(1) Voir les Mémoires de Bassompierre, tome I.

de son mari son retour à la cour; mais la mission de cet austère médiateur n'aboutit qu'à la faire reléguer au château de Verteuil en Picardie. Le monarque amoureux ayant encore trouvé le moyen de pénétrer dans cette mystérieuse retraite, le prince de Condé quitta la France le 29 novembre 1609. La princesse et une de ses demoiselles étaient en croupe chacune derrière un domestique : deux gentilshommes faisaient toute l'escorte; ils forcèrent la marche, et arrivèrent à Landrecies, première place des Espagnols dans les Pays-Bas, gouvernés alors par l'archiduc Albert et l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, fille de Philippe II roi d'Espagne.

Lorsque cette nouvelle fut reçue à la cour, le roi, qui était à jouer, quitta brusquement le jeu, se promenant à grands pas, frappant du pied, laissant échapper des exclamations de dépit, finissant par convoquer son conseil au milieu de la nuit. Sully, Villeroi, et Jeannin tour à tour consultés, l'avis de ce dernier prévalut, et Praslin, capitaine des gardes, fut chargé d'aller redemander à l'archiduc le prince et la princesse, et, en cas de refus, de lui annoncer la guerre. Sully, en sortant du conseil, dit au roi : « Je savais bien, sire, que,

» ne m'ayant pas donné le loisir d'y penser, je ne » dirais rien qui vaille ; mais dans deux jours je » vous aurais donné un bon avis (1). » Dès que les dispositions de Henri furent connues, il ne se trouva qu'un trop grand nombre de ces courtisans prêts à tout entreprendre pour faire triompher sa passion; et la comtesse de Berny, femme de l'ambassadeur de France à Bruxelles, et Annibal d'Estrées, marquis de Cœuvres, épuisèrent tous les raffinemens de l'intrigue pour séduire la princesse de Condé. La princesse, à la cour de France, avait été moins flattée de l'amour du roi que des agrémens qui en étaient la suite, des hommages, des adorations, des fêtes dont elle était l'héroïne : lorsqu'elle se vit privée de ces plaisirs, elle regretta celui qui les faisait naître sous ses pas; et aux regrets succéda une inclination qui lui donna un éloignement momentané pour son époux. L'archiduchesse disait en parlant d'elle : « C'est un » caractère angélique, dans lequel il n'y a rien » à reprendre, que sa passion pour le roi, qui est » son sortilége. » D'Estrées résolut enfin de l'enlever ; il s'assura de son consentement, et envoya au roi le plan de son entreprise. Henri, transporté

(1) Mémoires de Sully.

de joie, s'écria imprudemment : « Tel jour, à telle » heure, vous verrez ici la princesse de Condé. » La reine fait sur-le-champ avertir l'ambassadeur d'Espagne; un courrier part, et arrive avant l'heure fixée pour l'enlèvement. Le projet étant découvert, et le prince de Condé refusant de revenir en France, le roi se détermine à la guerre, et montre à l'Espagne étonnée l'armement le plus formidable qui eût jamais menacé sa puissance. Voilà donc la princesse de Condé devenue une nouvelle Hélène qui va embraser l'Europe !... Son mari, qui ne se croyait pas en sûreté à Bruxelles, se sauva à Milan; et ce ne fut qu'après la mort de Henri IV que ce prince rentra en France, dans les premiers temps de la régence de Marie de Médicis. Les deux époux se réconcilièrent, et la princesse donna à Condé des preuves d'un tendre et courageux attachement. En 1617, lorsqu'il fut mis à la Bastille, elle s'y renferma avec lui, devenant ainsi pendant deux ans la compagne volontaire et la consolation de ses malheurs. Son amitié ne fut pas moins vive pour l'infortuné Montmorency, son frère, décapité à Toulouse en 1632. Elle était haute et fière; mais elle ne crut point s'humilier en se jetant aux genoux du cardinal de Richelieu pour demander la grâce du ma-

réchal. On rapporte que, s'étant trouvée au service funèbre de ce prélat, elle répéta ce mot de Marie, sœur de Marthe : « *Domine, si fuisses hìc, frater* » *meus non fuisset mortuus.* »

Les mémoires du temps s'accordent tous à dire qu'elle avait beaucoup de fierté : mais, belle, entourée des adorations de la cour, objet des vœux d'un grand roi, qui, pour la revoir, déclare la guerre à l'Europe, mère enfin du grand Condé, ne lui était-il pas difficile de se défendre d'un peu d'orgueil? Elle en montra beaucoup dans sa querelle avec madame de Montbazon, au sujet de deux billets que cette dernière disait être de madame de Longueville à Coligny : la cour s'était partagée dans *cette importante affaire;* la princesse, soutenue de la reine et de la présence du duc d'Enghien, son fils, qui revenait vainqueur de Rocroy, exigea que la duchesse de Montbazon lui fît satisfaction. La duchesse lut, dans un papier attaché à son éventail, des excuses à la princesse; et la princesse répondit, avec cette majesté qu'elle savait si bien donner à tout ce qu'elle faisait :

« Madame, je crois très-volontiers l'assurance » que vous me donnez de n'avoir nulle part à la » méchanceté que l'on a publiée. *Je défère au*

» *commandement que la reine m'en a fait* (1). »

Au moment de la prison des princes, le Parlement avait vu cette princesse si fière demander à genoux la liberté de ses enfans; mais, dominé par les frondeurs, le Parlement avait renvoyé cette mère désolée à la commisération de la reine. Elle ne survécut pas long-temps à ce coup douloureux : elle mourut, le 2 décembre 1650, à Châtillon, avec le regret de laisser dans les fers un fils dont elle s'était tant enorgueillie. Elle était âgée de cinquante-six ans.

(1) Mémoires de mademoiselle de Montpensier.

161.

ÉLÉONORE DE BOURBON,

PRINCESSE D'ORANGE.

Éléonore de Bourbon, princesse d'Orange, fille de Henri de Bourbon, premier du nom, prince de Condé, duc d'Enghien, pair de France, comte d'Anisy et de Valery, seigneur de La Ferté-sous-Jouarre et gouverneur de Picardie, et de Charlotte-Catherine de La Trémouille, sa seconde femme.

Née le 30 avril 1587.

Mariée, le 23 novembre 1606, à Philippe-Guillaume de Nassau, prince d'Orange, fils aîné de Guillaume de Nassau, premier du nom, dit *le Jeune*, prince d'Orange, et d'Anne d'Egmont, sa première femme.

Morte sans postérité, au château de Muret, le 20 janvier 1619.

162.

LOUIS XIII,

ROI DE FRANCE.

(Peint par Philippe de Champaigne.)

Louis XIII naquit à Fontainebleau, le 27 septembre 1601, de Henri IV et de Marie de Médicis.

La minorité de ce prince fut troublée par des intrigues de cour : les rênes du gouvernement avaient passé des mains puissantes de Henri aux faibles mains de sa veuve, qui, dominée par l'Italien Concini, abandonnait à ce favori l'administration du royaume. Sully, le sage Sully, en butte aux railleries des jeunes courtisans, avait été éloigné par la régente, qui redoutait la sévérité de son regard (1). Les princes, ayant à leur tête le prince de Condé et le duc de Bouillon, avaient aussi quitté la cour, où régnait en souverain l'époux de la Galigaï. Marie

(1) Mémoires de la régence de la royne Marie de Médicis, 1686.

de Médicis, effrayée de cette cabale, signa à Sainte-Menehould, le 15 mai 1614, une réconciliation qu'on appela dédaigneusement *malautrue*. La reine s'engageait par ce traité à convoquer les états-généraux. Ils s'assemblèrent le 27 octobre de la même année : ce sont les derniers que l'on ait tenus avant la révolution, et ce ne sont pas les moins intéressans à consulter (1).

Cette même année, 1614, Louis XIII fut déclaré majeur ; il avait été sacré, le 17 octobre 1610, à Reims, par le cardinal de Joyeuse (2). Marie de Médicis désirait beaucoup le mariage du roi son fils avec l'infante d'Espagne, et celui de la fille aînée de France, la princesse Élisabeth, avec l'infant Philippe. Cette double alliance, discutée dans le conseil, éprouva une vive résistance de la part du prince de Condé; mais le duc Henri de Guise, héritier de

(1) Voir la notice de Henri de Mesmes.

(2) Lorsqu'on alla chercher le roi pour son sacre, les évêques de Laon et de Beauvais (qui sont à cet effet les députés nés de la nation) frappèrent par trois fois à la porte de la chambre du roi, *qui était fermée :* on leur demanda chaque fois : Que voulez-vous ? Les deux premières fois ils répondirent : *Louis XIII, fils de Henri-le-Grand;* et on répliqua : *Il dort.* A la troisième fois, ils répondirent : *Nous demandons Louis XIII, que Dieu nous a donné pour roi.* La porte s'ouvrit pour lors, et ils trouvèrent le roi couché *sur un lit.* Enfin, après lui avoir donné des bénédictions, *ils l'aidèrent à se lever et à marcher vers l'église*, en le soutenant l'un d'un côté, l'autre de l'autre, *par-dessous le bras.*

(*Cérémonies françaises.*)

l'audace de sa famille, se leva, et, regardant fièrement le prince : « Qu'est-il besoin de délibérer? dit-» il; la chose est si avantageuse, qu'il ne faut plus » que remercier Dieu de l'avoir permise et la reine » de l'avoir procurée. » La double alliance fut conclue. Le duc de Guise conduisit jusqu'à la frontière la princesse Élisabeth, et ramena la jeune reine, Anne d'Autriche, à Bordeaux, où le mariage fut ratifié, le 22 novembre 1615, au milieu de la pompe des fêtes.

La ligue des seigneurs de la cour contre l'étranger Concini s'était ranimée avec éclat. Une nouvelle paix, conclue à Loudun le 6 mai 1616, avait fait rentrer Condé, comme en vainqueur, dans la capitale; son triomphe fut de courte durée. S'étant rendu au Louvre le 1er décembre pour le conseil, il fut arrêté, sur l'ordre du roi, par Thémines, mis d'abord à la Bastille, conduit ensuite à Vincennes. A cette nouvelle, les princes et leurs partisans coururent aux armes; mais la guerre civile se termina tout-à-coup par la mort du maréchal d'Ancre. Vitry avait l'ordre de s'assurer de sa personne; mais, sur la résistance du maréchal, qui, portant la main à son épée, s'écria : *Moi, prisonnier!* il le tua de trois coups de pistolet, sur le pont du Louvre, le 24 oc-

tobre 1617. Richelieu dit dans ses Mémoires que, aussitôt après cet assassinat, le roi parut à la fenêtre du Louvre, et que tout retentit du cri de *vive le roi!* Madame de Motteville paraît croire que Louis XIII n'avait pas ordonné cette exécution. On l'attribua généralement aux conseils d'Albert de Luynes, favori du roi. Ce gentilhomme provençal avait su plaire au jeune monarque par le talent de la vénerie et par son adresse à inventer des amusemens proportionnés à son âge. Doué des plus aimables qualités, il ne tarda pas à s'insinuer dans ses bonnes grâces, et à prendre sur son esprit un empire absolu. La puissance de Concini le gênait: il se débarrassa par un coup d'État « de ce colosse » de faveur qui menaçait ruine, dit Siri, par la rai- » son qu'il faut qu'à la fin tout bois soit rongé par » les vers, et tout drap dévoré par les teignes (1). » Les regrets de Marie de Médicis devenaient mena-

(1) Les ennemis du duc de Luynes publièrent dans le temps à cette occasion un écrit sous le titre de *Requeste présentée au roy Pluton, par Conchino Conchini, contre monsieur de Luynes.* On fit aussi courir ces vers :

« Quand, cessant nos tristes ruynes,
Au juste trépas de Luynes,
Le ciel, de nos cris incité,
Dans les enfers l'aura jeté,
Puisse aux durs travaux de Tantale
Pluton rendre sa peine égale! »

çans : elle fut exilée; le prince de Condé fut rendu à la liberté. Le duc d'Épernon arma pour la reine-mère; le roi marcha contre lui, vint à Angers, força le pont de Cé. C'est là qu'il eut une entrevue avec sa mère. « Monsieur mon fils, lui dit-elle, que vous » vous êtes fait grand depuis que je ne vous ai vu !— » Je suis crû, madame, pour votre service. Je vous » tiens, ajouta-t-il; vous ne m'échapperez plus. » La reine-mère revint à Paris; Louis partit pour le Béarn, qu'il venait, par l'édit de 1620, de réunir à la couronne. Ce même édit ordonnait la restitution des biens ecclésiastiques que les protestans possédaient depuis soixante ans. Cette injuste prétention devint le signal de la guerre dont Soubise et Rohan (1) se déclarèrent les chefs, et qui dura depuis 1621 jusqu'en 1629. L'événement le plus remarquable de cette lutte des calvinistes contre le trône fut la prise de La Rochelle. Le connétable de Luynes était mort le 15 décembre 1621 : le cardinal de Richelieu lui avait succédé dans la faveur du roi; déjà il com-

(1) Henri, duc de Rohan, né en 1579, mort en 1638, qui a laissé des mémoires sur la guerre de la Valteline; c'est lui dont Voltaire a tracé ainsi le portrait :

« Avec tous les talens le ciel l'avait fait naître;
Il agit en héros, en sage il écrivit :
Il fut même un grand homme en combattant son maître,
Et plus grand quand il le servit. »

mençait à prendre sur son maître cette influence dominatrice qu'il exerça jusqu'à sa mort. Le génie du nouveau ministre se montra avec éclat dans le siége de La Rochelle, défendue par Rohan et secourue par la flotte anglaise que Charles I avait envoyée sur la sollicitation de Buckingham. L'habileté de Toiras, qui battit les Anglais descendus dansl'île de Ré; la valeur de Schomberg, qui les força à lever le siége du fort Saint-Martin, après avoir perdu huit mille hommes; l'intrépidité du roi, qui se battit comme le plus brave de ses soldats; enfin la fameuse digue construite à l'instar de celle qu'Alexandre fit autrefois élever devant Tyr, décidèrent la victoire; et, le 28 octobre 1628, Louis XIII entra en triomphe dans cette cité, qui, depuis Louis XI, était restée armée contre ses souverains. Les fortifications furent démolies. « Je souhaiterais, dit à cette occasion le » roi, qu'il n'y eût de places fortifiées que sur les » frontières de mon royaume, afin que le cœur et » la fidélité de mes sujets servissent de citadelle et » de garde à ma personne. »

Les mouvemens survenus en Italie à l'occasion de l'investiture des duchés de Mantoue et de Montferrat, que l'empereur avait refusée à Charles de Gonzague, duc de Nevers, décidèrent Louis XIII à

passer dans le Piémont en 1629; il força le pas de Suze, ayant sous ses ordres les maréchaux de Bassompierre et de Créqui, et battit le duc de Savoie. Le marquis Spinola, qui occupait le Montferrat, fut vaincu au combat de Viellane; les Espagnols ne furent pas plus heureux au pont de Carignan. Ces derniers succès, dus au duc de Montmorency, amenèrent, en 1631, le traité de Quiérasque, qui termina la guerre d'Italie, et commença la fortune de Mazarin. Le duc de Mantoue reçut l'investiture de son duché par l'empereur, qui abandonna les passages des Grisons; et la ville de Pignerol, qui fut cédée au roi de France pour six mois, par un traité conclu à Millefleurs le 19 octobre, lui resta par un autre traité conclu à Saint-Germain le 5 mai 1632, et ne revint au duc de Savoie qu'en 1696 (1).

A son retour dans sa capitale, Louis la trouva de nouveau agitée par des factions intestines. Marie de Médicis, en butte aux persécutions de Richelieu, avait quitté la cour pour se retirer à Bruxelles. Gaston, duc d'Orléans, frère unique du roi, voyant que ses complots contre le premier ministre étaient découverts, était lui-même parti pour la Lorraine, où le courroux de Louis le poursuivit. Ce monarque

(1) Mémoires de Rohan et Histoire de France par le président Hénault.

avait pour Gaston une jalousie que rien ne pouvait calmer. Elle avait commencé dès ses plus jeunes années : il se plaignait que sa mère aimait son frère plus que lui. Lorsque la duchesse d'Orléans devint grosse, il ne put déguiser son dépit. Enfin, dans les amusemens mêmes, cette funeste passion le tourmentait. Gaston ayant demandé à secourir le duc de Mantoue, le roi, malgré les conseils de Richelieu, voulut y aller en personne. *L'idée que Gaston serait le libérateur de l'Italie l'avait empêché de dormir pendant deux nuits ;* et il vint exprès à Chaillot faire une visite au cardinal pour lui confier ses inquiétudes. Richelieu, qui raconte ces détails curieux, ajoute : « Cette grande jalousie du » roi fut émue par une chasse où les chiens de Mon- » sieur chassèrent mieux que ceux du roi, et pa- » rurent si excellens que, après que la meute de » S. M. eut un jour failli un cerf dans la forêt de » Saint-Germain, les autres y en prirent un le len- » demain, nonobstant tout l'art que l'on put hon- » nêtement apporter pour le faire faillir : ce qui se » pratique d'ordinaire entre chasseurs. »

La mort juridique de Montmorency, gouverneur du Languedoc, décapité à Toulouse le 30 octobre 1632, la prise de Lunéville et de Nancy, la réunion

à la couronne, en 1632, de tout le duché de Bar, furent les résultats de l'appui que Gaston avait trouvé tant dans le midi de la France qu'à la cour de Lorraine.

En 1635, après la surprise de Trèves, où les Espagnols égorgèrent la garnison française, la guerre fut déclarée à l'Espagne. Il y eut ligue offensive et défensive entre la France, la Savoie et le duc de Parme; Victor-Amédée en fut nommé capitaine-général. Cette guerre, qui dura treize ans contre l'empereur et vingt-cinq contre l'Espagne, fut mêlée de revers et de succès. On se battit en Franche-Comté, en Alsace, en Provence, en Lorraine, en Picardie.

En 1637, les armées françaises, sous les ordres de Schomberg, de Créqui, d'Harcourt, du cardinal de La Valette, du maréchal de Châtillon, furent partout victorieuses; le duc de Weimar, élève de Gustave-Adolphe, gagna, en 1638, une victoire complète sur les Impériaux, et fit leurs quatre généraux prisonniers : de ce nombre était Jean de Vert, qui fut mené en triomphe à Paris. En 1640, la Catalogne se donna à la France : le maréchal de Brézé en fut installé vice-roi. En 1641, la puissance de Richelieu faillit à être renversée par le comte de-

Soissons, qui, de concert avec le duc de Guise et le duc de Bouillon, avait signé un traité avec l'Espagne : le roi envoya contre lui une armée, qui fut défaite à Marfée, sous les murs de Sédan; mais le vainqueur, le comte de Soissons, tomba mort d'un coup de feu à l'instant où il visitait le champ de bataille. Cette mort, qui était d'un si haut intérêt pour Richelieu, fut mise au rang des assassinats. L'année 1642 vit périr Cinq-Mars, jeune favori du roi, qui donnait de l'ombrage à Richelieu, et Richelieu, qui, pour tranquilliser son ambitieuse sollicitude, venait de faire trancher la tête à Cinq-Mars. Louis XIII avait visité le cardinal dans ses derniers momens, et l'on remarqua « qu'après qu'il fut sorti » de sa chambre, il entra dans sa galerie, et qu'en » se promenant et considérant les tableaux, *il n'a-* » *vait pu s'empêcher de rire plusieurs fois* (1). » C'était la faiblesse et la joie d'un captif heureux de voir briser par une force étrangère des fers qu'il n'avait pas eu le courage de rompre lui-même. Quand on annonça sa mort au roi, ce prince dit froidement : « Voilà un grand politique de moins. »

Louis XIII était lui-même attaqué d'une maladie

(1) Mémoires de Montrésor.

mortelle : du camp de Perpignan il revint à Paris, et s'occupa du soin de déférer la régence. Deux partis divisaient la cour à ce sujet : celui d'Anne d'Autriche et celui de Gaston, qui s'était réconcilié avec son frère. La déclaration du 19 avril 1643 prononça en faveur de la reine; le duc d'Orléans fut déclaré lieutenant-général du roi mineur, sous l'autorité de la régente. Ce fut le dernier acte de royauté de Louis XIII : ce monarque languit mourant pendant six semaines. Dans ses derniers momens, presque abandonné de la cour, il était plongé dans une noire mélancolie. Il disait un jour au peu de serviteurs qui étaient autour de son lit : « De grâce, » rangez-vous; laissez-moi la liberté de voir encore » une fois le soleil : c'est un bien que la nature » accorde à tous les hommes! » Une autre fois que le duc de Beaufort et quelques seigneurs étaient venus le visiter, il dit à ses confidens : « Ces gens » viennent voir si je mourrai bientôt..... Ah! si j'en » puis revenir, je leur vendrai bien cher le désir » qu'ils ont que je meure! » Le souvenir des maux qu'avait soufferts sa mère vint le troubler à sa dernière heure : il en demanda publiquement pardon à Dieu. Il s'entretenait de la mort avec une résignation toute chrétienne : il fit ouvrir toutes les fenêtres

de sa chambre (1) du côté de Saint-Denis, et, tournant ses regards vers ce lieu, il dit d'un air tranquille : « Voilà où je demeurerai long-temps; mon » corps sera bien ballotté; car les chemins sont » mauvais. » Séguin, premier médecin de la reine, étant venu à passer devant son lit, il lui fit signe de s'approcher de lui, et, lui tendant la main, lui dit d'une voix ferme : « Séguin, tâtez-moi le pouls, et » dites-moi, je vous prie, combien j'ai encore » d'heures à vivre; mais tâtez bien, car je serai » bien aise de le savoir au vrai. » Le médecin lui répondit froidement : « Sire, votre majesté peut » encore avoir deux ou trois heures tout au plus. » Alors Louis joignit les mains, et, tenant les yeux levés vers le ciel, répliqua doucement et sans montrer aucune altération : « Eh bien! mon Dieu, j'y » consens et de bon cœur; » et peu après il expira : c'était le 14 mai 1643; il était âgé de quarante-deux ans.

Ce prince, d'un tempérament faible, était d'un caractère sauvage et morose : sa vie était monotone, sa cour peu agréable. Toujours sobre et mélancolique, il ne goûta ni les plaisirs de la grandeur

(1) Au château de Saint-Germain.

ni les douceurs de la vie privée (1). Naturellement soupçonneux, il abandonnait sa confiance par faiblesse : impatient de la domination, il subissait par besoin le joug de ses favoris. Ce titre, dit le président Hénault, était devenu comme une charge de l'État : Richelieu exerça cette charge avec une tyrannie qui fit de son maître son esclave sur le trône. Louis ne l'aimait pas; mais l'esprit éclairé du roi rendait justice au génie du ministre. Dans les camps, ce n'était plus cet homme ombrageux et timide : il se montrait capitaine et soldat : sa vaillance s'était révélée de bonne heure (2).

On l'a surnommé *le Juste;* mais il vaut mieux croire avec madame de Motteville que c'est à sa dévotion (3) qu'il dut ce surnom que de l'attribuer à son amour pour la justice. Sous son règne, la jus-

(1) « Toujours sous le joug et toujours voulant le secouer; malade, triste, insupportable à lui-même; n'ayant pas un serviteur dont il fût aimé; se défiant de sa femme; haï de son frère; quitté par ses maîtresses sans avoir connu l'amour; trahi par ses favoris; abandonné sur le trône; presque seul au milieu d'une cour qui n'attendait que sa mort, qui la prédisait sans cesse, qui le regardait comme incapable d'avoir des enfans : tel fut Louis XIII : le sort du moindre citoyen paisible dans sa famille était bien préférable au sien. » (Voltaire)

(2) Il était encore enfant lorsqu'on lui annonça que le connétable de Castille, ambassadeur d'Espagne, venait avec une grande suite de seigneurs pour lui faire sa cour : « Des Espagnols! dit-il, des Espagnols! » Çà, çà, mon épée! qu'on me donne mon épée. »

(3) « Ce grand prince, dit madame de Motteville, avait eu le nom de *Juste* pour avoir paru fidèle à Dieu toute sa vie. » (Tome I.)

tice a trop souvent ressemblé à la vengeance! Sa facilité à recevoir des impressions étrangères ne peut assez l'excuser d'avoir oublié que la clémence est le plus beau privilége de la couronne. On ne peut sans douleur compter les victimes immolées au nom du roi à l'ambition de Richelieu : Ornano, Puylaurens, Montmorency, Chalais, Marillac, de Thou, Cinq-Mars et tant d'autres, protestent contre ce surnom de *Juste*. Dans le procès du duc de La Valette, accusé des malheurs du siége de Fontarabie, en 1638, on vit Louis XIII évoquer l'affaire du parlement, juge naturel des ducs et pairs de France, pour la faire juger par une commission *ad hoc:* on le vit présider la commission, prendre lui-même la parole, tourmenter la conscience des juges, et voter la mort de l'accusé (1)!

(1) Les parlementaires cherchaient à se récuser : le roi leur disait à tous : *Je ne veux pas cela, opinez!* « Le président de Belièvre le prit de plus » haut, disant « qu'il voyait en cette affaire une chose étrange, un prince » opiner au procès criminel d'un de ses sujets; que les rois ne s'étaient ré- » servé que les grâces, et avaient renvoyé les condamnations à leurs offi- » ciers...; que la vue et la face du prince qui donne les grâces ne pouvaient » porter la mort, et que jamais personne ne devait sortir que content de » devant le prince; qu'on ne devait pas troubler les juges devant le roi, » mais laisser la liberté des opinions. »

» Le roi lui dit : « Opinez au fond! » Sa réponse fut : « Je ne puis » prendre d'autre avis, et le mien est catholique... »

» L'arrêt de mort fut prononcé contre le duc de La Valette le 24 mai » 1639.

» De tout cela l'on peut dire que c'est un jugement sans exemple qu'un

Et déjà ce prince, dans une autre occasion, avait témoigné violemment que la passion l'emportait quelquefois en lui sur la justice. Le roi avait fait enregistrer au parlement de Bourgogne une ordonnance par laquelle il déclarait criminels de lèse-majesté les seigneurs qui avaient suivi les bannières de Gaston. Les magistrats de province obéirent : le parlement de Paris fut le seul qui osa soumettre la déclaration à une discussion solennelle.... Le nombre de voix étant égal de part et d'autre, le parlement donna un *arrêt de partage*. La déclaration ne fut point vérifiée. De retour à Paris, le roi exigea que le parlement vînt au Louvre à pied. On força les magistrats à se tenir à genoux devant le trône. L'arrêt de partage fut déchiré et *mis en pièces par le roi lui-même!* Trois membres du parlement furent exilés (1). Talon ayant pris la parole en leur faveur : « Ne me parlez pas de l'obéissance de » vos gens, répondit Louis XIII. Si je voulais former » quelqu'un à cette vertu, je l'enverrais dans une

» roi de France ait condamné, en qualité de juge, par son avis, un gentil-» homme à mort et dans son cabinet, assis à table, et des juges dans des » escabeaux ployans; aucuns récusables, d'autres qui n'eurent jamais » l'honneur d'être juges. »

(Montrésor, page 264; éd. de Leyde, 16 5.)

(1) Cette séance offre des rapports remarquables avec la fameuse séance du Parlement de Paris du 19 novembre 1787.

» compagnie de mes gardes, et non pas au parle-
» ment. »

Ces détails sont pénibles à recueillir; mais ils appartiennent à l'histoire : ils servent d'ailleurs à tenir en garde contre ces surnoms que la flatterie prodigue, et que la vérité dément.

Louis XIII eut des maîtresses comme il eut des favoris : sa galanterie se bornait à leur confier ses chagrins, et à chercher dans des épanchemens innocens des distractions à sa mélancolie. Il proposa un jour à mademoiselle de La Fayette, qu'il aimait, de l'établir à Versailles; mais il fut comme effrayé lui-même de cette proposition, et il vit sans regret sa maîtresse se retirer dans un couvent. Mademoiselle d'Hautefort avait part aussi à ses distinctions. » On avait régulièrement trois fois la semaine, dit
» mademoiselle de Montpensier, le divertissement
» de la musique, et la plupart des airs que l'on y
» chantait, étaient de la composition du roi (1). Il
» en faisait même les paroles, et le sujet n'était ja-
» mais que mademoiselle d'Hautefort. S'il arrivait
» quelque brouillerie entre eux, tous les divertisse-

(1) Il aimait et cultivait la musique. On dit qu'il composa lui-même celle du *De profundis* qui fut chanté dans sa chambre immédiatement après sa mort.

» mens étaient sursis, et, si le roi venait dans ce » temps-là chez la reine, il ne parlait à personne; » il s'asseyait dans un coin, où le plus souvent il » s'endormait. Il passait la plus grande partie du » jour à écrire ce qu'il avait dit à mademoiselle » d'Hautefort, et ce qu'elle lui avait répondu : chose » si véritable, qu'après sa mort on a trouvé dans » sa cassette *de grands procès-verbaux* de tous les » démêlés qu'il avait eus avec ses maîtresses (1). »

Le règne de Louis XIII est une époque mémorable dans l'histoire; et ce n'est pas sans raison que le président Hénault dit « qu'il affermit le trône » encore ébranlé de Henri IV, et prépara les mer- » veilles du règne de Louis XIV. »

La politique audacieuse et sanglante de Richelieu exhaussa le trône en abaissant les grands; la gloire des lettres commença à se mêler à la gloire

(1) « Louis XIII était véritablement amoureux de mademoiselle d'Hautefort. Il allait plus souvent chez la reine à cause d'elle, et il y était toujours à lui parler. Mon père était jeune et galant, et il ne comprenait pas un roi si amoureux et si peu entreprenant. Un jour que le roi lui parlait avec passion de cette fille, mon père lui témoigna sa surprise que je viens d'expliquer. « Il est vrai, dit-il, que je suis amoureux d'elle; il est vrai encore » que cela se fait en moi, malgré moi, parce que je suis homme et que j'ai » cette faiblesse; mais plus ma qualité de roi me peut donner de facilité à » me satisfaire qu'à un autre, plus je dois être en garde contre le péché et » le scandale. » Ce fut pour mon père un coup de foudre : les écailles lui tombèrent des yeux. L'idée de la timidité du roi disparut à l'éclat d'une vertu si pure et si triomphante. » (Mémoires de Saint-Simon, t. I.)

des armes; Malherbe créa l'idiome poétique, et l'éclat de son langage annonça l'arrivée des muses dans leur nouvelle patrie; Corneille et Rotrou introduisirent sur la scène le noble langage de Melpomène, et la merveille du Cid enchanta l'oreille et le cœur; l'Académie française fut fondée (1); Paris fut agrandi, on commença à clore les faubourgs Montmartre et Saint-Honoré; on bâtit le château de Bicêtre pour ouvrir une retraite aux militaires estropiés : projet que Louis XIV a accompli par l'hôtel des Invalides; enfin, si Louis XIII manquait personnellement de ces qualités aimables qui gagnent aux souverains le cœur de leurs sujets, il reste vrai de dire qu'il ne se consolait de l'asservissement où le tenait Richelieu que par la persuasion où il était que le génie de ce grand homme d'État était nécessaire à la gloire de la France.

Le lendemain de sa mort, le roi Louis XIV, la reine, Monsieur duc d'Anjou, le duc d'Orléans et le prince de Condé partirent de Saint-Germain pour venir à Paris, et le corps du feu roi demeura seul à Saint-Germain sans autre presse que celle du peuple, qui courut le voir par curiosité plutôt que

(1) Voir les lettres patentes, janvier 1635.

par tendresse.... « De tant de gens de qualité qui lui avaient fait la cour la veille, personne ne demeura pour rendre ses devoirs à sa mémoire : tous coururent à la régente (1). »

(1) Mémoires de madame de Motteville, tome I.

162bis.

LE MÊME,

ENFANT.

(Il est représenté avec son frère N.... de France, duc d'Orléans.)

162ter.

LE MÊME,

ENFANT, AVEC SES DEUX FRÈRES,

N. DE FRANCE (*),

DUC D'ORLÉANS,

ET GASTON (J. B.) DE FRANCE,

DUC D'ORLÉANS.

C. M.

(*) *La continuation du Mercure français, ou suite de l'Histoire de l'auguste Régence de la reine Marie de Médicis*, donne sur ce jeune prince des renseignemens dont nous avons cru devoir présenter ici un extrait :

« Monsieur d'Orléans naquit à Fontainebleau, » l'an 1607, le 16 avril, à onze heures ; fut baptisé » le lendemain au soir ; et soudain, après le bap- » têmé, apparut en l'air un nuage de feu, qui » éclaira tout le ciel de sa splendeur, et se dissipa » comme par un éclat de tonnerre....

» Il étoit si chétif, pâle et exténué, qu'il ne don-

» noit nulle espérance de vie, et un cerveau qui de
» sa grosseur et grandeur égaloit le reste de son pe-
» tit corps.

» La grande contention qu'il y eut pour les nour-
» rices le pensa du tout priver de la nourriture
» nécessaire, dont il demeura, jusqu'au 25, vivant
» comme d'emprunt. — Finalement arrêtée que
» fut la nourrice, femme qui commandoit peu à ses
» passions : triste suc d'alimens pour remettre un
» petit corps si ruiné de mal. Sur le printemps, on
» fut contraint de changer la nourrice. Or, la reine
» se proposant que les paysannes l'importunoient
» moins de leurs brigues que les bourgeoises, et
» que le lait en seroit meilleur, S. M. en choisit une
» du bourg de Montmorency ; mais bientôt celle-ci
» expérimenta semblablement les menées et ca-
» lomnies de la cour. Monsieur d'Orléans fut sevré
» le 2 avril, et la nourrice fut renvoyée à Mont-
» morency... D'alarme en alarme et de convulsions
» en convulsions, il vécut jusqu'au 17 du mois de
» novembre, qu'il plut à Dieu de le retirer à soi.
» Il était âgé de quatre ans six mois.

» Prince, en son enfance, doué de toutes sortes
» de perfections ; une beauté qui ne se pouvoit re-
» garder qu'avec admiration ; l'œil, la parole et la

» grâce plus qu'humaine : un jugement surmontant
» la capacité de son âge et toute la personne angé-
» lique.

» On le porta de Saint-Germain droit à Saint-
» Denis, près le cercueil de Henri-le-Grand, son
» père, où on lui fit un très-bel enterrement; car
» de pompes funèbres on tient que l'on n'en fait
» point à Paris après la mort des enfans de France,
» s'ils n'ont vécu sept ans.

» La reine reçut tant d'affliction de cette mort,
» qu'elle en fut plusieurs nuits sans pouvoir dor-
» mir; et tous les Français, en général, en portè-
» rent un extrême regret (1). »

Malherbe adressa à Marie de Médicis ce sonnet sur la mort de ce jeune prince, en 1611 :

« Consolez-vous, madame, apaisez votre plainte:
» La France, à qui vos yeux tiennent lieu de soleil,
» Ne dormira jamais d'un paisible sommeil
» Tant que sur votre front la douleur sera peinte.
» Rendez-vous à vous-même, assurez votre crainte,
» Et de vofre vertu recevez ce conseil,
» Que souffrir sans murmure est le seul appareil
» Qui peut guérir l'ennui dont vous êtes atteinte.
» Le ciel, en qui votre âme a borné ses amours,
» Était bien obligé de vous donner des jours
» Qui fussent sans orage et qui n'eussent point d'ombre;
» Mais, ayant de vos fils les grands cœurs découverts,
» N'a-t-il pas moins failli d'en ôter un du nombre,
» Que d'en partager trois en un seul univers? »

(1) Voir aussi les Mémoires de la régence de Marie de Médicis, page 39.

163.

ANNE D'AUTRICHE,

REINE DE FRANCE.

C. M.

Anne d'Autriche, fille de Philippe III, roi d'Espagne, et de Marguerite d'Autriche, née à Valladolid le 22 septembre 1601; baptisée au même lieu le 7 octobre suivant; mariée à Louis XIII, roi de France, le 24 novembre 1615; morte le 20 janvier 1666.

Cette princesse avait de la beauté, de la grâce et de la dignité dans toute sa personne.

« La blancheur de sa peau était remarquable; ses » yeux étaient parfaitement beaux; leur couleur, » mêlée de vert, rendait leurs regards plus vifs; son » nez avait le défaut d'être trop gros, mais sa bouche » était petite et vermeille; ses lèvres n'avaient de » la maison d'Autriche que ce qu'il en fallait pour » la rendre plus belle; son front était bien fait; elle

» avait les plus beaux cheveux du monde; ils étaient » fort longs et en grande quantité : ses mains et ses » bras avaient une beauté surprenante, et toute » l'Europe en a ouï publier les louanges (1). » Louis XIII ne se montra pas d'abord insensible à tant de charmes; mais, soit inconstance, soit froideur, soit aussi que la jeune reine ne trouvât pas beaucoup d'attraits à régner sur le cœur du plus ennuyé des princes, les deux époux ne tardèrent pas à se témoigner de l'indifférence. Richelieu ne négligea rien pour persuader au roi qu'il n'était pas aimé de la reine. On dit que son orgueil, qui s'était élevé jusqu'à parler d'amour à Anne d'Autriche, fut blessé d'un refus et devint implacable; mais les mémoires du temps ne parlent que vaguement d'une déclaration que l'arrivée du roi avait interrompue. Il est plus vraisemblable que le cardinal, craignant, pour son propre crédit, que la jeune reine ne prît trop d'ascendant sur son époux, mit tout en œuvre pour inspirer au roi, naturellement jaloux, de l'ombrage et des soupçons sur l'attachement de sa femme. C'est ainsi qu'on prétend qu'il descendit lui-même dans le cachot de Chalais, pour en tirer ou même *solliciter* des aveux

(1) Madame de Motteville.

qui pouvaient compromettre Anne d'Autriche. Elle avait, dit-on, avoué l'espérance d'épouser le duc d'Orléans, après la mort du roi, que les médecins et les astrologues croyaient peu éloignée. Le roi eut le courage ou plutôt la cruauté de faire comparaître Anne d'Autriche en plein conseil. Là, il lui reprocha, avec un sourire amer, d'avoir souhaité un autre époux. « Je n'aurais pas assez gagné au change, » répondit-elle avec dédain. » Un autre fois Richelieu, ayant découvert qu'Anne d'Autriche entretenait une correspondance secrète avec le roi d'Espagne et le cardinal-infant, se servit avec succès de cette découverte pour rendre sa fidélité suspecte au roi. Elle cachait ses dépêches dans une cassette déposée dans un cabinet de son oratoire au Val-de-Grâce, où elle se retirait fréquemment pour ses dévotions. Une religieuse de sa confidence les remettait entre les mains de De Laporte, ancien domestique de la duchesse de Chevreuse, qui rendait en échange les lettres de l'infant. Le cardinal fit ordonner au chancelier Séguier d'aller, de la part du roi, au Val-de-Grâce, saisir cette correspondance, pendant que la reine y serait. On dit que Séguier fit avertir la reine (1) : on ne trouva rien; mais Anne

(1) Histoire du cardinal de Richelieu par M. Jay. Mais Anne de Gonza-

d'Autriche ne fut pas moins obligée de signer un écrit par lequel elle se reconnaissait coupable d'imprudence.

La politique ne fut pas le seul mobile dont on se servit pour entretenir cette désunion. Anne d'Autriche, élevée dans les idées d'une galanterie alors permise en Espagne, était légère, et avait quelque penchant à la coquetterie : elle ne regarda les brillantes témérités du duc de Buckingham que comme un hommage à ses charmes, qui ne pouvait offenser sa vertu; mais sa complaisance à les accueillir (1)

gue et madame de Motteville rapportent un mot de la reine à sa toilette, qui ferait croire que l'investigation du chancelier fut intime jusqu'à l'indiscrétion. De Laporte, dans ses mémoires, page 145, dit « *que, la reine* » *ayant caché une lettre dans son sein, le chancelier l'y voulut re-* » *prendre.* »

(1) Le souvenir de Buckingham resta long-temps cher à la reine. Un jour (1644) que Voiture était auprès d'elle, Anne d'Autriche lui demanda à quoi il pensait : le poète lui répondit par ces vers qu'elle a *trouvés si jolis* (dit madame de Motteville) *qu'elle les a long-temps tenus dans son cabinet.*

« Je pensais que la destinée,
» Après tant d'injustes malheurs,
» Vous a justement couronnée
» De gloire, d'éclat et d'honneurs;
» Mais que vous étiez plus heureuse
» Lorsque vous étiez autrefois
» Je ne veux pas dire amoureuse,
» La rime le veut toutefois.

» Je pensais, car nous autres poètes
» Nous pensons extravagâment,
» Ce que, dans l'humeur où vous êtes,

fut mise au rang des infidélités; et les deux époux vécurent au milieu des soupçons, comme dans un divorce continuel, qui ne fut interrompu que par quelques réunions passagères, dues plutôt aux circonstances (1) qu'à la tendresse. Louis XIII conserva jusqu'à sa dernière heure un souvenir amer des torts que sa jalousie supposait à la reine; car, lorsque Chavigny fut chargé par Anne d'Autriche d'assurer le roi, au lit de mort, qu'elle n'avait mérité aucuns reproches, ni dans les intrigues avec l'Espagne, ni sous d'autres rapports, ce prince répondit : « Dans l'état où je suis, je dois lui pardon-
» ner; mais je ne puis la croire. »

Avec de telles dispositions, on conçoit qu'il chercha à exclure la reine de la régence; il se décida pourtant à la lui léguer après bien des combinaisons politiques; mais il créa un conseil souverain, et défendit à Anne d'Autriche et à Gaston de le changer. Il en établit chef le prince de Condé, et,

» Vous feriez, si, dans ce moment,
» Vous avisiez en cette place
» Venir le duc de Buckingham;
» Et lequel serait en disgrace
» De lui ou du père Vincent. »

(1) Tel que l'orage qui éclata un soir à Paris, et qui força Louis XIII de ne pas retourner à Saint-Germain, et de coucher au Louvre. (Naissance de Louis XIV.)

le 19 avril, il signa sa déclaration, et mit au bas, de sa main : *Ce que dessus est ma très-expresse et dernière volonté, que je veux être exécutée.* Après la mort de Louis XIII, son testament ne fut pas respecté; et, dans un lit de justice que le jeune roi tint le 18 mai, Anne d'Autriche fut déclarée régente et tutrice *sans restriction*, et maîtresse de former son conseil *à sa volonté.* Gaston fut déclaré lieutenant-général de l'État; le prince de Condé, chef du conseil.

« Tous les exilés furent rappelés; tous les prison-
» niers remis en liberté; tous les criminels justifiés.
» On donnait tout; on ne refusait rien. On alla jus-
» qu'à expédier un brevet pour un impôt sur les
» messes..... La reine était adorée beaucoup plus
» par ses disgrâces que par son mérite : de plus,
» on voyait sur les degrés du trône, d'où l'âpre et
» redoutable Richelieu avait foudroyé plutôt que
» gouverné les humains, un successeur doux et
» benin, qui ne voulait rien, qui était au désespoir
» que la dignité de cardinal ne lui permît pas de
» s'humilier devant tout le monde; qui marchait
» dans les rues avec deux petits laquais derrière son
» carrosse (1). » Ce successeur était Mazarin : il avait

(1) Retz, tome I.

eu l'art de s'insinuer dans les bonnes grâces de la reine, qui, naturellement nonchalante et ennemie des affaires, se reposait avec complaisance sur lui de l'administration du royaume (1). Alors on vit se renouveler les intrigues qui s'étaient élevées contre Marie de Médicis à l'occasion de la scandaleuse omnipotence de Concini. Le nouvel Italien était plus fin, plus adroit, plus *soyeux;* mais sa faveur irritait les ambitions des grands : sa qualité d'étranger servait de prétexte à la haine du peuple. La guerre s'alluma entre la cour et les parlemens. On se donna des noms de faction : les partisans de la cour s'appelèrent *Mazarins;* les autres furent nommés *fron-*

(1) « Madame de Chevreuse m'a dit plusieurs fois que la reine n'était » Espagnole ni d'esprit ni de corps ; qu'elle n'avait pas la vivacité de sa na- » tion, qu'elle n'en tenait que la coquetterie, mais qu'elle l'avait au sou- » verain degré : que M. de Bellegarde, vieux, mais poli et galant à la mode » de Henri III, lui avait plu, mais qu'elle s'en était dégoûtée, parce qu'en » prenant un jour congé d'elle lorsqu'il alla commander l'armée de La Ro- » chelle, et lui ayant demandé en général la permission d'espérer une » grâce avant son départ, il s'était réduit à la supplier de vouloir bien » mettre la main à la garde de son épée ; qu'elle avait trouvé cette manière » si sotte qu'elle n'en avait jamais pu revenir : qu'elle avait agréé la galan- » terie de M. de Montmorency beaucoup plus qu'elle n'avait aimé sa per- » sonne ; que l'aversion qu'elle avait pour les manières de M. le cardinal de » Richelieu, qui était fort pédant en amour, avait fait qu'elle n'avait jamais » pu souffrir la sienne... Qu'elle lui avait vu, dès l'entrée de la régence, une » grande pente pour M. le cardinal.... Qu'elle lui avait vu dans des momens » de certains airs qui avaient beaucoup de ceux qu'elle avait eus autrefois » avec Buckingham ; qu'en d'autres elle avait remarqué des circonstances » qui lui faisaient juger qu'il n'y avait entre eux qu'une liaison intime » d'esprit. » (Retz, tome II, page 525.)

deurs. « Bachaumont s'avisa de dire un jour, en » badinant, que le parlement faisait comme les » écoliers qui *frondent* dans les fossés de Paris, qui » se séparent dès qu'ils voient le lieutenant civil, et » qui se rassemblent dès qu'il ne paraît plus. » Cette comparaison fut trouvée plaisante ; elle fut célébrée par des chansons. Le coadjuteur et ses amis prirent des cordons de chapeaux qui avaient la forme d'une fronde. Aussitôt le pain, les chapeaux, les gants, les mouchoirs, les éventails, les garnitures, les écharpes, tout fut *à la Fronde*.

Le parlement demandait l'éloignement de Mazarin : dans cette vue il entravait toutes les opérations de la régence. Anne d'Autriche était d'un caractère altier et peu patient en politique. Trop facile à céder à ses premiers mouvemens, elle avait quelquefois besoin de la douceur artificieuse de son ministre, pour ne pas compromettre, par une violence intempestive, les intérêts et la sûreté du trône. Blessée d'une résistance, dont le motif secret était injurieux à son honneur, elle n'écouta que sa colère dans la fameuse affaire Broussel. Malgré les barricades, malgré les cris de la populace qui demandait la mise en liberté de ce conseiller arbitrairement arrêté, elle répondait : « *Je*

» *l'étranglerai plutôt!...* » Et, lorsque le parlement vint en corps au Palais-Royal faire les mêmes demandes : « La postérité, lui dit la régente, regar-
» dera avec horreur la cause de tant de désordres,
» et le roi, mon fils, vous en punira un jour. » Cependant, comme tous les gouvernemens faibles passent alternativement des actes de violence aux concessions, la cour céda, et Broussel sortit de prison. Cette concession, qui, faite volontairement et de bonne foi, eût adouci les esprits, ne fit que révéler à la Fronde et à la multitude le secret de leur force. Aussi recommencèrent-elles avec plus d'acharnement leurs manœuvres pour renverser Mazarin. Le coadjuteur s'était déclaré son implacable ennemi; *il le fit passer en huit jours*, comme il le dit lui-même, *pour le juif le plus convaincu de l'Europe :* de sorte que, l'impatience de la reine étant parvenue à son comble, elle enleva le roi de Paris, dans la nuit du 9 janvier 1649, et se rendit à Saint-Germain, suivie du duc d'Orléans, du prince de Condé et de toute la famille royale, à l'exception de la duchesse de Longueville. L'accommodement de Saint-Germain ramena la régente et son fils à Paris; mais c'était Mazarin dont tout Paris demandait l'exil; et la reine ne pouvait se dé-

cider à en faire le sacrifice. Persécutée par Richelieu, elle avait inspiré cet intérêt que donne la souffrance aux personnes de son rang; subjuguée par Mazarin, elle se vit en butte aux plus piquans outrages. Des libelles, des chansons, des satires, des pasquinades, que le coadjuteur appelait *la provision de l'imagination des peuples*, furent répandus contre elle avec profusion dans la capitale (1). De nouvelles intrigues de cour vinrent encore aigrir son âme ulcérée. Condé, mécontent de voir au premier rang l'étranger qu'il appelait dédaigneusement *le dieu Mars*, se plaignait hautement de l'ingratitude de la régente. Elle se vengea de ses dédains et de ses murmures, en le faisant arrêter avec le prince de Conti et le duc de Longueville, le 18 janvier 1750. Mais ce coup d'État n'apaisa point la fureur du peuple contre Mazarin. Enfin, ce ministre, désespérant de pouvoir détourner l'orage amassé sur sa tête, quitta Paris le 6 février, et se retira à Saint-Germain. Anne d'Autriche avait songé à le suivre; mais les frondeurs, ayant pressenti son projet, coururent aux armes; et la reine, *désappointée*, fit ouvrir les portes du

(1) Ce Recueil existe en grande partie dans la bibliothèque du Palais-Royal.

palais royal, pour montrer le roi livré aux douceurs du sommeil. Depuis cette époque jusqu'à la fin des troubles de la Fronde, Anne d'Autriche joua toujours le même rôle. Quoique absent, Mazarin la gouvernait, elle et sa cour : tantôt ennemie de Condé, tantôt unie avec lui, elle accordait sa confiance à celui qui lui donnait plus d'espérance de voir bientôt rappelé le ministre dont elle regrettait l'absence. Ces querelles intestines firent couler beaucoup de sang français, et frappèrent les plus illustres familles. Le siége d'Orléans, le duel des ducs de Beaufort et de Nemours, le combat de Bléneau, le siége d'Étampes, la bataille de St-Antoine, le massacre de l'Hôtel-de-Ville, attestent les malheurs inséparables des guerres civiles, et appellent sur la politique d'Anne d'Autriche une attention sévère. Enfin le peuple, fatigué de ces désordres, redemanda son roi; la Fronde se dissipa, et, le 21 octobre 1652, le jeune Louis revint de St-Germain dans sa capitale, où il fut reçu avec des transports universels d'enthousiasme et de joie. Condé avait quitté la France; Gaston était sorti de Paris; le cardinal de Retz venait d'être arrêté; Mazarin n'avait plus d'obstacles à rencontrer sur le chemin de la cour : il y arriva, accompagné de

Turenne, le 3 février 1653; et ces mêmes Parisiens, qui l'avaient abreuvé d'outrages, lui donnèrent à l'Hôtel-de-Ville une fête, dans laquelle on lui prodigua des honneurs réservés aux souverains.

A dater de cette époque, Anne d'Autriche, heureuse de voir son fils sur le trône et Mazarin auprès de lui, ne prit plus aucune part aux affaires de l'État, et passa les dernières années de sa vie dans des exercices de charité et de piété. Attaquée de la douloureuse maladie d'un cancer au sein, elle montra, dans ses longues souffrances, une patience angélique. « Je n'ai jamais vu rien de si beau, di-
» sait le prince de Condé; voilà une femme dont
» le mérite est digne d'une estime éternelle! » Sentant que son pouls s'affaiblissait, elle appela l'archevêque d'Auch, son confesseur, et lui dit : « Ah!
» mon Dieu! ne me laissez pas mourir sans l'ex-
» trême-onction! » Après avoir reçu ce dernier sacrement, ses yeux commencèrent à se couvrir de la froide et sombre vapeur de la mort; mais, ayant entendu le roi parler auprès de son lit : « Ah!
» voilà le roi! » dit-elle, et, après l'avoir tendrement considéré, elle lui dit : « Allez, mon fils, allez
» souper! » Elle ajouta, en parlant à la jeune reine qui pleurait : « Ma fille, allez-vous-en. » Louis XIV

ne voulait point se retirer; mais on l'entraîna dans le cabinet des bains, où il fallut lui jeter de l'eau sur le visage. Le duc d'Anjou, son frère, resta dans la chambre de sa mère. La mourante retrouva encore quelques forces pour dire à milord Montaigu, qui était au pied de son lit : « Monsieur de Mon-
» taigu, que voilà, sait ce que je dois à Dieu, et les
» grâces et les miséricordes qu'il m'a faites (1). »
Quelquefois, vaincue par la douleur, elle disait à l'archevêque d'Auch : « Je souffre beaucoup; ne
» mourrai-je pas bientôt? » Elle conserva sa connaissance tout entière jusqu'à son dernier soupir, qu'elle rendit le mercredi 20 janvier 1666, entre quatre et cinq heures du matin. Monsieur, frère du roi, l'embrassa morte; et il partit aussitôt après pour aller chez lui à St-Cloud, passer les premiers jours de sa douleur.

Louis XIV disait à madame de Montausier : « La
» reine ma mère n'était pas seulement une grande
» reine, mais elle mérite d'être mise au rang des
» plus grands rois. » Cet éloge honore la piété filiale

(1) « Ce seigneur anglais, qui était alors prêtre et dévot, avait été dans
» sa jeunesse le confident des folles adorations que les hommes avaient eues
» pour la beauté de cette princesse. Il n'ignorait pas les complaisances que
» l'amour-propre lui avait fait prendre en ces vanités. »
(Madame de Motteville, tome xi.)

de ce monarque; mais l'histoire peut-elle le ratifier? Comme femme et mère, Anne d'Autriche avait des qualités et des vertus recommandables: comme reine, elle manquait de génie; sa politique était tracassière, et la hauteur de son caractère la précipitait souvent dans les démarches les plus imprudentes. « Dans les momens d'irritation, dit Anne de » Gonzague, les partis les plus violens lui venaient » à l'esprit : elle les aurait préférés, pour sortir » plus tôt d'affaire, et se rendormir dans sa paresse. » Supposez Richelieu à la place de Mazarin; la ré- » gence de la reine aurait été remarquable par de » sanglantes catastrophes! » Elle avait appris à dissimuler du roi son mari, qui, dit madame de Motteville, « avait pratiqué cette laide, mais nécessaire » vertu, plus parfaitement qu'aucun prince du » monde. » Elle en donna un exemple remarquable à l'égard du cardinal de Retz. Ce prélat se trouva au Louvre, lorsqu'en 1652 le roi rentra dans sa capitale. La reine dit à son fils de l'embrasser, *comme celui à qui il devait particulièrement son retour à Paris*... Le lendemain Retz était prisonnier à Vincennes!

Si ses enfans ont arrosé son lit de mort de leurs larmes, elle avait elle-même entouré leur berceau

des soins les plus tendres. Il est impossible de porter plus loin la sollicitude maternelle, soit dans la maladie qui faillit à enlever Louis XIV et son frère encore enfans, soit dans leur première éducation. Elle présidait elle-même aux leçons, et s'attachait à graver dans leur cœur de nobles sentimens, et à donner à leur esprit cette fleur d'aménité qui répandit par la suite sur la cour de Louis XIV tant d'élégance et tant d'éclat. On connaît sa réponse toute royale à Mazarin, qui cherchait à la sonder sur la passion du jeune Louis XIV pour Mancini, nièce du cardinal : « Si le roi était capable de cette » indignité, je me mettrais avec mon second fils à » la tête de toute la nation contre le roi et contre » vous. »

Sa piété était grande. Elle communiait tous les dimanches : la veille des grandes fêtes elle allait coucher au Val-de-Grâce, où, retirée du monde, elle se livrait à des entretiens religieux. C'est à elle que Paris doit cette magnifique église (1). Elle exigea que les cœurs des rois y fussent déposés, et que tous les descendans des branches cadettes y fussent enterrés; ce qui en avait fait la sépulture de la branche d'Orléans. Ce superbe édifice étant devenu un hô-

(1) Voir son testament, 3 août 1665.

pital, madame la duchesse douairière d'Orléans, mère du prince actuel, fit construire, pour y suppléer, la chapelle de Dreux. La charité est inséparable de l'amour de la religion : Anne d'Autriche la pratiquait avec zèle. Pendant les troubles de la Fronde, elle envoyait souvent de Saint-Germain distribuer de l'argent aux pauvres de Paris. Un jour même elle vendit des pendans d'oreilles en diamant, d'une grande valeur, pour en employer le prix à de semblables aumônes. Elle visitait quelquefois les prisons, déguisée en femme de chambre. Cependant ses familiers se plaignaient *qu'il fallait trop s'aider auprès d'elle pour obtenir ses bienfaits.* Les princes, délicatement généreux, savent toujours, en pareil cas, sauver l'embarras de la demande. Son esprit était facile, et ne manquait pas de finesse; sa conversation était agréable. Elle aimait avec passion les bonnes odeurs; cependant on dit que la vue et le parfum d'une rose lui faisaient mal. Elle était d'une recherche et d'une délicatesse extrêmes; on pouvait difficilement trouver de la batiste assez fine pour lui faire des draps et des chemises; aussi le cardinal Mazarin lui dit un jour « que, si elle allait en » enfer, elle n'aurait pas d'autre supplice que celui » de coucher dans des draps de toile de Hollande. »

Voici comme madame de Motteville, qui a écrit avec tant de charme et d'intérêt la vie d'Anne d'Autriche, rend compte de l'emploi que cette princesse faisait de sa journée :

« Elle s'éveillait pour l'ordinaire de dix à onze » heures. Quand on avait annoncé son réveil, ses » principaux officiers lui venaient faire leur cour. » Des dames venaient aussi lui parler des aumônes » de charité qui étaient à faire, soit à Paris, soit » dans toute la France... Elle se levait ensuite, et, » après avoir fait une seconde prière, elle déjeûnait » de grand appétit. Elle prenait ensuite sa chemise, » que le roi lui donnait en l'embrassant tendre- » ment; elle entendait la messe, et venait à sa toi- » lette. Elle s'habillait avec soin, mais sans luxe : il » était pourtant aisé de voir, à travers la modestie » de ses habits, qu'elle pouvait être sensible à un » peu d'amour-propre. Elle ne dînait pas souvent » en public, servie par ses officiers, mais presque » toujours dans son petit cabinet, servie par ses » femmes : après son dîner, elle allait tenir cercle, » ou faire une promenade, ou quelque dévotion; » elle avait aimé le bal; elle en avait perdu le goût » avec la jeunesse; mais elle allait à la comédie, et » se plaisait aux pièces de Corneille. Le soir, la con-

» versation se faisait entre la reine et les princes.
» Le duc d'Orléans, après un entretien secret, s'en
» allait au Luxembourg, et laissait le cardinal Ma-
» zarin avec la reine. Après un entretien qui durait
» habituellement une heure, la reine donnait le
» bonsoir à tout ce qui s'appelait le grand monde,
» et entrait dans son oratoire pour se mettre en
» prière; puis après elle en sortait pour souper à
» onze heures. En suite de ce festin nous allions
» la trouver dans son cabinet, où recommençait
» une conversation gaie et libre, qui nous condui-
» sait jusqu'à minuit ou une heure; et, quand elle
» était déshabillée et souvent couchée, et prête à
» s'endormir, nous la quittions pour en aller faire
» autant. »

Pélisson a écrit un éloge d'Anne d'Autriche; mademoiselle de Scudéri fit ces vers en son honneur :

« Elle sut mépriser les caprices du sort,
» Regarder sans horreur les horreurs de la mort,
» Affermir un grand trône, et le quitter sans peine,
» Et, pour tout dire enfin, vivre et mourir en reine! »

Cette princesse fut enterrée à Saint-Denis. L'évêque de Comminges, de la maison de Choiseul, composa ce sonnet à Saint-Denis sur la pompe funèbre, quand on jeta dans le tombeau les marques de la royauté :

« Superbes ornemens d'une grandeur passée,
» Vous voilà descendus du trône au monument.
» Que reste-t-il de vous dans ce grand changement ?
» Qu'un triste souvenir d'une gloire effacée.

» Mortels, dont la fortune est toujours balancée,
» Et qui des ris aux pleurs passez en un moment,
» Si vous voulez sortir de votre égarement,
» Que ce terrible objet frappe votre pensée !

» Anne vivait hier, et cette majesté,
» Qui régnait sur les cœurs par sa rare bonté,
» Dans ces antres sacrés n'est plus qu'un peu de cendre.

» Orateurs ! taisez-vous. Cette foule de rois
» Qui sont ici, comme elle, et sans force et sans voix,
» Font moins de bruit que vous, mais se font mieux entendre. »

163bis.

LA MÊME.

C. M.

163ter.

LA MÊME.

164.

N.... de France, duc d'Orléans, second fils de Henri IV, roi de France et de Navarre, et de Marie de Médicis, sa seconde femme.

Né à Fontainebleau le 16 avril 1607; mort à Saint-Germain-en-Laye, le 17 novembre 1611, sans avoir été nommé.

Il est représenté avec ses deux frères, Louis XIII et Gaston, duc d'Anjou, puis duc d'Orléans.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DES PORTRAITS

CONTENUS

DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

Numéros.		Pages.
91.	Charles IX, roi de France.	1
92.	Élisabeth d'Autriche, reine de France.	14
93	Marie Touchet.	18
94.	Gaspard de Coligny.	23
95.	Antoine de Bourbon, roi de Navarre.	26
96.	Jeanne d'Albret, reine de Navarre.	31
97.	François de Bourbon, comte d'Enghien.	36
98.	Louis de Bourbon I, prince de Condé.	39
99.	Marguerite de Bourbon, duchesse de Nevers.	45
100.	Sixte-Quint.	47
101.	Élisabeth, reine d'Angleterre.	61
102.	Henri III, roi de France et de Navarre.	70
103.	Louise de Lorraine, reine de France.	91
104.	François de France, duc d'Alençon, puis duc d'Anjou.	97
105.	Claude de France, duchesse de Lorraine et de Bar.	110
106.	Louis de Bourbon II, duc de Montpensier.	113
107.	Jacqueline de Longwic, duchesse de Montpensier.	117
108.	Catherine de Lorraine, duchesse de Montpensier.	120
109.	Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon.	125
110.	Philippe de Montespedon, princesse de la Roche-sur-Yon.	127

Numéros. Pages.

111. Henri de Lorraine, duc de Guise, dit le Balafré. 130
112. Catherine de Clèves, duchesse de Guise, comtesse d'Eu. 142
113. Charles de Lorraine, duc de Mayenne. 147
114. Louis de Lorraine, cardinal de Guise. 157
115. Charles-Emmanuel de Savoie, duc de Nemours. 160
116. François de Bourbon, duc de Montpensier. 165
117. Renée d'Anjou, duchesse de Montpensier. 168
118. Marie de Batarnay Bouchage. 169
119. Le duc d'Épernon. 170
120. Anne de Joyeuse, duc de Joyeuse. 176
121. Henri de Joyeuse, comte du Bouchage. 183
122. Catherine de Nogaret de La Valette, duchesse de Joyeuse. 187
123. Claude de Joyeuse, seigneur de Saint-Sauveur. 189
124. Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur. 191
125. Henri IV, roi de France et de Navarre. 197
126. Marguerite de France, duchesse de Valois, reine de France et de Navarre. 219
127. Marie de Médicis, reine de France. 224
128. Catherine de Bourbon, duchesse d'Albret et de Bar. 240
129. Henri de Bourbon, prince de Condé. 248
130. François de Bourbon, prince de Conti. 252
131. Sully. 255
132. Biron, amiral et maréchal de France. 258
133. Le maréchal de Bois-Dauphin. 265
134. Le maréchal de Thémines. 267
135. Le maréchal de Créqui. 270
136. Le maréchal de Châtillon. 273
137. Henri de Rohan, duc de Rohan, prince de Léon. 275
138. Jacqueline de Bueil, comtesse de Moret. 278
139. Isabelle-Claire-Eugénie d'Autriche. 283
140. Philippe III, roi d'Espagne. 288

Numéros. Pages.

141. Ambroise de Spinola. 291
142. François de Moncade. 294
143. Gustave-Adolphe. 295
144. Jean-Jacques de Mesmes II. 306
145. Henri de Bourbon, duc de Montpensier. 308
146. Henriette-Catherine de Joyeuse, duchesse de Joyeuse, de Montpensier et de Guise. 312
147. Charles de Lorraine, duc de Guise. 315
148. Louis de Lorraine, cardinal de Guise. 321
149. Claude de Lorraine, duc de Chevreuse. 323
150. Marie de Rohan, duchesse de Chevreuse. 326
151. F. A. Pâris de Lorraine, chevalier de Guise. 335
152. François II, duc de Lorraine et de Bar. 339
153. Christine de Lorraine, grande-duchesse de Toscane. 343
154. Catherine de Lorraine, abbesse de Remiremont. 345
155. Henri de Lorraine, duc de Mayenne et d'Aiguillon. 351
156. Charles-Emmanuel de Lorraine, comte de Sommerive. 355
157. Catherine de Lorraine, duchesse de Nevers. 358
158. Renée de Lorraine, duchesse d'Ognano. 361
159. Henri de Bourbon, prince de Condé. 363
160. Charlotte-Marguerite de Montmorency, princesse de Condé. 370
161. Éléonore de Bourbon, princesse d'Orange. 377
162. Louis XIII, roi de France. 378
163. Anne d'Autriche, reine de France. 400
164. N..... de France. 419

FIN DE LA TABLE.

253

5

7800 4

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

a39003 002835014b

DC 36 .V3 1836 V2
VATOUT, JEAN.
CHATEAU D.EU.

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 04 07 06 06 1